

@

# FOLK-LORE CHINOIS MODERNE

par  
Léon WIEGER S. J. (1856-1933)

1909

Un document produit en version numérique par Pierre Palpant,  
collaborateur bénévole

Courriel : [pierre.palpant@laposte.net](mailto:pierre.palpant@laposte.net)

Dans le cadre de la collection : "Les classiques des sciences sociales"  
dirigée et fondée par Jean-Marie Tremblay,  
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Site web : <http://www.uqac.quebec.ca/zone30/Classiquesdessciencessociales/index.html>

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque  
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi

Site web : <http://bibliotheque.uqac.quebec.ca/index.htm>

Un document produit en version numérique par Pierre Palpant, collaborateur bénévole,  
Courriel : [pierre.palpant@laposte.net](mailto:pierre.palpant@laposte.net)

à partir de :

**Folk-lore chinois moderne,**

**par Léon Wieger S.J. (1856-1933)**

Imprimerie de la mission catholique, Hien hien, 1909, republié en fac simile  
par Gregg International Publishers Limited.

Polices de caractères utilisée : Times, 12 points.

Mise en page sur papier format LETTRE (US letter), 8.5'' x 11''.

Édition complétée le 30 novembre 2004 à Chicoutimi, Québec.

# Table

[Préface](#) — [Introduction](#) — [Table des matières](#)

## [TEXTES](#)

<a href="#">1</a>	<a href="#">2</a>	<a href="#">3</a>	<a href="#">4</a>	<a href="#">5</a>	<a href="#">6</a>	<a href="#">7</a>	<a href="#">8</a>	<a href="#">9</a>	
<a href="#">10</a>	<a href="#">11</a>	<a href="#">12</a>	<a href="#">13</a>	<a href="#">14</a>	<a href="#">15</a>	<a href="#">16</a>	<a href="#">17</a>	<a href="#">18</a>	<a href="#">19</a>
<a href="#">20</a>	<a href="#">21</a>	<a href="#">22</a>	<a href="#">23</a>	<a href="#">24</a>	<a href="#">25</a>	<a href="#">26</a>	<a href="#">27</a>	<a href="#">28</a>	<a href="#">29</a>
<a href="#">30</a>	<a href="#">31</a>	<a href="#">32</a>	<a href="#">33</a>	<a href="#">34</a>	<a href="#">35</a>	<a href="#">36</a>	<a href="#">37</a>	<a href="#">38</a>	<a href="#">39</a>
<a href="#">40</a>	<a href="#">41</a>	<a href="#">42</a>	<a href="#">43</a>	<a href="#">44</a>	<a href="#">45</a>	<a href="#">46</a>	<a href="#">47</a>	<a href="#">48</a>	<a href="#">49</a>
<a href="#">50</a>	<a href="#">51</a>	<a href="#">52</a>	<a href="#">53</a>	<a href="#">54</a>	<a href="#">55</a>	<a href="#">56</a>	<a href="#">57</a>	<a href="#">58</a>	<a href="#">59</a>
<a href="#">60</a>	<a href="#">61</a>	<a href="#">62</a>	<a href="#">63</a>	<a href="#">64</a>	<a href="#">65</a>	<a href="#">66</a>	<a href="#">67</a>	<a href="#">68</a>	<a href="#">69</a>
<a href="#">70</a>	<a href="#">71</a>	<a href="#">72</a>	<a href="#">73</a>	<a href="#">74</a>	<a href="#">75</a>	<a href="#">76</a>	<a href="#">77</a>	<a href="#">78</a>	<a href="#">79</a>
<a href="#">80</a>	<a href="#">81</a>	<a href="#">82</a>	<a href="#">83</a>	<a href="#">84</a>	<a href="#">85</a>	<a href="#">86</a>	<a href="#">87</a>	<a href="#">88</a>	<a href="#">89</a>
<a href="#">90</a>	<a href="#">91</a>	<a href="#">92</a>	<a href="#">93</a>	<a href="#">94</a>	<a href="#">95</a>	<a href="#">96</a>	<a href="#">97</a>	<a href="#">98</a>	<a href="#">99</a>
<a href="#">100</a>	<a href="#">101</a>	<a href="#">102</a>	<a href="#">103</a>	<a href="#">104</a>	<a href="#">105</a>	<a href="#">106</a>	<a href="#">107</a>	<a href="#">108</a>	<a href="#">109</a>
<a href="#">110</a>	<a href="#">111</a>	<a href="#">112</a>	<a href="#">113</a>	<a href="#">114</a>	<a href="#">115</a>	<a href="#">116</a>	<a href="#">117</a>	<a href="#">118</a>	<a href="#">119</a>
<a href="#">120</a>	<a href="#">121</a>	<a href="#">122</a>	<a href="#">123</a>	<a href="#">124</a>	<a href="#">125</a>	<a href="#">126</a>	<a href="#">127</a>	<a href="#">128</a>	<a href="#">129</a>
<a href="#">130</a>	<a href="#">131</a>	<a href="#">132</a>	<a href="#">133</a>	<a href="#">134</a>	<a href="#">135</a>	<a href="#">136</a>	<a href="#">137</a>	<a href="#">138</a>	<a href="#">139</a>
<a href="#">140</a>	<a href="#">141</a>	<a href="#">142</a>	<a href="#">143</a>	<a href="#">144</a>	<a href="#">145</a>	<a href="#">146</a>	<a href="#">147</a>	<a href="#">148</a>	<a href="#">149</a>
<a href="#">150</a>	<a href="#">151</a>	<a href="#">152</a>	<a href="#">153</a>	<a href="#">154</a>	<a href="#">155</a>	<a href="#">156</a>	<a href="#">157</a>	<a href="#">158</a>	<a href="#">159</a>
<a href="#">160</a>	<a href="#">161</a>	<a href="#">162</a>	<a href="#">163</a>	<a href="#">164</a>	<a href="#">165</a>	<a href="#">166</a>	<a href="#">167</a>	<a href="#">168</a>	<a href="#">169</a>
<a href="#">170</a>	<a href="#">171</a>	<a href="#">172</a>	<a href="#">173</a>	<a href="#">174</a>	<a href="#">175</a>	<a href="#">176</a>	<a href="#">177</a>	<a href="#">178</a>	<a href="#">179</a>
<a href="#">180</a>	<a href="#">181</a>	<a href="#">182</a>	<a href="#">183</a>	<a href="#">184</a>	<a href="#">185</a>	<a href="#">186</a>	<a href="#">187</a>	<a href="#">188</a>	<a href="#">189</a>
<a href="#">190</a>	<a href="#">191</a>	<a href="#">192</a>	<a href="#">193</a>	<a href="#">194</a>	<a href="#">195</a>	<a href="#">196</a>	<a href="#">197</a>	<a href="#">198</a>	<a href="#">199</a>
<a href="#">200</a>	<a href="#">201</a>	<a href="#">202</a>	<a href="#">203</a>	<a href="#">204</a>	<a href="#">205</a>	<a href="#">206</a>	<a href="#">207</a>	<a href="#">208</a>	<a href="#">209</a>
<a href="#">210</a>	<a href="#">211</a>	<a href="#">212</a>	<a href="#">213</a>	<a href="#">214</a>	<a href="#">215</a>	<a href="#">216</a>	<a href="#">217</a>	<a href="#">218</a>	<a href="#">219</a>
				<a href="#">220</a>	<a href="#">221</a>	<a href="#">222</a>			

## TABLE DES MATIÈRES

Les chiffres renvoient au numéro, non à la page.

Les numéros ont chacun un signet : nxxx

Alchimie, 198.

Ame.

Informée des choses de ce monde, et s'intéressant aux siens, 99, 100, 209.

Extériorisée, 1, 23, 24, 27, 28, 78, 110, 128, 129, 134, 148, 171.

Evoquée, 30, 31, 32, 51.

Extraite, asservie, 70, 95, 158, 160, 161.

Dissipée, 5, 163.

Adhérente aux ossements, 153, 172.

Ame vengeresse, 6, 20, 21, 22, 47, 49, 54, 87, 92, 112, 120, 122, 162, 201, 207, 208.

Voyez aussi les articles : Char de l'âme. Deux âmes. Double. Faméliques. Morts. Possession. Résurrection. Suicidés. Vampires.

Ame de l'âme. Tsién. 163.

Ames des viscères, 33.

Animaux.

— Le faon, 59.

— Tortue chên, 196.

Animaux méi.

— Le mouton, 85.

— Le bouc, 149.

Arbres méi.

— Cerisier, 192.

— Saule, 193.

— Sophora, 193.

Char de l'âme, 142, 143.

Ciel.

— Sa justice, etc. 2, 7, 35, 44, 51, 90, 188, 213, 216, 217, 218, 222.

— Visite au ciel, 206.

Constellations dupées. Le garçon-fille, 17.

Crâne. Voyez Squelettes.

Déesse du halo, 191.

— La Tisseuse, 185.

Destin, 84, 170, 191, 210, 213, 214, 217, 218, 219, 222.

Dette payée.

- Par réincarnation, le poulain blanc 61, le veau noir 175.
- Par la ruine, 72, 101, 176, 198.

Deux âmes, — 182, 183.

- Les deux étudiants, 9,
- Le grillon, 171.

Divination, présages, 30, 38, 171, 196, 218.

Double, 25, 26, 27, 29, 132, 95.

Enfers. Descente aux enfers.

- Les 500 rebelles, 8,
- Le sous-préfet de Fông-tou, 14,
- Le kinnara, 83,
- Kôân-yinn, 95,
- Les sept décapités, 162,
- Les verges, 220,
- T'ái-tsong, 222.

Envoûtement.

- Vengeance du devin, 50,
- Conjuré par les Mutations, 128,
- Chambre nuptiale, 157,
- Les bobines de cheveux, 158,
- Les sept poupées, 159.

Faméliques âmes, prêtas. 179, 144, 145, 178, 203, 222.

Figures méi.

- La tortue-fille, 104,
- Tortue portant stèle, 136,
- Cheval de pierre, 136,
- Enfants de pierre, 136,
- Poupées funèbres, 140,
- Fông-siang-cheu, 141,
- Poupées d'or et d'argent, 165.

Figurines magiques, voyez Envoûtement.

Fông-choei, voyez Géomancie.

Foudre.

- Le soldat, 2,
- Le novice, 7,
- Le secrétaire malappris, 14,
- Protestation entendue, 74,
- Le remplaçant, 103,
- Carreau dérobé, 105,
- La sage-femme, 152,

— L'adultère assas sin, 188.

Génie du lieu, 44, 88, 94, 115, 11.7, 181, 203, 204.

Génie de la ville, 16, 18, 52, 72, 88, 101, 108, 163, 172, 173, 181, 186, 203.

Génie du mont T'ai-*chan*, 94, 219.

Génie protecteur privé, vrai 82, faux 149.

Génies de la porte, 122, 222.

Géomancie, 147.

Hantement, voyez *koèi* et *yô-koai*.

Inconscience après la mort, 1, 212.

Incubes, succubes, 79, 82, 104, 121, 163.

Juges infernaux, 8, 83, 101, 170, 220.

*Koân-ti*, 14, 35, 79, 89, 90, 108, 111, 144, 180, 220.

*Koân-yinn*, 95, 197.

*Koèi*.

— Ils ne projettent pas d'ombre, 135

— Effet que produisent sur eux :

la hardiesse 199.

le chant du coq 125,

le souffle 45,

le vent 186, 210,

les pétards 77,

les sonneries 155,

— buvant et se vengeant 127,

— faméliques, 203, 222,

— gourmands 76,

— jouant 55,

— lascifs 106,

— mariés 91,

— s'amusa nt 111,

— Le fils du *koèi*, 135,

— Grand exorcisme, *koèi* embouteillés, 221,

— Bien nourris, ils se tiennent tranquilles, 205,

— Football 194,

— Lutins 195,

— Histoires diverses, 137, 144, 145, 150, 178.

— Voyez les articles : Âme. Faméliques. Morts. Possession. Suicidés. Vampires.

Loups.

— Le vieillard, 65.

- Le garçon, 66.
- La virago tongouse, 67.
- La louve épousée, 68.
  - La vieille louve, 75.
- Magie, maléfices, 4, 35, 64, 69, 81, 93, 96, 97, 102, 128, 129, 134, 147, 148, 154, 158, 159, 221.
  - Voyez Envoûtement, et Y Ô-koi.
- Maladies méi.
  - La peste, 123.
  - La malaria, 124.
    - La pilule des huit venins, 164.
- Mandarins infernaux, 18, 108, 170, 186, 209. — Voyez Juges.
- Méi. Voyez Objets. Animaux. Arbres. Figures. Maladies.
- Métempsyose, 6, 8, 19, 53, 61, 108, 119, 162, 166, 175, 182, 183, 184, 185, 210, 222.
- Monde inférieur, voyez Enfers.
- Morts :
  - administrant, 207, 212,
  - demandant des services, 168, 169,
  - enseignant, 26, 170,
  - guerroyant, 3, 167,
  - lascif, 106,
  - s'amusant, 111, 195,
  - se promenant, 125,
  - se vengeant, 127, 176, 209.
    - Voyez Ame et Koèi.
- Objets méi :
  - Le câble, 36,
  - Objets incendiaires, 37,
  - Le traversin, 38,
  - Le balai, 43,
  - Bois pourri, 46,
  - Le plumeau, 123,
    - Poupée de filasse, 177.
- Œuvres méritoires, 214, 215, 216, 217, 218, -219.
- Pétards et bronze, 77, 155.
- Possession, 172, 204, 207.
- Pygmées, 130.
- Réincarnation, voyez Résurrection, et Métempsyose.

- Renards et renardes, 56, 57, 79, 80, 81, 86, 114, 151, 174.  
Résurrection, 10, 19, 35, 53, 58, 60, 109, 119, 173, 222.  
Sang de chien, 50, 79.  
Satellites infernaux, 10, 70, 71, 93, 109, 128, 161, 163, 173, 209, 219.  
Secret de la conscience, 54, 82.  
Spiritisme, 51, 72, 90, 116, 117, 118, 203, 211.  
Squelettes et crânes malfaisants. —12, 132. — 13, 39, 40, 41.  
Sublime Souverain, voyez Ciel.  
Suicidés :  
— Noyés, 42, 44, 100, 169,  
— Pendus, 45, 46, 99, 187, 204, 215, 222.  
— Voyez Âme, Koèi, Faméliques.  
Suttie, 166.  
T'ai -chan, 94, 219.  
Tch'èng -hoang, voyez Mandarins infernaux, et Génie de la ville.  
T choûng-k'oei le protecteur, 98.  
Tigres, 62, 63.  
Tsién, âme de l'âme, 163.  
Vampires, 11, 15, 73, 107, 113, 120, 131, 133, 138, 139, 146, 155, 156, 166,  
189, 200, 202, 211.  
Viscères changés, 64, 170, 217.  
Wèi-t'ouo le protecteur, 51, 156.  
Y•o-koai, 34, 48, 77, 82, 93, 98, 121, 127, 180, 190, 194, 199, 221.

\*

\* \*

# P R É F A C E

Ce livre contient un nombre de pièces suffisant pour faire bien connaître le Folk-lore chinois *moderne*, c'est-à-dire postérieur à la période *k'ĕ-yuan* 713-741 (empereur *Huân-tsong* des *T'âng*). J'ai réservé le Folk-lore ancien et médiéval (9<sup>e</sup> siècle avant J.-C. au 7<sup>e</sup> siècle après J.-C.), pour un autre ouvrage, dans lequel j'exposerai l'évolution des idées chinoises.

Le système contenu dans le Folk-lore moderne, est le résultat de l'amalgame du Néo-bouddhisme d'Amogha (719), avec le Néo-taoïsme de l'empereur *Tchĕn-tsong* des *Sóng* (1013), le Néo-confucianisme de *Tchôu-hi* (1200), et les superstitions des Ouïgours, Arabes, Tongouses, Mongols, Alains, et autres races, lesquelles conquièrent la Chine pour un temps, ou dont les soldats mercenaires séjournèrent dans la capitale de la Chine, par milliers et par myriades, comme gardes de l'empereur, du 8<sup>e</sup> au 14<sup>e</sup> siècle. Ajoutez ce que les marchands étrangers de toute nation, purent importer d'idées, durant le même temps. La résultante finale du mélange de ces éléments hétérogènes, devenue *stationnaire*, forme la croyance populaire chinoise moderne.

Le système est plein d'incohérences et de contradictions, bien entendu, comme tout système erroné. J'en ai exposé les traits généraux, dans une courte *Introduction*, pour n'avoir pas à me redire trop souvent. Les points spéciaux sont éclaircis dans une brève *note*, ajoutée à presque chaque pièce.

Tous les textes sont originaux, et reproduits sans aucune retouche. Les ouvrages dont ils sont tirés, sont indiqués entre (), au bout d'un chacun. La table bibliographique intitulée *Sources*, qui suit cette préface<sup>1</sup>, donne les dates certaines ou approximatives de la composition ou compilation de ces ouvrages. Je me suis efforcé de conserver dans la traduction, le style toujours naïf, parfois maladroit, du narré chinois.

Les mœurs et la morale qu'expose ce livre, sont les mœurs et la morale païennes, que St Paul a résumées dans le chapitre premier de son Épître aux Romains. Ce n'est, le plus souvent, ni beau, ni bon, ni honnête, ni chaste.

Cependant les manifestations de la conscience naturellement chrétienne, ne font pas absolument défaut. — J'ai parfois conservé, dans ma traduction, un terme chinois expliqué ensuite en note. Cela, pour ne pas influencer par l'emploi d'un terme imparfaitement équivalent. Car il est essentiel dans cette matière complexe et délicate, de s'abstenir de préjuger, de substituer, de confondre, d'introduire dans les interprétations de fausses valeurs.

---

<sup>1</sup> [css : les sources sont mentionnées en caractères chinois, sans romanisation. Elles couvrent tous les siècles de l'ère chrétienne.]

Je renvoie par les lettres TP à mes *Textes Philosophiques*, et par les lettres TH à mes *Textes Historiques*, en attendant l'ouvrage beaucoup plus considérable, qui remplacera ces résumés.

Sienhsien, le 15 Août 1908.

Léon Wieger S.J.

# INTRODUCTION

## Grandes lignes du système.

### I

Le monde est gouverné par un Être Suprême, lequel est désigné, soit par les appellatifs primitifs et classiques T'ïen Ciel ou Chang-tí Sublime Souverain, soit par le titre U-hoang Pur Auguste, lequel désigne le même Être, par décret de l'empereur Tch'ing-tsong, en l'an 1015.

### II

Koân-ti ou Koân-Koung, de son nom Koân-u, général malheureux du troisième siècle, est le mandataire sur la terre, une sorte de ministre-plénipotentiaire, du Sublime Souverain, depuis l'an 1594. Il est souvent appelé Chéng-ti le Sage Empereur, ou Oû-ti l'Empereur Guerrier.

### III

Le Ciel, sublime Souverain, Pur Auguste, sait par lui-même tout ce qui se passe sur la terre. Mais, en règle générale, il fait comme s'il ne savait pas, attend qu'il soit informé par voie administrative, et répond par la même voie, exactement comme fait l'empereur de la Chine. Ses ministres et officiers, sont, de haut en bas, Koân-ti ministre général ; puis les mandarins gouverneurs préfets et sous-préfets des villes, appelés tch'êng-hoang, génies des villes ; puis le maire de chaque village, appelé t'ou-ti, génie du lieu ; enfin, dans chaque famille, le tsâo-kiunn, génie du foyer. Organisation hiérarchique du monde inférieur yînn, absolument identique à celle du monde supérieur yâng. Les tch'êng-hoang, et probablement aussi tous les autres officiers du monde inférieur sont des hommes défunts. Ils sont promus, cassés, sujets à toutes les vicissitudes de leurs congénères du monde supérieur. On parle parfois de leurs épouses. Le temple du tch'êng hoang est pour les défunts de chaque district, ce que le prétoire du mandarin est pour les vivants du même district. Ces fonctionnaires infernaux ont à leur service des satellites, lesquels ne valent pas plus cher que ceux du monde supérieur. Etc.

## IV

Dans le cas de crimes énormes, dont la sanction doit être connue des vivants pour les effrayer, le Ciel fait exécuter le criminel par Lèi-koung le génie de la foudre. On représente ce génie avec une bouche en bec de perroquet. Il a des ailes aux épaules, ou des roues aux pieds. D'une main il tient un marteau, de l'autre une sorte de gros clou, le carreau, qu'il lance d'un coup de son marteau. La plupart des textes ne parlent que d'un seul génie de la foudre, pour le monde entier, et expliquent ainsi pourquoi la justice d'en haut est parfois si tardive. Il faut au génie de la foudre qui fait sa tournée, le temps d'arriver. S'il ne trouve plus le criminel en vie, il foudroie son tombeau. D'autres textes mettent de petits génies de la foudre à la disposition des tch'êng-hoang de haut grade, vice-rois et gouverneurs. Tout comme les bourreaux officiels du gouvernement chinois.

## V

Le juge des enfers Yên-wang, ou les juges des enfers, lancent, par leurs satellites les ch'ê-chenn, les mandats d'amener les âmes, à l'heure écrite sur le livre du destin. Le destin est le décret du Sublime Souverain, basé sur le bilan des existences précédentes. Les âmes sont jugées, punies, réincarnées. Il y a, sur ce point capital, de nombreuses et importantes divergences. Les Idées bouddhiques prédominent. Cela se comprend, les Confucianistes ne disant rien sur l'outre-tombe, et les Taoïstes pas grand'chose. A noter, que les juges Infernaux traitent avec grand respect les défunts nobles ou lettrés. Tous les mandarins du monde inférieur défèrent aux avis et aux ordres que leur donnent ceux du monde supérieur. Il y a communion et coopération entre les fonctionnaires des vivants et ceux des morts, les uns et les autres se rattachant au même Sublime Souverain, de qui vient toute juridiction sur les hommes.

## VI

A l'heure de la mort, un ou deux satellites infernaux exhibent au mourant leur mandat d'amener, et l'appréhendent. On les représente parfois armés d'un croc, qui leur sert à extraire l'âme.

Sur la descente aux enfers, il y a deux versions principales. — Ou bien l'âme est conduite à l'Ouest, vers le Séu-tch'oan, appelé dans l'antiquité par mépris koèi-kouo pays des barbares, terme dont la légende a fait depuis le pays des morts. Là se trouve la ville de Fông-tou, vestibule des enfers. — Ou

bien l'âme traversant une tempête de poussière jaune qui l'aveugle (la couche de limon jaune qui constitue le sol de la Chine), arrive dans une région inférieure, absolument semblable au monde des vivants.

Le trépas se passe sans peine ni douleur, si bien que souvent l'âme ne s'en aperçoit pas.

## VII

Tous ceux qui se suicident ou qui périssent de malemort, n'ayant pas été cités et n'étant pas conduits, ne peuvent pas trouver le chemin des enfers, et doivent errer provisoirement. Les cérémonies bouddhiques pour faire arriver les âmes errantes à la réincarnation, sont, le système étant admis, assez raisonnables. Mais, dans le Lore moderne, les idées les plus incohérentes et les plus fantastiques règnent sur ce point.

Une chose est admise comme certaine par tous, sans qu'on puisse l'expliquer par aucune théorie. C'est que l'âme de tout suicidé, cherche à tuer ou à induire au suicide un autre homme. Si elle réussit, elle sera réincarnée, et l'autre âme errera à sa place. De là la croyance générale, que tout lieu où quelqu'un s'est pen du ou noyé, est hanté et dangereux.

L'état des koèi âmes errantes, est à peu près celui des prêtas bouddhiques (TP page 363). Les âmes de ceux qui ont été tués, dites yuân-koei, dénoncent leurs meurtriers aux juges, ou se vengent elles-mêmes sur eux. Ces âmes sont aussi parfois appelées tch'âng.

## VIII

Une catégorie spéciale d'êtres malfaisants, sont les yâo-koai, spectres plus puissants et plus adroits que les autres. Je pense qu'ils sont la forme chinoise des asuras bouddhiques (TP page 851). Les ie-tch'a, yakchas bouddhiques (TP page 365), jouent aussi un assez grand rôle dans la légende.

Les génies des monts, des fleuves, des forêts, sont appelés chên, ou koèi, ou koái. Le folk-lore moderne paraît les classer plutôt dans cette dernière catégorie.

## IX

L'homme a deux âmes. Après la mort, l'Âme supérieure ho ũnn ou ch'ên se dissipe, disent les Néo-confucianistes ; se réincarne, disent les Bouddhistes ; s'en va vivre dans le monde Inférieur, disent les Taoïstes. Pratiquement, la réincarnation, la métempsychose, est admise par tous, quoi qu'il en soit de leurs théories, et le peuple ne connaît que cela. Elle se fait, ou bien dans le fœtus à terme d'une femme enceinte, le quel n'est informé, avant l'accouchement, que par une âme intérieure ; ou bien dans un cadavre encore frais d'homme ou de bête. L'âme peut aussi revenir à son propre cadavre, tant que celui-ci n'est pas décomposé. De sorte que la résurrection d'un mort, est, pour les Chinois une chose assez naturelle, et qui ne prouve pas grand-chose.

Une âme supérieure peut aussi se loger à temps dans le corps d'un homme vivant, posséder cet homme, parler par sa bouche, agir par ses mains, etc.

Quand l'âme supérieure a quitté le corps, l'âme inférieure p'ái peut conserver celui-ci, durant un temps qui varie selon le degré de sa force, de son énergie ; puis elle s'éteint, et le corps tombe en poussière.

Quand l'âme inférieure, laquelle est déraisonnable, est très forte, elle conserve le corps très longtemps, et s'en sert à ses fins. Ces corps informés seulement par une âme inférieure, qu'on appelle ki ũng-cheu, sont d'affreux vampires, stupides et féroces, qui tuent et dévorent les hommes, violent les femmes, etc. Pour éviter ces malheurs, tout corps qui ne se décompose pas normalement après la mort, doit être incinéré.

Un squelette décharné, un crâne, un os quelconque, peuvent, du fait de l'âme inférieure qui y adhère encore, commettre, après de longs siècles, toute sorte de méchancetés. De là vient que les ossements sont redoutés, et éloignés des habitations.

Outre les deux âmes principales, il y a de petites âmes des divers viscères. Etc.

## X

Durant le rêve, l'âme supérieure sort du corps par la grande fontanelle au haut du crâne, et va flâner. Les choses rêvées, sont ce qu'elle rencontre et éprouve durant sa flânerie, des réalités objectives vraies. Il est très difficile de persuader les Chinois de la subjectivité des songes.

Tandis qu'elle flâne de hors, l'âme supérieure peut être capturée, ou tellement effrayée qu'elle ne retrouve pas son corps. Dans ce cas, ou bien l'âme inférieure continue à faire vivre le corps, et l'homme reste dément, ou bien l'âme inférieure s'éteint, et le corps se décompose.

Certains individus peuvent aussi envoyer leur âme au loin, à volonté, dans l'état de veille, pour explorer, s'informer, etc.

## XI

Presque toujours l'âme supérieure sortie du corps, est représentée comme gardant la figure du corps, costume compris. L'âme inférieure déraisonnable restée dans le corps, est parfois représentée comme raisonnable. De là les cas de doubles plus ou moins parfaits, le même individu dédoublé biloquant, agissant en deux lieux, conversant avec soi-même, etc. Ces histoires extraordinaires, sont au fond contraires à la théorie de toutes les sectes.

Parfois l'âme supérieure sortie du corps, apparaît sous une autre forme, mouche, grillon, etc.

## XII

Les morts conservent leurs amours et leurs haines, Ils se livrent aux occupations qu'ils aimaient de leur vivant, musique, danse, jeu, chasse. Les armées de jadis se font encore la guerre. Aucune théorie n'explique ces choses. Rien de plus fantastique, que les scènes macabres du folklore chinois. Le trait le plus hideux, le plus exploité, le plus rebattu, ce sont les rapports sexuels entre morts et vivants.

## XIII

Minuit est l'heure des spectres. Le chant du coq et l'aube du jour les chassent tous. La présence d'honnêtes gens suffit aussi parfois pour les faire déguerpir. La tisane de gingembre fait revenir à eux les vivants qu'ils ont épouvantés.

## XIV

De même qu'une âme peut passer d'un corps dans un autre, de même une partie immatérielle d'un corps peut être substituée à la partie correspondante d'un autre corps, une tête à une tête, un cœur à un cœur. Cette croyance taoïste est pratiquement admise par tous.

## XV

La géomancie, sous toutes ses formes, et avec toutes ses conséquences, est crue et pratiquée par tous. L'influx heureux d'un terrain faste, est dérivé sur les membres d'une famille, par les ossements de leurs ancêtres enterrés dans ce terrain, ces ossements servant comme de conducteurs. L'influx peut être capté à son profit, par celui qui enterre secrètement dans le cimetière un os de l'un des siens. — L'astrologie est moins cultivée que jadis, mais elle a encore ses adeptes.

## XVI

On peut se procurer des renseignements sur les choses d'outre-tombe, et, dans de certaines limites, sur l'avenir, par le fôu-loan, pratique spirite qui consiste à suspendre un pinceau sous un crible, au-dessus d'une feuille de papier ou d'une couche de cendre fine. L'évocateur pose la question. Le pinceau se meut, et écrit la réponse, sur le papier ou sur la cendre.

## XVII

Un pouvoir transcendant mais limité, est reconnu indistinctement par tous, aux bonzes, táo-cheu, et lettrés vertueux ; spécialement au Tchông-t'ien-cheu Maître céleste Tchang, le patriarche des taoïstes (voyez TH page 1845). — Les táo-cheu ont la spécialité des fôu charmes protecteurs, et de la capture des koèi et des yô-koai. Ils les enferment dans des bouteilles, qu'ils scellent d'un sceau, et enferment dans une cave souterraine.

Le texte du livre des Mutations est très efficace contre les revenants et les maléfices.

L'aspersion par le sang de chien, rompt tous les charmes, et ôte leur pouvoir aux magiciens.

## XVIII

Les magiciens yô-jenn, sont censés pouvoir faire, par leurs formules, les choses les plus fantastiques. En ce genre, les Chinois ne doutent absolument de rien. Tout est possible, disent-ils, à qui a le mot.

En particulier, les Magiciens peuvent extraire l'âme supérieure des vivants, se l'asservir, en abuser. Ils enlèvent ou changent, à volonté, des parties du corps.

Ils pratiquent toutes les formes de l'envoûtement, dessinent le portrait d'une personne qu'ils font ensuite souffrir ou mourir en y enfonçant des épingles, fabriquent des figures ou des objets en papier qu'ils lancent contre leurs victimes et qui se changent en agresseurs réels, etc.

Les histoires de ce genre, innombrables, inimaginables, vraies par tous, ont causé l'indifférentisme absolu du peuple chinois, pour tous les détails d'ordre surnaturel. Dépourvu qu'il est de critique, à tout récit merveilleux il a tôt fait de répondre « dans nos légendes nous avons plus fort que cela. »

## XIX

Tout objet antique, devient, avec le temps, transcendant, intelligent, animé, parfois bienfaisant, ordinairement malfaisant. Par exemple, les stèles, les lions et les tortues de pierre, s'animent la nuit, revêtent d'autres formes, et font des choses inimaginables. Item tous les objets renfermés dans les tombeaux... Mais il n'en faut pas tant que cela. Une vieille corde, un vieux balai, un vieux soulier, un morceau de bois pourri, tout vieil objet, peut devenir un méi, être transcendant, féroce et homicide. Pour ne pas parler des figurines des pagodes, des sculptures des ponts, des pièces d'un jeu d'échecs, etc. Il faut absolument briser et brûler ces objets néfastes. Ils répandent alors du sang, et une odeur infecte. — Leur influx pernicieux s'appelle soéi, ou chêng. — Les démons des cauchemars s'appellent yèn.

## XX

Certains animaux peuvent à volonté apparaître sous forme humaine, se conduire en hommes, et avoir commerce avec les hommes. Cela est surtout le cas pour les renards. Ils se transforment en garçons ou en filles, et jouent le rôle des incubes et des succubes des légendes médiévales. Des chiens, des loups, des ailes, des porcs, et autres animaux, en font parfois autant. Ceci est d'origine bouddhique. Pour les Bouddhismes, aucune différence essentielle entre l'homme et les animaux (TP page 359).

Les tigres réduisent en esclavage les âmes des hommes qu'ils ont dévorés. Ces âmes marchent devant eux, pour leur indiquer les pièges, pour leur servir de rabatteurs, etc.

Tous les animaux qui creusent des terriers, qui vivent dans des trous, sont un peu chênns transcendants, parce que, durant le silence des nuits, ils entendent quelque chose de ce qui se passe dans le monde inférieur, dit la théorie. — Les renards relèvent d'une juridiction spéciale, dont le centre est au mont sacré T'ai-chan.

## XXI

A noter que l'impudicité, la prostitution, même la sodomie, quoique déclarées être choses moins raisonnables, sont jugées très bénignement dans les consultations spirites et par les tribunaux infernaux. C'est que, disent toutes les sectes, après tout, c'est faire ce que font continuellement le ciel et la terre, dont l'embrassement produit tous les êtres.

\*

\* \*

# TEXTES

## Numéro 1.

Tcháo-cheu raconte que, au temps où il était étudiant, un condisciple dormant profondément dans une cellule retirée du collège, ses camarades voulant se divertir, disposèrent devant son lit des parfums, des bougies, des fleurs, des fruits, du papier-monnaie, tout ce qu'on dispose devant les morts. Puis ils se mirent à l'affût, pour voir ce qui arriverait. A la fin, le dormeur s'éveilla, considéra cet appareil, et dit :

— Il paraît que je suis mort.

Sur ce, il se recoucha, poussa quelques soupirs, et parut se rendormir. Comme il restait toujours étendu, ses condisciples l'examinèrent. Il était vraiment mort. Ils enlevèrent prestement les parfums et le reste, et se promirent mutuellement le secret.

Évidemment l'âme supérieure de ce jeune homme, partie durant son sommeil, se trouvant à son retour en présence de cet appareil funèbre, avait cru ne plus devoir rentrer dans son corps, et s'était dissipée.

Voyez Introduction IX et X.

Texte du treizième siècle.

## 2

Durant le second mois de l'an 1738, la foudre tua un soldat. Cet homme avait bonne réputation. Aussi fut-on très étonné de le voir mourir foudroyé, Alors un vieux soldat du même corps, révéla ce qui suit.

— Sans doute, dit-il •<sub>14</sub> depuis bien des années, cet homme se conduisait bien. Mais, il y a de cela vingt ans, durant une expédition, il commit une faute, que je sais, pour avoir été alors son compagnon. Comme notre général chassait au pied du mont K'Ō-t'ing, mon camarade dressa, notre tente au bord d'un chemin. Sur le soir, une jeune bonzesse passa par là. Profitant de ce que le lieu était désert, mon camarade la saisit, l'entraîna dans la tente, et voulut lui faire violence. La bonzesse résista énergiquement, et réussit à s'échapper, sans son pantalon, qu'il lui avait arraché. Comme il lui donnait la chasse, elle se réfugia dans une ferme. Mon camarade revint fort désappointé.

« Dans la ferme où la bonzesse avait cherché asile, il n'y avait qu'une jeune femme avec son petit enfant, le mari travaillant au dehors. La jeune femme ne voulut d'abord pas recevoir la bonzesse. Mais, quand celle-ci lui eut raconté son aventure, et l'eut suppliée de la garder pour la nuit, la femme touchée de compassion y consentit, et lui prêta son pantalon de rechange, que la bonzesse promit de rapporter au plus tard le surlendemain. Avant l'aube, la bonzesse partit.

« Ce jour-là, le fermier étant rentré crotté, demanda à sa femme son pantalon de rechange. Celle-ci ayant ouvert le coffre aux habits, n'y trouva que son propre pantalon ; celui de son mari manquait. Elle comprit alors que, par inadvertance, elle avait donné à la bonzesse le pantalon de son mari au lieu du sien.

« Avant qu'elle eût imaginé que dire pour s'ex cuser, le petit enfant •<sub>15</sub> s'écria :

« — C'est le bonze, qui a passé la nuit, qui l'a emporté.

« Le fermier dressa l'oreille.

« — Que dis-tu là ? demanda-t-il à l'enfant.

— Hier soir, dit celui-ci, un bonze est venu. A sa prière, maman l'a gardé pour la nuit, et lui a donné un pantalon. Il est parti avant le jour.

« — Ce n'était pas un bonze, c'était une bonzesse, protesta la femme.

« Le mari ne la crut pas. Il lui dit les pires injures, la battit cruellement, puis alla conter sa disgrâce à tous ses voisins. La chose étant arrivée durant la nuit, ceux-ci ne purent rien dire pour la défense de la femme.

« Outrée de l'affront qui lui était fait, celle-ci se pendit. Le mari mit son cadavre en bière. Le lendemain, au moment où il ouvrit sa porte, la bonzesse se présenta, pour remercier du service rendu, avec le pantalon emprunté, et un panier de gâteaux. Dès qu'il la vit, l'enfant s'écria :

« — Papa, voilà que le bonze, qui a passé la nuit ici, est revenu.

« Le fermier comprit alors son erreur. Fou de douleur, il assomma son enfant devant le cercueil de sa mère, puis se pendit. Pour s'éviter les tracas et les frais d'une déclaration au mandarin, les villageois ensevelirent toute cette famille, le père, la mère et l'enfant, et aucune recherche ne fut faite.

« Cependant, un an après, notre général étant de nouveau allé chasser dans les mêmes parages, ils lui parlèrent du malheur causé par l'un des siens. Seul à savoir qui était le coupable, je ne le dénonçai pas, mais l'exhortai fortement, et il changea de vie. Je pensais que sa bonne conduite aurait couvert son méfait. •<sub>16</sub> Et voilà que, après vingt ans, le Ciel l'a frappé. On ne lui échappe pas.

Voyez Introduction IV.

Bonzes et bonzesses ont la tête rasée, et portent des vêtements presque identiques. Un petit enfant peut les confondre facilement. Voyez TP pages 446 et 668.

L'ameublement d'un paysan chinois comprend, une caisse pour les sapèques, un coffre pour les habits, quelques jarres et paniers pour les provisions.

## 3

En 1673, durant l'hiver, un marchand venant du midi, allait pour ses affaires au Chên-tong. Il avait dépassé Sú-tcheou-fou, et approchait de Fôu-li. La nuit vint. A la deuxième veille, le vent du nord se mit à souffler avec violence. Le marchand vit alors, au bord de la route, la lanterne d'une auberge. Il entra, demanda du vin à boire, et un gîte pour la nuit. Les gens de l'auberge parurent contrariés. Cependant un vieillard, le voyant harassé, eut pitié de lui et lui dit :

— Nous venons de préparer leur souper à des soldats qui reviennent de loin. Il ne nous reste pas de vin à vous donner. Mais, à droite, il y a un cabinet, où vous pourrez passer la nuit...

Cela dit, il conduisit le marchand au lieu indiqué. Celui-ci souffrant de la faim et de la soif, ne put pas s'endormir. Bientôt il entendit dans la cour, un bruit confus d'hommes et de chevaux. Piqué de curiosité, il se leva, et regardant par une fente de la porte, il vit la cour de l'auberge et les alentours remplis d'hommes d'armes, qui, assis à terre, buvaient, mangeaient, et parlaient de •<sub>17</sub> choses militaires, auxquelles il ne comprit rien. Soudain tous crièrent : le général arrive ; et, comme on entendait déjà les appels de son escorte, les soldats qui remplissaient la cour sortirent tous à sa rencontre. Bientôt, précédé par plusieurs dizaines de lanternes en papier, un homme à l'air robuste et martial, à la longue barbe, arriva à la porte de l'auberge, descendit de cheval, entra, et s'assit à la place d'honneur dans la grande salle. Tandis que ses officiers se tenaient à la porte de devant, les gens de l'auberge lui servirent son repas, du vin et des mets. Il mangea et but bruyamment. Quand il eut fini, il appela ses officiers en sa présence, et leur dit :

— Voici longtemps que vous êtes sortis. Retournez chacun à sa section. Je vais prendre un peu de repos. Quand l'ordre en sera venu, nous nous remettrons en campagne sans retard.

Les officiers répondirent par l'acclamation accoutumée, et sortirent. Alors le général appela :

— A-ts'ï !

Aussitôt un tout jeune officier sortit de l'appartement latéral de gauche. Les gens de l'auberge fermèrent la porte de devant, et se retirèrent.

A-ts'ï introduisit le général barbu dans l'appartement de gauche. Les rayons d'une lampe filtraient à travers les fentes. Intrigué, le marchand sortit de son cabinet à droite, et vint épier ce qui se passait dans l'appartement. Il n'y vit qu'un lit de camp en rotin, sans literie. Une lampe était placée sur le sol. — Alors le général barbu prit sa tête à deux mains, l'enleva de dessus ses

épaules, et la déposa sur le lit de •<sub>18</sub> camp. Puis A-ts'i lui enleva les deux bras, et les déposa sur le lit, l'un à droite, l'autre à gauche. Ensuite, le corps étant étendu, A-ts'i défit et disposa de même les membres inférieurs droit et gauche. A ce moment la lampe s'éteignit.

Epouvanté, le marchand s'enfuit dans son cabinet, se coucha, se couvrit les yeux avec ses manches, et ne dormit pas de la nuit. Entre le premier et le second chant du coq, il se sentit de plus en plus pénétré par un froid très vif. Il s'enhardit enfin à découvrir ses yeux. L'aube blanchissait. Il était couché dans un hallier sauvage, en pleine lande. Pas trace, ni d'une habitation, ni d'une tombe. Transi de froid, il marcha l'espace de trois stades, et arriva à une auberge, dont on ouvrait justement les portes. Etonné de voir un hôte arriver à une heure aussi matinale, l'aubergiste lui demanda d'où il venait. Le marchand lui raconta son histoire.

— Vous avez dormi, lui dit l'aubergiste, sur un ancien champ de bataille.

Voyez Introduction XII. — Sú-tcheou-fou, l'ancienne P'eng-tch'eng, fut une place forte importante à toutes les périodes de l'histoire de Chine. Son territoire vit de fréquentes et immenses boucheries humaines. Voyez par exemple, TH page 316, le récit d'une journée, qui y coûta la vie à près de 300 mille hommes, en 205 avant J.-C.

Il s'agit probablement, dans cette histoire, d'un ancien général, lequel, tombé sur le champ de bataille, fut démembré par les soldats avides de toucher la prime promise à qui le tuerait. Voyez les circonstances de la mort de Hiáng-tsie. TH page 330.

Ce fut toujours l'usage des officiers chinois, de se faire servir par de très jeunes gens, presque des enfants. Voyez TH page 981 en note,

## 4 et 5

•<sub>19</sub> 4. Dans les deux provinces Yûnn-nan et Koéi-tcheou, les sciences occultes sont très cultivées. Le grand-juge du Koéi-tcheou, Féi-yuanloug, se rendait au Yûnn-nan. Soudain un certain Tchông, cavalier de son escorte, poussa un cri et tomba de cheval. Sa jambe gauche avait disparu. Féi comprit qu'un magicien avait fait ce coup. Il fit afficher une proclamation, promettant grosse récompense à celui qui rendrait sa jambe au Tchông. Un vieillard se présenta.

— C'est moi, dit-il, qui ai puni ainsi ce Tchông, des excès qu'il a commis sous le couvert de son maître...

Le Tchông demanda pardon, et le supplia de lui rendre sa jambe.. Alors le vieillard tira d'une bourse qui pendait à sa ceinture, une toute petite jambe, grosse à peine comme la patte d'une grenouille. Il souffla dessus, récita une formule, et la jeta au Tchông, lequel se retrouva instantanément avec deux jambes pareilles, comme devant. Le vieillard toucha la récompense promise, et s'en alla.

— Mais, me direz-vous, pourquoi le grand-juge Féi-yuanloug ne le fit-il pas appréhender et punir ?..

C'est qu'il n'était pas sûr d'en avoir raison. Voici, en effet, ce qu'il avait vu jadis, au Koéi-tcheou.

5. Un jeune vaurien avait commis tant de crimes, que ses dossiers judiciaires formaient une montagne de papier. Des mandarins l'avaient fait, à diverses reprises, battre à mort, décapiter, jeter à la rivière. Chaque fois, •<sub>20</sub> le troisième jour, il était ressuscité, et avait recommencé, dès le cinquième jour, à commettre de nouveaux crimes. Enfin le gouverneur de la province exaspéré, le fit de nouveau décapiter. On jeta sa tête et son corps en des lieux distants l'un de l'autre. Trois jours après, la tête avait rejoint le corps, et notre homme était encore ressuscité. Il ne lui restait, de ses diverses décapitations, qu'un filet rouge autour du cou. Il se remit aussitôt à perpétrer de nouveaux crimes. — Un jour il battit sa mère. Mal lui en prit. La vieille alla trouver le mandarin, lui remit un bocal, et lui dit :

— Dans ce vase est contenue l'âme supérieure de mon méchant fils. Quand il se prépare à faire un mauvais coup, il commence par la retirer de son corps, la réconforte, et l'enferme dans ce vase. Ce que le mandarin châtie ensuite, ce n'est que son corps (informé par l'âme inférieure). Après le supplice, son âme supérieure réconfortée, ranime son corps, et le troisième jour il ressuscite :

Maintenant qu'il m'a bat tue, il a comblé la mesure de ses forfaits. Prenez ce vase, brisez-le, mettez-le dans un tarare. Quand son âme aura été dissipée par le souffle de la machine, exécutez son corps, et c'en sera fait de lui.

Le mandarin fit comme la vieille venait de dire. Il dissipa l'âme, et fit assommer le corps... Le vaurien ne ressuscita pas, et, avant dix jours révolus, son cadavre fut en pleine décomposition.

Voyez introduction IX, et TP page 184. — L'âme est sustentée, réconfortée, par certains aliments (sang), un certaines drogues (cinabre). — Une âme supérieure •<sub>21</sub> forte, peut guérir le corps, même d'une blessure mortelle. Une âme faible, ne peut rien pour lui.

## 6

Le bachelier Mâ-cheulinn de Tch'âng-tcheou (Ki'ông-sou) raconte que, dans sa jeunesse, étudiant dans la maison de son père, il habitait à l'étage une chambre, dont la fenêtre donnait sur la terrasse d'un certain Wâng, marchand de chrysanthèmes (terrasse élevée, donnant du jour aux plantes cultivées en pots, et les mettant à l'abri des indiscrets). Un jour, de très bonne heure, alors que l'aube blanchissait à peine, le jeune Mâ s'étant levé et approché de la fenêtre, pour voir le temps qu'il faisait, vit le Wâng sur sa terrasse, occupé à arroser ses fleurs. Celui-ci finissait et allait descendre, quand un homme portant deux seaux de purin, vint à passer. Il s'arrêta d'abord, puis, sans déposer sa charge, gravit la rampe qui conduisait à la terrasse, soi-disant pour aider le Wâng à arroser. Mécontent, le Wâng rebuffa cet intrus malpropre. Celui-ci s'obstina. Les deux hommes se heurtèrent. Comme il avait plu peu auparavant, la rampe était glissante. L'envahisseur perdit pied, et tomba du haut en bas. Ses deux seaux lui tombèrent sur la poitrine, et le tuèrent net. Le Wâng épouvanté, eut la présence d'esprit de ne pas jeter un cri. Il ouvrit la porte de derrière de son habitation, prit le cadavre par les pieds, et le traîna au bond de la rivière. Puis il alla prendre •<sub>22</sub> les deux seaux, les porta près du cadavre, rentra, ferma sa porte, et se mit au lit.

Quoiqu'il fût encore fort jeune, Mâ-cheulinn comprit qu'il valait mieux ne rien dire d'une si grave affaire. Quand le jour fut venu, il entendit crier qu'on avait trouvé un cadavre au bord de la rivière. On prévint le mandarin, lequel arriva, en grande pompe, vers midi. L'expert n'ayant trouvé sur le cadavre aucune blessure, conclut qu'il n'y avait pas eu meurtre, mais mort par chute accidentelle. Le mandarin interrogea encore les villageois. Tous dirent qu'ils ne savaient rien. Alors le mandarin fit mettre le cadavre dans une bière qu'il scella, ordonna de rechercher les parents du mort, et s'en alla.

Neuf ans plus tard, Mâ-cheulinn âgé de 21 ans, fut reçu bachelier. Son père étant mort laissant la famille dans la gêne, Mâ-cheulinn continua à habiter sa chambrette à l'étage, et vécut de leçons données à quelques élèves. L'époque de l'examen triennal des bacheliers approchant, il se levait avant le jour, pour repasser ses classiques. Un matin, comme il ouvrait sa fenêtre, il vit au loin, dans la rue, un homme qui portait deux seaux, et s'approchait lentement. Il reconnut le porteur de purin. Très effrayé, le Mâ pensa que ce koèi venait évidemment se venger du vieux Wâng. Mais non ; le koèi passa devant la porte du Wâng, enfila une ruelle, fit encore quelques dizaines de pas, et entra dans la cour d'une famille Li, famille aisée et amie du Mâ. Inquiet, celui-ci alla aux informations. A la porte des Li, il •<sub>23</sub> rencontra un serviteur de la maison, qui sortait...

— Qu'y a-t-il ? demanda le Mâ...

— Il y a, répondit le domestique, que notre maîtresse est prise des douleurs de l'enfantement ; je vais quérir l'accoucheuse...

— Est-il entré chez vous un homme portant deux seaux ? demanda le Mâ...

— Du tout, répondit le domestique...

Au même instant, une servante rappelait le domestique, en disant :

— Inutile de chercher l'accoucheuse ; notre maîtresse vient de mettre au monde un beau garçon...

Le Mâ comprit alors, que le porteur de purin était venu, non pour se venger, mais pour se réincarner. Cependant, se dit-il, c'est étrange ! Pourquoi ce pauvre diable est-il venu se réincarner dans cette riche famille ?

Depuis lors, sans rien dire, le Mâ observa les Lì du coin de l'œil, pour voir ce qui arriverait. Sept ans plus tard, le petit Lì grandissant, montra une profonde aversion pour l'étude, et un goût prononcé pour l'élevage des oiseaux. Le vieux Wâng, alors âgé de plus de 80 ans, raffolait de ses chrysanthèmes plus que jamais. Un jour, de grand matin, le Mâ étant de nouveau à sa fenêtre, et le Wâng arrosant encore ses fleurs sur sa terrasse, le petit Lì ouvrit la lucarne de son pigeonnier. Une dizaine de pigeons s'envolèrent, et allèrent se percher sur la balustrade de la terrasse du Wâng. Craignant qu'ils ne prissent le large, l'enfant les rappela. Comme ils ne rentraient pas, il prit un caillou et le leur jeta. — Le caillou frappa le Wâng, qui s'apprêtait à descendre de sa terrasse. Saisi, le vieillard perdit l'équilibre, •<sup>24</sup> tomba du haut en bas, et se tua net. Le petit Lì ne cria pas, ferma la lucarne du pigeonnier, et se retira.

Quand le jour fut venu, les enfants et petits-enfants du Wâng ramassèrent son cadavre. Il s'est tué par accident, dirent-ils ; et ils l'enterrent, après les pleurs d'usage.

Cas de métempsycose et de rétribution. Voyez Introduction IX et XI.

*Koèi*, ici l'âme supérieure du défunt, ayant conservé sa forme, essentiel et accessoires.

Les âmes qui ne veulent pas pardonner, restent *koèi*, et se vengent dans cet état sciemment. Celles qui ont pardonné, sont parfois réincarnées, par ordre des juges infernaux, de manière à venger elles-mêmes leur ancienne injure inconsciemment. C'est le cas dans l'histoire ci-dessus.

## 7

Jadis, à Hâng-tcheou-fou (Tchéé-kiang), de jeunes vauriens s'étaient réunis en bande. Ils avaient tous bu du vin mêlé de leur sang, s'étaient juré une fidélité inviolable, et s'étaient fait tatouer sur le dos l'image d'un dragon noir. Cette bande du dragon noir désolait bourgs et villages par ses brigandages. En 1735, le grand-juge Fán-kouosuan la traqua. La plupart de ses membres furent mis à mort, mais le chef Tòng-tch'ao parvint à s'échapper. Un peu plus tard, j'ai oublié en quelle année, durant l'hiver, ceux de sa bande qui avaient été décapités, lui apparurent en songe et lui dirent :

— Vous étiez notre chef. Jusqu'ici vous avez réussi à échapper à votre châtement. Mais, l'an prochain, le Ciel vous frappera.

Très effrayé, le Tòng leur •<sub>25</sub> demanda s'il n'y avait plus pour lui aucun moyen de salut. — Ses anciens camarades répondirent :

— Adressez-vous au bonze qui habite une paillote près de la pagode Pào-chou-t'a, attachez-vous à lui comme disciple, observez bien la règle, et vous serez peut-être sauvé.

Quand il se fut réveillé, le Tòng alla à l'endroit indiqué. Il y trouva de fait un vieux bonze, assis dans une petite paillote, et récitant ses prières. Le Tòng se prosterna à ses pieds, pleurant, confessant ses péchés, et le pria de vouloir bien le sauver en l'acceptant pour son disciple. Le bonze chercha d'abord à l'éconduire, en protestant humblement de son incapacité. Mais comme le Tòng persistait, touché de la sincérité de son repentir, le bonze lui coupa les cheveux et le reçut comme novice. Il lui imposa de réciter des prières durant le jour, et de battre le tambour de bois durant la nuit, en implorant la pitié de Bouddha.

Durant le reste de l'hiver et tout le printemps, le novice se donna beaucoup de mal. Au quatrième mois, un jour qu'il revenait de quêter sur le marché, il entra pour se reposer dans le temple du génie du lieu, et s'y endormit. Ses anciens compagnons lui apparurent de nouveau en songe, et lui dirent :

— Rentre vite ! rentre vite ! Ce soir le génie de la foudre passera par ici.

La frayeur éveilla le Tòng, qui rentra vite à la pagode. Le jour baissait. On entendit bientôt au loin le roulement du tonnerre. Le novice conta son rêve au vieux bonze. Celui-ci le fit mettre à genoux devant lui, plaça sa •<sub>26</sub> tête sur ses genoux, la couvrit de ses longues manches, et se mit à réciter des prières. Bientôt l'orage se déchaîna. La foudre tomba coup sur coup, sept ou huit fois de suite, tout autour de la paillote. Puis la tempête et le tonnerre se turent, le ciel se découvrit et la lune brilla.

— Le danger est passé, dit le vieux bonze, en relevant le novice ;  
désormais tu n'as plus rien à craindre.

Rassuré, le Tang remercia et sortit de la pailote. Au même instant, un éclair éblouissant jaillit, accompagné d'un coup de tonnerre formidable. Le Tòng tomba foudroyé sur le pavé.

Voyez Introduction IV et VII.

## 8

A Hôu-tcheou-fou (Tchéé-kiang), l'assesseur Chènn-pingtchenn faisait la sieste dans son cabinet de travail. Soudain un satellite se présenta devant lui, et l'invita à le suivre. Il le conduisit à travers une cour ombragée par d'épais bosquets de bambou, à une salle où se dressait sur un piédestal un miroir haut de plus d'une toise. Le satellite lui dit :

— Voyez ce que vous avez été, dans votre dernière existence.

Chènn regarda dans le miroir, et vit un personnage coiffé d'un bonnet carré, chaussé de souliers rouges, costume des lettrés sous la dynastie Mîng .

— Voyez maintenant, dit le satellite, ce que vous avez été, dans votre avant-dernière existence.

Chènn regarda de nouveau dans le miroir, et vit un •<sub>27</sub> officier supérieur en costume de la dynastie Mîng, chapeau noir, robe rouge, ceinture à boucle de jade, bottes noires.

A ce moment, un domestique entra, se prosterna devant Chènn, et lui dit :

— Me reconnaissez-vous ? J'étais votre serviteur à Tá-t'oung-fou, Il y a de cela deux cents ans...

Cela dit, il remit à Chènn un écrit...

— Qu'est ceci ? demanda Chènn.

— Voici, dit le serviteur. Durant la période Kiâtsing (1522-1566) de la dynastie Mîng, vous vous appeliez Wâng-siou, et remplissiez les fonctions d'intendant militaire du district de Tá-toung-fou (Chàn-si). Vous avez été cité aujourd'hui, pour une affaire de ce temps-là. Cinq cents koèi ont porté plainte au juge infernal Wènn-sien-wang. Vous allez être interrogé, à cause de leur mort. Or moi, votre serviteur d'alors, je me souviens que ces 500 hommes ont été tués contre votre avis. C'est le général X qui les a fait égorger. C'étaient des rebelles qui s'étant soumis après la défaite de Liòu-ts'ï, avaient ensuite repris les armes. Le général X les fit massacrer, pour les empêcher de recommencer. Or vous lui aviez écrit une lettre, pour le dissuader d'agir ainsi. C'est cette lettre que je viens de vous remettre. Elle vous fera acquitter.

En entendant ce récit, Chènn se souvint aussi confusément de ces choses lointaines. Il remercia son ancien domestique.

— Voulez-vous continuer votre chemin à pied ou en litière ? demanda le satellite.

— Comment un haut fonctionnaire irait-il à pied ? s'exclama le domestique.

Alors une jolie litière à deux •<sub>28</sub> porteurs enleva Chènn. Après un trajet de plusieurs stades, il arriva à un palais. Dans la grande salle siégeait un personnage à barbe blanche, vêtu d'un costume royal. Un huissier en robe violette et bonnet noir, tenant un registre, appela l'intendant Wâng-siou.

— Veuillez appeler d'abord le général X, dit Chènn, car c'est de son affaire qu'il s'agit.

L'huissier appela le général X. Aussitôt un homme de haute stature, en uniforme et cuirasse, sortit d'un appartement latéral. Chènn le reconnut pour son ancien collègue. Le juge l'interrogea longuement, puis appela derechef Wâng-siou. Chènn s'avança, salua des mains, et se tint debout. — Le juge lui dit :

— Le général X vient d'avouer que c'est lui qui a fait mettre à mort 500 hommes de la bande de Liòu-ts'ï. Vous prétendez que vous êtes absolument innocent, parce que vous lui aviez écrit de ne pas le faire. Mais les statuts des M'ing vous donnaient sur lui plus de pouvoir que cela. Or vous n'avez pas fait davantage. Vous avez donc été au moins faible !

Chènn en convint.

— Alors le général reprit la parole. Il m'a fallu tuer ces 500 hommes, dit-il. C'était nécessaire. Ils avaient déjà manqué une fois à leur parole. Si je les avais lâchés, ils y auraient manqué une seconde fois. Comme général, je les ai punis de mort, en vertu de mon mandat, pour le bien du pays, et non par haine personnelle.

A ce moment, un tourbillon noir comme de l'encre, s'éleva devant le tribunal, accompagné de sifflements, et d'une insupportable odeur de sang. Puis, dans le tourbillon, •<sub>29</sub> 500 crânes roulèrent comme des billes, suivis de 500 squelettes. Les crânes ouvraient leurs mâchoires, et cherchaient à happer de leurs dents le général X... Chènn était terrifié.

Frappant sur sa table, le juge cria :

— Misérables ! n'avez-vous pas été décapités, pour vous être révoltés de nouveau après une première soumission ?

— C'est vrai, répondirent les koèi.

— Alors le général vous a fait décapiter justement, dit le juge.

— Non pas, répondirent les koèi ; il l'a fait pour plaire à l'empereur, pas pour le bien du pays et du peuple.

— Pas pour votre bien, peut-être, ricana le juge ; mais certainement pour le bien du pays. D'ailleurs voilà deux siècles que la chose est

faite. Elle est périmée pour ma juridiction. J'en référerai au tribunal suprême du Pur Auguste. En attendant je décide : 1° que, un soupçon planant sur sa conduite passée, l'ex-général X ne sera provisoirement pas promu chèn ; 2° que, comme vous ne voulez pas renoncer à votre ressentiment, vous ne serez pas encore réincarnés en hommes ; 3° que, en punition de sa faiblesse, l'ex-intendant Wâng-siou renaîtra fille, dans sa prochaine existence.

Les 500 koèi, tenant chacun sa tête, se prosternèrent en disant :

— Qu'il soit fait comme vous dites !

Le juge ordonna au satellite de reconduire Chèn. Il repassa par la cour ombragée de bambous, et par la salle au miroir. Son ancien serviteur le félicita de son acquittement.

— Venez ici, dit le satellite ; voyez ce que vous avez été durant cette existence.

Chèn regarda dans le •<sub>30</sub> miroir, et s'y vit en costume d'asses seur de la dynastie T s'ing

— Regardez maintenant ce que vous allez devenir, dit le satellite.

A ces mots, Chèn fut tellement saisi, qu'il s'éveilla, suant à grosses gouttes. Il était étendu dans son cabinet de travail. Toute sa famille pleurait autour de lui. On lui dit qu'il était resté sans connaissance, durant un jour et une nuit, la région du cœur seule restant légèrement chaude. Chèn avait vu, appendues autour du tribunal du juge infernal, quantité de sentences horizontales et verticales. Il ne put se rappeler que les suivantes : le tribunal infernal ne fait pas acception des personnes. Tout est compté sur l'abaque céleste. Quand l'eau baisse, les cailloux paraissent ; ainsi toute faute est révélée, en son temps.

Voyez Introduction V. III. I. — *Koèi*, âmes non réincarnées, souffrantes ou méchantes. Chèn, âmes non réincarnées, qui occupent les charges du monde inférieur.

Notez comme les grands de ce monde, sont traités aux enfers avec déférence.

Sur le miroir révélateur des consciences, ou des formes passées et futures, voyez TP pages 361, 340 et 342.

Nous retrouverons souvent l'appel en dernière instance au Sublime Souverain, au Pur Auguste.

## 9

A Nân-tch'ang-hien du Kiông-si, au Pêi-lan-seu, deux jeunes gens étudiaient ensemble. Ils s'aimaient beaucoup, et étaient très intimes. L'aîné des deux étant allé voir sa famille, mourut subitement. Le plus jeune n'en savait rien encore. Un soir qu'il venait de se coucher, son grand camarade ouvrit la •<sub>31</sub> porte, entra, s'assit sur le bord du lit, lui caressa le dos et lui dit :

— Il n'y a pas dix jours que je t'ai quitté, et me voilà mort : Je suis un koèi. Mais l'ami tié que j'ai eue pour toi subsiste. Aussi n'ai -je pas voulu partir, sans venir auparavant prendre congé de toi.

La frayeur empêchant le petit de répondre, le grand lui dit doucement :

— Si j'étais venu pour te nuire, te parlerais -je aussi amicalement ? Ne crains rien. Je suis venu pour te confier mes derniers souhaits.

— Que souhaitez-tu ? demanda le petit, un peu rassuré.

— Voici, dit le grand. Ma vieille mère a plus de 70 ans, ma femme n'en a pas 30. Quelques boisseaux de grain chaque année, suffiraient pour leur permettre de vivre. Je te prie de te charger d'elles... Je laisse de bons manuscrits. Je te prie de les faire éditer, afin qu'il reste quelque chose de moi... Je dois quelques ligatures au marchand de pinceaux à écrire. Je te prie d'acquitter cette det te.

— Je ferai tout cela, dit le petit.

— Merci, dit le koèi. Alors il ne me reste qu'à m'en aller...

Cela dit, il sortit.

Cependant le petit s'étant remis de sa première frayeur, son affection pour son ami s'était réveillée. Il le rappela. Celui -ci rentra, et s'assit de nouveau sur le bord du lit. Mais, quand le petit le regarda, c'était un être tout autre, aux yeux fixes, aux traits défigurés, et puant le cadavre.

— Va-t-en, dit le petit très effrayé...

Le mort ne bougea pas.

— Va-t-en, cria le petit, en frappant sur son lit...

Le mort se leva, mais ne partit pas.

Terrifié, le petit sauta du lit, et prit la fuite... Le mort courut •<sub>32</sub> après lui. Il eut beau détailler de toutes ses forces, le mort était toujours sur ses talons.

Après avoir couru ainsi l'espace de plusieurs stades, à bout de forces, l'enfant sauta par -dessus un mur, et tomba épuisé de l'autre côté... Le mort ne

put pas sauter le mur, mais chercha encore à lancer sa bave au visage de l'enfant.

Cependant, le jour, étant venu, des passants trouvèrent l'enfant gisant sur le sol, et le rappelèrent à lui en lui faisant boire de l'infusion de gingembre. On avertit la famille du mort, qui cherchait son corps disparu. Elle l'emporta et l'enterra.

Voici comment il faut expliquer ce fait singulier. L'âme supérieure est bonne, l'âme inférieure est méchante ; l'âme supérieure est humaine, l'âme inférieure est brutale. L'enfant dont nous venons de raconter l'histoire, fut d'abord visité par l'âme supérieure bonne de son ancien ami. Mais l'âme inférieure (corporelle, cadavérique) avait suivi l'âme supérieure. Quand l'enfant rappela l'âme supérieure partie, ce fut l'âme inférieure qui se présenta. Or c'est l'âme supérieure qui fait l'homme, avec ses bons sentiments et ses affections. L'âme inférieure est un tout autre être, stupide et bestial. L'âme supérieure du défunt traita l'enfant en ami ; son âme inférieure faillit le détruire. Tous les cadavres errants, tous les vampires, sont des âmes inférieures (corporelles). Il faut qu'un homme soit arrivé à l'apogée de la perfection, pour que son âme inférieure elle aussi se bonifie quelque peu. C'est rarement le cas.

Voyez Introduction IX

L'haleine et la bave des Morts tuent.

En Chine, toute veuve jeune encore et pauvre, cherche à se remarier. Si la veuve du défunt s'était remariée, sa vieille mère serait restée sans ressource. De là sa sollicitude, filiale plutôt que conjugale.

## 10

A Hoái-nan (Kiông-sou), un certain Li et sa femme vivaient dans la meilleure intelligence. Le mari n'avait pas quarante ans, quand il mourut. Après qu'on l'eut mis en bière, sa veuve inconsolable ne permit pas de clouer le cercueil. Matin et soir, quand elle avait fini de pleurer devant le cercueil selon l'usage, elle soulevait le couvercle et contemplait le cadavre de son mari.

La croyance populaire à Hoái-nan étant que, la septième nuit après la mort, le satellite infernal ramène l'âme, personne ne voulut rester dans la maison mortuaire cette nuit-là. La veuve mit ses enfants en sûreté dans une autre chambre, et veilla près du cercueil, assise derrière le rideau de l'alcôve. Vers minuit, un souffle glacial remplit l'appartement, et la lumière des lampes devint blafarde. Bientôt entra, par la fenêtre, un grand diable haut de plus d'une toise, aux cheveux roux, aux yeux ronds. Il tenait d'une main une fourche en fer, et de l'autre une corde par laquelle il traînait l'âme du mari défunt. Dès qu'il eut vu les mets disposés sur la crédence devant le cercueil, il déposa sa fourche, lâcha la corde, s'assit et se mit à manger et à boire goulûment. Cependant le mari palpait •<sup>34</sup> en pleurant l'ameublement de son ancienne chambre, puis, s'étant approché de l'alcôve, il entr'ouvrit les rideaux. Sa femme tout en larmes le saisit à bras le corps. Il était froid comme glace. Vite elle le roula dans une couverture, pour le cacher au diable roux. Celui-ci ayant fini de manger et de boire, se mit en devoir de chercher son captif. La femme appela à grands cris ses enfants, qui accoururent dans la chambre. Le diable roux s'éloigna tout décontenancé, oubliant même sa fourche. Alors la femme, aidée de ses enfants, introduisit dans le cercueil la couverture dans laquelle elle avait roulé l'âme de son mari. Bientôt le cadavre commença à respirer. Alors la femme et les enfants le tirèrent du cercueil, le déposèrent sur le lit, lui ingurgitèrent de l'eau de riz. Quand l'aube blan chit, le défunt revint à la vie et reprit ses sens. — On examina la fourche oubliée par le diable roux, C'était une de ces fourchettes, sur lesquelles on brûle le papier-monnaie offert aux morts.

Mari et femme vécurent encore ensemble durant plus de vingt ans. La femme avait près de soixante ans, quand elle alla un jour faire sa prière au temple du génie de la ville. Soudain elle vit deux archers, qui amenaient un diable chargé d'une cangue. C'était son diable roux. Il la reconnut et lui dit :

— Ma gourmandise a fait que tu as pu jadis te jouer de moi. Voilà vingt ans que je porte la cangue pour cette faute. Mais aujourd'hui le jour est venu pour moi de compter avec toi.

La femme retourna à son logis. •<sup>35</sup> Elle mourut le jour même.

Voyez Introduction VI, IX et XIII. Ame rentrée dans son corps.

Le terme *archers* prouve que cette histoire est du quatorzième siècle, époque mongole. La théorie du séjour de l'âme durant sept jours, ou du retour de l'âme après sept jours, avant son départ définitif, n'est pas chinoise, mais arabe-turque.

## 11

Un vieillard originaire de la ville de Yâng-sinn au Chên-tong, s'était établi dans le village de Ts'âi-tien, à cinq ou six stades de la ville. Il y tenait, avec ses fils, une auberge pour les marchands de passage, piétons et voitures.

Un soir, à la nuit tombante, quatre voyageurs descendirent chez lui. Toutes les chambres de l'auberge étaient déjà occupées. Les quatre hommes fatigués prièrent l'aubergiste de leur trouver à tout prix un gîte quelconque pour la nuit. L'hôte grommela, puis dit :

— J'ai bien un local, mais pas sûr qu'il vous convienne.

— Pourvu que nous puissions nous étendre sur une natte sous un toit, dirent les quatre hôtes, le reste nous importe peu.

— Alors venez, dit l'aubergiste.

Or une des belles-filles de l'aubergiste venait de mourir. Son cadavre, non encore enseveli, avait été placé provisoirement dans une dépendance de l'auberge, située de l'autre côté de la rue. Son mari était allé acheter un cercueil.

L'aubergiste conduisit les quatre hommes dans cette dépendance. Dans une grande salle, une lampe brûlait sur une table, devant un rideau. Derrière •<sub>36</sub> le rideau, le corps de la morte habillé, gisait sur un lit. Il était couvert de la grande feuille de papier usuelle en pareil cas. Dans la salle, il y avait quatre lits.

Exténués de fatigue, les quatre hommes prirent leur parti de cette mise en scène macabre. Ils se couchèrent, et trois d'entre eux ronflèrent bientôt bruyamment.

Le quatrième n'était pas encore complètement endormi. Soudain il entendit craquer le lit sur lequel reposait le cadavre. Il ouvrit les yeux, et vit, à la lueur de la lampe, que le cadavre repoussait la couverture de papier, et se mettait sur son séant. Puis il se leva, et sortant de derrière le rideau, la morte s'avança vers les lits. Elle essuyait avec un chiffon de soie écru, la sueur jaunâtre et visqueuse qui suintait de son visage. S'approchant des trois hommes endormis, elle souffla successivement trois fois sur chacun d'eux. Epouvanté, le quatrième se glissa sous sa couverture, et retint son haleine. La morte souffla trois fois sur sa couverture, puis se retira. Un instant après, le papier bruissait, le lit craquait. Notre homme s'enhardit à sortir la tête de dessous sa couverture. Le cadavre était recouché, immobile, comme il avait été d'abord.

Il poussa alors du pied ses trois compagnons. Aucun ne bougeant, il comprit qu'ils étaient morts. — Le vampire avait paraît-il entendu ses

mouvements, car il se releva, revint souffler plusieurs fois sur sa couverture, puis se retira et se recoucha.

Cette fois, passant en hâte son pantalon, notre homme se précipita •<sup>37</sup> dehors. Il n'osa pas frapper à la porte de l'auberge, craignant de la trouver fermée et d'être pris dans l'impasse. Il prit donc sa course, à travers la rue du village, droit vers la ville, en poussant des cris de terreur. Le vampire courait derrière lui. Arrivé au faubourg oriental de la ville, il entendit des bonzes qui chantaient leur office de la nuit, en s'accompagnant du tambour de bois. Il appela, leur demandant asile ; mais eux, effrayés de son air, refusèrent de lui ouvrir la porte. Il se retourna, et vit que le vampire allait l'atteindre. Devant la pagode se dressait un grand peuplier. Il se réfugia derrière l'arbre, tournant autour, sautant à droite et à gauche, pour éviter l'étreinte du vampire. Soudain celui-ci fit un bond suprême. L'homme s'effaça, mais tomba épuisé sur le sol. Un grand silence se fit.

N'entendant plus de bruit, les bonzes ouvrirent la porte, et sortirent avec des lanternes. Ils trouvèrent le marchand étendu, et paraissant mort. Le vampire debout et immobile, étreignait à deux bras le tronc du peuplier, qu'il avait saisi dans son élan, croyant saisir l'homme.

Les bonzes ranimèrent le marchand, et donnèrent avis au mandarin. Celui-ci étant arrivé, ordonna à ses satellites de détacher le vampire de l'arbre. Ils n'y réussirent pas. Après examen, ils constatèrent que quatre doigts de chaque main étaient enfoncés dans le tronc de l'arbre, de toute leur longueur. On les arracha, en tirant en nombre et avec force. Chaque doigt avait fait dans le bois un trou semblable à une mortaise taillée •<sup>38</sup> au ciseau.

Sur ces entrefaites, le marchand ayant recouvré l'usage de la parole, avait raconté son histoire. Le mandarin envoya ses satellites à l'auberge de Ts'ài-tien. Ils trouvèrent l'aubergiste stupéfait de la disparition de sa belle-fille, et de la mort de ses trois hôtes. Les satellites lui dirent ce qui était arrivé. Il alla avec eux au faubourg, pour chercher le cadavre. Quant au marchand, il dit en pleurant au mandarin :

— Je suis parti de chez moi avec trois associés. Que penseront mes compatriotes, quand ils me verront revenir seul ?

Le mandarin lui fit remettre une pièce contenant le récit authentique de l'événement, et quelque argent pour la route.

Introduction IX. — Tout cadavre non encore enterré, est un danger pour tout le monde. Les âmes inférieures des meilleures gens, sont, après leur mort, des êtres féroces, qui tuent pour tuer ou pour dévorer.

## 12 et 13

12. Le trait suivant est raconté dans la biographie officielle de Koàn-lou, le fameux devin du troisième siècle. A Kí-tcheou (Tchéu-li), les femmes et les filles de la famille du préfet éprouvaient d'étranges frayeurs nocturnes, et étaient affligées de singulières maladies. Le préfet consulta Koàn-lou.

— Sous les fondements de votre hôtel, lui dit celui-ci, à l'ouest, sont enterrés les squelettes de deux hommes. L'un des deux tient une pique, l'autre un arc et des flèches. Leur tête est en-dedans du mur, leurs pieds sont en-dehors. •<sub>39</sub> Les coups du piquier causent les céphalalgies de vos femmes, les flèches de l'archer sont cause de leurs cardialgies. Durant le jour ils vont flâner dehors, la nuit ils tourmentent vos gens.

Le préfet fit creuser la terre à l'endroit indiqué. Les deux squelettes furent découverts et exhumés. Aussitôt les habitants de l'hôtel recouvrèrent la paix et la santé.

Introduction IX. — Que les objets enterrés avec les morts leur servent, c'est chose admise par tous.

13. A Hâng-tcheou (Tchéé-kiang), un certain Mînn-maokia aimait à jouer aux échecs. Son précepteur, un certain Soûnn, jouait volontiers avec lui. Au sixième mois de l'an 1727, alors qu'il faisait très chaud, Mînn invita quatre de ses amis et son précepteur. On joua aux échecs. Comme une partie venait de finir, le précepteur dit :

— Je me sens fatigué ; je vais faire une petite sieste dans le bâtiment latéral oriental.

Peu après, on entendit des cris venant de l'appartement, où le précepteur s'était retiré. Mînn y courut avec ses quatre amis. Ils trouvèrent le précepteur gisant à terre, bavant et râlant. Quand ils l'eurent ranimé en lui instillant de la tisane de gingembre, ils lui demandèrent ce qui lui était arrivé.

— Je sommeillais sur le lit, dit-il, quand je sentis qu'un point de mon dos, grand comme une noix, devenait froid. Bientôt le point s'étendit, et atteignit les dimensions d'une assiette, le froid devenant de plus en plus intense. Je palpai la natte sur laquelle j'étais couché, et la trouvai glacée. Je cherchais en moi la raison de ce phénomène, quand j'entendis, •<sub>40</sub> sous le lit, comme un bruit de souffle. Je regardai, et vis un crâne, qui soufflait vers la natte. Je

fus si épouvanté, que je tombai par terre. Le crâne bondit, et me porta des coups de tête. Je criai. Votre arrivée le fit disparaître.

Les quatre invités dirent tous qu'il fallait creuser la terre sous le lit, pour exhumer le crâne auteur de cet attentat. Mais la famille Minn, craignant qu'il n'arrivât pis, préféra condamner l'appartement, dont la porte fut cade nassée.

Introduction IX.

Le contact des morts est froid. Leur souffle est glacial. Un coup de vent froid précède leur arrivée.

## 14

C'est la croyance commune, que le monde des vivants et celui des morts, communiquent à Fông-tou, ville de la province du Séu-tch'ouan. Près de cette ville se trouve un puits, à l'orifice du quel le peuple brûlait, bon an mal an, pour trente millions de sapèques de papier-monnaie et de papier-habits pour les morts. Les gens du peuple appelaient cela payer l'impôt infernal. Ceux qui ne le payaient pas, seraient punis par des maladies et autres fléaux, disait-on.

Vers l'an 1650, un nouveau sous-préfet nommé Liôu-kang ayant pris le gouvernement de la ville, entendit parler de cette coutume et l'interdit. Les gens du peuple réclamèrent. Le sous-préfet maintint sa défense. Le peuple dit :

— Quand vous vous •<sub>41</sub> serez entendu avec les habitants du monde inférieur, nous vous obéirons.

— Où les trouver ? demanda le sous-préfet.

— Au fond du puits, répondit le peuple.

— Qui descendra ?

Personne ne s'offrit. Or le sous-préfet Liôu-kang était brave.

— C'est mon devoir, dit-il, d'exposer ma vie pour le bien de mon peuple. J'irai moi-même.

Le peuple eut beau protester. Le sous-préfet fit apporter de longues cordes, s'y attacha, et ordonna qu'on le descendit dans le puits. Son secrétaire Li-sien ayant demandé à l'accompagner, s'attacha aussi à une corde. On les descendit tous deux dans le puits.

Jusqu'à cinq toises de profondeur, l'obscurité devint de plus en plus complète. Plus bas, une nouvelle lumière les éclaira peu à peu, et ils entrèrent dans un monde inférieur, avec des villes et des édifices, tout pareils à ceux du monde supérieur. Seulement les corps des habitants ne projetaient pas d'ombres, et pouvaient à volonté s'élever dans l'air.

Bientôt un officier de rang inférieur aborda Liôu-kang et lui dit :

— Vous êtes mandarin dans le monde supérieur. Que venez-vous faire ici ?

— Je viens, dit Liôu-kang, pour demander qu'on remette à mon peuple l'impôt infernal.

— C'est un bon mandarin celui-là, chuchota l'entourage du petit officier.

— Pour cela, dit celui-ci à Liôu-kang, il faut vous adresser au juge Pâo, qui siège actuellement à son tribunal.

Cela dit, il conduisit Liôu-kang dans un grand prétoire, et le fit monter à une salle haute, où siégeait un vieillard majestueux, vêtu comme •<sub>42</sub> un roi. Les appariteurs crièrent :

— Le sous-préfet de Fông-tou arrive.

Le juge s'avança à sa rencontre, le salua, le fit asseoir à la place d'honneur, puis lui dit :

— Les mondes supérieur et inférieur sont séparés. Pour quelle affaire êtes-vous venu ici ?

Liôu-kang se leva, salua, puis dit :

— Depuis bien des années, dans le district de Fông-tou, les récoltes ont été mauvaises ; le peuple est épuisé, et le gouvernement, gêné lui aussi, ne veut pas lui remettre les taxes ; comment mon peuple pourrait-il encore payer l'impôt infernal ? J'ai exposé ma vie, pour venir ici intercéder pour mon peuple.

Le juge Pâo dit en riant :

— Cet impôt infernal, c'est encore une invention de ces stupides bonzes et tao-cheu. Que d'argent ces gens-là soutirent au peuple, sous prétexte de faire du bien aux morts. Et les morts ne peuvent pas avertir les vivants que tout cela ne leur profite pas ! Vous êtes un mandarin intelligent, qui savez prendre à cœur le bien de votre peuple. Votre requête est parfaitement juste.

A ce moment un trait de lumière rouge descendit du ciel. Le juge Pâo se leva et dit :

— Le Vainqueur des démons (Koân-ti) arrive. Veuillez vous retirer pour un instant.

Liôu-kang et son secrétaire se retirèrent dans un cabinet attenant à la salle. Soudain Koân-ti descendit d'en haut majestueusement. Il était vêtu d'une robe verte, et portait une longue barbe. Il salua le juge Pâo, et lui parla longtemps de choses auxquelles Liôu-kang ne comprit rien. Puis, tout à coup :

— Je sens ici l'odeur d'hommes vivants, dit-il.

Le juge expliqua •<sub>43</sub> ce qui en était.

— Voilà un bon mandarin, dit Koân-ti ; je veux le voir.

Liôu-kang et son secrétaire furent introduits et saluèrent. Koân-ti les fit asseoir, leur parla très amicalement, et leur dit que, si les affaires du monde supérieur étaient compliquées, celles du monde inférieur l'étaient bien davantage.

Or le secrétaire Li-sien était un homme hardi et incivil. Soudain il demanda à Koân-ti :

— Et Huân-tei, qu'est-il devenu ?

Koân-ti ne répondit pas, mais son visage exprima la colère, et ses cheveux se hérissèrent. Il se leva et prit congé. Après que le juge l'eut reconduit :

— Malheureux ! dit-il au secrétaire, tu périras certainement frappé par la foudre ; il n'est pas en mon pouvoir de te sauver. Est-il possible que tu aies osé demander pareille chose, et parler à un ministre de son prince en désignant celui-ci par son nom personnel ?

Liôu-kang demanda grâce pour son secrétaire.

— Tout ce que je puis faire pour lui, dit le juge, c'est de le faire mourir de mort naturelle avant que la foudre ne le frappe, et d'empêcher que son corps ne soit réduit en cendres...

Et tirant de sa boîte un sceau en jade d'un pied carré de superficie, il ordonna à Li-sien de se découvrir, et le lui appliqua sur le dos... Puis Liôu-kang et Li-sien prirent congé, retournèrent au puits, et se firent remonter dans le monde supérieur. — Ils n'étaient pas arrivés à la porte méridionale de Fông-tou, que Li-sien tomba mort, frappé d'apoplexie. On le mit en bière. Peu après un orage épouvantable se déchaîna. La foudre tomba sur le cercueil, le consuma avec les habits et le reste ; mais le corps marqué du sceau du juge infernal, ne fut pas détruit.

Voyez Introduction VI. II.

Cette page est d'un Confucianiste plutôt sceptique. Nous entendrons la note contraire.

Huân-tei est le nom personnel de *Liôu-pei* empereur *Tchôlie-ti* de la petite dynastie des Hân de *Chou*, pour lequel *Koân-u* lutta et périt (TH pages 975 et 970). *Koân-u* étant maintenant, dans le monde infernal au-dessus de son ancien maître, il ne fallait pas lui parler de ce maître. Il fallait encore moins appeler familièrement par son nom, celui pour qui *Koân-u* s'était dévoué jusqu'à la mort. Péchés mortels contre les rites.

L'âme inférieure est censée résider dans la région lombaire.

Être tué par la foudre, est infamant.

Quand un corps est incinéré, l'âme inférieure périt avec lui certainement. De là vient qu'on brûle les êtres qu'on veut détruire entièrement, vampires et autres.

## 15

Sous la dynastie mongole Yuân, à Míng-tcheou (Níng-p'ouo du Tchée-kiang), durant les cinq premiers jours de la première lune, et le quinze de la même lune, le soir on illuminait les rues. A cette occasion, la liberté était grande. Jeunes gens et jeunes filles sortaient, pour voir l'illumination. — En l'année k'ong-tzeu de la période tchéu-tcheng (1360), la nuit du quinze, un jeune lettré nommé K'iao, qui venait de perdre sa femme, regardait l'illumination du seuil de sa porte. Il était minuit passé, et la foule diminuait. Soudain le jeune homme vit une bonne, portant une lanterne sur laquelle étaient peintes deux pivoinés, qui éclairait les pas d'une jeune fille de 17 à 18 ans, vêtue •<sup>45</sup> d'un surtout rouge sur une robe bleue. La jeune fille se dirigeait vers l'Ouest. Au clair de la lune, le jeune homme vit qu'elle était fort jolie, et son cœur prit feu. Il la suivit d'abord par derrière, puis avança pour la considérer par devant. La jeune fille remarqua ce manège. Tournant la tête et souriant au jeune homme, elle lui dit :

— Que, sans nous l'être promis, nous nous rencontrions ainsi au clair de la lune, cela n'est pas fortuit...

Le jeune homme la salua et dit :

— Feriez-vous bien à ma chaumière l'honneur de la visiter ?..

Sans répondre, la jeune fille rappela la bonne qui marchait devant.

— Revenez, K'ín-lien, lui dit-elle ; éclairez-nous.

Le jeune homme donna la main à la jeune fille, et la conduisit chez lui, très content de sa bonne fortune. Il lui demanda d'où elle était, comment elle s'appelait.

— Je m'appelle Fôu-lik'ing, dit-elle. Mon père était juge à Hoât-tcheou (K'ông-tong). Mes parents sont morts. Je n'ai pas de frères. Je demeure seule, avec ma bonne K'ín-lien, dans le quartier Hôu-si...

Le jeune homme la retint pour la nuit... Elle partit avant l'aube, puis revint le soir, quand la nuit fut tombée... Et ainsi de suite, durant une quinzaine environ.

Cependant un voisin qui avait remarqué ces allées et venues, épia ce qui se passait, par une fente. A la lueur de la lampe, il vit que la personne qui était assise à causer avec le K'iao, avait une tête de mort fardée et poudrée... Très inquiet, dès le lendemain il alla trouver le jeune homme, et lui dit :

— Si vous continuez, il vous arrivera certainement malheur. •<sup>46</sup> L'homme vivant est yâng, les morts sont y'ín. Vous passez les

nuits avec une morte, sans crainte de vous souiller à son contact. Elle épuisera votre esprit vital, et vous finirez misérablement, à la fleur de vos années...

Le jeune homme effrayé lui dit les références que la jeune fille lui avait données...

— Allez les vérifier dès aujourd'hui, lui dit le taoïste.

Le jeune homme alla donc aux renseignements dans le quartier Hôu-si. Il eut beau chercher et interroger, personne ne connaissait Mademoiselle Fôu... Fatigué, il entra dans la pagode Hôu-sinn-sen, pour se reposer. Etant allé jusqu'au bout de la galerie latérale occidentale, il arriva à une chambre isolée. La chambre contenait un cercueil, avec cette inscription : Fôu-lik'ing fille du juge Fôu de HoÛtcheou, Devant le cercueil pendait une lanterne, ornée de deux pivovins. A côté du cercueil se tenait debout l'image en papier d'une bonne, avec les deux lettres K'inn-lien... A cette vue, les cheveux du jeune homme se dressèrent sur sa tête, et une sueur froide inonda tout son corps. Il s'enfuit à toutes jambes, sans regarder en arrière.

N'osant pas passer la nuit chez lui, de peur d'être visité par le spectre, il demanda asile au voisin. Celui-ci lui dit :

— Les charmes du taoïste Wêi, de la pagode Yuân-miao-koan, sont très puissants. Allez le trouver au plus tôt, pour lui demander secours.

Le lendemain, dès le matin, le jeune homme alla trouver le taoïste. Avant qu'il eût ouvert la bouche, celui-ci lui dit :

— Des effluves de malheur s'échappent de tous vos pores. Que •<sup>47</sup> venez-vous faire ici ?..

Le jeune homme se prosterna devant le taoïste, et lui raconta son histoire, en le priant de le sauver. Le taoïste trempa son pinceau dans le vermillon, et traça deux charmes qu'il lui remit, avec ordre de coller l'un sur la porte de sa chambre, et l'autre dans l'alcôve de son lit. De plus il lui interdit absolument d'approcher même du Hôu-sinn-sen.

Le jeune homme revint avec les deux charmes, et fit comme le taoïste lui avait dit. Durant plus d'un mois, il ne reçut aucune visite nocturne.

Un soir il sortit pour visiter un ami, avec lequel il but jusqu'à une heure avancée de la nuit, L'ivresse lui fit oublier les ordres du taoïste. En revenant, il passa devant le Hôu-sinn-sen. K'inn-lien l'attendait à la porte.

— Voilà bien longtemps que Mademoiselle vous désire, dit-elle. Comment avez-vous pu l'oublier ainsi ? Venez !

Hébéte, le jeune homme la suivit machinalement. Elle le conduisit, par la galerie occidentale, jusqu'à la petite chambre. Mademoiselle était assise sur le cercueil. Dès qu'elle le vit, elle le tança, en ces termes :

— Nous nous sommes rencontrés. Je vous ai plu. J'ai mis à votre disposition toute ma personne. Nous étions si bien ensemble. Faut-il que vous ayez cru les mensonges d'un méchant táo-cheu, et ayez essayé de rompre avec moi ? ! Vous avez mal agi, ingrat ! Aussi, maintenant que je vous tiens, je ne vous lâcherai plus.

En disant ces mots, elle se leva et saisit le jeune homme. Le cercueil s'ouvrit de lui-même. Elle y entra, l'entraînant à sa •<sub>48</sub> suite : Le lourd couvercle se referma sur eux. Peu d'instants après, le jeune homme était mort étouffé.

Ne le voyant pas rentrer, le voisin conçut des inquiétudes, et se mit à sa recherche. Ne l'ayant trouvé nulle part, il finit par aller voir au Hôu-sinn-sen. Ayant constaté que le pan d'un habit d'homme était pris entre le cercueil et son couvercle, il avertit les bonzes. On ouvrit le cercueil. Il contenait le cadavre d'une jeune fille en parfait état de conservation, qui étreignait le cadavre tout frais du jeune homme.

— Est-il possible, dirent les bonzes, que cette personne se conduise ainsi ! C'est la fille du juge Fôu de HOÛtcheou. Elle mourut à l'âge de 17 ans, il y a de cela treize ans révolus. Sa famille changeant de séjour, déposa son cercueil ici provisoirement, et n'a plus, depuis lors, donné de ses nouvelles. Quoi qu'il en soit, ce vampire ne restera pas plus longtemps ici.

Sur ce, on enterra le cercueil contenant la jeune fille et le jeune homme, hors la porte occidentale de la ville.

Depuis lors, durant les nuits sombres et orageuses, on voit parfois le jeune homme et la jeune fille, qui se tiennent par la main, et se promènent précédés par une bonne, qui porte une lanterne ornée de deux pivoines. Ceux qui rencontrent ce trio, sont attaqués de fièvres chaudes. Ils doivent leur faire des offrandes et des libations, sous peine de ne pas guérir.

Voyez Introduction XII.

La coutume de remiser provisoirement dans les pagodes, les cercueils de ceux qui sont morts au loin, en attendant une occasion de les transporter au cimetière de la famille, est coutume •<sub>49</sub> générale en Chine.

*Yînn* et *Yâng* ; les deux principes. *Yâng* le monde supérieur des vivants, *yînn* le monde inférieur des morts. Voyez TP table, deux principes.

## 16

Durant la période K'ĕ-yuan (713-741), un jour le préfet de Hoâ-tcheou (Heûe-nan) nommé Wêi-sioutchoang prenait l'air sur une tour, d'où la vue s'étendait sur le cours du Fleuve Jaune. Soudain un personnage vêtu d'une robe violette, et coiffé d'un bon net rouge, parut devant lui. Se doutant qu'il n'avait pas affaire à un homme, le préfet lui demanda qui il était.

— Je suis le génie de votre ville ! dit le personnage.

— Que désirez-vous ? demanda le préfet.

— Le génie du Fleuve Jaune veut emporter cette ville, dit le personnage, pour rectifier son cours. Je m'y oppose. Dans cinq jours, je me mesurerai avec lui au bord du Fleuve. Craignant d'avoir le dessous, je suis venu vous demander du secours. Faites-moi soutenir par deux mille archers et arbalétriers, et je vaincrai à coup sûr, et votre ville sera sauvée.

— Je vous le promets, dit le préfet.

Aussitôt le génie disparut. Quand le jour fixé fut venu, le préfet monta sur le rempart, à la tête de deux mille braves soldats. Soudain une colonne de vapeur blanche, haute de dix toises, se dressa dans la brume qui couvrait le fleuve. Une colonne de vapeur noire, sortant de la tour, s'avança à sa rencontre. Les deux colonnes engagèrent la lutte. A ce moment, le préfet ordonna à ses soldats •<sub>50</sub> de tirer salve sur salve contre la colonne blanche. Bientôt celle-ci diminua de hauteur, tandis que la colonne noire s'élevait de plus en plus. La vapeur blanche finit par disparaître. Alors la vapeur noire se retira dans la tour. Avant cette lutte, le Fleuve Jaune, avançant toujours, était arrivé jusqu'au pied des remparts de la ville. A partir de ce jour, il recula de cinq à six stades.

Voyez introduction III.

La croyance aux génies des monts et des fleuves est aussi ancienne que la Chine. TH page 41. TP page 14

Maintenant le Fleuve Jaune passe assez loin de Hoâ-tcheou, qui n'est plus qu'une sous-préfecture.

## 17

Au Séu-tch'ouan, un certain Tiçh-kienliou, gros richard, restait sans enfants. Il lui en était né plusieurs, mais ils étaient tous morts en bas âge. Un astrologue lui dit :

— Durant deux générations, des constellations femelles régneront sur votre famille ; vos descendants mâles mourront donc tous ; à moins que vous ne les fassiez passer pour des filles ; essayez !

Donc, un enfant mâle étant encore né à Tiçh-k'ienliou, celui-ci lui fit aussitôt percer les lobes des oreilles, mettre un peigne, bander les pieds, et défendit de l'appeler autrement que la petite Septième. Les constellations s'y laissèrent prendre. L'enfant vécut. Quand le temps fut venu, Tiçh-k'ienliou maria son garçon-fille, avec une fille-garçon coiffée en homme et les pieds non bandés. Ce couple travesti eut d'abord deux •<sub>51</sub> petits garçons. Oubliant la prédiction de l'astrologue, que la fatalité durerait deux générations, on leur donna des noms de garçon. Ils moururent tous deux en bas âge. Alors on fit pour les suivants, comme on avait fait pour leur père ; on les travestit en fausses filles, qu'on maria à de faux garçons. Les constellations n'y virent derechef que du feu. Cette famille fut ainsi sauvée de l'extinction.

Voyez Introduction XV.

## 18

Un certain Sóng-tao, bachelier émérite, tomba un jour malade et dut s'aliter. Un satellite lui apparut, tenant d'une main son mandat, et conduisant de l'autre un cheval blanc.

— Venez avec moi, pour être examiné, dit le satellite.

— Mais ce n'est pas le temps des examens, dit Sóng-tao.

— Venez tout de même, dit le satellite.

Sóng-tao se leva avec peine, monta à cheval, et suivit le satellite. La route par laquelle celui-ci le mena, lui était absolument inconnue. Enfin il arriva à une ville grandiose comme une capitale, et, dans la ville, à un magnifique palais. Dans la grande salle, une dizaine de personnages siégeaient, parmi lesquels il ne reconnut que Kôân-ti qui présidait. Devant ces juges étaient préparées deux tables et deux sièges, du papier, de l'encre et des pinceaux. A l'une des deux tables était déjà assis un autre bachelier. Dès que Sóng-tao eut pris place à sa table, le thème de la composition à faire, fut donné. C'était un thème en huit caractères, ainsi conçu : « l'un, l'autre, intentionnellement, indélibérément ». Quand les deux bacheliers eurent développé ce sujet, ils remirent leurs copies. Le développement de Sóng-tao revenait à ceci : La sanction doit dépendre de l'intention d'un chacun. Le bien fait par intérêt ne mérite pas de récompense, le mal fait sans intention ne doit pas être puni... Le jury trouva que sa copie était la meilleure, et Sóng-tao fut appelé en présence des juges. L'un d'eux prit la parole, et lui dit :

— Dans la province du Heûe-nan, une place de tch'êng-hoang est vacante. Vous avez tout ce qu'il faut pour bien remplir ce poste.

Alors seulement Sóng-tao comprit de quoi il s'agissait. Il inclina la tête en pleurant, et répondit :

— Je suis sans doute très honoré de la faveur que vous voulez me faire. Comment oserais-je me permettre de refuser ? Cependant j'ai encore ma vieille mère âgée de plus de 70 ans, qui n'a pas d'autre appui que moi. Si vous daigniez me permettre d'attendre qu'elle ait fini de vivre les années que le Ciel lui a accordées ?

— Qu'on cherche le décret du destin sur cette femme, dit le président Kôân-ti.

Un scribe à longue barbe prit un livre, le feuilleta, et dit :

— Elle a encore neuf ans à vivre.

Le jury était perplexe.

— Cela peut s'arranger, dit Koân-ti. Que le bachelier T châng, ici présent, tienne la place durant neuf ans comme intérimaire, puis le bachelier Sóng l'occupera comme •<sub>53</sub> titulaire. Vu sa piété filiale louable, nous octroyons à Sóng-tao un congé de neuf ans, au bout desquels il sera appelé...

Puis Koân-ti adressa quelques paroles d'encouragement au bachelier T châng — Les deux examinés saluèrent et se retirèrent. Ils sortirent ensemble de la ville, en se tenant par la main. Le bachelier T châng dit à Sóng-tao qu'il était de Tch'âng-chan (Tchéé-kiang). Enfin ils prirent congé l'un de l'autre, Sóng-tao remonta à cheval, et reprit le chemin par lequel il était venu.

Soudain il se réveilla comme d'un songe, à son domicile, dans un cercueil. Sa mère qui veillait dans la chambre, l'entendit gémir. On le retira vite du cercueil, et on lui donna des soins. Au bout de douze heures seulement, il recouvra l'usage de l'ouïe et de la parole. On lui apprit qu'il était mort subitement trois jours auparavant. Il fit alors prendre des informations à Tch'âng-chan. De fait un bachelier nommé Tchông vendit d'y mourir.

Neuf ans plus tard, la mère de Sóng-tao trépassa. Dès que ses funérailles furent terminées, Sóng-tao se lava, s'habilla, se retira dans sa chambre et expira. — Les parents de sa femme demeuraient en ville. Soudain un grand cortège s'arrêta à leur porte. Sóng-tao, en grand costume de mandarin, entra, les salua sans rien dire, et disparut avec son cortège. — Très intrigués, ils envoyèrent prendre des nouvelles à son domicile. Il était mort. Alors ils comprirent qu'étant devenu chên, il leur avait fait ses adieux avant de partir.

•<sub>54</sub> Voyez Introduction III, II, V.

Monde inférieur analogue au monde supérieur. avec capitale, tribunaux, etc.

*Chên*, âmes non réincarnées, nobles et puissantes, fonctionnaires du monde inférieur.

19

Quand Wâng-yent'ing était sous-préfet de Lîng-pi (Nên-hoei), dans un village une femme Lî âgée de 30 ans mourut. Son mari alla acheter un cercueil à la ville. Quand il fut revenu, au moment où on allait la mettre en bière, la femme ressuscita. Tout joyeux, son mari s'approcha d'elle. Mais elle le repoussa, et dit en pleurant :

— Je suis Mademoiselle Wâng de tel village. Mes parents ne m'ont pas encore mariée. Comment suis-je venue ici ?

Très effrayé, le Lî avertit les Wâng du village indiqué. Ils venaient d'enterrer leur demoiselle, morte de maladie. Ils accoururent, dès qu'elle les vit, la femme ressuscitée les embrassa en pleurant, et leur dit une foule de choses qui ne laissèrent aucun doute sur l'identité de son âme. La famille au fils de laquelle la demoiselle Wâng avait été fiancée, accourut aussi. A leur vue, la ressuscitée rougit.

Alors le Lî et la famille du fiancé, se disputèrent cette personne. Le cas fut porté au mandarin. Wâng-yent'ing l'adjudgea au Lî. L'affaire arriva en l'an 1756.

Voyez Introduction IX, XIV.

Âme supérieure d'une défunte (non suicidée), entrée dans le corps encore frais d'une autre.

Une fille ne doit connaître ni son fiancé, ni aucun membre de sa famille, avant son mariage. De là la honte de la ressuscitée.

## 20

•<sup>55</sup> Alors que Sû-cheulinn était préfet de Nân-k'ing (Nân-hoei), un soir comme il montait à son tribunal, il vit, au clair de la lune, une femme agenouillée devant le portail d'honneur, en position de suppliante. Un voile noir cachait son visage. Le préfet Sû se douta que c'était une âme qui venait lui demander justice. Quand il eut pris place sur son siège, il envoya un huissier muni d'une fiche d'appel, lequel cria à la porte, que, si quelque âme en peine voulait obtenir justice, elle pouvait entrer et porter plainte. Aussitôt la femme entra modestement, et s'agenouilla devant le tribunal. Seul le préfet la vit. Les satellites entendirent seulement sa voix, faible comme la voix d'un enfant.

— Je m'appelle T'ien, dit-elle. Mon mari étant mort, je résolus de rester veuve. Mais le frère aîné de mon mari, qui convoitait ses biens, me fit tant de misères, que je me pendis de désespoir.

Le préfet Sû fit quérir cet homme. D'abord il ne voulut rien avouer. Mais soudain, ayant vu l'âme de sa belle-sœur, au comble de l'effroi il confessa tout, et fut puni selon la loi. — Le peuple admira son préfet, et éleva un monument à la veuve, pour perpétuer la mémoire de ce fait extraordinaire.

Voyez Introduction VII.

La plupart des mandarins siègent la nuit.

Dans l'exercice de leur fonctions, les huissiers tiennent en main une fiche, ou un carré de bois muni d'un manche, portant un ou plusieurs caractères, signe de leur mission.

## 21

•<sub>56</sub> Le troisième jour du huitième mois de l'an 1751, des objets antiques ayant été mis au jour à Pékin par suite d'un nivellement, les terrassiers furent soupçonnés d'en avoir détourné une partie, et le conseil des affaires domestiques ordonna une enquête. Au moment où une bande de policiers examinaient les prévenus, l'un d'entre eux s'agenouilla soudain, et débita ce qui suit :

— Je suis Tch'âng-keue de la bannière jaune. J'ai douze ans. Étant allé au marché pour acheter quelque chose, le portefaix Tchâo-eull me fit des propositions deshonnêtes. Je refusai. Il me tua d'un coup de sabre, et enterra mon cadavre hors la porte Heóu-tsai, dans un terrain qui sert d'entrepôt pour la houille. Mes parents ignorent encore que je suis mort. Veuillez exhumer mon cadavre, et punir le crime dont j'ai été victime.

Cela dit, il se prosterna le visage contre terre. Puis soudain, se relevant d'un bond, il cria :

— C'est moi Tchâo-eull, le meurtrier de Tch'âng-keue.

Comprenant qu'ils avaient affaire à un cas de vengeance d'outre-tombe, les officiers du conseil des affaires domestiques livrèrent le terrassier au tribunal des crimes. On creusa à l'endroit indiqué, et l'on trouva le cadavre d'un jeune garçon, éborgné avec un sabre. Puis on alla interroger les parents de Tch'âng-keue.

— Voilà un mois que notre fils a disparu, dirent-ils ; nous ne savons pas ce qu'il est devenu.

Alors on examina •<sub>57</sub> juridiquement Tchâo-eull, lequel fit les aveux les plus complets. — Le tribunal des crimes adressa au trône le placet suivant : « Tchâo-eull ayant avoué lui-même son meurtre, d'après les statuts, sa peine devrait être abaissée d'un degré. Mais comme il n'a avoué, qu'y étant contraint par l'âme de sa victime, nous pensons qu'il n'y a pas lieu de lui accorder cette faveur, et qu'il doit être décapité sans sursis ».

La sentence impériale fut : « Qu'il soit fait ainsi ».

Voyez Introduction VII.

Les Mandchous sont divisée par bannières.

Quand elles dénoncent leurs meurtriers, les âmes des victimes apparaissent sous leur ancienne forme, comme dans l'histoire précédente ; ou bien elles possèdent momentanément leur meurtrier, et l'obligent à parler, comme dans l'histoire présente ; ou elles possèdent une sorcière, comme dans l'histoire suivante ; ou une personne quelconque. Le médium ne sait ce qu'il dit, ni pendant, ni après.

## 22

L'académicien Hioûng-titchai m'a raconté ce qui suit. Dans sa jeunesse, vers l'an 1700, étant venu à Pékin, il alla se divertir au Pào-kouo-seu, avec deux de ses amis aussi légers que lui. Egayés par le vin, ils envoyèrent quérir une chanteuse, qui les excitait à boire. Leur envoyé amena une espèce de sorcière. Celle-ci chanta, puis, prise d'un besoin pressant, elle sortit et alla se soulager au pied d'un mur. Peu après elle rentra, les yeux hagards, se prosterna devant les trois buveurs, et dit :

— Je suis Wâng-eull, le Chantonais qui a été tué, volé, et enterré au pied du •<sub>58</sub> mur, ici-même, par l'aubergiste Tcháo-san, tel jour, de tel mois, de telle année. Je vous prie, Messieurs, de me faire justice.

Les trois buveurs se regardèrent en silence. Enfin Hioûng-titchai répondit :

— Cette affaire regarde la police. Nous ne pouvons pas nous en charger,

— Je sais, dit Wâng-eull, que Monsieur U, le chef actuel de la police, est au mieux avec vous Monsieur Hioûng. Veuillez lui demander de ma part ; de faire creuser ici, au pied du mur. Le reste s'ensuivra.

— C'est là une grosse affaire, répondit Hioûng-titchai. Si Monsieur U ne veut pas me croire, quelle preuve lui donnerai-je ?

— Dites-lui seulement que, mon corps étant réduit à l'état de squelette, je ne puis pas aller le trouver moi-même. Je le prie de venir ici, où je lui parlerai par un médium.

Cela dit, la sorcière s'affaissa sur le sol. Quand elle eut repris ses sens, elle ignorait absolument tout ce qui venait de se passer.

Les trois buveurs se dirent :

— Ce n'est pas à nous de prendre en main la cause de cette âme en peine. Mais nous pourrions inviter Monsieur U à venir demain boire ici avec, nous. Le médium pourra lui parler, et nous verrons la suite.

Le lendemain ils invitèrent donc Monsieur U à venir boire au Pào-kouo-seu, lui dirent ce qui était arrivé, puis firent appeler la sorcière. Intimidée, celle-ci refusa d'abord de venir. Monsieur U la fit amener de force, par ses satellites. Dès qu'elle fut arrivée en sa présence, la scène du jour précédent se renouvela de point en point.

Le chef de la •<sub>59</sub> police prévint aussitôt le directeur des enquêtes dans la capitale. On creusa au pied du mur. Bientôt on découvrit un squelette, dont les vertèbres cervicales étaient brisées. On interrogea ensuite les habitants du lieu, qui dirent :

— Jadis ce mur faisait partie d'une auberge, où le Chantonais Tcháo-san de Tsí-nan-fou logeait pour la nuit des marchands de passage. Il a fermé son auberge en telle année, et est retourné au Chên-tong.

La police de Pékin envoya aussitôt à celle de Tsí-nan-fou l'ordre d'arrêter Tcháo-san. Il fut bientôt découvert. Au moment où on l'arrêta, il poussa un cri et expira.

Voyez la note du numéro précédent.

Les âmes en peine sont l'âme supérieure non encore réincarnée.

## 23

Fán-wenntcheng avait un fils aîné nommé Ki ㄑㄩㄥㄡ。 Tout jeune, cet enfant se montra singulièrement éveillé et extraordinairement pénétrant. Il devinait tous les projets de son père. Il pouvait aussi envoyer son esprit au loin. Durant la campagne que son père fit sur la frontière de l'Ouest contre Lôu-ts'ing, il était toujours parfaitement renseigné sur les moindres affaires de ce chef, par son fils, qui envoyait son esprit prendre ces renseignements au quartier général même du chef. C'est à son fils que Fán dut tous ses succès. Un jour que l'esprit de Ki ㄑㄩㄥㄡ flânait au dehors, quelqu'un lui causa une grande frayeur : De ce jour, •<sub>60</sub> il perdit beaucoup de son don de seconde vue, et mourut peu après, encore fort jeune.

Voyez Introduction X.

Âme supérieure sortant du corps à volonté.

24

Liôu-paiwenn nous a transmis ce souvenir, du temps où il était jeune étudiant. Dans une cellule d'un couvent bouddhique, vivait un homme extraordinaire, lequel fermait parfois sa porte durant quinze jours ou un mois, son corps restant dans sa cellule, son esprit flânant au dehors. Un jour que son esprit était ainsi absent, un courrier officiel venant du Nord, passa par là. Ne trouvant pas où se loger pour la nuit, il avisa la cellule fermée, l'ouvrit, vit le corps gisant, et dit :

— Enlevez ce cadavre et brûlez-le ; je réquisitionne cette cellule...

Les bonzes durent obéir. Ils brûlèrent le corps... Cette nuit-là même, l'esprit revint. Son corps étant détruit, il n'y put pas rentrer. Depuis lors, chaque nuit, il criait dans le couvent :

— Où me reposerai-je ?..

Les autres bonzes, ouvrant leur fenêtre, répondaient à l'envi : Chez moi !.. Aussitôt l'esprit s'attachait pour la nuit à l'un d'entre eux, doublant son intelligence durant le temps qu'il restait attaché à lui.

Volez Introduction IX et X.

Âme supérieure sortant du corps à volonté, logée à temps dans un corps vivant.

Les bonzes incinèrent leurs morts.

Intelligence doublée, parce que deux âmes.

25

• <sup>61</sup> Durant la période K'ăi-yuan (713-741), le préfet de Leâng-tcheou (K'ân-sou) K'ou-tcheuyunn étant en tournée, mourut subitement au relais de poste, à cent stades environ de la préfecture. Son âme supérieure sortit de la chambre où il venait d'expirer, la ferma à clef, défendit au chef du relais de l'ouvrir sous quelque prétexte que ce fût, et retourna en ville, avec tout son cortège, qui ne se douta de rien. Durant quarante jours, l'âme mit ordre à ses affaires, puis envoya quérir son corps. Quand on l'eut apporté, l'âme surveilla encore l'habillement et la mise en bière ; puis, avant qu'on fermât le cercueil, elle prit congé de la famille, pénétra dans le corps, et disparut.

Voyez Introduction XI.

Âme supérieure sous forme corporelle, agissant comme un homme complet.

## 26

Il y avait a Hoái-yang (Nân-hoai) un pauvre étudiant nommé Yé, extrêmement habile dans tous les genres de composition. Malheureusement, le destin ne lui étant pas propice, il n'arrivait pas à se faire recevoir bachelier. Un nouveau sous-préfet nommé Tîng, originaire de Mandchourie; étant venu administrer Hoái-yang, vit des compositions du Yé, et les trouva si belles, qu'il voulut connaître leur auteur. Il le prit en affection, lui donna des •<sub>62</sub> secours à lui et à sa famille, le recommanda aux examinateurs, et arriva à le faire recevoir bachelier. Puis le nouveau bachelier se présenta à la licence. Malgré l'excellence de ses compositions, il échoua complètement. Il revint chez lui, la mort dans l'âme. Le sous-préfet Tîng essaya en vain de le remonter, Le Yé se confina, ferma sa porte, et couva son chagrin. Bientôt il fut atteint d'un mal, contre lequel tous les remèdes se trouvèrent impuissants. Sur ces entrefaites le sous-préfet Tîng ayant eu un conflit avec un supérieur, donna sa démission et se retira dans la vie privée. Il écrivit au Yé, pour lui annoncer son prochain départ, et lui faire savoir qu'il désirait l'emmener avec lui, comme précepteur de son fils. La lettre fut remise au malade, qui pleura, se déclara trop souffrant, et fit prier Monsieur Tîng de ne pas l'attendre. Celui-ci attendit quand même. Quelques jours plus tard, le bachelier Yé se présenta chez lui, et lui dit :

— Je vous ai causé des retards et des soucis. Veuillez me le pardonner. Maintenant je suis prêt à partir avec vous.

Quand ils furent arrivés au village de Monsieur Tîng, celui-ci confia son fils au bachelier. Le jeune homme, âgé de seize ans, très bien doué, n'avait pas encore appris la composition. Sous la direction de son précepteur, il fit des progrès si rapides, qu'au premier examen il fut reçu bachelier. Puis son maître lui fit étudier environ trois mille compositions, sur des thèmes supérieurs, qu'il avait jadis faites lui-même. Quand le jeune homme se présenta à la licence, sur les sept sujets •<sub>63</sub> proposés, il avait dans sa mémoire sept compositions toutes faites. Aussi fut-il reçu d'emblée, et second de la promotion.

Monsieur Tîng voulut prouver sa reconnaissance au précepteur de son fils, et lui offrit de faire les frais d'un voyage à la capitale de sa province, pour lui permettre de s'y faire recevoir licencié. Monsieur Yé refusa.

— J'ai trouvé un appréciateur de mon talent, dit-il ; cela suffit à mon ambition.

Cependant le fils de Monsieur Tîng ayant été attaché comme mandarin à l'un des grands tribunaux de Pékin, emmena son précepteur. Il lui procura la permission de concourir pour la licence à la capitale. Pour faire plaisir à son

élève, monsieur Yé se présenta et fut reçu. Puis Monsieur Tîng fils ayant été envoyé en mission à Nân-heue, dit à son précepteur :

— Nous allons passer tout près de votre patrie Hoâi-yang. Je veux absolument que vous alliez, en passant, faire une visite à votre famille.

Quand ils furent arrivés dans le pays, l'élève envoya son précepteur à son village, en bel appareil, et bien escorté. Quand Monsieur Yé arriva à son domicile, il vit une pauvre mesure fort délabrée. Il entra et rencontra sa femme qui tenait un panier. A sa vue, elle le laissa tomber d'épouvante, et voulut fuir.

— Pourquoi me fuis-tu ? lui demanda Monsieur Yé ; je suis maintenant un homme distingué.

— Un homme distingué ! dit sa femme. Un koèi, veux-tu dire. Voilà quatre ans que tu es mort. Ton cercueil, que ma pauvreté et la jeunesse de ton fils m'ont empêché d'enterrer, est encore déposé ici. •<sup>64</sup> De grâce ne reviens pas nous effrayer ou nous nuire !

Monsieur Yé fut atterré. Il pénétra dans son ancienne chambre, vit son cercueil, et comprit qu'il était mort. Au même instant il s'éroula sur le sol. — Sa femme épouvantée vint voir. Pas trace de corps. Ses habits, ses souliers et son chapeau seuls, gisaient à terre. — La veuve pleura. Un instant après, son fils qui revenait de l'école, entra, et lui demanda ce que signifiait le bel équipage arrêté devant la porte. Elle lui raconta ce qui venait d'arriver. — On avertit Monsieur Tîng le fils. Il pleura son précepteur, paya les frais de ses funérailles, et se chargea de l'éducation de son fils, qui devint avec le temps un lettré distingué.

Voyez Introduction IX, X et XI.

Le bachelier Yé était mort de sa maladie. C'est son âme qui suivit le mandarin Tîng fit l'éducation de son fils, concourut pour la licence. Âme supérieure sortie du corps, vivant et agissant comme une personne complète. Le saisissement d'apprendre qu'elle était morte, la fait se dissiper, s'éteindre.

Le détachement de l'âme du corps, est presque toujours représenté comme se passant sans peine ni douleur, si doucement que l'âme ignore souvent qu'elle est morte, ou plutôt que le composé est dissous.

## 27

Sous les premiers Sóng (cinquième siècle), vivait un homme dont l'histoire n'a pas conservé le nom. Il avait dormi la nuit avec sa femme. Au point du jour, la femme se leva et sortit. Un peu plus tard, l'homme se leva et sortit aussi. — La femme étant rentrée, vit son mari encore couché et dormant. Un instant après, l'esclave de la maison entra, et dit à la femme : le maître demande ses lunettes... La femme crut que l'esclave plaisantait.

— Vois, lui dit-elle, le maître ne dort-il pas sur ce lit ?..

L'esclave regarda et dit :

— Pourtant je viens de le voir dehors...

et il courut dire la chose au mari. — Celui-ci fut très effrayé. Il entra, et vit, comme sa femme et l'esclave, son double qui dormait paisiblement, roulé dans les couvertures. L'identité était parfaite, absolue. — Comprenant que c'était l'âme supérieure du mari, l'homme et la femme voulurent éviter de l'effrayer. Sans rien dire, ils tapotèrent doucement les couvertures. L'âme s'enfonça peu à peu dans les nattes, et finit par disparaître. Les deux époux furent épouvantés (de ce que l'âme n'était pas rentrée dans le corps du mari). De fait, peu après, le mari commença à donner des signes de démence. Il ne guérit jamais.

Voyez Introduction IX et X.

Apparition sensible de l'âme supérieure. Démence causée par la perte de cette âme, l'âme inférieure continuant seule à animer le corps, durant le reste de la vie. Une âme effrayée fuit, puis ne peut plus revenir parce qu'elle a perdu son chemin, ou ne veut plus revenir parce qu'elle a peur.

L'âme supérieure du mari ne rentra pas dans son corps, parce qu'on omit de l'appeler. Au lieu de tapoter, les deux époux auraient dû crier son nom à tue-tête. Par leur tapotage, ils dissipèrent l'âme.

## 28

Au pays de Kién-nan (Fôu-kien), le bachelier Li-mingtchoung habitait dans les montagnes. Un jour qu'il s'était rendu à un village éloigné, à l'occasion d'un marché, il revint ivre, alors qu'il •<sub>66</sub> faisait déjà sombre, et sans être accompagné. Il était à mi-chemin, quand un koèi de montagne le jeta dans un ravin. Son corps y resta endormi. Son esprit, continuant sa route, arriva au logis. Sa mère et sa femme étaient assises, lampe allumée, attendant son retour. Il salua sa mère, mais celle-ci ne l'en tendit pas. Il poussa du coude sa femme, qui ne le sentit pas. Alors un vieillard à barbe grise sortit de l'atrium central, le salua et lui dit :

— Un koèi de montagne a causé du dommage à votre corps. Si nous n'allons pas vite à son secours, il ne pourra plus revivre...

Et prenant le bachelier par la main, le vieillard l'entraîna hors de la maison. Quand ils eurent marché l'espace d'en viron dix stades, ils trouvèrent le corps gisant dans le ravin, Poussant de toutes ses forces, le vieillard enfonça l'esprit dans le dos du corps, en appelant à grands cris :

— Li-mingtchoung ! Li-mingtchoung !

Ces appels tirèrent le bachelier de son profond sommeil. Il s'assit sur son séant, et regarda autour de lui. Le vieillard avait disparu. La lune brillait au firmament. Li-mingtchoung courut d'une traite jusqu'à la maison. Minuit était passé depuis longtemps, quand il arriva. Il raconta son aventure à sa mère et à sa femme. Quand le jour fut venu, ils firent des libations et des offrandes aux Pénates, pour les remercier de cette signalée protection.

Voyez Introduction IX.

Que les montagnes soient hantées par des *koèi* grands et petits, parfois bons, plus souvent malins, cette croyance est aussi vieille que la Chine. Voyez TH page 48.

L'âme supérieure, sous forme corporelle, mais éthérée, puisqu'on ne l'entend ni •<sub>67</sub> ne la sent.

L'atrium central est un des sièges des Pénates ; voyez TP page 74. Le vieillard est l'âme d'un ancêtre.

C'est par un trou fait dans le dos des idoles, qu'on prétend y introduire l'efficace, la vertu. — C'est en criant son nom, qu'on retient l'âme prête à s'échapper, qu'on la rappelle quand elle est partie, qu'on cherche à ranimer les évanouis, les mourants, les morts. Voyez TP page 78.

## 29

Liou-chaoyou était un devin fort habile, très célèbre dans la capitale. Vers le milieu de la période T'ing-pao (environ 750), un client se présenta chez lui, offrant une pièce de taffetas comme honoraires.

— Que désirez-vous ? lui demanda Chàoyou...

— Je désire savoir combien de temps il me reste à vivre, dit le client...

Chàoyou consulta les Mutations. Quand l'opération fut terminée, il dit en soupirant :

— Le pronostic n'est pas favorable ; vous mourrez ce soir-même...

Le client parut très affligé, et demanda à boire. Le petit domestique qui apporta la boisson demandée, vit deux Chàoyou absolument pareils, et dut demander qui il devait servir.

— Celui-là, dit le Chàoyou qui venait de consulter les Mutations, en désignant le client.

Quand il eut bu, le client prit congé, après les salutations d'usage. Le petit domestique l'accompagna jusqu'à la porte. Le client sortit, fit quelques pas, et disparut, tandis qu'un gémissement douloureux retentissait dans l'air... Le petit domestique rentra et demanda à son maître :

— Etiez-vous si intime avec cette personne ? elle m'a dit votre passé...

Alors Chàoyou comprit que le client •<sub>68</sub> était sa propre âme supérieure. Il examina le taffetas offert. C'était du papier simulant du taffetas, ce qu'on offre aux morts pour leur vestiaire.

— C'en est fait de moi, dit Chàoyou ; mon âme m'a quitté ; je vais mourir...

Il mourut de fait le soir de ce jour.

Voyez Introduction XI.

Dédoublement parfait. L'âme supérieure, sous forme corporelle, se dissipe. L'âme inférieure, raisonnable elle aussi dans cette histoire, ne conserve la vie du corps que peu de temps.

Les Mutations, livre contenant les diagrammes divinatoires et leurs commentaires. Voyez TP page 80.

## 30

Vers l'an 748, vivait à Tch'âng -nan (Sî-nan-fou au Chàn-si) une certaine Mâ-eullniang, très habile évocatrice. Le préfet de Yèn-tcheou (Chân-tong) nommé Sôu-sien, était très bien avec elle. Ce Sôu-sien désirait marier son fils Lâi, à une fille de la famille Lôu. Il dit à la Mâ :

— Je n'ai que ce fils unique. Je veux qu'il épouse une femme, qui soit et belle et vertueuse. Les Lôu ont trois filles. Je ne sais pas laquelle des trois est la plus parfaite. Veuillez les évoquer chez moi, pour les faire voir à ma femme, laquelle choisira l'une des trois...

La Mâ dressa un autel dans l'oratoire bouddhique de la famille, et récita ses formules. Bientôt les âmes supérieures des trois demoiselles Lôu arrivèrent. La mère de Lâi les examina.

— L'aînée est bien, dit la Mâ ; Mais la puînée est mieux ; de plus, son destin est de devenir femme d'un préfet.

Sôu-sien maria donc son fils Lâi à la deuxième des demoiselles Lôu.

• <sup>69</sup> En 755, Sôu-lai alors sous-préfet de Yoûng-ning, périt victime du rebelle Nôn-lou-chan. Sa famille pensa que la Mâ avait mal prophétisé. Mais quand ensuite les deux capitales eurent été reconquises, et que la dynastie T'âng eut été restaurée, Sôu-lai mort pour la dynastie, reçut le titre posthume de préfet de Hoâi-tcheou. La prophétie était réalisée de point en point.

Voyez Introduction XVIII. — Pour les faits historiques auxquels il est fait allusion, voyez TH pages 1677 et 1690.

## 31

T'ông-pacheng ayant rencontré quel que part le magicien T'chông-taoling, avait reçu de lui un charme, au moyen duquel il se faisait obéir des koèi et des chên. Un jour Pàoheng dit à un sien ami :

— En passant près de la station de la poste, j'ai vu descendre d'un char des femmes, qui vont y passer la nuit. Elles n'étaient pas voilées. La seconde à descendre, m'a paru fort jolie. Ce doit être l'épouse d'un fonctionnaire, qui va le rejoindre à la capitale. J'irai chez vous ce soir ; nous boirons, et je l'appellerai, pour que nous ayons le plaisir de l'entretenir.

— Comment, dit l'ami, vous prétendez appeler chez moi une femme de grande famille ; cela ne me portera-t-il pas malheur ?

— Ce n'est pas la personne que j'appellerai, dit Pàoheng, mais son âme ; nous aurons du plaisir sans risque. Mais il faut attendre la nuit, car je ne pourrai l'évoquer que quand elle •<sub>70</sub> dormira. Quand elle sera venue, gardez-vous de la toucher, car le trouble pourrait l'empêcher de retrouver son corps ; alors elle serait morte.

Le soir venu, Pàoheng et son ami passèrent devant la station de la poste. Ils entendirent à l'intérieur des voix de femme. Pàoheng aspira et avala son souffle, et se lia un fil rouge au médium de la main. Puis il se rendit au logis de son ami, s'assit avec lui dans son cabinet de travail, fit apporter le vin, et envoya les serviteurs dormir. Il but d'abord avec son ami, puis, quand la nuit fut bien obscure, il alla ouvrir la porte. Aussitôt la femme évoquée entra. C'était bien une figure humaine réelle, seulement un peu diaphane, comme les objets qu'on voit dans les airs. Sa voix était faible et douce, comme celle d'un enfant. Elle salua humblement Pàoheng...

— Qui êtes-vous ? lui demanda celui-ci...

— Je suis Madame X, dit-elle. Mon mari ayant cessé d'être mandarin en province, je le rejoins à la capitale. Mais où suis-je ici ? Je me souviens que je me suis mise au lit. Est-ce que je rêve ? Est-ce que je suis morte ? Serais-je descendue aux enfers ?

— Non, dit Pàoheng, vous êtes encore de ce monde. Ne craignez rien. Tout à l'heure je vous renverrai. Votre destin n'est pas qu'il vous arrive rien de fâcheux.

Il causa avec elle jusqu'au matin, puis la congédia.

Voyez introduction XVIII.

*Tchôngtaoling*, le grand magicien, patron de la magie taoïste ; voyez TH table.

Sur les routes impériales, les voitures passent la nuit à des étapes déterminées, gros bourgs pleins d'auberges.

Aspirer et avaler son souffle, faire des nœuds de fil aux personnes et aux choses, pratiques des incantateurs.

## 32

•<sub>71</sub> En l'an 755, un certain Tchéng-cheng allait à la capitale (alors Láo-yang), où il devait être investi d'une charge. Arrivé à Tchéng (pays de K' Œ-fong-fou) sur le soir, il demanda à passer la nuit dans une maison du faubourg occidental. Le maître de la maison lui demanda qui il était. Dès qu'il se fut nommé, une fille de service sortant des appartements intérieurs, vint dire au maître

— Mademoiselle est arrivée ; elle est avec Madame.

Bientôt une matrone âgée se présenta. Tchéng la salua. On s'assit et on causa. Tchéng lui parla de sa famille. Elle dit :

— J'ai avec moi une fille de ma fille. Son nom de famille est Liòu. Son père est actuellement sous-préfet de Hoài-yinn (maintenant Hoài-nan-fou au Kìng-sou). Ce serait un parti sortable pour vous. Je désire que vous l'épousiez. Qu'en pensez-vous ?

Tchéng n'osa pas refuser. Cette nuit-là même, les cérémonies du mariage étant accomplies, Tchéng et sa femme se réjouirent, comme on fait dans le monde des hommes.

Plusieurs mois après son mariage, la matrone dit à Tchéng :

— Reconduisez maintenant votre épouse dans sa famille Liòu.

Tchéng obéit, et conduisit sa femme à Hoài-yinn. Quand il fut près d'arriver, il fit d'abord prévenir la famille Liòu. Celle-ci fut dans la consternation. Monsieur Liòu n'y comprit rien. Madame Liòu soupçonna que son mari avait eu quelque part une concubine qu'elle ignorait ; et que •<sub>72</sub> c'était la fille de cette concubine qui arrivait. Quelle ne fut pas sa stupéfaction, quand elle vit descendre de char, à sa porte, sa propre fille. Pourtant celle-ci n'avait jamais quitté la maison. On l'appela. Elle vint, souriante, au-devant de la nouvelle venue. Un instant les deux doubles, absolument pareils, restèrent en présence, puis se fondirent soudain en une seule et même personne.

Le mandarin Liòu ayant examiné le cas, conclut que la feuë mère de sa femme avait soustrait l'âme supérieure de sa fille pour la marier elle-même au gendre de son choix. Revenue mariée par sa grand'mère, l'âme était rentrée dans son corps... Tchéng-cheng retourna à Tchéng pour examiner. Il n'y trouva pas trace de la maison où il s'était marié.

Voyez Introduction XI.

Âme supérieure corporelle, puisque vie conjugale durant plusieurs mois. Âme inférieure intelligente, puisque les parents ne s'aperçurent pas qu'il manquait quelque chose à leur fille.

Les *koèi* construisent des bâtiments, ont des trains de maison, etc. Tout cet appareil se dissipe, au moment voulu.

Quand deux doubles se fondent en un, le personnage final porte sur lui tous les habits que portaient les deux doubles. Ce détail n'est pas mentionné dans le texte ci-dessus.

Les richards qui se déplacent, marchands, fonctionnaires, et autres, ont souvent diverses femmes en divers lieux, à l'insu de l'épouse en titre.

## 33

Durant la période K'ia-yuan (713-741), Tchéng-ts'ying vice-président du tribunal des fonctionnaires, fut envoyé en mission au Heûe-nan. Il devait examiner la conduite des officiers de cette province. Sa tournée était •<sup>73</sup> presque achevée, quand il passa à Hoâ-tcheou. Là cinq personnes lui apparurent, habillées des cinq couleurs fondamentales. Elles entrèrent dans la salle de réception, et saluèrent conformément aux rites. Ts'ying leur ayant demandé ce qu'elles voulaient, elles répondirent :

— Nous sommes les esprits de vos cinq viscères.

Ts'ying dit :

— Alors vous devriez être cachés dans mon intérieur ; pourquoi êtes-vous sortis et m'apparaissez-vous ainsi ?

Les esprits répondirent :

— Notre office était de conserver votre souffle vital. Ce souffle vital étant à bout, nous vous quittons.

— Alors, dit Ts'ying, je vais mourir.

— Oui, dirent les esprits, vous allez mourir.

— Accordez-moi, dit Ts'ying, le temps nécessaire pour achever mon rapport et rédiger mon testament.

— Soit, dirent les esprits, si vous promettez de vous rendre ensuite dans votre appartement.

Ts'ying servit une collation aux esprits. Ceux-ci saluèrent et acceptèrent. Quand il eut achevé ses écritures, Ts'ying se lava, revêtit des habits neufs, se coucha dans son appartement sur un lit adossé au mur de l'Ouest, et expira.

Voyez Introduction IX.

Âmes des cinq gros viscères, petites âmes inférieures, de même nature que la grande âme inférieure *p'ai*. Elles sont d'invention relativement moderne. C'est le système quinaire qui les fit inventer, probablement ; voyez TP page 38. Elles jouent un très grand rôle dans la pathologie chinoise, naturellement. Elles apparaissent sous forme humaine. Dans les traités de médecine, on les figure sous des formes animales.

## 34

Le sous-préfet Tchôu-chao de P'ing-yang (Chàn-si) ayant terminé le temps de son mandat, fut transféré au Chên-tong. Il se rendait, avec toute sa famille, à son nouveau poste. Un soir il descendit dans une auberge, pour y passer la nuit. Il vit qu'un bâtiment à étage était fermé à clef.

— Pourquoi cela ? demanda-t-il à l'aubergiste.

— Parce que, dit celui-ci, depuis des années un yâo-koai y fait le sabbat.

— Jevais t'en débarrasser, dit Tchôu-chao.

Sa femme eut beau le supplier de ne pas tenter l'aventure. Il la fit coucher, avec ses concubines et ses enfants, dans un autre bâtiment. Pour lui, l'épée au poing, il s'assit, lumières allumées, dans l'appartement hanté.

Vers minuit, quelqu'un frappa et entra. C'était un vieillard à barbe blanche, coiffé d'une toque écarlate. Il salua Tchôu-chao, qui l'apostropha rudement, en l'appelant yâo-koai.

— Je ne suis pas ce que vous pensez, dit le vieillard. Je suis le génie du lieu. Votre arrivée a suffi pour faire déguerpir les yâo-koai qui infestaient ce lieu. Je suis venu pour vous remercier. Vous m'avez rendu service... Cependant, ajouta-t-il, s'ils revenaient, jouez de l'épée !

Tchôu-chao le salua et le reconduisit. Bientôt entrèrent des êtres au visage noir. Tchôu-chao leur abattit la tête. D'autres êtres au visage blanc qui suivirent, eurent le même sort. Enfin parut un monstre à la gueule noire et aux longues dents. Tchôu-chao le dépêcha de •<sub>75</sub> même.

A ce moment les coqs chantèrent. Tchôu-chao triomphant appela les gens de l'auberge, qui entrèrent avec des lanternes. L'appartement était jonché de corps décapités, gisant dans une mare de sang. C'étaient la femme, les concubines, les fils et les filles de Tchôu-chao, tués par lui.

A ce spectacle, il poussa un cri terrible :

— J'ai été joué par un yâo-koai !

et tomba mort.

Voyez Introduction VIII.

Le vieillard qui se donna faussement pour le génie du lieu, était le vrai yâo-koai. Il poussa les membres de la famille du mandarin à aller le voir l'un après l'autre, changea leurs

physionomies au hdludinaT chōu-chao, et les fit ainsi égorger. Les tours de cette sorte, sont le passe-temps des yāo-koai, êtres fourbes et féroces.

L'épée chinoise est à deux tranchants, très semblable au glaive romain.

## 35

• Au Kōng-si, un certain Lì, assesseur du gouverneur, était extrêmement riche. Il entretenait sept femmes. Il mourut à l'âge de 27 ans. Son vieux et fidèle majordome s'occupa, avec les femmes, des préparatifs ordinaires en cas de deuil et de funérailles. — Comme ils étaient tous très affairés, un táo-cheu se présenta, demandant qu'on lui fit l'aumône.

— Notre maître vient de mourir, dit le majordome ; je n'ai pas le temps de m'occuper de toi.

— Et si j'avais le pouvoir de rappeler son âme ? dit le táo-cheu en souriant.

Très ému, le majordome entra pour avertir les femmes, puis sortit pour inviter le táo-cheu. Celui-ci était parti.

— Hélas ! Dirent les femmes, c'était un chên, nous l'avons offensé.

• <sup>76</sup> Le majordome courut après lui. Il le retrouva sur la place du marché, lui demanda pardon de sa brusquerie, et le supplia de prendre pitié de leur Malheur.

— Ce n'est pas, dit le táo-cheu, que je refuse de faire revivre votre maître. Mais c'est la loi, aux enfers, que, pour obtenir qu'un mort revive, un vivant meure à sa place. J'ai pensé que personne de votre famille ne consentirait à donner sa vie, voilà pourquoi je suis parti.

— Veuillez revenir, dit le majordome ; nous délibérerons.

Le táo-cheu le suivit. Quand ils furent revenus à la maison mortuaire, le majordome communiqua aux femmes ce que le táo-cheu venait de lui dire. La proposition ne leur plut pas. Elles s'entre-regardèrent sans dire mot. Alors le majordome leur dit :

— Je comprends pourquoi vous hésitez. Vous êtes toutes fort jeunes. Moi je suis vieux. Je ne tiens pas à la vie.

Cela dit, il sortit, et demanda au táo-cheu :

— Ferais-je l'affaire ?

— Oui, dit celui-ci, si tu te dévoues de ton plein gré, joyeusement et sans regret.

— C'est dit, fit le majordome.

— Alors, dit le táo-cheu, fais tes adieux à tes proches et à tes amis. Il me faut trois jours pour faire mes incantations. Avant le septième jour, elles auront leur effet.

Le majordome établit le táo-cheu dans la maison mortuaire, et le servit avec le plus grand respect. Puis il fit le tour de ses proches et amis, pour leur faire ses adieux. Parmi ceux-ci, les uns l'admirèrent, d'autres le plainquirent, d'autres se moquèrent de lui. — Quand il eut fini sa tournée, le bon vieux alla •<sub>77</sub> au temple de Kôân-ti où il avait accoutumé de faire ses dévotions. Il se prosterna et pria en ces termes :

— Je veux mourir pour mon maître ; daignez aider le táo-cheu à faire revenir son âme !

Il avait à peine achevé cette prière, qu'un bonze aux pieds nus apparut devant l'autel aux parfums, et lui dit :

— Prends garde ! Des effluves néfastes s'échappent par tous tes pores. Un grand malheur te menace. Je te sauverai, mais garde-toi de souffler mot !..

Cela dit, le bonze lui donna un petit paquet enveloppé de papier, en lui disant :

— Tire ceci de ton sein, au moment critique... et il disparut aussitôt.

Rentré à la maison, le majordome ouvrit le paquet. Il contenait cinq ongles et une corde. Il le referma et le mit dans son sein. — Quand le troisième jour fut venu, le táo-cheu ordonna au majordome de transporter son lit dans la chambre mortuaire, à côté du cercueil de son maître. Puis il ferma la porte de cette chambre avec une chaîne de fer, ne laissant ouvert qu'un trou, par lequel on passerait au reclus aliments et boisson. Ensuite il s'installa près du gynécée, dressa un petit autel, et marmotta ses formules.

Soudain le majordome sentit comme un coup de vent sortir de dessous son lit. Puis deux nains surgirent de terre. Ils étaient poilus par tout le corps, avaient de grosses têtes, et des yeux verts étincelants. Ils firent plusieurs fois le tour du cercueil, puis se mirent à ronger avec leurs dents les arêtes du bout antérieur. La planche qui formait ce bout, finit par tomber. Alors les •<sub>78</sub> deux diabolins tirèrent du cercueil le corps du défunt, encore en parfait état de conservation, et se mirent à lui masser le ventre. Bientôt le défunt recouvra l'usage de la parole. Mais, chose étrange, le majordome remarqua que, si le corps était bien celui de son maître, la voix était celle du táo-cheu. — Effrayé, il se dit :

— Voilà le moment critique !

et il tira de son sein le paquet reçu au temple. Aussitôt les cinq ongles se changèrent en un dragon à cinq griffes, qui saisit le vieux majordome, l'enleva de son lit, le déposa sur une des poutres du plafond, et l'y attacha avec la corde. — Cependant les deux diabolins aidèrent le ressuscité à aller au lit du majordome. Quand il constata que ce lit était vide, le ressuscité s'écria :

— L'affaire est manquée !

Vite les deux diabolins cherchèrent par tout l'appartement où le majordome pouvait s'être caché, tandis que le ressuscité furieux déchirait les rideaux et les couvertures de son lit. Enfin un des diabolins aperçut le majordome juché sur sa poutre. Il l'indiqua au ressuscité qui s'éleva dans l'air pour le saisir. Au moment où il allait l'atteindre, un coup de foudre formidable éclata. Le majordome tomba à terre. Le ressuscité et les deux diabolins disparurent. Le cercueil se trouva fermé comme auparavant.

Le bruit du tonnerre attira les femmes. Elles ouvrirent la chambre. Le vieux majordome leur dit ce qu'il avait vu. Vite on alla voir ce qu'était devenu le táo-cheu. On le trouva mort foudroyé devant l'autel où il faisait ses incantations. Sur son corps était tracée, ●<sub>79</sub> en 17 caractères, au soufre, sa sentence dont voici la traduction :

*Magicien cupide et libertin, exécuté par ordre du Ciel.*

Voyez Introduction II et XVIII.

Désirant s'approprier la fortune et les femmes du défunt, le táo-cheu fit passer sa propre âme dans son cadavre. Pour se défaire du majordome, il l'aurait renfermé dans le cercueil. *Koân-ti* sauva son serviteur.

Cette pièce paraît être un conte bouddhiste, adapté par les Taoïstes, qui substituèrent *Koân-ti* à Bouddha. *Koân-ti* n'est pas servi par des bonzes, mais par des táo-cheu. Quand Bouddha apparaît, il est vêtu en bonze, mais ses pieds sont nus, comme sur ses images. Les bonzes chinois portent des chaussures.

# Dans les cas de réincarnation, la voix est toujours celle de l'âme. Car c'est l'âme qui parle, disent les Chinois. Le mécanisme de la phonation leur est inconnu.

## 36

Il fut un temps où, quand les bateaux de voyageurs éprouvaient un coup de vent sur le lac P'ouo-yang (Kiông-si), un câble noir ressemblant à un grand serpent, les heurtait et leur causait du dommage. Pour se le rendre favorable, les mariniers du lac avaient donné à cet être mystérieux le nom honorable de Général Câble, et lui faisaient des offrandes chaque année. En l'an 1732, la sécheresse fut telle, que le lac P'ouo-yang fut en grande partie asséché. On découvrit alors, étendu sur le sable du fond, une vieille amarre à demi pourrie. Les paysans la hachèrent en morceaux, qui répandirent du sang. Alors ils les brûlèrent. Depuis lors le Général Câble n'a plus apparu, ni fait de tort à personne. Les pilotes du lac ont aussi cessé de lui faire des offrandes.

Voyez introduction XIX.

Vieil objet, devenu un *méi* malfaisant.

37

•<sup>80</sup> En l'an 967, Liou-wei préfet de Lôu-tcheou (Nân-hoei) fut transféré dans la province du Kiâng-si. Dès qu'il eut quitté Lôu-tcheou, des incendies éclatèrent de toute part dans cette préfecture. On voyait, la nuit, des êtres mystérieux courir de-ci de-là avec des torches. On n'arriva à en saisir aucun mais on réussit à en abattre quelques-uns à coups de flèches. Il se trouva que c'étaient des planches de cercueils, des poteaux pourris, de vieux balais et autres objets analogues. Cette constatation redoubla les alarmes du peuple. La panique dura plusieurs mois. Enfin, quand Tchông-tsong eut été nommé préfet de Lôu-tcheou, le calme se rétablit.

Voyez Introduction XIX.

Le talent des bons mandarins effraie les malfaiteurs, et leur vertu intimide les *koèi* et les *méi*, disent les légendes.

## 38

Sous les premiers Sóng (5<sup>e</sup> siècle), un certain Liôu-huan originaire de T choûng-chan (Tchêu-li), séjournant à Ue-tch'eng (Tchéé-kiang), fut assailli, dans l'obscurité, par un être tout de noir vêtu. Il alluma une lampe, et vit une forme humaine, sans yeux, ni oreilles, ni nez, ni bouche, qui errait à tâtons, se heurtant à tous les obstacles. Il consulta un devin sur cette apparition.

— L'être que vous avez vu, dit le devin, est un objet ancien, datant de vos ancêtres. Il est déjà animé, mais n'a pas encore d'yeux. Quand il en aura, ce sera un *méi* féroce. Dépêchez-vous de le détruire.

Liôu-huan prit et lia l'objet, puis le hacha à coups de sabre. Il reprit alors sa vraie forme. C'était le vieux traversin noir de son aïeul défunt.

Voyez Introduction XIX.

Tant qu'un être transcendant n'a pas d'yeux, sa transcendance n'est pas par faite. Tant qu'une idole n'a pas de pupilles, elle est une faïence, pas un dieu. On la rend transcendante, en lui introduisant un charme dans le corps par un trou pratiqué dans le dos, et en lui peignant les pupilles en noir ; en lui ouvrant les yeux, disent les païens.

## 39 e t 40

39. En l'an pìng ou tîng de la période Tchéu-yuan (1336 ou 1337), Yínn-kangloun et quelques autres, de Lôu-líng (Nôn-hoei), étaient allés se promener le soir près de l'étang Sî-kia-hou. Ils s'assirent pour manger des prunes marinées, et trouvèrent plaisant d'introduire les noyaux, un à un, dans la bouche d'un crâne qui gisait là par hasard, en lui demandant s'ils étaient salés. Leur pique-nique terminé, ils prirent le chemin du retour. Etant arrivés à un long chemin creux, soudain, au clair de la lune, ils virent comme une boule noire, qui roulait et bondissait derrière eux, en criant :

— Salés ! Salés !..

Saisis d'une terreur panique, nos hommes coururent d'une traite l'espace de dix stades, le crâne toujours sur leurs talons. Arrivés à Joûng-ts'ounn ; ils passèrent un canal en bac. De ce moment ils ne virent et n'entendirent plus rien.

40. •<sub>82</sub> Soûnn-kiunncheou de Tch'àng-chou (Kíông-sou), se faisait un jeu d'ou trager, à toute occasion, les chên et les koèi. Un jour qu'il se promenait avec des amis dans la montagne, pris d'un besoin pressant, il s'écarta. Un crâne gisait là. Notre homme trouva plaisant de lui faire tomber ses excréments dans la bouche. Est-ce bon ? lui demanda-t-il... Bon ! répondit le crâne, en ouvrant ses mâchoires toutes grandes ; bon ! bon !.. Pour le coup Kiûnncheou prit ses jambes à son cou. Le crâne le poursuivit en roulant. Arrivé à un pont (en dos d'âne), Kiûnncheou passa. Le crâne ne put pas monter la rampe. De loin, Kiûnncheou le vit retourner, en roulant, à son ancienne place... Il rentra chez lui, pâle et défait, et s'alita malade. Bientôt, pris de frénésie, il prit ses excréments avec les mains, et les dévora, au fur et à mesure, en criant sans cesse, Bon ! Bon !

Au bout de trois jours, il mourut.

Voyez Introduction IX.

De toutes les parties du corps, l'Âme inférieure s'attache de préférence au crâne, qui est toujours considéré comme un objet extrêmement néfaste et dangereux.

Les ponts chinois sont généralement élevés et à rampe raide.

En règle générale, les fantômes sont censés ne pas pouvoir franchir les obstacles, murs, canaux, fossés, etc. Il y a pourtant des exceptions à cette règle.

La mâchoire inférieure se détachant du crâne décharné, je me demande comment on peut mettre quelque chose dans la bouche d'un crâne. Mais folk-lore et anatomie sont deux choses différentes.

## 41

Un certain Tcheôu originaire de Hông-tcheou (Tchéé-kiang), et son ami Tch'ènn, en excursion dans le •<sub>83</sub> pays de Yâng-tcheou-fou (Kiông-sou), s'étaient logés dans la propriété d'un notable. C'était le commencement de l'automne, mais le temps était encore chaud. Manquant d'air dans l'appartement qu'ils occupaient, les deux jeunes gens avisèrent, au fond des jardins, à l'Ouest, une petite maison isolée, donnant sur les montagnes et proche d'un étang. Ils y transportèrent leurs lits, et passèrent plusieurs nuits très agréables. Un soir qu'ils s'étaient promenés au clair de la lune jusqu'à la deuxième veille, ils rentrèrent dans la maison et venaient de s'étendre sur leurs lits, quand ils entendirent, sous la véranda, un bruit de pas, puis une voix qui fredonnait une strophe sur les fleurs du printemps et la lune d'automne. Les deux amis pensèrent d'abord que c'était le propriétaire qui se promenait. Mais ils constatèrent bientôt que la voix n'était pas une voix d'homme. Ils regardèrent par des fentes, et virent une femme adossée à la balustrade de la véranda. Serait-ce une personne de la famille, que nous ne connaissons pas ? se demandèrent-ils tout bas. Ils regardèrent encore. La femme était vêtue de robes antiques.

— C'est un revenant, dit le Tcheôu.

— Elle est jolie, dit le Tch'ènn ; et élevant la voix, il demanda :

— Pourquoi n'entrez-vous pas ?

— Pourquoi ne sortez-vous pas ? répondit la femme.

Entraînant le Tcheôu, le Tch'ènn ouvrit la porte et sortit. La femme avait disparu. Ils l'appelèrent. Elle répondit. Ils la cherchèrent parmi les arbres. Soudain ils virent une tête de femme, qui pendait à un •<sub>84</sub> saule. Ils jetèrent tous deux un cri de terreur. La tête se laissa choir, et vint vers eux en bondissant. Ils s'enfuirent à toutes jambes, se réfugièrent dans la maison, et fermèrent la porte. La tête arriva, et heurta contre la porte. Ils appuyèrent de toutes leurs forces, pour la tenir fermée. Alors la tête attaqua le seuil à belles dents. Le bois craquait et s'émiettait sous ses morsures. Enfin les coqs chantèrent. Alors elle partit, en roulant et en sautant, et alla se jeter dans l'étang.

Quand il fit grand jour, les deux amis sortirent, et s'empressèrent de changer de logis. Tous deux furent malades de peur durant plus d'un mois.

Voyez Introduction IX.

Âme d'une pendu, dont les ossements avaient été jetés dans l'étang.

## 42 et 43

42. Mon cousin Tchông-houng-ie séjournait à Ts'inn-hoai, dans une maison appartenant à la famille P'ôn, et bâtie au bord d'un canal. C'était l'été. Durant la nuit, il sortit de la maison, vers minuit, pour aller aux cabinets. Tout était silencieux, et le clair de lune splendide Tchông s'appuya sur la balustrade, au bord du canal, et admira ce paysage nocturne. Tout à coup il entendit un clapotis. Il regarda, et vit une tête humaine qui émergeait de l'eau.

— Ce ne peut pas être un baigneur, à cette heure, se dit-il ;

et il regarda plus attentivement. Bientôt il constata que l'être, qui émergeait de •<sub>85</sub> plus en plus, avait des yeux sans pupilles, et la nuque raide. Tchông lui jeta un caillou. Il s'enfonça dans l'eau et disparut. Le lendemain, après midi, un garçon se noya dans le canal, à l'endroit même où l'être mystérieux avait disparu. Tchông comprit alors qu'il avait vu le koèi d'un noyé, en quête d'un remplaçant.

43. Quand il raconta cette histoire aux autres locataires de la maison, l'un d'entre eux, un marchand de riz, lui dit :

— Moi aussi j'ai eu jadis affaire à un koèi aquatique en quête d'une victime. J'étais encore jeune, et allais à Ki'ghing (Tchéé-kiang) pour mon commerce. Je dus passer un gué très vaseux. J'étais monté sur un buffle. Quand je fus arrivé au milieu du gué, une main noire sortit de l'eau, et chercha à saisir mon pied. Je relevai prestement les jambes. Alors la main noire saisit un des pieds du buffle, qui ne put plus avancer. Très effrayé, j'appelai au secours. De la rive, les passants tirèrent le buffle sans arriver à le faire mouvoir. Alors l'un d'eux lui brûla la queue. Dans un suprême effort, l'animal se dégagea et sortit de l'eau. On vit alors qu'un vieux balai horriblement puant, était fortement attaché à son ventre. On le détacha à coups de bâton. Le balai gémit et saigna. On le hacha menu à coups de sabre, et on le brûla sur un bûcher. Il fallut un mois, pour que l'infection qu'il répandit disparût entièrement. Depuis lors personne ne se noya plus dans ce gué, ce qui arrivait souvent auparavant.

Voyez Introduction VII et XIX. — En Chine, Les cabinets sont séparés des habitations.

Tordre la queue •<sub>86</sub> d'un boeuf, ou la brûler avec le fourneau d'une pipe, est le dernier argument chinois pour décider l'animal à faire effort.

Dans la première histoire, âme d'un noyé qui cherche un remplaçant. Le manque d'yeux est une incohérence.

Dans la seconde histoire, il s'agit d'un *méi*, vieil objet devenu malfaisant, non d'un *koèi*.

44

Le fait suivant est consigné dans les annales de la ville de Sâng-kiang (Kiáng-sou). Durant la période Wán-li (1573-1620), un pêcheur habitait au bout d faubourg Ouest, près du dock des jonques, au bord de l'eau.

Une nuit il entendit l'âme d'un noyé qui disait :

— Voilà un an que je souffre ici. Je pourrais noyer cette femme. Mais elle est enceinte. Je ne veux pas détruire deux vies à la fois. J'attendrai encore...

Le lendemain matin une femme tomba à l'eau à cet endroit. Elle était enceinte, et fut repêchée.

Quelque temps après, le pêcheur entendit de nouveau l'âme qui disait :

— Je pourrais noyer cet homme. Mais il est pauvre et l'appui d'une nombreuse famille, laquelle devra se disperser s'il vient à mourir. J'attendrai encore...

Le lendemain matin un homme tomba à l'eau du haut du pont, mais fut heureusement repêché.

La nuit suivante l'âme du noyé demanda au pêcheur quelque nourriture. Je n'en ai plus pour longtemps, dit-elle. Deux fois j'ai fait acte de désintéressement. Les Chên du district l'ont fait savoir au Sublime Souverain, qui me dispensera bientôt, j'espère, de mendier ma nourriture ici...

— Je l'espère pour vous, dit •<sub>87</sub> le pêcheur.

La nuit suivante l'âme lui apparut encore, pour le remercier et prendre congé.

— J'ai été nommé, lui dit-elle, génie du lieu, à Mào-k'iao.

Voyez Introduction VII et III.

Prêta famélique mendiant.

Les *Chên* du district sont les génies du lieu et de la ville ; la hiérarchie locale.

## 45

Tch'ènn-koungp'eng, un lettré sans emploi, était ami d'un certain Li -fou qui habitait le même village. Un soir d'automne, par un beau clair de lune, il alla le trouver pour faire la causette. Li-fou était très pauvre. Il lui fallut traiter son hôte...

— J'allais justement acheter du vin, pour boire avec ma femme, dit-il au Tch'ènn (fiction rituel le). Veuillez vous asseoir dans la cour. Je reviens à l'instant, et nous boirons un coup en l'honneur de la lune.

Le Tch'ènn s'assit, et se mit à feuilleter le cahier de vers qui ne le quittait pas. Soudain une femme, vêtue d'une robe bleue et les cheveux défaits, entra dans la cour, mais s'arrêta dès qu'elle eut vu le Tch'ènn. C elui-ci pensa que c'était une amie de la femme de Li-fou, et s'écarta pour la laisser passer. Cependant la femme en bleu avait glissé un objet sous le seuil de la porte d'entrée. Quand le Tch'ènn se fut écarté, elle traversa la cour et entra dans la maison.

— Qu'est-ce qu'elle a caché là ? se demanda le Tch'ènn,

et il alla voir. C'était une corde sanglante et puante, une corde de pendue.

— Cette femme serait-elle le koèi d'une suicidée ? •<sub>88</sub> se demanda le Tch'ènn,

et il mit la corde dans la tige de sa botte. — Quelques instants après, la femme en bleu sortit de la maison, et vint chercher à l'endroit où elle avait caché sa corde. Ne la trouvant pas, elle marcha furieuse droit au Tch'ènn, et lui dit :

— Rends-moi mon objet !

— Quel objet ? demanda le Tch'ènn.

La femme ne le nomma pas, mais, se dressant de toute sa hauteur et ouvrant la bouche toute grande, elle se mit à souffler sur le Tch'ènn un vent plus froid que glace, qui fit hérissier ses cheveux et claquer ses dents.

— Puisqu'elle souffle, se di t le Tch'ènn, pourquoi ne soufflerais -je pas ?..

Il souffla donc... Sa chaude haleine fit trouée dans le spectre, partout où elle le toucha. Une première bouffée lui perfora le ventre, une seconde lui troua la poitrine, une troisième lui emporta la tête. Comme une vapeur légère, le spectre s'évanouit.

A ce moment Lì-fou rentra avec un pot de vin. Étant entré dans la maison pour le faire chauffer, il s'écria soudain :

— Ma femme est étendue morte sur le lit.

— Elle ne doit pas être morte, dit le Tch'ènn, car j'ai la corde dans ma botte...

Et il raconta à Lì-fou ce qui venait d'arriver. Les deux hommes ranimèrent la femme, avec de l'infusion de gingembre. Quand elle fut revenue à elle, ils lui demandèrent ce qui s'était passé. — Elle dit :

— Nous sommes si pauvres, et mon mari a si bon cœur. Un hôte lui étant venu, comme il n'y avait aucun argent à la maison, il me prit ma dernière épingle à cheveux, pour aller acheter du vin. L'hôte étant dans la cour, je ne pus •<sup>89</sup> pas me lamenter, et dus dévorer mon chagrin. A ce moment une femme en bleu et les cheveux épars entra. Je suis votre voisine, me dit-elle. Votre indigne mari est en train de jouer votre épingle au tripot. Je vais vous consoler... Et ramassant une corde, elle fit un nœud coulant et me dit : mettez votre tête là dedans ; dans un instant vous verrez le ciel de Bouddha et ses joies infinies. Puis elle serra la corde, mais n'arriva pas à m'étrangler... Attendez un instant, dit -elle, que je cherche ma corde à moi... Elle sortit et ne revint pas. Vous m'avez rappelé à la vie.

Tch'ènn et Lì ayant pris des informations, apprirent qu'une voisine s'était pendue quelques mois auparavant. La famille avait fait croire qu'elle était morte de mort naturelle.

Voyez Introduction VII.

Âme d'une pendue qui cherche une remplaçante. Ces âmes profitent des accès de colère ou de désespoir des femmes, pour les pousser à se pendre, et les aident. Plus rarement elles emploient la violence ouverte, comme dans l'histoire suivante.

Un hôte ne peut pas entrer dans la maison d'un Chinois pauvre, à cause des femmes. il reste dans la cour.

## 46

Un certain Yînn-k'ien satellite à Kiû -young (Nôn-hoei), était célèbre pour le zèle et l'audace avec lesquels il prenait les voleurs. Il passait les nuits à l'affût, dans les endroits les plus obscurs et les moins fréquentés. Une nuit il rôdait aux environs d'un village, quand soudain un individu qui courait, tenant en main une corde, le heurta dans l'obscurité.

— Cet homme doit être un voleur, se dit Yînn-k'ien ; et il le fila.

- <sub>90</sub> L'homme alla droit à une habitation, et escalada le mur.

— Bien deviné, se dit Yînn-k'ien. Laissons -le faire son coup. Je le cueillerai, à la sortie, avec les pièces de conviction...

Mais soudain il entendit les gémissements d'une femme. Alors Yînn-k'ien sauta aussi le mur, juste à temps pour voir l'inconnu qui l'avait heurté, juché sur une poutre, prendre avec un nœud coulant une femme occupée à sa toilette, et la pendre haut et court. Yînn-k'ien comprit que son inconnu était l'âme d'un pendu, qui cherchait un remplaçant. Il en fonça la fenêtre, et appela au secours. Les voisins accoururent et dépendirent la femme avant qu'elle n'expirât. Les parents remercièrent Yînn-k'ien et le firent boire. Puis il reprit son chemin pour retourner chez lui.

La nuit était encore noire. Soudain il entendit du bruit derrière lui. Il se retourna. C'était le spectre avec sa corde.

— Pourquoi m'as-tu ravi cette femme que je tenais ? cria-t-il. C'est notre droit, à nous suicidés, de nous chercher un remplaçant. Pourquoi m'as-tu empêché de le faire ?

Ce disant, il se mit à frapper Yînn-k'ien. Mais celui-ci était intrépide. Il rendit coup pour coup. Le spectre était très froid, et sentait très mauvais. — Enfin l'aube blanchit. Les forces du spectre diminuèrent. Yînn-k'ien le saisit à bras le corps. A ce moment quelqu'un vint à passer, et vit Yînn-k'ien qui s'acharnait sur un morceau de bois pourri.

— Qu'avez-vous ? lui demanda-t-il...

— Ce que j'ai ? Le spectre doit être passé dans ce bois. Il ne m'échappera pas...

Et il cloua le •<sub>91</sub> bois pourri à un poteau, dans sa cour. Depuis lors, chaque nuit, une voix se lamenta piteusement. D'autres voix murmuraient des paroles de consolation.

— Si, au lieu de te clouer, il t'avait cordé, dit l'une, tu souffrirais bien davantage...

— Tais-toi, tais-toi ! chuchotèrent les autres voix ; le bourreau pourrait t'en tendre.

— C'est bon, se dit Yîm-k'ien. Quand le jour fut venu, il remplaça les clous par une corde, et serra comme il faut. La nuit suivante, il n'entendit plus aucune lamentation. Au matin, il constata que le bois pourri avait disparu.

Voyez Introduction VII et XIX.

Mélange de *koèi* et de *méi*.

Yîm-k'ien fut trompé par les spectres. Son captif ne pouvait pas se déclouer, mais il pouvait se délier. Les *koèi* sont toujours représentés comme encore plus fourbes que méchants.

## 47

En l'an 1744, à l'examen de licence du Ki ōng-sou, arriva ce qui suit. Un bachelier nommé Tch'êng, de Tch'âng -chou, âgé de quarante ans passés, avait occupé la loge qui lui avait été assignée. La première nuit qu'il y passa, il se mit à pousser des cris de terreur. Ses voisins accoururent et lui demandèrent ce qu'il avait. Il baissa la tête et ne répondit pas. Le lendemain, avant midi, il fit son paquet, remit au surveillant un cahier blanc, et demanda qu'on le laissât sortir. En vain ses amis firent-ils tous les efforts pour le retenir.

— Je ne puis pas concourir, leur dit-il. J'ai un crime sur la conscience.

Et il leur •<sub>92</sub> raconta l'histoire que voici :

— Quand j'avais trente ans environ, j'étais précepteur dans une famille distinguée. Mes quatre élèves étaient tous fils ou neveux du maître de la maison. L'un d'entre eux était très bien fait. Je conçus pour lui une affection déshonnête. A la fête du ts'ing-ming, les autres allèrent aider aux travaux du cimetière ; celui-là seul resta à la maison. Je lui écrivis une strophe de vers, pour le tenter. Il la lut, rougit, mâcha le papier et l'avalait. Je pris cela pour un consentement. Le soir je le fis boire. Quand il fut ivre, j'abusai de lui. Le matin, quand il se réveilla et sut ce qui lui était arrivé, il manifesta un très grand chagrin. Je lui dis que ce n'était rien, et me rendormis. Quand je me réveillai, je le trouvai mort pendu. La famille n'y comprit rien. Je me tus et dévorai mes larmes.

« Or, cette nuit, ce jeune homme m'est apparu dans ma loge, avec un satellite infernal, qui nous a conduits tous deux devant le juge des enfers. Mon ancien élève m'accusa. J'avouai mon crime.

— Abuser de quelqu'un sans son consentement, me dit le juge, mérite cent coups de rotin. Comme tu étais le supérieur de ta victime, il convient que ton châtement soit aggravé. Tu devais réussir aux examens et devenir mandarin. Je supprime tout cela.

« Mon ancien élève trouvant ma peine trop légère et demandant ma mort, le juge lui dit, en se moquant :

— Il ne t'a pas tué. C'est toi qui as mis fin à tes jours, oubliant ta vieille mère et le prix de la vie. Tu as agi comme ces femmelettes, qui se •<sub>93</sub> suicident par colère ou par honte. Toi, un homme ! Le gouvernement fait parfois élever un monument à une fille chaste ; il n'en a jamais fait élever à aucun garçon. Tu n'as rien compris aux enseignements des Sages.

« A ces mots, mon ancien élève comprit son erreur, et se mit à pleurer à chaudes larmes, et à se tordre les bras de désespoir. Continuant son persiflage, le juge lui dit :

— Au Chên-si, dans la famille Tsiang, une veuve chaste vient de mourir. Je vais te réincarner dans son corps. Tu pourras pratiquer à ton aise la vertu propre aux gynécées. Je te promets même un monument après ta prochaine mort.

« Puis le juge ordonna de me donner la bastonnade. Au vingtième coup je me réveillai dans ma loge. Je suis si bouleversé et si souffrant, que je ne saurais concourir. D'ailleurs je ne réussirais pas, le juge me l'a dit.

Quand il eut fini de conter cette histoire, il s'en alla, éperdu et pleurant,

Voyez Introduction XXI.

L'enseignement des Sages, c'est, en substance, l'imitation du ciel et de la terre.

Les histoires d'âmes en peine, victimes de jeunes Lettrés, allant se venger sur eux au moment des examens, ou obtenant du moins qu'ils échouent, sont très nombreuses.

A la fête du *ts'ing-ming*, vers le 5 avril, chaque famille remet à neuf les tombes de ses ancêtres.

## 48 et 49

48. A Tch'ènn-tcheou-fou (Heûe-nan), à côté de l'hôtel de l'examinateur des Lettrés de la préfecture, se trouvait une maison à étage, contenant trois •<sub>94</sub> chambres, condamnée et fermée à clef. On la disait hantée.

Vers le milieu de la période K'ông-hi (1692), l'examinateur d'alors Monsieur T'ông maintint la défense d'habiter ce local, sur le rapport que lui firent les vieux employés du tribunal. Cependant l'époque des examens étant venue, et le temps étant très chaud, les candidats se trouvèrent à l'étroit. Deux d'entre eux, les bacheliers Wâng et Kîng, de mandèrent la permission de se loger dans la maison condamnée.

— Elle est hantée, leur dit l'examinateur.

Ils ne le crurent pas, enlevèrent la serrure, et examinèrent l'intérieur. Pas trace de poussière.

— On a voulu se moquer de nous, se dirent-ils ; en temps ordinaire cette maison est évidemment habitée.

Ils transportèrent leur literie à l'étage, et s'établirent chacun dans une des chambres latérales, laissant vide la chambre du milieu où débouchait l'escalier.

Un peu avant minuit ; le Kîng se retira dans sa chambre. Le Wâng se moquait encore des récits des vieux satellites, quand un bruit se fit entendre au bas de l'escalier.

— Qu'est-ce ? cria le Kîng.

— Probablement, répondit le Wâng, que des farceurs veulent nous faire peur.

Cependant bientôt tous les deux entendirent que quelqu'un montait l'escalier. Le Kîng cria d'effroi. Le Wâng sortit de sa chambre avec sa bougie, dont la flamme devint si petite, qu'elle ne donnait pas plus de lumière qu'un ver luisant. Ayant peur pour de bon, nos deux hommes allumèrent d'autres bougies, lesquelles ne donnèrent qu'une lueur blafarde. Alors, au •<sub>95</sub> haut de l'escalier, apparut un être vêtu de noir, haut de deux pieds, sans yeux, ni bouche, ni nez. Ses cheveux, longs aussi de deux pieds, se dressaient raides. Nos deux hommes appelèrent au secours. Entendant qu'on venait, l'être mystérieux descendit l'escalier la tête la première. On entendit des sifflements autour de la maison, tandis qu'à l'intérieur tous les objets se mouvaient. Le sabbat dura jusqu'au chant des coqs. Nos deux braves faillirent mourir de peur.

## 49. Le lendemain un vieux satellite dit :

— Il est déjà arrivé ici jadis une autre histoire de spectre. Au temps où Monsieur P'ân était examinateur, durant un examen, la veille du classement, vers minuit on entendit résonner le tambour avertisseur. Monsieur P'ân déjà couché, fit demander ce qu'il y avait. Le portier dit :

— Une femme échevelée est sortie de l'enclos des examens, et a demandé à voir l'examineur. Je lui ai dit qu'il ne pouvait pas recevoir une femme durant la nuit. Je ne suis pas une femme, dit-elle ; je suis un koèi. J'ai une plainte à déposer entre les mains du grand homme...

« Je restai un moment très effrayé. Elle en profita pour battre elle-même le tambour. Tous les officiers de la maison étaient perplexes. Enfin un certain Tchâng, très brave de nature, alla demander au koèi ce qu'il voulait.

— L'examineur aurait bien pu me recevoir, dit le revenant ; mais enfin, puisqu'il ne veut pas, voici mon cas, que je vous prie de lui faire savoir. Je fus la femme du domestique un tel, dans la maison du lettré Y de telle sous-préfecture. Le •<sub>96</sub> lettré s'éprit de ma beauté, et me fit des offres. Je refusai. Il me battit. J'en parlai à mon mari, qui proféra des menaces. Mon maître le tua, puis tenta de me faire violence. Je lui dis de telles injures, qu'il me tua aussi, et enterra mon cadavre dans son jardin, à l'ouest, sous une auge de pierre. Je demande qu'on me venge de mon maître.

— Est-il au nombre des candidats de cette session ? demanda le Tchâng

— Oui, dit le spectre ; c'est le treizième de la seconde série.

« Le Tchâng entra et dit tout cela à Monsieur P'ân. Celui-ci examina ses listes. Le numéro et le nom indiqués par le revenant, concordaient parfaitement. Alors l'examineur envoya le Tchâng dire au revenant, qu'il se tint tranquille, qu'une enquête judiciaire serait faite sur son accusation : Le koèi leva les yeux au ciel, poussa un sifflement, et disparut. Monsieur P'ân avertit les tribunaux. Le cadavre de la femme fut trouvé à l'endroit indiqué sous l'auge de pierre. Le Lettré subit la peine légale de son crime.

Voyez Introduction VIII et VII.

Dans la première histoire, il s'agit d'un *yâo-koai* ; dans la seconde. d'un *yûân-koèi*.

Un tambour est suspendu près de la porte de tous les fonctionnaires chinois. Quand un plaignant le bat, le fonctionnaire est tenu d'entendre ou de faire entendre sa plainte aussitôt. cet usage remonte à l'origine de l'empire.

## 50

Le licencié militaire U était passé maître dans tous les genres de boxe et •<sub>97</sub> d'escrime. Durant la période tch'oung -tcheng (1628-1644), il alla à Pékin pour se présenter à l'examen du doctorat. Son valet tomba gravement malade. Le licencié en fut très peiné. On lui indiqua un devin fort habile. Il alla le trouver. Avant qu'il eût ouvert la bouche, le devin lui dit :

— Vous venez me consulter sur la maladie de votre valet, n'est-ce pas ?

Le licencié fut fort surpris. Le devin continua :

— Le danger que court votre valet n'est pas grand ; vous-même êtes plus en danger que lui.

Le licencié pria le devin de consulter les sorts sur son propre compte. Quand celui-ci eut fini son opération, il dit, l'air attristé :

— Vous n'avez plus que trois jours à vivre.

Comme le licencié effrayé restait songeur, le devin lui dit d'un air insinuant :

— J'ai un petit charme, qui peut vous tirer d'affaire. C'est cent ligatures.

— Quand le destin a prononcé, les charmes n'y peuvent rien, se dit le licencié ; et il refusa l'offre du devin.

— Vous ne voulez pas faire cette petite dépense, dit celui-ci. Pourvu que vous n'ayez pas à le regretter.

Inquiets, les amis du licencié lui conseillèrent de déboursier. Il ne les écouta pas.

Le troisième jour fut vite arrivé. Le licencié le passa à son domicile. Aucun événement ne marqua la journée. Le soir, il ferma sa porte, alluma sa lampe, tira son épée, et attendit prêt à tout. A la deuxième veille, comme il allait se mettre au lit, il entendit comme un frôlement dans une fissure du papier qui garnissait la fenêtre. Un petit bonhomme armé d'une lance se fraya un •<sub>98</sub> passage, sauta à terre, et devint aussitôt grand comme un homme. Le licencié l'attaqua à coups d'épée. L'homme s'éleva en l'air, et voulut sortir par où il était entré. Mais un coup d'épée le coupa en deux. Le licencié prit la lampe pour l'examiner. C'était un bonhomme en papier.

Après cela le licencié se garda de dormir. Bientôt nouveau frôlement et nouvelle invasion par la fenêtre. Cette fois l'intrus avait l'air d'un diabolin. Le licencié le coupa de nouveau en deux. Comme les deux moitiés bougeaient

encore, il les hacha à coups d'épée. Les coups portaient sur un corps assez dur. Quand rien ne bougea plus, le licencié approcha la lampe. Il avait haché en morceaux une poupée en argile.

Il s'assit alors près de la fenêtre, l'œil fixé sur la fen te du papier. Soudain il entendit dehors comme le mugissement d'un bœuf. Un géant pressait contre le treillage de la fenêtre, et ébranlait la maison. Je vais être écrasé par la chute du toit, se dit le licencié ; mieux vaut sortir et l'attaquer. Il ouvrit donc la porte, et se trouva en présence d'un nègre gigantesque aux yeux flamboyants, torse et pieds nus, armé d'un arc et d'un carquois. Le géant lui décocha une flèche, que le licencié para avec son épée. Il évita, en se jetant de côté, une seconde flèche, qui s'enfonça vibrante dans le mur. Alors le nègre tira un coutelas de sa ceinture. Le licencié se précipita dans la maison. Le coup fendit le seuil en pierre. Aussitôt, chargeant à son tour, le licencié passa entre les jambes du colosse, et lui entailla une cheville. Il évita un •<sub>99</sub> nouveau coup de coutelas du géant, et lui enfonça enfin son épée dans le corps, au défaut des côtes. Le monstre tomba de son haut et ne bougea plus. Par précaution, le licencié le hacha à coups d'épée. Ses coups résonnaient comme sur du bois. Enfin il chercha sa lampe, et vit étendue dans la cour une figure en bois, grande comme un homme, avec un arc et un carquois. Le sang coulait de toutes les entailles qu'il lui avait faites.

Aucune nouvelle attaque ne se produisit plus jusqu'au matin. Le licencié se dit que ce devait être le devin, qui avait lâché contre lui ces figurines.

— Il aura voulu me faire mourir, se dit-il, pour faire admirer ensuite combien exactement il prédit l'avenir.

Il alla donc le trouver, avec ses amis, pour lui demander raison. Quand le devin les vit venir, il devint invisible.

— Le sang de chien rompt tous les charmes, dit quelqu'un.

On s'en procura, et on en arrosa l'endroit où le devin était assis quelques instants auparavant. Aussitôt le devin redevint visible. Son visage était couvert de sang de chien, et ses yeux brillaient de fureur. On le saisit et on le livra au mandarin, qui le fit mettre à mort.

Voyez Introduction XVIII et XVII.

Le code porte peine de mort contre quiconque attente à la vie d'autrui par des maléfices.

## 51

Le préfet de Cheóu-tcheou (Nân-hoei) Liôu-kiecheu était un adepte •<sub>100</sub> convaincu du spiritisme. Voici ce qui lui arriva, alors qu'il gouvernait, T'ai-tcheou (Kiông-sou).

Un jour qu'il invitait les esprits, son appareil s'agita violemment. Le pinceau écrivit d'abord « P'an-p'an ». Puis, après une pause, il écrivit de nouveau « je vous suis destinée pour votre existence future ». Liôu pensa qu'il avait affaire à la poétesse Koân-p'anp'an. Il écrivit « pourrions-nous nous voir ? » et brûla le billet... « Cette nuit » répondit l'appareil.

Quand le soir fut venu, Liôu tomba dans une sorte d'état cataleptique. A la nuit close, une bouffée d'air froid envahit l'appartement. Une femme très belle entra. Elle était splendidement vêtue, et tenait à la main une lanterne entourée de gaze rose. Elle alla droit au Liôu. Celui-ci suait de frayeur.

— Vous avez peur de moi, dit la femme ; c'est que notre temps n'est pas encore venu.

Cela dit, elle se retira. Cependant, depuis lors, le Liôu la rappela de temps en temps. Elle se rendit chaque fois à son désir.

Un jour que le Liôu, de passage à Yâng-tcheou (Kiông-sou), était logé à la pagode T'ing-ning-seu, il lui prit fantaisie de communiquer avec son amie. Il disposa son appareil, écrivit l'invitation et la brûla. Aussitôt l'appareil s'anima et écrivit à grands traits : « Je suis Wêi-t'ouo, le Protecteur. Je vous fais savoir que vous êtes la dupe d'un fantôme. Ignorez-vous à ce point les lois du Ciel ? Ne savez-vous pas que le Sublime Souverain ne hait rien tant que les communications entre les vivants et les morts ? Cette faute est pire que la pire •<sub>101</sub> luxure. Cessez à l'instant, repentez-vous sincèrement, et défiez-vous désormais de cette diablesse ».

Atterré, le Liôu se prosterna et battit de la tête. Puis il brûla son appareil divinatoire, et ses recueils de charmes. Les visite nocturnes cessèrent du coup.

Quelques années plus tard, en feuilletant les annales de T'ai-tcheou, Liôu-kiecheu tomba sur le passage suivant : « Non loin du prétoire de la ville, se trouve une tombe datant de la dynastie Sóng (10<sup>e</sup>-12<sup>e</sup> siècle). Là est enterrée la sorcière Mâ-p'anp'an. Elle fut très habile dans son art, et fit bien les vers à la manière de Sôu-tongp'ouo ».

Liôu-kiecheu comprit alors à quel spectre il avait eu affaire.

Voyez Introduction XVI.

Le crible auquel est suspendu le pinceau, repose ordinairement sur un plateau qui porte le papier ou la cendre ; de là l'expression « plateau divinatoire ». La question est posée oralement, ou écrite puis brûlée. Ce dernier procédé est aussi employé dans les pagodes, par les suppliants qui veulent faire savoir leurs désirs aux chénn. Ils écrivent sur un papier jaune, qu'ils expédient ensuite à destination en le brûlant.

Sur Wêi-t'ouo le Protecteur ; voyez TP pages 324 et 327. Ce Bouddhiste athée parle au nom du Ciel et du Sublime Souverain (TP page 330). Telle est la confusion des dogmes des diverses sectes, dans la résultante finale de la religion pratique.

*Sôu-cheu (tongp'ouo)* est le célèbre poète du onzième siècle.

Ce texte est du dix-huitième siècle.

## 52

Près de Hâng-tcheou (Tchéé-kiang), à Wáng-sien-k'iao, vivait un jeune Lettré du nom de Tcheû. Il avait encore sa mère, envers laquelle il exerçait la piété filiale de la manière la plus édifiante. Mais sa jeune épouse •<sup>102</sup> était une méchante femme, qui détestait et maltraitait sa belle-mère. Quand il lui fallait la saluer, aux époques rituelles, elle revêtait des habits de deuil, pour lui donner à entendre qu'elle désirait sa mort.

Le Tcheû avait fait en vain tout ce qui était en son pouvoir pour corriger sa femme. Désespéré, il porta plainte contre elle au temple du tch'êng-hoang de Hâng-tcheou.

— Faites-la mourir, dit-il, pour que ma mère puisse vivre.

A neuf reprises différentes, il écrivit et brûla sa requête, toujours sans résultat. Enfin il s'impatienta, et traita le tch'êng-hoang d'imbécile.

La nuit suivante, un satellite le cita. Quand il fut arrivé au temple et prosterné devant le tribunal, le tch'êng-hoang lui dit avec bienveillance :

— Crois-tu que j'ignore que ta femme se conduit mal ? Son insolence ne m'est que trop connue. Tu veux que je la fasse mourir. Sache que le destin ne t'a alloué que cette femme, de laquelle doivent te naître deux fils. Tu sais que la piété filiale interdit de ne pas laisser de postérité. C'est par égard pour toi que j'ai épargné ta femme jusqu'ici. As-tu compris ?

— Comment aurai-je des enfants de cette femme, répondit le Tcheû, dors que je ne cohabite plus avec elle, à cause de sa méchanceté ?

— Qui a fait ton mariage ? demanda le tch'êng-hoang.

— Un certain Fán, et un certain Tch'ên, dit le Tcheû.

Le tch'êng-hoang les fit appeler. Vous avez marié, leur dit-il, à ce pieux garçon, une fille absolument impie. Vous allez recevoir la bastonnade.

— Ce n'est pas notre •<sup>103</sup> faute, crièrent les deux entremetteurs. Elle vivait enfermée dans un gynécée. Comment pouvions-nous nous rendre compte de son caractère ?

Le Tcheû ayant attesté que les deux entremetteurs avaient agi par amitié, non par intérêt, le tch'êng-hoang ne les fit pas battre. Alors le Tcheû parla ainsi.

— Quoique ma femme soit excessivement insolente, elle a pourtant une certaine crainte des Ch'ên et quelque dévotion au

Bouddha. Si vous la citiez et lui faisiez une belle peur ? Elle s'amendrait peut-être.

— Pas mal imaginé, dit le tch'êng-hoang,

et il envoya un grand diable au visage bleu, muni d'une énorme chaîne, avec ordre d'amener la femme. Puis il dit au Tcheû et aux entremetteurs :

— Comme vous êtes de braves gens, je vous ai parlé amicalement. Vous allez voir comme je vais arranger cette pécote. Ce sera fort, mais n'ayez pas peur, cela finira bien...

Et le tch'êng-hoang passa sa manche sur son visage. Sa face devint noire, ses cheveux devinrent écarlate. Sur un appel, une bande de démons et de yakchas, armés de sabres et de scies, disposèrent la cuve d'huile, le moulin, et le reste.

A ce moment le diable bleu revint, traînant la femme pantelante.

— Misérable impie, tonna le tch'êng-hoang, vois ce cahier, c'est la liste de tes péchés. Yakchas, écorchez-la et faites la frire dans l'huile !

— Grâce ! cria la femme ; je ne le ferai plus.

Le Tcheû et les deux entremetteurs s'étant prosternés, intercédèrent pour elle.

— Par égard pour la piété filiale de ton mari, dit le tch'êng-hoang, je veux bien te •<sup>104</sup> pardonner cette fois encore. Mais souviens-toi que, à la première incartade, tu seras écorchée et frite sans merci.

Cela dit, il les renvoya tous.

Le lendemain matin :

— J'ai fait un rêve, dit le mari...

— Et moi aussi, dit la femme.

Depuis lors elle fut pieuse au possible, et donna, avec le temps, deux fils à son mari.

Voyez Introduction III. — Ce texte du dix-huitième siècle se passe de commentaire.

## 53

A Tch'âng-tsing (Chên-tong) vivait un bonze plus qu'octogénaire. Strict observateur de sa règle durant toute sa vie, il était encore plein de verneur à cet âge avancé. Un jour il tomba à la renverse. Les autres bonzes accoururent pour le relever. Il était mort si doucement, que son âme ne s'était pas aperçue de l'événement. Elle s'envola vers la frontière du Heûe-nan. Là, le fils unique d'une famille opulente, suivi d'une dizaine de cavaliers, chassait le lièvre au faucon. Soudain son cheval se cabra : Le jeune homme tomba, et se tua dans sa chute. Son âme rencontra celle du bonze. Les deux âmes se fondirent en une, qui rentra dans le corps. Le jeune homme revint à la vie. Il ouvrit les yeux, regarda autour de lui tout étonné, et dit :

— Comment suis-je venu ici ?

On le porta à la maison, où les femmes s'approchèrent de lui pour lui donner leurs soins...

— Retirez-vous, dit-il tout effaré, Je suis bonze. •<sub>105</sub> Comment suis-je venu ici ?..

Et fermant les yeux, il ne parla plus. — Depuis lors, il s'abstint de viande et de vin, ne mangea que des grains vulgaires, dormit seul, et refusa les services de sa femme et des concubines.

Après quelque temps, il commença à se promener, et fit quelques sorties. On le crut guéri. Les comptables lui présentèrent leurs livrets pour qu'il les vérifiât.

— Laissez-moi tranquille, leur dit-il ; je guis malade et las.

Un jour il demande :

— Au Chên-tong il y a une sous-préfecture appelée Tch'âng-tsing ; n'est-ce pas ?

— Oui, lui dit-on.

— J'aimerais tant aller là, fit-il.

— Vous êtes encore trop malade pour faire ce voyage, lui dit-on.

Cependant, comme il insistait sans trêve, on finit par le conduire à Tch'âng-tsing. Il alla droit à la bonzerie. Les bonzes reçurent avec honneur ce riche personnage.

— Où est le vieux bonze ? leur demanda-t-il.

— Notre ancien est allé se réincarner ailleurs, fut la réponse.

— Montrez-moi son tombeau, dit le jeune homme.

On le conduisit devant un petit tumulus isolé, haut de trois pieds seulement, que les herbes n'avaient pas encore eu le temps d'envahir. — Il dit aux bonzes :

— Gardez bien les avis que votre ancien vous a laissés.

Ils le lui promirent. Alors il retourna au Heûe-nan, s'en fonça dans une méditation profonde, et ne s'occupa plus d'aucune affaire séculière.

Au bout de quelques mois, il quitta la maison, alla seul tout droit au Chên-tong à son ancienne pagode, et dit aux bonzes :

— Je suis la nouvelle incarnation de votre ancien.

•<sub>106</sub> Comme ils doutaient, il leur dit beaucoup de choses intimes, et leur raconta comment il avait été réincarné. Les bonzes se rendirent à l'évidence. Ils l'installèrent dans son ancienne cellule, et l'honorèrent comme leur ancien.

La famille du Heûe-nan ne put jamais le faire revenir. Quand ces gens lui faisaient visite, il ne les regardait même pas. Tandis qu'il recevait volontiers les anciens amis du vieux bonze, lesquels ne pouvaient, tout de même pas se défendre d'un certain étonnement, quand ce jeune homme leur racontait des faits remontant à près de 80 ans.

Voyez Introduction IX

Sous son extérieur bouddhique, cette histoire du dix-huitième siècle est néo-confucianiste. Les âmes bouddhiques parfaitement individualisées, peuvent posséder un cadavre, ou un corps contenant sa propre âme, mais elles ne peuvent pas se fondre avec une autre âme. Tandis que, d'après les néo-confucianistes Tchouhistes, les âmes séparées du corps se fondant avec la norme universelle, peuvent aussi se fondre entre elles, étant parcelles similaires, ou plus exactement terminaisons d'un même tout.

## 54

Dans la province du Chên-tong, le bachelier Lînn-tch'ang k'ang touchait à sa quarantième année. Tous ses efforts pour obtenir le grade de licencié, avaient été vains jusque là. Il se découragea, et songeait à renoncer à la poursuite des grades, quand soudain une voix lui dit :

— Ne vous découragez pas ainsi.

— Qui êtes-vous ? demanda le bachelier effrayé.

— Je suis un koèi, dit la voix. Depuis des années, je vous suis partout, je vous aide et vous protège.

— •<sup>107</sup> Pourrais-je vous voir ? demanda le bachelier.

Le koèi refusa d'abord, mais se rendit enfin aux sollicitations réitérées du Lînn, et apparut sous la forme d'un homme suppliant, le visage triste et ensanglanté.

— Je suis, dit-il, un marchand de toile de Lân-tch'eng-hien. J'ai été assassiné par un certain Tchông de Yé-hien, qui a enterré mon cadavre près de la porte de l'Est, et a roulé sur l'emplacement une vieille meule usée. Il m'a été dit que vous deviendrez sous-préfet de Yé-hien, et qu'alors vous me vengerez. Voilà pourquoi je vous suis sans cesse. J'attends ma vengeance. Vous serez reçu licencié en telle année, et docteur en telle année...

Cela dit, le koèi cessa d'être visible. — A l'époque dite, le bachelier Lînn fut reçu licencié. Il se présenta pour le doctorat avec confiance, mais échoua. Vexé, il dit tout haut : Il paraît que les koèi ne savent pas tout. — Aussitôt la voix lui répondit :

— C'est votre faute. Sou venez-vous de la veuve, à laquelle vous avez fait outrage, tel mois, tel jour. Les hommes n'en ont rien su. Mais aux enfers vous avez été jugé, et différé, pour votre faute, jusqu'à la session prochaine.

Très saisi, le licencié s'amen da sérieusement. A la session suivante, il fut reçu docteur, et envoyé comme sous-préfet à Yé-hien.

Comme il se promenait dans sa ville, il vit une vieille meule qui gisait sur un terrain vague. Il la fit enlever, et creuser à cette place. On découvrit un squelette. Aussitôt le sous-préfet ordonna d'arrêter le Tchông, lequel, examiné juridiquement, avoua son crime et en reçut le châtement.

• 108 Voyez Introduction VII.

Ce texte est tiré d'un recueil du dix-huitième siècle ; mais les noms de ville employés dans le récit le font remonter à une époque beaucoup plus ancienne.

Les *koèi* ne lisent pas dans l'avenir. Mais, pour les consoler, le juge infernal leur en découvre parfois ce qui les concerne.

## 55

Jénn-kientcheu, de U-t-ai (Chân-tong), vendait des pelleteries et des feutres. Comme il allait pour son commerce au Chàn-si, il rencontra en route un certain Chon-tchout'ing, qui lui plut tant, qu'il fit avec lui le serment de fraternité. Pendant que tous les deux faisaient leurs affaires au Chàn-si, le Jénn tomba gravement malade. Le Chon le soigna charitablement durant une dizaine de jours. Se sentant mourir, le Jénn lui dit :

— Ma famille est peu fortunée. Elle compte huit personnes, qui vivaient toutes de mon négoce. Voici que je meurs en pays étranger. Je n'ai que vous à qui je puisse confier mes intérêts. Dans mon sac, vous trouverez deux cents taëls. Je vous en donne cent, sur lesquels je vous prie de prélever le prix de mon ensevelissement. Veuillez faire tenir les cent autres à ma famille. Dites aux miens qu'ils cherchent mon cercueil, et m'enterrent dans mon pays... Cela dit, s'appuyant sur son oreiller, il écrivit péniblement quelques mots d'adieux aux siens. Le soir il était mort. — Le Chon dépensa cinq à six taëls pour lui acheter un méchant cercueil, qu'il confia aux bonzes d'une pagode. Puis il prit l'argent et le reste, et partit. Il ne retourna <sup>• 109</sup> pas au Chàn-tong. Un an plus tard seulement, la famille de Jénn-kientcheu apprit par hasard qu'il était mort au Chàn-si. Son fils Jénn-siou, qui avait dix-sept ans, dut interrompre ses études. Il demanda à la veuve sa mère, la permission de rapatrier le cercueil de son père. Craignant de le perdre lui aussi, la mère n'y voulut d'abord pas consentir ; mais enfin elle céda, et le laissa aller, en compagnie d'un vieux serviteur fidèle. Six mois plus tard, le jeune homme revint avec le cercueil de son père. Après les funérailles, la famille se trouva dans la plus extrême pauvreté. Cependant, à l'expiration du grand deuil, Jénn-siou fut reçu bachelier. Mais bientôt sa conduite laissa à désirer. Il devint joueur. Sa mère, femme de mœurs austères, en conçut le plus profond chagrin. Ce fut bien pis, quand, à l'examen triennal des bacheliers, Jénn-siou fut classé hors série, à la queue. La veuve ne fit plus que pleurer, et cessa de manger. Le fils rentra en lui-même, fit amende honorable, s'enferma, étudia avec acharnement. A l'examen suivant, il fut classé parmi les meilleurs. Sa mère lui conseilla alors d'enseigner des élèves. Mais, à cause de sa conduite passée, personne ne voulut lui en confier. Alors son oncle maternel, un certain Tchông, qui faisait le commerce à Pékin, lui offrit de l'emmenner à la grande ville, pour qu'il pût y chercher un emploi. Jénn-siou accepta, et monta vers Pékin avec son oncle, en barque, par le canal impérial. Quand ils arrivèrent au port de

Linn-ts'ing, une flotte de jonques •<sub>110</sub> chargées de sel obstruant le canal, ils durent s'arrêter et passer la nuit. Le clapotis de l'eau et le bruit des voix empêchèrent Jénn-siou de fermer l'œil. Quand la nuit fut plus avancée, il entendit que, sur la barque voisine, on jouait aux dés. Aussitôt son ancienne passion le reprit. Il tira une ligature de sa besace, et allait se lever, quand il se souvint de la promesse faite à sa mère. Il se recoucha. Les dés roulaient toujours. Enfin il n'y tint plus, prit sa ligature, se leva, et passa sur la barque voisine. C'était de fait un tripot, où deux joueurs jouaient gros jeu. Il s'offrit comme partenaire, et fut agréé. Bientôt un quatrième survint, et le jeu devint très passionné. Coup sur coup, Jénn-siou raflait tous les enjeux. Les trois joueurs achetaient leurs sapèques au patron de la barque, avec des billets de banque. Jénn-siou gagnait tout.

Son oncle Tchâng s'étant réveillé sur sa barque, constata que son neveu avait disparu. Ayant entendu, sur la barque voisine, le bruit des dés et des sapèques, il comprit où il fallait le chercher. Il y alla, bien résolu à le ramener de force. Mais quand il le vit assis sur un monceau de ligatures, il appela les gens de sa barque, pour les faire porter à son bord. Ils en transbordèrent plus de dix mille. Enfin, les joueurs n'ayant plus de billets, et le patron plus de sapèques, le jeu cessa, et l'on se sépara. Bientôt l'aube blanchit, et le moment du départ des jonques arriva. Le patron examina à la lumière du jour les billets qu'il avait encaissés durant la nuit. C'était de ce papier que l'on brûle •<sub>111</sub> pour les morts. Impossible de retrouver les trois joueurs. Il alla demander des explications à Jénn-siou, et commença par s'informer de son nom. Dès que celui-ci se fut fait connaître, le batelier s'en alla la tête basse. A son tour Jénn-siou prit des informations, et apprit que le batelier s'appelait Chq̄n-tchout'ing. C'était l'homme dont il avait entendu parler, quand il était allé au Chàn-si chercher le cercueil de son père ; l'homme qui s'était approprié les deux cents taëls laissés par Jénn-k'itcheu. La lumière se fit dans son esprit. Les joueurs de la nuit étaient des koèi, qui avaient vendu à Chq̄n-tchout'ing pour deux cents taëls de faux billet, et lui avaient fait restituer en bonnes sapèques, au fils de sa victime, l'équivalent du tort qu'il lui avait fait jadis. Jénn-siou confia son gain à son oncle, qui le fit valoir dans son commerce. Dix ans plus tard, Jénn-siou était un personnage notable et un gros richard.

Voyez introduction VII.

Quand des *koèi* s'emploient ainsi pour le bon droit et la justice, ils le font par ordre des juges infernaux.

Il y a des ligatures de diverses valeurs. Le cours de l'argent est aussi très variable. Jadis l'argent était très cher, et le cuivre bon marché. En tout cas, actuellement on n'achète pas, pour deux cents taëls d'argent, dix mille ligatures, même des plus petites.

## 56

Le lettré Tch'ge, assez peu disé, était un buveur émérite : Pour qu'il pût bien dormir, durant la nuit il lui fallait encore vider trois gobelets. Aussi déposait-il chaque soir un pot de vin à •<sub>112</sub> la tête de son lit.

Une nuit, comme il venait de s'éveiller et se retournait, il s'aperçut que quelqu'un était couché à côté de lui. Au toucher, il sentit un être poilu plus gros qu'un chat. Il alluma sa lampe, et vit, couché dans la couverture, un renard ivre-mort. Il examina alors son pot à vin, et le trouva vide...

— Il paraît qu'il a les mêmes goûts que moi, se dit-il en riant.

Puis il se recoucha, sans rien faire pour réveiller le renard, laissant seulement la lampe allumée, pour voir comment il se transformerait.

Vers minuit le renard bâilla et s'étira...

— Avez-vous bien dormi ? lui demanda le Tch'ge, en soulevant la couverture...

Un charmant jeune homme sauta du lit, lui fit la révérence, et le remercia de ne l'avoir pas tué durant son sommeil...

— Revenez quand vous voulez, lui dit le Tch'ge, et ne vous défiez jamais de moi...,

Puis il se rendormit. Quand il s'éveilla, au matin, le renard avait disparu. Le soir venu, il prépara quantité double de vin. La nuit, le renard vint le trouver.

— Vous n'êtes pas riche, dit-il au Tch'ge ; il convient que je vous aide à payer notre vin. A sept stades d'ici, vers le sud-est, vous trouverez sur le chemin deux taëls d'argent perdus par un passant ; allez les ramasser, au petit jour.

Le Tch'ge trouva de fait l'argent à l'endroit indiqué... Le soir il prépara un petit extra pour son hôte.

— Je n'ai me pas à être en reste, lui dit le renard. Au fond de votre propriété, vous trouverez un trésor enfoui...

Le lendemain, le Tch'ge ayant creusé à l'endroit indiqué, déterra plus de cent ligatures.

•<sub>113</sub> Un autre jour, le renard lui dit :

— Aujourd'hui on apportera au marché une grande quantité de sarrasin ; Achetez tout.

Le Tch'ge fit ainsi. Il y en avait quarante piculs. Tout le monde se moqua de lui. — Or cette année-là il ne plut pas. On ne put semer que du sarrasin. Le

T ch'ge revendit ses quarante piculs, comme graine pour les semailles, plus de dix fois le prix d'achat.

Bientôt il fut propriétaire de deux cents acres de terre excellente. Chaque année il demandait au renard ce qu'il fallait semer, aussi récoltait-il chaque année une pleine moisson. Le renard était l'intime et le protecteur de la famille. Il appelait la femme du T ch'ge sa belle-sœur, et ses enfants ses fils et filles. Quand le lettré fut mort, le renard disparut.

Voyez Introduction XX.

Les renards, très liants, se cherchent des amis parmi les hommes. Ils sont extrêmement friands de vin. L'odeur du vin, ou des ivrognes, les attire. — Le renard prend forme humaine, et la conserve, par un acte de sa volonté. Quand il a perdu connaissance, par le sommeil ou par l'ivresse, sa forme animale reparaît spontanément. — Les renards ont connaissance des objets perdus, des trésors enfumés ou enfouis. Ils peuvent à volonté se les approprier, ou les indiquer à leurs amis. — L'avenir météorologique, si important en Chine, leur est aussi connu.

La culture chinoise est toute différente, selon qu'il a plu ou non au printemps. Le sarrasin, dont la croissance ne dure que quelques semaines, peut être semé encore à l'arrière-saison, quand les pluies du printemps ont fait défaut, et que celles de l'été ont été peu abondantes. Dernière ressource. Comme on n'en cultive que peu ou pas, les bonnes années, on ne se procure que difficilement la graine, quand l'année est mauvaise.

## 57

Un jeune lettré de Li-tch'eng (Chân-tong), Yînn-t'ienkoan, était fort •<sub>114</sub> pauvre et très brave. Près de la ville se trouvait une grande propriété, bâtiments et jardins couvrant une superficie de plusieurs dizaines d'acres. On disait qu'il s'y passait des choses extraordinaires, qu'elle était hantée. Aussi était-elle inhabitée depuis longtemps. Même en plein jour, personne n'osait s'y aventurer. Les armoises et les ronces avaient tout envahi.

Un jour que Yînn-t'ienkoan buvait avec d'autres jeunes lettrés, ceux-ci le provoquèrent en ces termes :

— On te dit brave. Si tu oses passer une nuit dans la propriété hantée, nous nous cotiserons pour te payer un grand dîner.

— Tope ! dit le Yînn.

Il roula aussitôt sa natte, et s'achemina vers la propriété abandonnée, escorté par tous ses amis. Arrivés à la porte, ceux-ci lui dirent en plaisantant :

— Nous attendrons ici quelque temps ; quand tu auras peur, tu n'auras qu'à crier, et nous viendrons à ton secours.

Soyez sans crainte, dit le Yînn ; demain je vous dirai exactement, si ceux qui font le sabbat ici, sont des revenants ou des renards.

Cela dit, le Yînn s'engagea dans la propriété déserte. Plus trace de sentier ni d'avenue. Un inextricable fouillis de hautes herbes couvrait tout. Le croissant de la nouvelle lune donnait une faible lumière, juste assez pour permettre au Yînn de se frayer un passage jusqu'aux bâtiments, et de trouver la porte. Il traversa les cours antérieures, et poussa jusqu'au perron du bâtiment principal, une grande maison à étage. La lune descendait derrière les montagnes à l'horizon, faisant se détacher •<sub>115</sub> sur le ciel la ligne ondulée de leurs sommets. Le Yînn contempla longuement ce silencieux et beau spectacle.

— Il n'est pas vrai que cette propriété soit hantée, se dit-il.

Il étendit sa natte sur le perron, disposa une pierre pour oreiller, s'étendit, regarda longuement les étoiles, et allait s'endormir, quand il entendit un bruit de pas, comme d'une troupe nombreuse. Un homme parut, vêtu de noir, qui portait une lanterne. Quand il aperçut le Yînn, il s'arrêta, et dit à ceux qui venaient derrière :

— Il y a ici un homme vivant.

— Qui ? demanda une voix.

— Je ne sais, répondit l'homme à la lanterne.

Alors un vieillard s'avança, et examina le Yînn, qui feignit de dormir.

— C'est le lettré Yinn, dit-il. Peu importe. Faisons nos affaires. Il ne nous en voudra pas.

La troupe entra dans le grand bâtiment à étage, qui resplendit bientôt de lumières. Alors le Yinn fit semblant de s'éveiller. Le vieillard s'approcha de lui, se prosterna, et lui dit :

— Je marie ma fille cette nuit. Je n'ai eu aucune intention de vous déranger. Veuillez ne pas m'en vouloir.

Le Yinn salua et dit :

— Si je l'avais su, j'aurais apporté ma contribution à la corbeille de noce.

— Trop heureux de votre présence, répondit le vieillard. Votre personne faste écartera d'ici tous les influx néfastes.

Le vieillard appela sa femme, une dame de quarante ans passé, et la présenta au Yinn dans les formes. A ce moment les accents d'une musi que se firent entendre, et un courrier vint annoncer que le marié arrivait. Bientôt le cortège déboucha. Le marié, •<sub>116</sub> un beau jeune homme de dix-huit ans environ, fit son entrée. Après les salutations, dont le Yinn eut sa part, on s'assit. Vin et mets furent servis dans une vaisselle de jade et d'or. Puis la mariée fat invitée à sortir. Elle se fit attendre, selon l'usage. Enfin elle parut avec ses servantes, en brillant appareil, salua, puis s'assit à côté de sa mère. On versa encore une fois le vin dans les gobelets d'or.

— Cet objet, se dit le Yinn, pourra me servir de preuve, quand demain je raconterai à mes amis ce que j'ai vu cette nuit... et il glissa son gobelet dans sa manche, accola sa tête sur la taille, et feignit de dormir. L'hôte est ivre, se dirent les gens de la noce ; et ils ne s'occupèrent plus du Yinn.

La musique joua, le marié partit, emmenant la mariée. Les servants desservirent les tables et rangèrent la vaisselle. Ils constatèrent qu'il manquait un gobelet en or.

— C'est l'hôte qui l'aura pris, se dirent -ils.

— Tenez-vous tranquilles, dit le vieillard.

Un instant après, toutes les lumières s'éteignirent. Le Yinn leva la tête. La propriété était déserte et silencieuse, comme elle était quand il y était entré. On sentait seulement encore l'odeur du vin et des ragoûts. L'orient blanchissait. Le Yinn sortit paisiblement ; le gobelet dans sa manche. Ses amis l'attendaient à la porte. En le voyant frais et dispos, ils préten dirent qu'il était sorti furtivement le soir et rentré le matin. Il leur conta son aventure, et exhiba le gobelet. Sachant bien que, pauvre comme il était, il ne possédait pas un objet aussi •<sub>117</sub> précieux, ils crurent son récit.

Plus tard Yînn-t'ienkoan devint docteur, et mandarin de Fêi-k'ïou. Une famille Tchôu fort riche de cette ville, l'invita à dîner. Pour lui faire honneur, le maître de la maison ordonna d'apporter ses gobelets en or. Le domestique revint, et lui dit un mot à l'oreille. Le maître parut mécontent. Un instant après, les gobelets furent servis. Le Yînn constata qu'ils étaient absolument pareils à celui qu'il s'était approprié. Il y en avait sept.

— Figurez-vous, lui dit le maître de maison, que j'avais un service de huit gobelets pareils. Depuis dix ans la boîte qui les contenait n'a pas été ouverte. Je l'ai fait ouvrir en votre honneur. Voici qu'on m'annonce qu'il manque un gobelet. Mon service est dépareillé.

— Je pourrai peut-être le rappareiller, dit Yînn-t'ienkoan.

Quand il fut rentré chez lui, il envoya son gobelet à Monsieur Tchôu. C'était le huitième.

Monsieur Tchôu alla le remercier. Le mandarin Yînn lui raconta son histoire.

Il est donc parfaitement prouvé que les renards empruntent des objets précieux, les transportent à mille stades de distance, mais les restituent ensuite.

Voyez Introduction XX.

La croyance que les renards empruntent ce qui est à leur convenance, puis le rapportent, est générale dans le nord de la Chine.

58

Sous le règne de l'empereur Oû-ti des Tsinn (265-289), à Heûe-kien (Tchêu-li) ; un jeune homme et une •<sub>118</sub> jeune fille s'aimaient et s'étaient promis mariage. Le jeune homme fut pris pour le service militaire, partit, et ne revint pas durant plusieurs années. Les parents de la jeune fille la donnèrent à un autre. Elle protesta. Ses parents la livrèrent quand même. Elle mourut de chagrin.

Le jeune homme étant revenu des frontières, demanda où était sa promise. On lui dit ce qui était arrivé. Il alla pleurer sur sa tombe, puis, ne pouvant résister au désir de la revoir, il démolit le tertre et ouvrit le cercueil. Aussitôt la morte revint à la vie. Il la prit sur son dos et la porta chez lui. Au bout de peu de temps, elle se trouva valide.

Alors celui à qui les parents l'avaient donnée, la réclama par devant le mandarin. Celui-ci n'osa pas décider, et l'affaire fut déferée au grand-juge. Le verdict fut :

« Ce cas dans lequel une fidélité parfaite a touché le ciel et la terre au point qu'ils ont fait revivre une morte, ne doit pas être décidé d'après les lois ordinaires. Que la fille soit donnée à celui qui ouvrit son cercueil ».

Voyez Introduction IX.

## 59

Où-t'ang était originaire de Lôu-ling (Séu-tch'oan). Il était passionné pour la chasse depuis son enfance, et si habile tireur qu'il ne manquait ja mais son coup. Un jour de printemps, qu'il était allé chasser accompagné de son fils, il rencontra un chevreuil qui •<sub>119</sub> jouait avec son faon. Le chevreuil flairant le chasseur, voulut faire fuir le faon. Mais le pauvre petit, sans expérience, courut au contraire droit à Où-t'ang, qui le tua d'un coup d'arbalète. Puis, posant le faon mort bien en évidence, Où-t'ang s'embusqua dans les broussailles, à portée de trait. Bientôt le chevreuil revint, bramant piteusement. Il s'approcha du faon, le lécha, se coucha à côté de lui. Où-t'ang le tua d'un nouveau coup d'arbalète. Son fils sortit des broussailles et alla examiner les deux bêtes mortes, tandis que lui-même rebandait son arbalète. Soudain la corde déclancha, le trait partit, et perça l'enfant. Jetant son arme, Où-t'ang embrassa son fils en se lamentant.

Alors une voix retentit, qui dit :

— Où-t'ang, penses-tu que le chevreuil n'aimait pas son faon autant que toi ton fils ?.. Et tandis que Où-t'ang épouvanté regardait de tous côtés, un tigre s'élançait du hallier, lui arracha un bras. Il se traîna jusqu'à sa demeure, et mourut la nuit suivante.

Texte tiré d'un recueil du neuvième siècle.

Voix du génie de la forêt, patron de ses habitants.

## 60

Une famille très riche n'avait qu'un fils unique extraordinairement aimable. Comme le jeune homme flânait sur le marché, il vit une belle jeune fille, qui vendait de la farine de lin. Il s'éprit d'elle, et, pour avoir un prétexte de l'approcher, lui acheta un paquet de •<sub>120</sub> farine. Depuis lors, chaque jour il alla au marché, et acheta chaque fois un paquet de farine, sans rien dire d'ailleurs.

A la longue, la fille se douta de quelque chose. Elle parla la première. Le jeune homme étant revenu, elle lui demanda :

— Pourquoi achetez-vous ma farine ?

— Pour l'amour de la mar chande, répondit le jeune homme.

La fille fit la moue, mais, au fond, elle fut touchée. De fil en aiguille, les deux jeunes gens convinrent d'une entrevue nocturne. Le jeune homme disposa tout. La jeune fille fut fidèle au rendez-vous. La joie du jeune homme fut telle, qu'il en tomba mort. La jeune fille effrayée s'enfuit. Le lendemain elle était au marché à sa place habituelle. Quand l'heure du déjeuner fut venue, les parents du jeune homme, étonnés de ne pas le voir, allèrent à sa chambre et le trouvèrent mort. Ils le mirent en bière, puis examinèrent ce qu'il y avait dans ses coffres. Ils trouvèrent plus de cent paquets grands et petits, de farine de lin. La mère dit :

— C'est cette farine qui a tué notre fils.

Ils allèrent au marché, découvrirent la jeune fille parmi les marchands de farine de lin, et constatèrent qu'elle pliait les paquets comme étaient pliés ceux trouvés dans les coffres de leur fils. Alors ils la saisirent et lui demandèrent :

— Pour quel motif as-tu tué notre fils ?

Voyant que son secret était découvert, la fille leur dit l'exacte vérité. Ils ne la crurent pas, et la livrèrent au mandarin.

— Je ne refuse pas de mourir, dit la jeune fille ; laissez-moi seulement pleurer une fois devant le corps de mon •<sub>121</sub> amant.

Le mandarin lui ayant accordé sa requête, elle alla droit au cercueil encore ouvert, caressa le corps, et lui dit en pleurant :

— Vois à quelle extrémité je suis réduite ! Si les âmes des morts entendent, je te demande pourquoi tu me traites ainsi ?

Aussitôt le jeune homme revint à la vie et raconta son histoire. Il épousa la jeune fille, et en eut de nombreux enfants.

Voyez introduction IX. — Ce texte est tiré d'un recueil remontant au cinquième siècle.

61

L'officier Oû-tsongseu avait à son service un ancien valet de son père, qui lui devait deux cents ligatures. Chaque année cet homme refusait de payer sa dette, dont les intérêts s'accumulaient à perte de vue. Un jour, impatienté, Oû-tsongseu l'appela en sa présence et prononça l'im précation suivante :

— Je ne sache pas que je te doive quelque chose du fait de mes existences passées ; mais toi tu me dois certainement deux cents ligatures, et tu me les rendras comme âne ou comme cheval !..

Ce disant, il brûla la reconnaissance de la dette, et renvoya le débiteur.

Un an plus tard, Oû-tsongseu était assis seul dans son appartement. Soudain le vieux valet se présenta devant lui, revêtu d'une robe blanche, et lui dit :

— Je viens acquitter ma dette.

— Qu'il n'en soit plus question, dit Oû-tsongseu ; j'ai brûlé la reconnaissance.

Le valet ne répondit •<sup>122</sup> pas, sortit de l'appartement, et alla droit à l'écurie. Un instant après les palefreniers venaient annoncer, qu'une jument venait de donner le jour à un beau poulain blanc.

Oû-tsongseu fit prendre des informations au logis du valet. Il venait de mourir. — Le poulain devint un cheval. Oû-tsongseu le vendit, et en retira juste le montant de la dette.

Tiré d'un recueil du dixième siècle.

62

Un homme du district de Sông-yang (Tchéé-kiang) étant allé couper du bois dans la montagne, s'attarda outre mesure. Deux tigres l'attaquèrent. Il grimpa sur un arbre. L'arbre n'était pas très élevé. Cependant, malgré leurs bonds, les deux tigres n'arrivèrent pas à le happer.

— Si T chôu-toucheu était ici, dit l'un des deux tigres, cet homme serait vite décroché.

— Va le chercher, dit l'autre ; je monterai la garde, en attendant.

Bientôt le premier tigre revint, en amenant un troisième, plus long et plus svelte. La nuit était venue, et la lune brillait. Le troisième tigre bondit, et frôla les vêtements du bûcheron. Celui-ci prépara sa hachette. Quand le tigre bondit de nouveau, d'un coup il lui trancha une patte de devant. Les trois tigres s'enfuirent, en poussant des rugissements formidables.

Le bûcheron se garda bien de descendre de son arbre, avant qu'il fit grand jour. Il raconta dans son village ce qui •<sub>123</sub> lui était arrivé.

— T chôu-toucheu, dit un villageois ; mais c'est le nom d'un homme de ce district, à l'Est ; allons voir !

Les villageois, y allèrent en nombre. Quand ils demandèrent à parler à T chôu-toucheu, on leur dit :

— Il est alité ; étant sorti la nuit dernière, il s'est blessé à la main.

Pas de doute, cet homme pouvait à volonté se transformer en tigre. Les villageois avertirent le mandarin. Celui-ci arma ses satellites, cerna le logis de T chôu-toucheu, et y fit mettre le feu. Soudain un tigre se précipita hors de la maison en flammes, força le cordon des satellites, et gagna le large. On ne revit jamais T chôu-toucheu.

## 63

A Sûnn-yang (Kông-si) vivait un chasseur de tigres très célèbre. Voici comment il s'y prenait. Quand il avait découvert une piste, il y disposait une arbalète bandée. Le tigre, en passant, faisait partir le trait, qui le perçait.

Un jour il disposa son arbalète sur une piste fréquentée. Le lendemain il constata que le tigre avait passé à côté. Cela arriva plusieurs fois de suite.

— Ce tigre serait-il accompagné d'une âme qui lui indique mon piège ? se demanda le chasseur. On dit cela. Tirons la chose au clair.

La nuit suivante, il était embusqué sur un arbre, près de son arbalète. Vers minuit, il vit un •<sub>124</sub> petit koèi, un enfant vêtu de noir, qui s'avancait avec précaution en examinant la piste. L'enfant découvrit l'arbalète, enleva le trait, lâcha la détente, et continua son chemin. Bientôt le tigre arriva à son tour, s'avancant en toute sécurité, Il marcha sur l'arbalète dé bandée, et passa. Le chasseur descendit de son arbre, et remit son piège en état. Au retour, l'enfant enleva encore le trait, lâcha la détente, et continua sa route.

— Attends ! dit le chasseur...

et sautant de l'arbre, il rajusta son piège, et se remit vite en sûreté.

Le tigre s'était mis en retard. Il arriva enfin, marcha sur l'arbalète, reçut le trait en plein flanc, et tomba mort. — Assez longtemps après l'enfant revint sur ses pas, trouva le tigre tué, gesticula et disparut.

Voyez Introduction XX.

Très rarement les âmes asservies par les tigres, âmes de ceux qu'ils ont dévorés, se vengent d'eux en les faisant tuer par les hommes. Je connais une histoire de ce genre, rapportée à l'an 755. Ordinairement elles les guident à la recherche des hommes, avec zèle et dévouement ; car quand le tigre a dévoré une nouvelle proie humaine, le nouveau *koèi* devient son guide, tandis que l'ancien est réincarné. Même théorie que pour les pendus et les noyés.

Ordinairement, quand le tigre est tué, son guide gesticule de douleur ; car, le tigre ne le nourrissant plus désormais, et l'espoir d'avoir un successeur étant perdu, cette âme devient un prêtre sans ressources.

## 64

Tch'ènn-tchai était un magicien de Tsínn-kiang dans le Ts'uân-tcheou-fou (Fôu-kien). Il excellait à guérir les maladies par ses incantations et pratiques magiques. — L'ubergste Sôu-mong de T'ân-tcheou (Hôu-nan), avait •<sub>125</sub> un fils atteint d'une folie que personne ne pouvait guérir. Il s'adressa au Tch'ènn, qui alla visiter le malade. Celui-ci le frappa et l'injuria. Le Tch'ènn dit au père :

— Le siège de cette maladie est dans le cœur, donnez -moi une chambre., et que personne ne vienne observer ce que je ferai.

Quand la nuit fut venue, le magicien prit le malade, lui ouvrit la poitrine, et le suspendit au mur de l'est, tandis qu'il aérail son cœur sur la véranda du nord. Il entra un instant dans la chambre, pour réciter ses incantations. Un chien profita de cette absence, pour dévorer le cœur. Quand le Tch'ènn constata sa disparition, il fut très ému, prit un sabre, le brandit et sortit de la maison. — Le père du malade pensa que cette sortie faisait partie des passes magiques. Il n'entra pas dans la chambre où le corps de son fils était suspendu. — Au bout du temps qu'il faut pour prendre un repas, le magicien revint, tenant en main un cœur. Il entra dans la chambre, l'introduisit dans la poitrine ouverte, souffla, et l'ouverture se referma. Peu après le fils de Sôu-mong revint à lui, et se mit à crier :

— Passez au relais ! passez au relais ! ...

Personne, dans la famille, ne comprit ce qu'il voulait dire... Peu à peu il se calma, et se trouva complètement guéri.

Voici ce qui était arrivé. En ce temps-là, sur la route impériale du midi, les relais se succédaient de vingt en vingt stades. Entre deux relais, un courrier officiel tomba et se blessa mortellement. Le dernier souci de son cœur, fut de faire parvenir ses •<sub>126</sub> dépêches. Il tira le paquet et cria :

— Passez au relais ! passez au relais ! ...

Ceci se passait à dix stades environ de T'ân-tcheou. Tch'ènn-tchai qui cherchait un cœur, pour remplacer celui dévoré par le chien, prit le cœur du courrier, et le plaça dans la poitrine de son client. De là vint que les premiers cris de celui-ci, furent l'expression des dernières préoccupations du courrier.

Voyez Introduction XIV.

Texte du dixième siècle.

Le cœur est le siège de l'âme, disent les Chinois. Ils attribuent au cœur, tout ce que nous attribuons au cerveau.

## 65

En l'an 765, dans le district Tchéng-p'ing du Kiáng-tchéou (Chên-si), un vieux paysan fut atteint d'une maladie qui dura plusieurs mois. Après sa guérison, il resta près de dix jours sans manger, puis disparut une nuit, sans qu'on sût où il était allé. Un soir, un villageois qui était allé couper des broussailles dans la montagne, fut assailli par un grand loup. Il grimpa en toute hâte sur un arbre. L'arbre n'était pas assez élevé. Le loup se dressa et atteignit le pantalon de l'homme. Celui-ci lui donna un coup de sa hachette en plein front. Le loup se coucha au pied de l'arbre, et ne se retira qu'au matin.

Quand il fit grand jour, l'homme descendit de l'arbre. Il suivit la piste du loup. Elle aboutissait à la porte du vieux paysan. Il appela ses fils, et leur raconta son aventure. Ceux-ci inspectèrent le front de leur père, •<sub>127</sub> et le trouvèrent fendu d'un coup de hachette. Ils le tuèrent aussitôt, de peur qu'il n'attaquât d'autres hommes. En mourant, le vieillard se changea en loup. Les fils allèrent eux-mêmes au tribunal conter l'affaire au mandarin, lequel les renvoya absous.

Voyez Introduction XX. — Comparez numéro 62.

66

En l'an 765, dans un village du Kiáng-tcheou (Chân-si), un garçon d'une vingtaine d'années fit une grave maladie, dépérit beaucoup, et acquit la curieuse faculté de pouvoir extérioriser son âme sous la forme d'un loup. Comme loup, il dévora nombre d'enfants du village.

Jadis, avant sa maladie, il travaillait comme journalier pour les villageois. Un jour qu'il pas sait devant la maison d'un paysan, dont l'enfant venait d'être croqué, le paysan l'interpella et lui dit :

— Viens chez nous demain ; il y a de l'ouvrage ; on te nourrira bien.

Le garçon éclata de rire.

— Pourquoi travaillerais-je ? rit-il. N'y a-t-il plus d'enfants dodus ?

Le paysan dressa l'oreille.

— Que dis-tu là ?, demanda-t-il.

— Je dis, répondit le garçon, que le Ciel m'a fait pour manger des hommes. Hier encore, j'ai dévoré un garçon de cinq à six ans, qui était excellent.

Le pauvre père comprit qu'il s'agissait de son enfant. Il saisit le garçon, constata que sa bouche était encore ensanglantée, et tomba sur lui à grands coups de trique. En •<sub>128</sub> mourant, le garçon se changea en un loup.

Voyez Introduction X et XX.

67

La mère du général Wâng-han de T'ai-yuan (Chên-si), était d'extraction tongouse. C'était une virago famée. A cheval, l'arc au poing, le carquois en travers des reins, elle courait les forêts et les halliers, abattant ours, cerfs, renards et lièvres. — Quand elle eut atteint l'âge de 70 ans, ses forces diminuèrent. Alors elle se confina dans un appartement, et défendit qu'on l'approchât. Il lui prenait parfois des accès de fureur, durant lesquels elle maltraitait les gens de la maison.

Une nuit que tout le monde était déjà couché, les domestiques entendirent que la porte de la vieille s'ouvrait. Ils épièrent, et virent une louve sortir de la chambre et quitter la maison. Avant l'aube, la louve revint, entra dans la chambre et ferma la porte. Épouvantés, les domestiques dirent à Wâng-nan ce qu'ils avaient vu. Quand la nuit fut venue, il se mit en embuscade, et vit exactement le même manège. La constatation que sa mère était une louve, le consterna.

Il en eut bientôt d'autres preuves. La vieille lui demanda de lui faire servir un cerf. Wâng-han en fit acheter un et le lui fit servir bien apprêté.

— Je le veux cru, dit-elle.

On lui servit un cerf cru, qu'elle dévora en une séance. — Wâng-han ne savait • 129 à quoi se résoudre. — Un jour les domestiques parlèrent entre eux de la découverte. La vieille les entendit.

Cette nuit, quand la louve voulut sortir, elle trouva la porte fermée. Alors elle enfonça le treillage d'une fenêtre, et se fraya passage. Ou n'eut jamais plus de ses nouvelles.

Lycanthropie. — Texte tiré d'un recueil du neuvième siècle.

## 68

Sous les T'ang. (7<sup>e</sup> -9<sup>e</sup> siècle), un préfet de Kí-tcheou (Tchêu-li), dont j'ai oublié le nom et le prénom, envoya son fils à la capitale (alors Tch'ang-nan ou Láo-yang), afin qu'il sollicitât pour son père un changement de poste. Le jeune homme n'était pas encore sorti du territoire de Kí-tcheou, quand il fit la rencontre d'un riche cortège, qui escortait une très belle dame. Il prit des informations, et apprit que c'était une jeune veuve, fille du censeur Lôu, dont le mari venait de mourir en province. Elle retournait à la capitale.

Le jeune homme fit des offres.

— Vous n'êtes rien, même pas petit officier, lui répondit la duègne de confiance.

— Je suis le fils du préfet de Kí-tcheou, dit le jeune homme.

— Alors c'est différent, fit la duègne.

On se vit donc, on se plut, on s'épousa, et, au lieu d'aller à la capitale, on revint à Kí-tcheou. — Le préfet et sa femme aimaient tant leur fils, qu'ils n'osèrent pas lui faire de reproches. D'ailleurs la •<sub>130</sub> nouvelle bru leur fit bon effet. Son riche cortège l'avait suivi.

Tout alla bien durant trente jours. — Une nuit les chevaux du jeune ménage s'agitèrent beaucoup. La bru envoya ses femmes voir ce qu'ils avaient. Quand elles furent toutes sorties, elle verrouilla la porte. — Le lendemain matin les gens du préfet constatèrent l'absence des chevaux et des femmes. Averti par eux, le préfet se rendit, avec son épouse, au logis de son fils, qu'ils trouvèrent hermétiquement clos. Ils appelèrent leur fils. Pas de réponse. Alors le préfet donna l'ordre d'enfoncer une fenêtre. Au moment où la fenêtre céda, une grande louve blanche se jeta sur les spectateurs, força le passage et s'enfuit. Le fils du préfet gisait sur son lit, à peu près entièrement dévoré.

Les secondes noces se font à l'amiable et sans cérémonies.

Lycanthropie. Les gens du cortège étaient aussi des loups. Ils dévorèrent les chevaux et les femmes, tandis que la louve dévorait son mari.

Tiré d'un recueil du dixième siècle.

## 69

Sous les T'ang, à l'ouest de K' Œ-fong-fou (Heûe-nan), il y avait une auberge, appelée l'auberge de la passerelle. Elle était tenue par une femme d'une trentaine d'années, venue per sonne ne savait d'où, qu'on appelait Madame la Troisième. On la croyait veuve, sans enfants, sans parents. L'auberge était considérable. La propriétaire était aisée. Elle avait surtout un troupeau d'ânes magnifiques. Elle était •<sub>131</sub> aussi avantageusement connue pour sa libéralité. Quand un voyageur se trouvait à court d'argent, elle l'hébergeait à prix réduit ou gratis. Sa réputation étant si bien établie, son auberge ne désemplassait pas.

Durant la période yuàn-houo (806-820), un certain Tcháo-kihhouo de Hû-tcheou (Heûe-nan) qui allait à la capitale (alors Láo-yang), descendit un soir à l'auberge de la passerelle, pour y passer la nuit. Il y avait déjà six ou sept hôtes, qui avaient occupé chacun un lit du dortoir commun. Tcháo-kihhouo étant arrivé le dernier, eut le dernier lit, dans le coin, contre le mur de la chambre de l'hôtelière. — La Troisième traita fort bien ses hôtes, à son ordinaire. Quand l'heure du repos fut venue, elle leur versa du vin, et but à leur santé. Seul Tcháo-kihhouo ne but pas de vin, parce qu'il s'en abstenait d'ordinaire. — A la seconde veille, les hôtes s'étant tous couchés, la Troisième rentra dans sa chambre, ferma sa porte, et souffla sa chandelle. — Tandis que tous les autres ronflaient, Tcháo-kihhouo ne put pas s'endormir.

Vers le milieu de la nuit, il entendit que la Troisième disposait je ne sais quoi dans sa chambre. Il l'épia par une fente du mur... Elle alluma sa chandelle, puis tira d'une boîte, un bœuf, un bouvier, et une charrue, figurines en bois hautes de six ou sept pouces. Elle les posa devant l'âtre, sur le sol battu de sa chambre, prit un peu d'eau dans sa bouche et la souffla sur les figurines. Aussitôt celles-ci s'animèrent. Le bouvier piqua le bœuf, qui fit avancer la •<sub>132</sub> charrue. Allant et venant, sillon par sillon, le singulier équipage laboura environ la superficie d'une natte ordinaire. Quand le terrain fut prêt, la Troisième donna au bouvier un petit paquet de graines de sarrasin. Il les sema. Les graines levèrent aussitôt. Les plantes grandirent à vue d'œil, fleurirent, et donnèrent des grains mûrs. Le bouvier fit la récolte, battit le grain, et en remit à la Troisième sept à huit litres, que celle-ci lui fit moudre dans un petit moulin. Quand l'opération fut terminée, la Troisième remit dans leur boîte le bouvier le bœuf et la charrue, redevenus figurines inanimées et inertes. Puis, avec la farine de sarrasin ainsi obtenue, elle fit des galettes. Bientôt les coqs chantèrent, les hôtes se levèrent et firent leurs préparatifs de départ.

— Vous ne partirez pas à jeun, dit la Troisième,  
et elle leur servit le plat de galettes.

Tcháo-kihouo très inquiet, remercia et sortit. Il épia du dehors ce qui allait arriver.

Les hôtes s'attablèrent autour des galettes. A peine en eurent-ils goûté, qu'ils tombèrent tous à terre, se mirent à braire, puis se relevèrent devenus ânes superbes, que la Troisième chassa aussitôt à l'écurie. Puis elle s'empara de tous leurs bagages.

Tcháo-kihouo ne souffla mot de son aventure. Il se promit de s'approprier ce tour magique. Un mois après, quand il eut terminé ses affaires à Láo-yang, il revint, et descendit un soir à l'auberge de la passerelle. Il avait eu la précaution de se munir de quelques galettes de sarrasin fraîches, de même •<sup>133</sup> forme que celles de la Troisième.

Cette nuit, il fut le seul hôte de l'auberge. La Troisième le traita d'autant mieux. Avant le coucher elle lui demanda ce qu'il désirait encore.

— Je désirerais, dit-il, prendre quelque chose demain matin, avant de partir.

— Vous serez satisfait, dit la Troisième.

Durant la nuit, même manège que la fois précédente. — Au jour, la Troisième se présenta, mit sur la table un plat de galettes, puis s'absenta un instant. Vite, Tcháo-kihouo prit une des galettes ensorcelées, la remplaça par l'une des siennes, puis attendit que la Troisième revint. — Quand elle fut rentrée :

— Vous ne mangez pas, dit-elle.

— J'attends, répondit-il, que vous me teniez compagnie. J'ai apporté quelques galettes. Si vous ne goûtez pas les miennes, je ne mangerai pas des vôtres.

— Donnez, dit la Troisième.

— Le Tcháo lui passa sa galette, qu'il avait ôtée du plat. A peine y eut-elle mordu, qu'elle tomba à terre, se mit à braire, et se releva, ânesse superbe. Tcháo-kihouo la harnacha, la monta, et continua son voyage. Il s'était aussi emparé du bouvier, du boeuf et de la charrue ; mais, n'ayant pas la formule, il ne put jamais les animer, ni changer personne en âne.

Quant à la Troisième, ce fut l'ânesse la plus vaillante qu'on pût imaginer. Bien ne l'arrêtait. Elle faisait cent stades par jour. — Quatre ans après sa métamorphose, Tcháo-kihouo fit sur son dos le voyage de Tch'ang-nan. Comme il passait près du temple du mont Hoâ, soudain un vieillard se mit à battre des •<sup>134</sup> mains, puis dit en riant :

— Eh ! la Troisième de la passerelle, comme te voilà faite !..

Puis, saisissant la bride de l'ânesse, il dit à Tcháo-kihouo :

— Elle a eu des torts envers vous, c'est vrai, mais la pénitence qu'elle en a faite est suffisante ; permettez que je la délivre !..

Et saisissant à deux mains la bouche de l'ânesse, il en déchira les commissures. — Aussitôt la Troisième sortit de la peau de l'ânesse, sous son ancienne forme humaine. Elle salua le vieillard et disparut. On n'eut jamais plus de ses nouvelles.

Voyez Introduction XVIII. — Texte du neuvième siècle. — Bon spécimen des légendes taoïstes. Le vieillard de la fin, est un *táo-cheu* doué de seconde vue.

## 70

Tout le monde dit que, quand un homme très violent est à l'agonie, si le koèi chargé d'appréhender son âme ne vient pas à bout de lui, il réquisitionne d'autres koèi pour lui prêter main forte. En pareil cas, les koèi réquisitionnent aussi parfois des hommes. Témoin l'histoire suivante.

A Yâng-tcheou (Kiông-sou), la femme d'un certain T'âng, était une virago terrible. Elle avait fait périr je ne sais combien de concubines et servantes de son mari. Un jour elle tomba gravement malade. Dans son délire, elle ne cessa de proférer des injures, et de gesticuler comme si elle se battait contre quelqu'un. — A côté des T'âng, habitait un certain Sû, lequel était doué d'une force prodigieuse. Soudain cet homme •<sub>135</sub> perdit connaissance. Il criait et gesticulait, comme quelqu'un qui lutte avec acharnement. Cela dura jusqu'au troisième jour. Alors le Sû, revenu à lui, raconta ce qui suit...

— Les koèi envoyés par le juge des enfers pour appréhender la vieille T'âng, n'en sont pas venus à bout. Ils m'ont réquisitionné. J'ai dû lutter contre cette vieille durant trois jours. Enfin j'ai réussi à lui nouer une corde au pied. Les koèi l'ont saisie, et m'ont rendu la liberté.

On alla voir. La vieille T'âng venait d'expirer. Elle avait au pied gauche une ecchymose bleue.

Parfois même des vivants sont satellites attirés du juge des enfers. Voyez le numéro suivant.

## 71

L'histoire suivante arriva, alors qu'il était encore jeune étudiant, à l'académicien Chènn-heou u de Tchôu-tounn (Hôu-peï). Il avait un condisciple nommé Tchông, qu'il aimait beaucoup. Cet ami n'étant pas venu à l'école durant plusieurs jours, Chènn s'informa, et apprit qu'il était gravement malade. Il alla chez lui, pour lui faire visite. Devant le temple des ancêtres de la famille, il remarqua un personnage à la haute stature, qui vérifiait l'inscription placée au-dessus de la porte. Le trouvant suspect, Chènn défit sa ceinture, s'approcha par derrière, et le fit prisonnier en lui liant les jambes.

— Que faites-vous là ? lui demanda-t-il.

— Le jeune Tchông doit mourir, répondit le prisonnier. J'ai ordre d'avertir •136 les mêmes de ses ancêtres.

— Sa mère est veuve, dit le Chènn, et lui n'a pas encore d'enfants ; ayez pitié et dites-moi comment on pourrait le sauver.

— Je n'y puis rien, dit le grand personnage.

— Le Chènn supplia encore.

— Eh bien, tenez ! dit l'autre. C'est demain à midi juste, que le jeune Tchông doit mourir. Cinq koèi viendront avec moi, pour saisir son âme. Préparez un festin pour six, sous le grand saule, devant la maison. Les koèi ont toujours faim et soif. Un tourbillon de vent descendant, vous avertira de leur arrivée. Invitez et servez-les aussitôt. Si vous arrivez à leur faire passer l'heure de midi, le jeune Tchông sera sauvé. Le Chènn dit tout cela à la famille du Tchông. On fit aussitôt les préparatifs indiqués. Tout se passa comme le grand personnage avait dit. La respiration du jeune Tchông baissa graduellement jusqu'à midi, puis remonta lentement. Les koèi avaient laissé passer l'heure. Le jeune Tchông guérit.

Un mois plus tard, le Chènn fit un songe. Le grand personnage lui apparut, l'air triste et dolent.

— J'ai payé cher, dit-il, le service que j'ai rendu, l'autre jour, au jeune Tchông et à vous. Je ne suis pas un koèi, mais un homme. Je m'appelle Liôu, et suis de Hiá-cheu-tchenn, porteur de palanquins de mon métier. Je faisais parfois du service pour les enfers. Les koèi de l'autre jour, m'ont accusé d'être l'auteur de leur mésaventure. J'ai reçu quarante coups de rotin. Ils m'ont brisé les reins, et rendu impropre à mon métier. Or j'ai encore trois années à vivre sur la terre. •137 Veuillez prier Monsieur Tchông de vouloir

bien se charger de moi. Faites-lui savoir qu'il deviendra bachelier, puis licencié en telle année, et qu'il aura deux fils.

Le Chènn fit la commission. Le T châng prit une somme d'argent, et se rendit à Hiá-cheu-tchenn. Il trouva le Liôu, incurablement paralysé des deux jambes. Paraplégie subite, disaient ceux qui ne savaient pas. — Le T châng lui fit une pension viagère. Ensuite tout se passa pour le T châng, comme le Liôu avait dit au Chènn dans son songe.

Voyez introduction V et VI.

Destin éludé. Nous en verrons de pins fortes, en ce genre.

## 72

Le père de Oû-sanfou, de Sôu-tcheou (Kiông-sou), était un vieil avare. Il avait amassé une somme d'environ cent mille ligatures, dont une bonne partie toutefois revenait à ses associés. Un jour il dit à son fils Sânfou :

— Mes associés n'ont entre les mains aucune reconnaissance écrite. Si je mourais subitement, ils ne pourraient rien te réclamer, et tu garderais tout ce que j'ai en ce moment. Je vais me pendre.

Sânfou ne protesta pas. Son père se pendit. Sânfou ne le dépendit pas, ni à les dettes, et garda l'argent. — Cependant un certain Kôu-sinni, qui ignorait les dettes, mais qui savait que Oû-sanfou n'avait rien fait pour sauver son père, résolut de lui soutirer quelque somme. Il s'entendit avec un lutin quelconque, prépara •<sub>138</sub> une séance de spiritisme, et invita Oû-sanfou à y assister. Quand celui-ci eut, à son tour, brûlé sa demande en se prosternant, le pinceau écrivit à grands traits :

« Sânfou, je suis ton père. Quand je t'ai fait part de mon projet de me pendre, tu n'as rien dit pour me dissuader. Quand je me fus pendu, tu n'as rien fait pour me sauver. Pour ces graves fautes, tu seras bientôt châtié rigoureusement dans les enfers, à moins que tu ne donnes vite à Kôu-sinni la somme de trente mille ligatures, afin qu'il fasse faire pour mon âme la grande cérémonie expiatoire. Si tu m'écoutes, mon âme passera le pont, et toi tu seras absous de ton crime. »

Persuadé que c'était son père qui lui parlait, Oû-sanfou donna aussitôt à Kôu-sinni trente mille ligatures, dont celui-ci lui remit un récépissé en bonne forme, non sans avoir auparavant refusé et protesté, comme s'il lui coûtait beaucoup de se charger de cette affaire. — Après les évocations, on but. Quand Oû-sanfou fut ivre, Kôu-sinni s'empara du récépissé, et le brûla.

Le lendemain, Oû-sanfou ne le trouvant pas, le fit réclamer. N'ayant reçu de vous aucun argent, répondit Kôu-sinni, quel récépissé puis-je vous avoir donné ? — Oû-sanfou comprit qu'on lui avait volé trente mille ligatures. Comme il était alors fort aisé, il n'insista pas.

Mais plus tard, étant tombé dans la misère, il s'adressa de nouveau à Kôu-sinni. Celui-ci était devenu très riche, par le placement à intérêt des trente mille ligatures. Il eut pitié de Oû-sanfou, et était à peu près décidé à lui donner •<sub>139</sub> trois mille ligatures, quand son oncle lui dit :

— Si vous faites cela, ce sera comme un aveu et une reconnaissance de votre vol. Soyez plutôt impitoyable, pour ne pas donner prise sur vous. Kôu-sinni suivit le conseil de son oncle.

Oû-sanfou demanda justice au mandarin. Ce fut en vain, puisqu'il n'avait aucune preuve écrite. N'ayant plus rien à espérer des hommes, il en appela aux esprits infernaux. Il rédigea une accusation contre Kóu-sinni, et alla la brûler au temple du tch'êng -hoang. Trois jours plus tard, il mourut subitement. Trois jours après sa mort, Kóu-sinni et son oncle, moururent tous deux subitement. Cette nuit-là, les voisins des Kóu virent leur ruelle pleine des gens du tch'êng -hoang de Sôu-tcheou, venus avec des lanternes pour quérir l'oncle et le neveu. — Ce fait est arrivé durant le quatrième mois de l'an 1764.

Voyez Introduction III et XVI.

Les légendes chinoises exposent admirablement toutes les *tromperies* auxquelles les évocations spiritiques exposent. Tous croient que ces évocations mettent en communication avec les esprits. Mais tous croient aussi que, après tout, on ne sait jamais au juste à quel farceur d'esprit on a affaire, si l'esprit évoqué ne ment pas, etc.

Le pont qui ramène des enfers en ce monde, par la métempsyose.

Justice infernale. Le voleur *Kóu* fait restituer au *Oû* le bien volé aux associés de son père. A leur tour, les deux *Kóu* sont punis de leur vol.

Comme les mandarins terrestres, les mandarins infernaux ne siègent et ne reçoivent les plaintes qu'à certains jours ; de là le deux fois trois jours de la fin.

## 73

A Hâng-tcheou (Tchéé-kiang) vivait un certain Liôu-ihien, calligraphe et dessinateur fort habile. Dans •<sub>140</sub> son voisinage, deux hommes, le père et le fils, habitaient seuls une maison. Le père étant mort, le fils fit inviter Liôu-ihien à venir faire le portrait du défunt, et sortit pour aller acheter un cercueil. Quand Liôu-ihien arriva à la maison mortuaire, il n'y avait personne. Ne trouvant pas le corps dans la chambre du bas, il monta à l'étage. Le cadavre était étendu sur le lit de camp d'usage. Liôu-ihien s'assit, étendit son papier, et prit son pinceau. — Soudain le cadavre s'assit sur son séant, bâilla et s'étira.

— Gare ! se dit Liôu-ihien ; c'est un vampire. Si je bouge, il sautera sur moi ; si je m'enfuis, il courra après moi. Le mieux est de rester tranquille et de dessiner.

Il dessina donc. Chacun de ses mouvements, en provoquait un semblable dans le corps du vampire. — Enfin le fils du défunt rentra. Quand il vit le cadavre de son père assis sur sa couche, il s'évanouit de terreur. Un voisin étant monté à l'étage, s'évanouit de même. Liôu-ihien dessinait toujours. — Enfin il entendit, dans la cour, les portefaix qui apportaient le cercueil.

— Armez-vous de balais et montez vite, leur cria Liôu-ihien.

Les portefaix comprirent, montèrent, tombèrent sur le vampire à grands coups de balais, l'abattirent sur sa couche, puis l'enfermèrent dans le cercueil. Ensuite on ranima, avec de la tisane de gingembre, le fils et le voisin.

Voyez introduction IX.

Si ce pauvre vieux ne fut pas enterré vivant, il eut de la chance.

Les *koèi* craignent les balais faits en forme de verges. Cette croyance remonte à une haute antiquité. Voyez TP pages 83 et 85. Les balais anciens étaient en roseaux, les modernes sont plutôt en bambou.

## 74

• <sup>141</sup> Hoâng-siangtcheou raconte qu'un paysan de ses voisins avait un fils âgé de quinze ans. Cet enfant fut tué par la foudre. Le père fit une offrande au génie de la foudre, et l'accompagna de ces paroles :

— O génie de la foudre, qui oserait t'offenser ? O foudre, qui pourrait te résister ? Néanmoins, O génie de la foudre, je me permets de te demander ceci. Est-ce pour un crime commis durant cette vie, que tu as frappé un enfant de quinze ans, incapable de mal ? Si c'est pour un crime commis dans une existence précédente, que tu l'as frappé, pourquoi lui avoir donné la vie ? Génie de la foudre, génie de la foudre, qu'as-tu à répondre à ceci ?

Quand il eut déclamé cette adjuration devant son offrande, le père l'écrivit sur un papier jaune et la brûla. — Soudain un coup de tonnerre retentit ; et l'enfant ressuscita.

Voyez Introduction IV.

D'après les Bouddhistes, l'âme expie d'abord ses démérites positifs, les péchés de cette existence, dans les supplices du purgatoire ; ensuite, réincarnée, elle expie son manque de mérites, par l'abjection de sa condition durant son existence suivante.

La foudre tue les grands criminels, pour des péchés récents et notoires, ou détruit leur réputation imméritée, en brisant leur tombe, alors que les contemporains peuvent encore savoir pourquoi. La conscience populaire n'admet pas qu'un homme soit foudroyé pour des péchés que ses contemporains ignorent, puisque la foudre est considérée comme un avertissement salutaire donné par le ciel à ces contemporains, et qu'ils doivent comprendre. Dans les cas très rares, où la foudre frappe encore et encore, de génération en génération, quelqu'un de ces criminels historiques, exécution du genre humain, comme *Pâi-k'i*, le massacreur (TH page 224), chaque fois la foudre écrit le nom du scélérat sur le corps foudroyé, reptile venimeux ou autre. Car ceux-là, dit le peuple, le Ciel les abhorre, et veut que les hommes de tous les temps les abhorrent de même.

75

• <sup>142</sup> Dans la province du Kôang-tong, à Yé-tcheou, la mère septuagénaire d'un paysan nommé Soûnn, se transforma soudain de la manière suivante. Des poils lui poussèrent, d'abord sur les bras, puis sur le tronc. Son corps s'infléchit et une queue se dessina au bout de la colonne vertébrale. Enfin, un beau jour, elle se trouva être une louve blanche parfaite, et s'enfuit on ne sait où. Ensuite une ou deux fois par mois, elle revint voir ses enfants et ses petits-enfants.

Les voisins effrayés par les allées et venues de cette louve, résolurent de se défaire d'elle. Ils préparèrent leurs arcs et leurs sabres. Alors les belles-filles de la louve achetèrent une provision de pieds de cochon. Quand elle revint, les jeunes femmes lui servirent ce régal, et lui dirent :

— Belle-mère, nous vos enfants, nous n'avons pas peur de vous. Il n'en est pas de même des voisins. Ils se défient de vous, et ont résolu de vous tuer. Ne revenez donc plus. Nous serions trop affligées, s'il vous arrivait malheur.

La louve pleura, examina une dernière fois tous les recoins de l'habitation, puis partit. On n'eut jamais plus de ses nouvelles.

Voyez Introduction XX. — Lycanthropie.

## 76

Un certain Yinn-ueheng, qui habitait dans un faubourg de Hâng-tcheou (Tchéé-kiang), était allé à Chêheue t'an pour affaires. Il y acheta une demi livre de macres, qu'il mit dans son sein. Au retour, comme il passait par un endroit solitaire semé de tombes, il crut sentir que le paquet diminuait de volume. Il mit la main dans son sein. Ses macres étaient parties. Il retourna sur ses pas pour les chercher, et les trouva, déjà pelées, dans un cimetière auprès duquel il venait de passer. Il les ramassa, les remit dans son sein, rentra chez lui, et se mit à les déguster. Soudain, saisi d'un transport, il se mit à crier :

— Voilà si longtemps que nous n'avons mangé de macres. Nous les tenions, et tu nous les as ravies. Avare ! Pour te punir, nous sommes tous venus. Si tu ne nous régales pas comme il faut, nous ne partirons plus.

Comprenant qu'ils avaient affaire à une bande de koèi, les gens de la maison s'empressèrent de leur préparer un bon repas. et leur firent toute sorte d'excuses. Enfin ils les congédièrent.

A Hâng-tcheou, quand on congédie des koèi, l'usage est que quelqu'un marche devant pour leur montrer le chemin, tandis qu'une autre personne ferme vivement la porte pour les empêcher de rentrer. Au moment où les koèi étant congédiés, on ferma la porte, Yinn-ueheng se mit à hurler :

— Les hôtes ne doivent-ils pas être traités avec civilité ? Voilà qu'on m'a écrasé un pied, en fermant brusquement la porte, alors que je n'étais pas encore sorti ! A moins qu'on ne me serve un festin, je ne m'en irai pas !

La famille servit le festin et fit des excuses. Alors •<sub>144</sub> seulement Yinn-ueheng revint à lui. Mais il ne recouvra pas une santé parfaite. Il eut des transports de temps en temps, et finit par mourir.

Voyez Introduction I. — Possession par des *koèi* faméliques. — Voyez numéro 21 note. -

## 77

A Cháo-hing-fou (Tchéé-kiang), dans une riche maison bourgeoise, un appartement séparé était condamné depuis longtemps. Un soir un hôte demanda l'hospitalité.

— Il y a bien un appartement, lui dit le maître de la maison ; mais oserez-vous y passer la nuit ?

— Pourquoi pas ? fit l'hôte.

— On raconte, dit le maître de la maison, que deux voituriers y ayant dormi, s'enfuirent terrifiés à minuit. Ils dirent qu'un nain, haut d'un pied seulement, avait grimpé à leurs rideaux et cherché à escalader leurs lits. Depuis lors personne n'a plus osé coucher dans cet appartement.

— Laissez-moi tenter l'aventure, dit l'hôte en souriant.

Voyant qu'il y tenait, le maître de la maison fit épousseter l'appartement, et disposer ce qu'il faut pour passer la nuit. — L'hôte laissa sa bougie allumée, et mit son épée à portée de sa main. A minuit, il entendit un léger bruit. Le petit bonhomme furetait dans la chambre. Il commença par feuilleter les papiers de l'hôte. Puis il ouvrit sa malle, en tira les objets l'un après l'autre, et les examina à la lumière de la chandelle. Au fond de la malle, il •<sup>145</sup> découvrit une liasse de pétards de première qualité, vrais pétards de Hoċ-tcheou (Nĉn-hoei). Comme il les examinait, la chandelle cracha, et une flammèche tomba sur la tresse des mèches. Tout le paquet fit explosion, avec un bruit formidable. Le yĉo-koai poussa un sifflement aigu et disparut.

L'hôte continua à monter la garde, pour le cas où il reviendrait. Au matin, il raconta au maître de la maison, ce qui lui était arrivé. La nuit suivante, il coucha de nouveau dans l'appartement jadis hanté. Le yĉo-koai ne revint jamais plus.

Voyez Introduction VIII.

L'expansion des gaz d'une explosion, refoule au loin les *koèi* et les *koái*. De là une consommation énorme de pétards, pour préserver personnes et locaux, dans diverses circonstances.

## 78

A Pékin, faubourg Tch'oung-wern, carrefour Hoêuill, habitent surtout des fleuristes. Une jeune fille de ce quartier, subvenait aux besoins de son vieux père, en exerçant cette industrie. Le vieillard tomba malade, et ne put plus quitter le lit. Le chagrin ôta à sa fille l'appétit et le sommeil. Elle prodiguait à son père toutes les consolations, puis pleurait en secret.

Un jour elle apprit qu'une matrone de ses voisines, allait se rendre en pèlerinage, avec d'autres femmes, au mont Y Gki.

— Si j'allais là, demanda-t-elle, obtiendrais-je la guérison de mon père ?

— Ceux qui vont y prier d'un cœur sincère, dit la voisine, obtiennent tout ce qu'il •146 demandent.

— Quelle distance y a-t-il ?

— Cent stades.

— Qu'est-ce qu'un stade ?

— 250 pas.

La jeune fille grava ces chiffres dans sa mémoire. A partir de ce jour, chaque nuit, quand son père était endormi, elle sortait dans la cour, et là, une baguette d'encens à la main, elle allait et venait, comptant soigneusement tous ses pas. Enfin, quand elle n'en pouvait plus de fatigue, prosternée dans la direction du mont Y Gki, elle disait :

— Veuillez m'excuser de ne pas aller à votre temple. Étant fille, je ne le puis.

Au bout de quinze jours, elle eut fait 25 mille pas. C'était juste le moment où les pèlerins affluaient au mont Y Gki de toute part, pour vénérer la déesse de l'aube primordiale. Il y avait foule. Nobles et gens du peuple se coudoyaient. Dès le chant du coq, c'était à qui pénétrerait dans le temple. Car, disait la tradition, celui qui, le matin, offrait le premier son encens, était certainement exaucé.

Ce jour-là, dès l'aube, un eunuque très riche, venu de Pékin, bloquait la porte du temple, afin d'arriver le premier. Dès que la porte s'ouvrit, il entra. Quelle ne fut pas sa surprise, en arrivant devant l'encensoir, d'y trouver piqué un bâtonnet d'encens fumant. Il se fâcha, et s'en prit au gardien du temple.

— La porte était fermée, dit celui-ci ; je ne sais qui peut avoir offert cet encens.

— Je reviendrai demain matin, dit l'eunuque ; fermez mieux votre porte.

Le lendemain, bien avant l'aube, l'eunuque était devant la porte. Quand elle s'ouvrit, il courut vers l'encensoir. Un bâtonnet d'encens y •<sup>147</sup> fumait déjà, et, devant l'encensoir, une silhouette de jeune fille était prosternée. La silhouette s'évanouit, au bruit que fit l'eunuque.

— Qu'est ceci ? demanda celui-ci. Des koèi ou des koái offrent-ils de l'encens à cette déesse ?..Et il sortit du temple, pour demander aux pèlerins qui affluaient, ce qu'ils en pensaient.

— Ah ! s'écria soudain la matrone dont j'ai parlé plus haut, c'est bien sûr la pieuse fleuriste de Pékin. Ne pouvant pas venir en corps, elle aura envoyé son âme, pour impêtrer la guérison de son vieux père.

L'eunuque fut très édifié. Dès qu'il fut rentré à Pékin, il alla visiter la jeune fille, la loua de sa piété filiale, et la secourut généreusement. Le vieux père guérit. L'aisance revint dans le pauvre ménage. Enfin la jeune fille épousa un riche négociant.

Voyez Introduction X.

Déesse de l'aube primordiale, titre dans le goût taoïste. Voyez TH page 1845.

C'est la fameuse déesse du mont T'ai-chan, petite fille du dieu de la montagne, patronne et surveillante des renards, inventée par les Taoïstes modernes, et très vénérée par le peuple sous le nom vulgaire de T'ï t'ï ndi ndi, grandmère céleste. [css : cf. E. Chavannes, [Le T'ai chan](#)]

## 79

• A Heûe-kien (Tchêu-li) vivait un certain Tîng. C'était un mauvais garnement, un chercheur d'aventures. Il allait seul dans les lieux fréquentés par les renards, et y posait des billets, dans lesquels il sollicitait leur amitié. — Un jour un renard lui apparut sous forme humaine, lui dit qu'il avait 50 ans et qu'il s'appelait Oû. L'amitié de ces •<sub>148</sub> deux individus fut bientôt très intime. Le Tîng dit à qui voulait l'entendre, qu'en fait d'amis, aucun homme ne valait un renard.

Un jour le Tîng dit au Oû :

— Je voudrais bien voir la fête des lanternes (quinze du premier mois) à Yâng-tcheou (Kiân-sou).

— Rien de plus facile, dit le renard.

Or, de Heûe-kien à Yâng-tcheou, il y a bien deux mille stades.

— Mets mon habit, dit le Oû au Tîng, ferme les yeux, et viens avec moi.

Soudain le Tîng se sentit enlevé dans l'espace. L'air sifflait à ses oreilles. En un instant, il fut transporté à Yâng-tcheou, au-dessus de la demeure d'un riche négociant, où on jouait précisément la comédie. Soudain Koân-ti parut sur la scène en brandissant son sabre. Le renard effrayé lâcha le Tîng, qui tomba du ciel en pleine fête. Il fut aussitôt appréhendé et livré au mandarin comme magicien. Il raconta son histoire, et fut renvoyé à Heûe-kien par la police.

Quand il revit son renard, il lui fit des reproches,

— C'est que je suis timide, dit celui-ci ; Koân-ti m'a fait peur ; et puis je voulais revoir ma femme.

— Ah ! tu es marié, dit le Tîng.

— A la manière des renards, dit le Oû. Nous vivons avec des filles ou des femmes de bonne famille. C'est Mademoiselle Lî, ta voisine, qui est ma femme.

— Je voudrais bien l'avoir, fit le Tîng.

— Pas difficile, dit le Oû. Mets ce gilet, et tu pourras passer par toutes les fenêtres.

Le Tîng mit le gilet, et s'introduisit chez les Lî, durant la nuit.

Ici j'ai dû supprimer un passage par trop indécent, mais aussi fort intéressant. L'auteur décrit l'état •<sub>149</sub> morbide produit par le commerce intime avec les renards, exactement dans les mêmes termes que les légendes médiévales relatives aux succubes, etc.

Jdoux de ce que le Tîng avait conquis les sympathies de Mademoiselle Lì, le Oû enleva furtivement le gilet qu'il lui avait prêté. A l'aube, quand le Tîng voulut passer sans gilet par la fenêtre, il n'y réussit pas, et fut pris par les Lì. Ceux-ci le prenant pour un yâo-koai, commencèrent par l'arroser avec du sang de chien. Puis, pensant que c'était un galant, ils lui firent subir le traitement d'usage, l'abreuvent de purin, le piquèrent et le brûlèrent par tout le corps, etc. Enfin, Mademoiselle Lì ayant intercédé pour lui, ils le lâchèrent. — Ainsi étrillé, le Tîng alla trouver son renard. Celui-ci refusa de le recevoir, et rompit désormais toute relation avec lui.

Voyez Introduction XX et II.

Koân-ti chargé de l'ordre dans les deux mondes est l'ennemi des *koèi* rôdeurs, des yâo-koai et des renards, qui tous le redoutent et le fuient. — Le Koân-ti qui parut sur la scène, était un comédien, bien entendu. Koân-ti est le deus ex machina de beaucoup de comédies populaires.

## 80

• Tch'ènn -chengt'ao pauvre lettré de Cháo -hing-fou (Tché-kiang), ayant perdu sa femme, se rendit à Yâng-tcheou (Kíng-sou), où il se logea dans la bonzerie T'ing-ning-seu. A côté s'élevait un petit temple, et, près du temple, le Tch'ènn remarqua un petit pagodin, dont la porte était cade nassée.

— Pourquoi cela ? demanda-t-il aux bonzes.

— Parce que le pagodin est •150 hanté, lui fut -il répondu.

— Il se procura la clef de la porte, et examina l'intérieur.

Pas trace de poussière sur les meubles. Il y avait un grand miroir, et des peignes.

— Bon, se dit le Tch'ènn ; ces bonzes ont des femmes.

A quelques jours de là, le Tch'ènn vit, à un balcon du pagodin, une belle femme qui lui faisait des signes d'intelligence. Il lui répondit. Elle se laissa tomber, et vint à lui. Il comprit aussitôt qu'il n'ava it pas affaire à une femme ordinaire, et eut peur.

— Ne craignez rien, dit cette personne ; je suis une fée, le destin nous a liés l'un à l'autre.

Le Tch'ènn l'épousa donc, et ils se plurent réciproquement. Chaque mois, à la nouvelle lune, la femme demandait congé pour sept jours. Il me faut aller faire ma cour à la déesse du mont T'ai -chan, disait-elle.

Le Tch'ènn profita d'une de ces absences, pour examiner ce qu'il y avait dans les coffres de sa femme. Ils étaient pleins d'or, de perles, de toute sorte de trésors. Il n'osa rien prendre, et referma les coffres.

Quand la fée fut revenue, il lui dit humblement :

— Je suis très pauvre et vous êtes fort riche ; ne pourriez-vous pas m'aider un peu ?

— Je pourvois largement à votre entretien, dit la fée, mais ne vous confierai rien ; car votre destin étant de vivre pauvre et honnête, vous perdriez certainement tout ce que je vous donnerais.

Elle tint parole, et le Tch'ènn vécut dans l'abondance sans soucis. Ils avaient cohabité ainsi durant plus d'un an, quand la fée lui dit :

— Je vais à Pékin pour vous acheter une charge. • 151 Je préparerai le logement, l'ameublement, et le reste. Rendez-vous à Pékin dans deux mois. On vous attendra à la porte Tch'ing-i. — Deux mois

plus tard, le Tch'ènn arrivait à Pékin. A la porte Tch'ông-i, un serviteur lui fit la gémflexion et dit :

— Il est temps, Monsieur, que vous arriviez ; Madame vous désire depuis longtemps.

Le Tch'ènn se laissa conduire. Le serviteur le mena à une grande maison, dans une rue près du marché aux grains. Quand le Tch'ènn fit son entrée ; plusieurs dizaines de serviteurs et de servantes le saluèrent. Madame vint à sa rencontre, splendidement habillée.

— Comment se fait-il que ces gens-là me connaissent ? demanda le Tch'ènn.

— Parce que, dit Madame, depuis deux mois, pour toutes les affaires et négociations, j'ai pris votre forme et votre figure. Je vais vous instruire de tout, pour que vous ne vous trahissiez pas en parlant.

Devenu ainsi riche et heureux, le Tch'ènn écrivit à son fils aîné, de venir le trouver à Pékin l'année suivante. Quand le jeune homme fut arrivé, sa belle-mère le traita très bien.

— Vous êtes marié, lui dit-elle, allez quérir votre femme.

Et elle lui donna la somme nécessaire pour le voyage aller et retour. Quand il fut revenu, elle traita aussi très bien sa jeune femme.

Un jour un jeune homme se présenta au Tch'ènn, demandant à voir sa mère. Le Tch'ènn avertit la fée.

— C'est mon fils, d'un lit précédent, dit celle -ci.

Le jeune homme fut aussitôt introduit dans la famille. Durant une des absences périodiques •<sub>152</sub> de sa mère, un jour que la belle-fille du Tch'ènn vaquait à sa toilette, le jeune homme s'introduisit dans sa chambre, par la fenêtre. La jeune femme cria au secours. Aussitôt le jeune homme s'enfuit.

La nuit suivante, le mari de la jeune femme rentra, un peu échauffé par le vin. Elle lui conta son aventure. Il prit un sabre, entra dans la chambre du jeune homme déjà endormi, et lui porta un coup terrible. Puis il alla chercher de la lumière. Un jeune renard décapité, gisait mort sur le lit.

Averti aussitôt, le Tch'ènn comprit que sa fée était une renarde. Craignant qu'elle ne se vengeât, quand elle reviendrait comme de coutume au bout de sept jours, il quitta Pékin avec son fils cette nuit-là même, et retourna à Cháo-hing-fou, où, selon la prédiction de la renarde, il passa sa vie dans la misère, sans jamais arriver à rien.

La déesse du mont *T'ai-chan*, grand'mère céleste, patronne et gouvernante des renards.  
Voyez numéro 78 note.

## 81

A Yuân-hoa-tchenn dans le district de Hài-tch'ang (Ko ũng-tong), chez un gros richard, la chambre à coucher était installée à l'étage, et personne n'y montait d'ordinaire durant le jour. Une fois pourtant Madame dut y monter, pour chercher des habits. La porte était verrouillée à l'intérieur. Madame regarda par une fente, et vit un homme assis sur le lit. Elle cria au voleur. Les

•<sub>153</sub> gens de la maison accoururent.

— Je m'établis ici avec ma famille, cria l'homme. Je garde votre mobilier, et vous rends le reste.

Aussitôt les coffres, les boîtes, tous les menus objets, furent jetés par les fenêtres. On entendit le piétinement de plusieurs adultes et enfants, puis les hôtes mystérieux chantèrent, en battant la mesure sur des assiettes :

— Maître de la maison, maître de la maison, alors que des hôtes sont venus chez toi de mille stades, tu ne leur sers même pas le vin de bienvenue

Effrayés, les gens de la maison chargèrent quatre tables de vin et de mets. En peu d'instants, sans qu'on vit personne, tout eut disparu, et les vases retombèrent de l'étage. Depuis lors les hôtes mystérieux ne quittèrent plus. Ils ne firent d'ailleurs de mal à personne.

Cependant le maître de la maison, mal à l'aise, invita un táo-cheu, et le pria de les expulser. Tandis qu'il conférait avec lui dans la cour, les voix de l'étage chantèrent :

— Espèce de chien, espèce de chien, qu'est-ce que tu viens faire ici ?

Et aussitôt, sans qu'on vît personne, le táo-cheu fut si fort houspillé, qu'il dut s'enfuir, tandis que des mains invisibles jetaient dans la rue les images et les ustensiles qu'il avait apportés pour ses conjurations. — Depuis lors, pour se venger, les hôtes de l'étage firent le sabbat jour et nuit.

En désespoir de cause, le richard envoya demander secours au Maître céleste, au Kí ũng-si. Celui-ci députa un táo-cheu d'ordre supérieur. Quand ce député entra dans la cour, les voix chantèrent :

— Maître •<sub>154</sub> céleste, Maître céleste, tu n'y pourras rien ! Député, député, tu es venu en vain !

Soudain le député, soulevé par la tête, fut rejeté sur le sol, le visage déchiré et les vêtements en lambeaux... Ce yŕkoai est plus fort que moi, dit-il. Seul maître Sie pourra le déloger.

Le richard fit quérir maître Sie, à l'autre bout de la Chine, à Tch'ang-nan. Quand ce magicien entra dans la cour, les voix ne chantèrent pas.

— Bon signe, se dit le richard.

Le Sie dressa un autel, et commença ses incantations. — Soudain, dans un éclair de lumière rouge, un vieillard à barbe blanche descendit du ciel sur la maison, et dit à ceux de l'étage :

— N'ayez pas peur, je conjurerai ses charmes.

Cependant le Sie avait commencé à jongler avec une écuelle. Elle commença par courir sur le sol, de plus en plus vite, puis s'éleva par bonds, bondissant vers les fenêtres de l'étage.

— Quand elle y atteindra, dit le Sie, c'en sera fait.

Elle allait y atteindre, quand le vieux génie sonna avec une clochette en cuivre. Aussitôt l'écuelle retomba inerte, et le Sie n'arriva plus à la mettre en mouvement.

— J'abandonne la partie, dit-il,

et il s'en alla avec son écuelle, tandis que les voix de l'étage jubilaient et se moquaient. — La maison resta occupée par ces garnisaires inconnus.

Six mois plus tard, en plein hiver, une neige très épaisse étant tombée inopinément, une bande de chasseurs dut demander l'hospitalité pour la nuit dans la maison du richard. Celui-ci leur parla des êtres mystérieux qui l'obsédaient.

— Ce sont des •<sub>155</sub> renards, dirent les chasseurs. Nous connaissons cela. Donnez-nous à boire et à manger, et nous vous ferons votre affaire.

L'hôte satisfait à leurs désirs avec libéralité. Quand le vin leur eut donné du cœur, les chasseurs prirent leurs fusils, et se mirent à tirer à poudre contre les fenêtres de l'étage. Ce fut un beau tapage. Un nuage de fumée enveloppa la maison.

Le lendemain, à l'aube, les chasseurs prirent congé. Le richard assez inquiet se dit :

— Ces renards vont se venger sur moi, pis que jadis.

Mais non, tout resta tranquille. Le calme dura. Enfin le richard se décida à monter à l'étage. Il le trouva désert. Les fenêtres étaient entr'ouvertes. Le sol était jonché de poils de renard.

Les noms de lieu employés dans ce texte, le font remonter au sixième siècle.

Quelque grand que soit le pouvoir transcendant d'un renard, il ne lui confère aucune invulnérabilité : Un coup de sabre, surtout un coup de fusil, le tue, comme tout autre animal. De là sa peur de la poudre.

Maître céleste, le chef des Taoïstes, voyez, TH table, article Tchông-taoling et Introduction XVIII.

## 82

Dans le faubourg sud de Toûng-tch'eng (Hôu-peï) vivait un certain Tchông-yunncheu, homme religieux et pieux. Un jour il remarqua, dans un vieux temple ruiné, une statuette en bois dont l'expression le frappa. Il la transporta chez lui, l'établit dans une niche, et lui fit respectueusement offrandes et libations. La nuit suivante, le personnage représenté par la •<sup>156</sup> statuette lui apparut en songe, et lui dit :

— Je suis un génie (taoïste). Ton encens et tes offrandes me sont agréables. Compte sur moi. Désormais, quand tu voudras me demander quelque chose, écris ta demande, et brûle-la en m'invitant. La nuit suivante, je te répondrai durant ton sommeil, sans faute.

Or la fille d'un voisin du Tchông, était obsédée par un être mystérieux, qui la faisait cruellement souffrir. Un jour qu'il s'emparait d'elle, elle lui dit :

— Pourquoi me tourmenter ainsi ?

— Parce que je te trouve jolie.

— Il y en a de plus jolies que moi, dit la fille ; par exemple une telle.

— Oh ! celle-là, dit l'incube, elle est modeste ; je n'ai pas pouvoir sur elle.

— Alors moi, dit la fille en colère, je ne suis pas modeste ?

— Hé ! hé ! dit l'incube. Tel mois, tel jour, tu es allée au temple du tch'eng-hoang, pour y brûler des parfums. En revenant, du fond de ton palanquin fermé, tu as aperçu dans la rue un beau jeune homme. Ce que tu as pensé alors, était-ce modeste ?

La fille rougit et se tut. Ses parents prièrent le Tchông de consulter son génie sur le cas de leur fille. Le Tchông consulta. La nuit suivante, son génie lui apparut et lui dit :

— Cette fille est tourmentée par un koái que je ne connais pas. Donne-moi trois jours pour prendre des informations.

La troisième nuit, le génie dit au Tchông :

— C'est Nang-nang. Il est très fort. Nous n'en viendrons à bout que par surprise, J'irai moi-même, mais tu devras m'aider. Prépare, pour tel jour, un palanquin à quatre porteurs ; de plus, quatre •<sup>157</sup> satellites, des cordes, des chaînes, des sabres et des haches ; le tout fait en papier. Quand le moment sera venu, tu m'inviteras à monter en palanquin, puis tu donneras aux porteurs l'ordre de se mettre en

marche, le tout selon les rits. Dès que mon palanquin pénétrera dans la cour de la fille, tu crieras : Qu'on l'exécute !

Le Tchông s'entendit avec la famille de la fille, et fit les préparatifs indiqués. Quand le moment fut venu, il invita son génie. Aussitôt les porteurs sentirent que le palanquin en papier devenait très lourd. On alla vite au logis de la fille. A l'en trée, le Tchông cria :

— Qu'on l'exécute !

A ce cri, les satellites en papier s'animèrent, et brandirent les armes et les liens. — Soudain un être étrange s'échappa par-dessus le mur. La fille se sentit délivrée du poids qui l'oppressait.

Cependant les satellites avaient fait leur œuvre. Le Tchông et les parents de la fille allèrent voir. Une scolopendre gigantesque, longue de plus de trois pieds, gisait coupée en trois tronçons. On brûla ces restes, qui répandirent une odeur infecte.

Le nom Nâng-nang de ce yâo-koai, resta longtemps une énigme pour les habitants de T'ông-tch'eng. Enfin quelqu'un trouva dans un recueil de termes populaires anciens, qu'on avait jadis appelé les scolopendres nâng-nang, dans certains districts.

Voyez Introduction VIII, XIX, XX, XVIII.

## 83

Au Séu-tch'ouan, un satellite de la •<sub>159</sub> sous-préfecture de Fông-tou, fut chargé de porter un document au préfet de K'oèi-tcheou. Notre homme s'appelait Ting-k'ai. Il passa par la passe dite Koèi-menu, porte des morts. Il vit là une stèle, qui portait ces mots — Limite des deux mondes. il flâna quelque peu aux environs, puis voulut continuer son chemin, mais ne put plus retrouver la route. Errant à l'aventure, il arriva à un petit temple en ruine. La statue principale était brisée. A côté, un satellite à tête de boeuf (kinnara) était intact, mais couvert de poussière et de toiles d'araignée.

Chacun est sympathique à ceux de son métier. Avec sa manche, le satellite épousseta le kinnara, puis se remit à errer à l'aventure. Bientôt il arriva à une rivière. Au bord de l'eau, une femme lavait des légumes. Il s'approcha pour lui demander son chemin. C'était sa femme, morte depuis longtemps.

— Toi ici, s'écria-t-elle, en voyant son ancien mari ! Comment es-tu entré vivant dans le pays des morts ?..

Puis elle lui raconta que le juge des enfers l'avait mariée à un kinnara, dont elle faisait le ménage.

— Peux-tu me remettre sur le chemin du monde des vivants ? demanda Tîng-k'ai.

— Cela n'est pas en mon pouvoir, dit la femme. Attends que mon mari soit rentré, et je lui en parlerai. C'est assez curieux, tout de même, que j'aie à négocier entre mes deux maris, l'un terrestre et l'autre infernal !

La femme conduisit Tîng-k'ai à son logis. Bientôt quelqu'un frappa à la porte. Effrayé, Tîng-k'ai se cacha sous le lit. La femme ouvrit la porte. Le kinnara •<sub>160</sub> entra, ôta sa tête de boeuf, et la déposa sur un guéridon. Il avait une autre tête humaine. Il se mit alors à causer et à rire avec sa femme, lui raconta ce qu'il avait vu et entendu au tribunal du juge des enfers, et finit par demander à boire et à manger, pour se refaire de ses fatigues. Tout à coup, humant l'air, il dit tout étonné :

— Je sens l'odeur d'un homme vivant.

Alors la femme tira Tîng-k'ai de dessous le lit, le présenta au kinnara, et parla en sa faveur.

— Mais je te connais, dit le kinnara, après avoir dévisagé Tîng-k'ai ; c'est toi qui m'as épousseté dans la pagode. Attends que je m'informe de ce qui est inscrit, à ton sujet, sur le livre du

destin. Je suis de service demain. J'en profiterai pour fureter dans le grand livre.

Cela dit, le kinnara invita Tîng-k'ai à s'attabler avec lui et sa femme. Ils burent d'abord. Quand les mets arrivèrent, Tîng-k'ai allait étendre la main pour se servir, quand le kinnara l'arrêta et lui dit :

— Prends garde ! Boire avec les koèi, n'a pas de conséquence. Mais dès qu'on a goûté à leurs aliments, on ne peut plus retourner dans le monde des vivants.

Le lendemain le kinnara alla à ses affaires. Il ne revint que le soir.

— Sois tranquille, dit-il à Tîng-k'ai ; il te reste encore plusieurs années à vivre sur la terre. Je suis justement chargé d'une mission dans le monde supérieur pour demain. Je te reconduirai moi-même.

Au moment du départ, le kinnara remit à Tîng-k'ai un lambeau de peau et de chairs, en lui disant :

— Ceci te rapportera gros.

— Qu'est-ce ? demanda Tîng-k'ai.

— Il y a à Heûe-nan, dit le kinnara, un certain Tchâng, gros richard et mauvais drôle. Pour le corriger, le juge des enfers l'a cité, lui a fait enfoncer un croc dans le dos, et l'a fait suspendre durant toute une nuit. Ce morceau s'est détaché, et est resté accroché au croc. Reporté à son domicile, le Tchâng a eu une plaie énorme. Mille médecins ont tenté de le guérir, en vain bien entendu. Va le trouver, et applique-lui ce morceau. Il te paiera comme il faut.

Tîng-k'ai remercia, enveloppa l'énorme greffe dans un papier, et suivit le kinnara, qui le ramena à la Porte des morts. Dès qu'ils l'eurent franchie, le kinnara disparut. — Tîng-k'ai alla à K'oèi-tcheou, puis à Heûe-nan, où il guérit Tchâng le richard, de ce que ses médecins appelaient un anthrax. Cette cure lui valut cinq mille ligatures d'honoraires.

Voyez Introduction VI. et comparez numéro 14.

Kinnaras, voyez TP page 365.

84

Celui dont le destin est d'être brûlé, ne sera pas noyé. — Un certain Yé de Kîng-hien (Nân-hoei) faisait le commerce avec une dizaine d'associés. Leur barque fut coulée dans une tempête, près de Nân-k'ing. Tous furent noyés, excepté le Yé. Celui-ci coulait à fond, quand un personnage vêtu d'écarlate le repêcha. Lorsqu'il se trouva sain et sauf sur la rive, il se dit :

— Pour qu'un chên se soit donné la peine de me sauver, je dois être destiné à de •<sub>162</sub> grandes choses.

Une famille de riverains offrit l'hospitalité au naufragé. En se séchant, celui-ci s'approcha trop près du feu. Il se brûla si grièvement, qu'il en mourut.

Le génie du feu est vêtu d'écarlate. Il retira de l'eau la victime destinée au feu.

## 85

Lì-yuankoei originaire de Hâng-tcheou (Tchéé-kiang), était secrétaire du sous-préfet Hân de P'ei-hien (KiŃg-sou). Un de ses compatriotes, qui retournait au pays, ayant passé par là, Lì-yuankoei le pria de vouloir bien se charger d'une lettre pour sa famille. Quand il l'eut écrite, il demanda à un petit domestique de la colle de farine, pour coller l'enveloppe. L'enfant apprêta la colle, et l'apporta dans une jatte. Lì-yuankoei colla sa lettre et l'expédia, puis plaça la jatte avec le reste de la colle sur une table. La nuit suivante il entendit bruire le papier de sa fenêtre. Pensant qu'un rat s'était introduit dans la chambre, il entr'ouvrit le rideau de son lit. Quelle ne fut pas sa surprise, de voir un petit mouton blanc, haut de deux pouces, qui battait en retraite après avoir mangé toute sa colle.

Croyant avoir rêvé, le lendemain Lì-yuankoei fit préparer exprès une nouvelle jatte de colle de farine, qu'il plaça au même endroit. La nuit suivante, même manège. Le petit mouton entra de nouveau par la fenêtre, mangea la colle, puis se retira.

• <sup>163</sup> Lì-yuankoei se leva vite, pour épier où il allait. Il le vit disparaître sous un arbre, non loin de la fenêtre. — Le lendemain il avertit le mandarin. Celui-ci ordonna de creuser au pied de l'arbre. On découvrit le squelette d'un mouton, dont les os étaient gorgés de colle de farine fraîche. Le mandarin les ayant fait brûler, les apparitions nocturnes cessèrent.

Voyez Introduction IX.

Âme d'un mouton.

Ossements des animaux, presque aussi redoutés que ceux des hommes.

## 86

Alors que Tch'ènn-choucheu était táo-t'ai des deux préfectures T'îng-tcheou-fou et Tch'ông-tcheou-fou (Fôu-kien), une cloche énorme vint, flottant sur les eaux de la mer. Elle pouvait contenir cent piculs (mille boisseaux) de grain. Les riverains considérèrent ce prodige comme un événement faste. Ils avertirent le préfet de Tch'ông-tcheou, lequel fit bâtir, à l'ouest de sa ville, une tour dans laquelle la cloche fut installée. Le son qu'elle émettait portait à plus de dix stades. Un vieillard nommé Lì, fut chargé de garder la tour et de battre la cloche. — Cependant, plusieurs raz de marée désastreux s'étant succédé en peu de temps, le táo-t'ai Tch'ènn fit réflexion que, dans le système des cinq éléments, le métal appelle l'eau. Pas de doute ; c'était le son de la cloche qui provoquait les soulèvements de la mer. — Donc le •<sup>164</sup> táo-t'ai ordonna au sous-préfet de Tch'ông-tcheou de fermer la tour et d'en sceller la porte. Défense absolue au Lì, de faire encore résonner la malencontreuse cloche.

Ce vieux Lì avait un jeune ami. C'était un renard, évidemment, car il allait et venait à travers les airs, comme bon lui semblait. Cependant le vieux Lì avait toute confiance en lui. Un jour il lui dit :

— Tu viens toujours boire et manger chez moi ; pourquoi ne m'apportes-tu pas un peu d'argent ?

— C'est le destin qui dispense les richesses, dit le renard. Si je te donnais de l'argent, au lieu de te profiter, il te porterait malheur.

— Bah ! dit le Lì ; un petit peu.

Le renard sourit malicieusement, déposa un lingot d'argent sur la table, prit congé, et ne revint jamais plus.

A quelques jours de là, comme le sous-préfet passait près de la tour, la cloche se mit à résonner. Le sous-préfet n'en demanda pas davantage, fit appliquer quinze coups de rotin au vieux Lì, et continua son chemin. Au retour, comme il repassait près de la tour, la cloche se mit à sonner de plus belle. Le vieux Lì fut de nouveau appréhendé. Il fit constater au mandarin que les scellés étant intacts, aucun homme n'avait pu produire ces deux sonneries.

— Alors qui a sonné ? demanda le mandarin.

Le vieux Lì dut raconter qu'un renard, jadis son ami, hantait la tour. Il narra aussi l'histoire du lingot.

— Montre-le, dit le mandarin.

— C'était un lingot de son trésor, marqué de son poinçon. Le mandarin l'empocha aussitôt, comme bien on pense. — C'est •<sup>165</sup>

ainsi que le vieux Lì fut puni, par son renard, d'avoir voulu s'enrichir quand même.

C'est le renard qui sonna, pour faire fustiger son ancien ami. et confisquer le lingot que lui-même avait volé au mandarin.

Voyez numéro 57.

Innombrables sont les histoires de cloches, statues, et autres objets, apportés par les eaux, puis devenus l'objet d'un culte.

## 87

A Sô-tcheou (Kiông-sou), un certain Tch'ènn-kouhoung, licencié de la promotion de 1777, aimait passionnément les antiquailles. Ayant avisé, dans son jardin, une vasque à lotus, qui n'avait pas été déplacée depuis bien des années, il la fit retourner, pour examiner quelles marques d'origine elle portait. Sous la vasque, on découvrit une urne, ornée, sur fond brun, de dessins genre antique. Elle était pleine de boue contenant des fragments d'ossements. Tch'ènn-kouhoung vida ce contenu dans le canal au bout de son jardin, puis porta l'urne dans son musée.

La nuit suivante, durant son sommeil, un bonze lui apparut et lui dit :

— Je suis le bonze Tchou-heng. J'ai vécu ici, sous les T'âng. L'urne que tu as déterrée, contenait ce qui resta de mon corps, après la crémation. Hâte-toi de rendre ces restes à la terre.

Le Tch'ènn n'avait peur de rien. Le lendemain, il raconta son rêve à ses amis, mais ne fit pas ce que le bonze lui avait dit.

Trois jours plus tard, durant la nuit, deux bonzes apparurent à la vieille mère du •<sub>166</sub> licencié. L'un avait de longs sourcils, l'autre un air très rébarbatif.

— Ton fils, dit le premier, m'a traité d'une manière indigne. Il a dispersé mes os, et volé mon urne. Je l'ai averti de réparer sa faute. Il n'a tenu aucun compte de mes paroles. Mon Supérieur Ti-ts'ien l'ayant su, est venu pour venger mon injure. Nous allons faire mourir ton fils.

La vieille dame se réveilla épouvantée, et ordonna aussitôt à ses gens de repêcher les fragments d'os jetés dans le canal. Trop tard ! Tch'ènn-kouhoung délirait déjà. Bientôt il perdit connaissance, Vers le dixième jour, il mourut.

Voyez Introduction IX.

Constatez que la notion populaire du Nirvana, n'est pas l'annihilation, loin de là.

## 88

Au lieu dit T'âng-li près du lac Tóng-t'ing (Hôu-nan), un gros richard nommé Sû, songeait à agrandir son parc. A l'est, la petite pagode du génie du lieu l'empêchait de s'étendre. Elle tombait d'ailleurs en ruines, et person ne n'y brûlait d'encens. Le richard s'entendit clandestinement avec le bonze chargé de la desservir. Celui-ci lui ayant livré les titres de propriété, le Sû rasa la pagode, et construisit un kiosque sur le tertre qu'elle avait occupé. — Un an plus tard, un jour que Madame Sû née Hân procédait à sa toilette, tandis qu'elle se peignait, elle s'affaissa soudain. La fillette qui la servait, ayant voulu la relever, s'affaissa de même. Puis toutes deux s'étant •<sup>167</sup> relevées, Madame s'assit dans un fauteuil, face au sud, tandis que la fillette s'agenouillait devant elle. Ensuite, sur un ton impératif élevé, Madame dit :

— Je suis le tch'êng-hoang de Sôu-tcheou (Ki'êng-sou). Je suis venu, comme député extraordinaire, pour rendre justice au génie de ce lieu, iniquement dépossédé.

La fillette agenouillée annonça :

— Le plaignant, génie du lieu, est arrivé.

— Rangez toute la famille Sû, hommes et femmes, sur deux files, commanda Madame. Faites l'appel !

Quand la fillette eut fait l'appel, Madame cria :

— Que l'acheteur, un tel, s'avance !

Son mari s'étant agenouillé devant elle, elle l'interrogea sévèrement, sur le prix payé, sur les entremetteurs, sur le bonze, etc. Il répondit à tout exactement et en tremblant. Car, phénomène étrange, sa femme ne parlait plus le dialecte du Hôu-nan, le seul qu'elle sût. Une voix d'homme sortait de son gosier, parlant le dialecte de la province du Tchêu-li. Aussi s'empressa-t-il de promettre qu'il rendrait le tertre, qu'il rebâtirait la pagode, et le reste.

Alors Madame, qui n'avait jamais su écrire un caractère, saisit un pinceau, et traça à grands traits le libellé suivant :

Qu'un homme s'approprie la terre d'un chên, c'est une grave faute. Le Sû aurait dû avoir compassion de son voisin le génie du lieu, vieux et pauvre, logé à ciel ouvert dans une pagode en ruines. Au lieu de cela, il l'a exproprié. Le génie du lieu n'ayant pas pu obtenir justice de son tch'êng-hoang hiérarchique, en a appelé plus haut. Moi tch'êng-hoang de •<sup>168</sup> Sôu-tcheou, député pour ce cas, je le décide ainsi. Le Sû s'étant repenti, ne sera pas autrement puni ; mais il rebâtira la pagode, et paiera désormais l'encens et les

offrandes. Les entremetteurs feront les frais d'une grande comédie expiatoire. Le bonze étant mort, il n'y a plus à s'en occuper.

Cela écrit, Madame s'affaissa sur elle-même. Un instant après, elle reprit ses sens, saisit son peigne, et continua sa coiffure. Elle ignorait absolument tout ce qui venait de se passer.

Son mari exécuta scrupuleusement la sentence. Depuis lors, la pagode du génie local de T'âng -li fut célèbre, et l'encens ne cessa d'y fumer.

Voyez Introduction III.

Procédés judiciaires infernaux, calqués exactement sur les terrestres. Ici un *wèi-yuan*, délégué extraordinaire pour décider un cas contesté.

89

Peu après l'avènement de la dynastie actuelle (vers 1650), un certain Kóu entreprit de soulever les districts de Tch'ang-chou et de Oû-si (Kiông-sou). Dans l'intention de le faire renoncer à son entreprise, quelqu'un lui dit :

— Le temple de Koân-ti, de tel village, est très famé. Prenez un grand sabre d'exercice de 120 livres, allez à ce temple, et faites à Koân-ti la prière suivante :

« Veuillez nous éclairer. Nous allons jeter ce sabre à l'eau. S'il coule, nous resterons tranquilles. S'il flotte, nous nous soulèverons.

Celui qui donna •<sub>169</sub> ce conseil, comptait bien que le sabre coulerait. Le Kóu et ses gens firent ce qu'il leur avait dit. Le sabre flotta, comme une feuille morte. Aussitôt plusieurs myriades de rebelles se mirent en campagne. Au premier choc avec les Ts'ing, ils furent exterminés jus qu'au dernier.

Morale : Koân-ti est le protecteur de l'ordre, l'en nemi du désordre. Il envoya à leur perte ces hommes déjà rebelles dans leur cœur.

Pour se dégourdir le poignet, les candidats militaires brandissent une sorte de coutelas à manche, pesant cent livres et plus.

## 90

• A Lí-yang (Kiông-sou) le licencié Mâ avait ouvert une école, dans un village à l'ouest de la ville, sous le toit d'un certain Lì. A côté habitait un homme féroce nommé Wâng, qui battait sa femme, et la laissait mourir de faim. Un jour, n'en pouvant plus, la malheureuse attrapa un poulet appartenant aux Lì, et le dévora. Le Lì avertit son mari. Celui-ci justement pris de vin, saisit un sabre d'une main et sa femme de l'autre.

— Tu vas mourir, lui dit-il.

— Ce n'est pas moi qui ai volé ce poulet, cria la femme affolée, c'est le licencié Mâ.

Le Mâ nia, bien entendu. La femme persista à l'accuser.

— Allons au temple de Koân-ti, dit le licencié, et tirons au sort. Si le diagramme indiqué est yînn, le poulet aura été volé par une femme ; s'il est yâng, il aura été dérobé par un homme.

— Allons, dit la femme.

Les sorts furent jetés trois fois. Trois fois •<sub>170</sub> ils indiquèrent un diagramme yâng. Le Wâng jeta son sabre et lâcha sa femme. Le licencié perdit tellement la face, qu'il dut fermer son école.

Quelques années plus tard, un jour que le Mâ assistait à une séance d'évocation, l'esprit évoqué dit qu'il était Koân-ti.

— Ah ! c'est toi imbécile, dit le Mâ avec accompagnement d'une kyrielle d'injures ; c'est toi qui, contre toute justice, m'as fait passer pour un voleur de poulets !

Le pinceau se mit en mouvement, et écrivit sur la cendre :

« Licencié Mâ, bientôt tu deviendras mandarin. J'ai voulu t'apprendre à estimer la vie des hommes. Tu n'as perdu qu'une école ; la Wâng aurait perdu la vie, si j'avais dit la vérité. Peu m'importe que tu m'aies traité d'imbécile ; le Sublime Souverain m'a loué, et m'a donné trois degrés d'avancement.

— menteur ! dit le Mâ. Koân-ti a rang d'empereur. Quel avancement peut-on encore lui donner ?

Le pinceau écrivit sur la cendre :

« Le vrai, le grand Koân-ti, a rang d'empereur, c'est vrai. Mais ce n'est pas lui qui réside dans les temples sans nombre que les hommes lui ont consacrés. Il se tient aux côtés du Sublime Souverain. Dans chacun de ses temples, réside un koái juste et

équitable, député par le Sublime Souverain. C'est lui qui déguste les offrandes, et qui fait droit aux requêtes. Je suis un de ces lieutenants. Voilà pourquoi j'ai pu avoir de l'avancement.

Le licencié Mâ ne trouva rien à répondre.

Voyez Introduction XVI.

*Koèi*, âmes d'hommes morts. Dans ce sens, les génies des villes et des lieux, tous les fonctionnaires infernaux grands et petits, sont tous des *koèi*.

## 91

•<sup>171</sup> Dans un village au sud de Kiâng-p'ou (Kiâng-sou), une fille née Tchâng avait épousé un homme nommé Tch'ên. Restée veuve après sept années de mariage, et n'ayant pas de quoi vivre, elle se remaria avec un certain Tchông. Cet homme était lui aussi veuf depuis sept années. L'entremetteur qui fit le mariage, avait vu, dans cette coïncidence, un indice certain des intentions du Ciel.

Quinze jours après le mariage, l'âme de l'époux défunt de la femme se saisit d'elle.

— Infidèle, lui dit-il, comment as-tu pu m'oublier ainsi, et épouser cet homme vulgaire ?

Et la femme, mue par l'âme, de se frapper le visage. La famille Tchông brûla à diverses reprises du papier-monnaie, en suppliant l'âme de lâcher prise. Rien n'y fit.

Mais voilà que soudain le nouveau mari fut possédé à son tour par l'âme de son ancienne femme.

— Infidèle, lui dit-elle ; dès que tu as vu une nouvelle femme, tu as oublié l'ancienne.

Et l'homme, mu par l'âme, de se frapper le visage.

Un certain Ts'inn, ami de la famille, vint voir ces deux possédés. Soudain une idée originale lui traversa l'esprit.

— J'ai plus d'une fois, comme entremetteur, réussi à marier deux vivants, se dit-il ; je réussirais peut-être aussi à marier ces deux morts...

Et s'adressant aux deux âmes, il dit :

— Vous deux koèi, l'un veuf l'autre veuve, pourquoi ne vous marieriez-vous pas, comme ces deux vivants l'un veuf l'autre veuve, •<sup>172</sup> se sont mariés. Ce serait certainement bien mieux, que d'ennuyer les gens comme vous faites.

— J'y pensais, répondit la morte, par la bouche de son ancien mari ; mais, comme je suis laide, voudra-t-il de moi ?

— J'y consens, répondit le mort, par la bouche de son ancienne épouse.

Les consentements étant ainsi échangés, les deux âmes toutes joyeuses dirent :

— Nous marier ainsi en catimini, cela ne peut pas aller ; tous les koèi riraient de nous. Vous, entremetteur, faites-nous un cortège nuptial découpé en papier. Il nous faut aussi un peu de musique, et les deux coupes des épousailles.

On fit tout ce que les deux âmes demandaient. Quand ce fut achevé, les deux mariés se trouvèrent délivrés. Tout finit bien ; mais, tout de même, les plaisants rirent de cet entremetteur qui mariait jusqu'aux morts.

Voyez Introduction IX.

Sous sa forme presque comique, cette petite histoire est instructive.

Le jour des noces, les mariés boivent dans une même coupe, on dans deux coupes pareilles faisant la paire.

## 92

A SÔU-tcheou, dans la rue Chèu-hia-hiang, vivait un certain Tsiàng-chenni. Le fils de cet homme avait épousé une demoiselle Sû, âgée de dix-neuf ans. Les deux jeunes époux s'aimaient d'amour tendre. Un mois après sa première délivrance, la jeune femme prépara du vin, appela son mari, et lui dit :

— Ceci est la coupe de la séparation. Le destin va rompre le lien qui nous •<sup>173</sup> unissait. Mon créancier est arrivé. Je ne lui échapperai pas. Le proverbe ne dit-il pas, époux et épouse sont comme les oiseaux de la forêt ; à l'heure du danger, chacun tâche de s'en tirer. Après ma mort, ne me pleurez pas. Oubliez-moi !..

Ce disant, elle éclata en sanglots. Puis soudain elle se dressa raide, et jeta la coupe qu'elle tenait encore à la main. Ses traits changèrent complètement. Une voix d'homme parlant le dialecte du Chên-tong, sortit de son gosier et dit :

— Te souviens-tu, qu'en l'an 1574, toi et un autre m'avez assassiné au Yîng-koang-chôu-leou ?..

Et mue par une force étrangère, la jeune femme se frappa le visage jusqu'au sang, puis se larda le corps de coups de couteau et de ciseaux.

Toute la famille Tsiàng prosternée, supplia l'agresseur d'épargner sa victime. Rien n'y fit. Durant trois jours entiers, la jeune femme se tordit sous son étreinte.

Tsiàng-chenni fit inviter un bonze très famé. Au moment où il entra, l'agresseur cria :

— Chauve, chauve, va-t-en, va-t-en !

Le bonze dit à Tsiàng-chenni :

— Elle est possédée par une âme vengeresse, qui la cherchait depuis plus de deux siècles. Plus ces vengeances arrivent tard, plus elles sont terribles. Je juge le cas désespéré.

Cela dit, le bonze battit en retraite. La jeune femme mourut. On ne sut jamais pour quel crime commis dans une existence précédente, elle périt si lamentablement. — Ce fait arriva à SÔU-tcheou, en l'an 1764, durant le deuxième mois.

## 93

•<sup>174</sup> Dans sa jeunesse, un certain Sû-cheuk'ïou des environs de Sôu-tcheou (Kiông-sou), étudiait dans la maison d'un lettré de la ville, nommé Hân-k'ï ou. Le lettré avait un valet, nommé A-loung, âgé de vingt ans. Ce jeune homme faisait le service de l'école, avec beaucoup de diligence. — Un soir que le Sû étudiait à l'étage, il envoya A-loung lui chercher du thé. A-loung revint tout effaré, et dit :

— En bas j'ai rencontré un être vêtu de blanc, à l'air féroce. Il n'a pas répondu à mes interpellations. Ce doit être un koèi.

Le Sû se moqua de lui. — Le lendemain A-loung déclara qu'il n'oserait plus monter à l'étage. Le Sû se fit servir par un autre domestique nommé Liòu. Quand celui-ci alla chercher du thé, il trébucha contre un corps étendu au bas de l'étage. C'était A-loung évanoui, mais respirant encore. Il avait des empreintes de doigts, bleues et noires, tout autour du cou. Ses oreilles, ses yeux, sa bouche, son nez, étaient remplis de boue. On le ranima avec de la tisane de gingembre.

— J'ai vu, dit-il, le même être vêtu de blanc qu'hier. Il a l'air d'un homme d'une quarantaine d'années. Il porte la barbe courte. Son visage est tout noir. Il a tiré vers moi une langue longue de plus d'un pied. Quand je voulus crier, il me serra la gorge. Alors un autre koèi, vieillard à la barbe blanche, coiffé d'un bonnet élevé, lui dit : Il est bien jeune ; épargne-le. J'étouffais, quand le pied du

•<sup>175</sup> Liòu me heurta. L'être vêtu de blanc se retira alors dans la maison.

On porta A-loung sur son lit, et on le veilla. Durant toute la nuit, de mystérieuses lueurs, semblables à de gros lampyres, voltigèrent dans la chambre. Le lendemain A-loung tout hébété refusa de prendre aucune nourriture.

Le lettré Hân fit appeler une sorcière. Celle-ci examina le malade, puis dit :

— Il est possédé par un koái. Empruntez à votre mandarin le pinceau au vermillon qui lui sert à écrire ses sentences. Avec ce pinceau, écrivez sur le cœur du malade le caractère rectitude, sur son cou le caractère sabre, et sur chacune de ses deux mains le caractère feu. Quand vous aurez fait cela, le malade sera guéri.

Le lettré Hân fit comme la sorcière avait dit. Au moment où on traçait au vermillon le second caractère feu...

— Non, s'écria le koái, ne me brûlez pas, j'aime mieux m'en aller !

Aussitôt A-loung fut délivré et guéri. Il vit encore.

Voyez introduction V, VIII.

Le sens des caractères est : Défense au koái de nuire à cet homme dont le cœur est droit. S'il le fait, on sévira contre lui par le fer et par le feu.

94

• • Yinn-t'inghia de Koéi-tcheou (Kông-si) s'étant levé de bonne heure le quinze de la huitième lune, alla présenter ses respects au génie du lieu, auquel il était fort dévot. Après avoir brûlé des parfums, il sortait du temple, quand il fut soudain appréhendé par •<sub>176</sub> deux satellites, qui lui passèrent une corde au cou. Comme ils allaient l'entraîner, le génie du lieu sortit de son temple, et leur demanda pourquoi ils agissaient ainsi. Ils lui montrèrent un mandat d'amener au nom de Yinn-t'inghia. Le génie du lieu sourit dans sa barbe, mais ne dit rien. Les satellites emmenèrent leur prisonnier. Le génie les suivit. Comme ils passaient devant un restaurant, le génie paya à déjeuner aux satellites. Tandis qu'ils mangeaient et buvaient, il dit à Yinn-t'inghia :

— Quoique le mandat porte ton nom, il y a certainement erreur. Je vais te suivre pour te protéger. Toi, si tu rencontres un chên quelconque, crie aussitôt à l'injustice.

Quand les satellites eurent fini de déjeuner, ils se remirent en marche, emmenant leur prisonnier.

Vers midi, ils arrivèrent à un lac.

— La mer d'argent, dirent-ils. On ne peut la passer que durant la nuit. Reposons-nous en attendant.

Bientôt le génie, tenant toujours son bâton, les rejoignit.

— Pourquoi nous suivez-vous ainsi ? lui demandèrent les satellites.

— Je suis un vieil ami de cet homme, dit le génie ; je vais prendre congé de lui.

Soudain le ciel s'irisa.

— C'est le moment, dit le génie au Yinn ; les chên reviennent après avoir fait leur cour au Ciel ; prépare-toi à crier.

Bientôt, monté sur un char, un chên au large visage et aux yeux étincelants, passa. Le Yinn cria à l'injustice. Le chên fit arrêter sa voiture, l'appela et lui demanda :

— Quelle injustice ?

— Deux satellites m'ont arrêté, dit le Yinn.

— Ont-ils un mandat ?

— Oui.

— Le •<sub>178</sub> mandat est-il à ton nom ?

— Oui.

— Alors de quoi te plains-tu ? demanda le chên en colère.

A ce moment le génie du lieu s'avança, se prosterna, et dit :

— Il y a une erreur dans le cas de cet homme. C'est moi, petit chên, qui lui ai dit d'en appeler.

— Pourquoi penses-tu qu'il y ait une erreur ? demanda le grand chên.

— J'ai en ma possession, dit le génie, le registre de toute cette famille. Chaque fois qu'il y naît un enfant, le génie du mont T'ai - chan, gardien du livre des vies, m'envoie la feuille contenant le destin de ce nouveau sujet. Ce Yinn-t'inghia doit vivre 72 ans. Les satellites infernaux l'ont cité. Or il n'a pas 50 ans. J'en conclus qu'il y a erreur.

Quand le grand chên eut entendu cette explication, il dit :

— Il est probable, de fait, qu'il y a erreur. Cette affaire n'est pas de mon ressort. Cependant ; comme toi, petit chên, tu t'es donné tant de mal pour sauver la vie de cet homme, je ne puis pas ne pas m'intéresser à sa cause. Le T'ai - chan est trop loin d'ici. Nous aurons plus vite fait de nous adresser directement au Ciel...

Et le grand chên rédigea un placet sur papier jaune, le scella, et le remit à un petit chên à cuirasse dorée, avec ordre de le porter au ciel. Puis il ordonna au chên de la mer d'argent, de mettre l'âme du Yinn à l'abri, en attendant le retour du messager. Celui-ci le fit entrer, avec le génie du lieu, dans une barque échouée au rivage, où ils furent à l'abri du vent de nuit.

Vers le milieu de la nuit, il les appela : Ils montèrent sur la rive. Un groupe de •<sub>180</sub> cavaliers approchait, chevauchant à travers les airs, par-dessus le lac. C'était un officier envoyé pour examiner le cas. Le Yinn, prosterné devant lui, renouvela sa plainte. Le génie du lieu l'appuya.

— Où sont les deux satellites ? demanda l'officier.

Ils s'étaient esquivés.

— Qu'on les cherche, dit l'officier. Si ce sont des yao -koai, ils ne peuvent avoir fait mille stades ; si ce sont de simples koèi, ils ne peuvent pas encore être à 500 stades.

Quatre de ses suivants s'élevèrent aussitôt dans les airs, et regardèrent dans toutes les directions avec des lunettes. Ils eurent bientôt découvert les deux satellites, cachés, à 300 stades de distance, dans le tronc d'un sophora creux.

— Pourquoi avez-vous appréhendé cet homme ? leur demanda l'officier.

— Nous avons un mandat, dirent les satellites. Nous sommes irresponsables.

— Alors pourquoi vous êtes-vous enfuis ? demanda l'officier.

— Par crainte de la majesté des chên, dirent les deux satellites.

De fait le mandat était en règle.

— En ce cas, dit l'officier, l'erreur est une erreur de chancellerie. En route !

Le Yinn ferma les yeux de terreur. Il se sentit enlevé. L'air siffla à ses oreilles. Quand il eut repris terre et ouvert les yeux, il se trouva dans un palais monumental. Des personnages se consultaient en chuchotant. Ils appelèrent et entendirent séparément les deux satellites, puis le génie du lieu. Une pause suivit. Soudain une bande de koèi amenèrent un scribe enchaîné, qui protestait de son innocence. Puis une autre bande de koèi amena un autre scribe, dans •<sub>182</sub> lequel Yinn-t'inghia reconnut un de ses parents, Yinn-sinn, scribe au tribunal de Koéi-tcheou. Les juges confrontèrent les deux scribes. Bientôt le premier fut relâché, tandis que le second, après avoir reçu quarante coups de rotin, était traîné en enfer.

Un instant après, les juges appelèrent Yinn-t'inghia.

— Ton cas est tiré au clair, lui dirent-ils. Le scribe infernal qui a écrit le mandat, ne s'est pas trompé. Il a écrit Yinn-t'ingtcheu. Les deux satellites chargés d'appréhender Yinn-t'ingtcheu, sont allés prendre des renseignements au tribunal de Koéi-tcheou. Là, Yinn-sinn l'oncle de Yinn-t'ingtcheu, scribe au tribunal, ayant vu leur mandat, constata qu'il s'agissait de son neveu. Pour le sauver, d'un coup de pinceau il changea tcheu en hia. Les satellites t'appréhendèrent donc, toi Yinn-t'inghia. L'administration infernale est hors de cause. Yinn-sinn expie son faux dans les enfers. Yinn-t'ingtcheu va être appréhendé. Quant à toi, retourne dans le monde des vivants.

Le génie du lieu et Yinn-t'inghia se prosternèrent en remerciant. Au sortir du palais, le Yinn vit un petit marché, comme devant les tribunaux de ce monde. Il aurait bien voulu manger et boire, mais le génie du lieu l'en empêcha absolument. Il le conduisit hors de la ville, puis par des chemins inconnus. Soudain, comme du haut d'une montagne, le Yinn vit un cadavre étendu, et des personnes qui pleuraient tout autour.

— Qu'est-ce que cela ? demanda-t-il au génie du lieu.

— Comment, dit celui-ci, tu ne •<sub>183</sub> te reconnais pas ? et il lui donna un coup de son bâton dans les reins.

Yinn-t'inghia se réveilla dans sa maison, gisant sur le lit funèbre. Un cercueil était prêt à côté de lui. On lui dit qu'il était mort deux jours auparavant,

mais que, la région du cœur res tant chaude, on avait différé de le mettre en bière. — Quand il eut repris assez de forces pour parler, Yinn-t'inghia envoya son fils demander des nouvelles de Yinn-t'ingtcheu. Le jeune homme rapporta que Yinn-t'ingtcheu jadis malade, avait guéri complètement deux jours auparavant, et qu'il venait de s'éteindre subitement, au moment où Yinn-t'inghia était revenu à la vie.

Voyez Introduction III.

On brûle de l'encens et on fait des offrandes aux *chênn*, surtout le 1 et le 15 de chaque mois. Le quinze de la huitième lune, est jour de grande fête populaire. Les *chênn* font ce jour-là, leur cour au Pur Auguste, Sublime Souverain.

Dans le Taoïsme moderne, le mont T'ai-chan est comme une succursale terrestre du tribunal infernal. Le génie de la montagne tient un duplicata du grand livre du destin. L'épouse de ce génie gouverne les renards ; voyez numéro 80 note.

De petits restaurateurs ambulants stationnent à la porte des tribunaux, satellites et parties mangeant sur le pouce dans les intervalles des audiences.

Nous avons vu, numéro 83, que manger avec les *koèi* est fatal aux vivants.

## 95

Après avoir été préfet dans la province du Chàn-si, Liôu-kiecheu fut transféré au Kiông-nan. Durant une nuit qu'il passa à S'ôu-tcheou (Kiông-sou), vers minuit, il se sentit, comme soulevé et emporté vers le Chàn-si par une brise légère. Dans les airs, il fut attaqué par un koèi hideux et méchant.

•<sub>184</sub> Il le battit et le prit sous le bras. Comme il se demandait ce qu'il allait en faire, un certain U, jadis son voisin au Chàn-si, lui apparut et lui dit :

— Livre-le au temple de Koân-yinn qui en fera justice, de peur qu'il ne se venge sur toi s'il arrive à s'échapper.

Liôu-kiecheu porta donc son prisonnier au temple de Koân-yinn. Comme il y entra, les statues des gardes du temple regardèrent toutes le koèi avec des yeux menaçants. Dès que Koân-yinn l'eut vu, elle dit :

— Celui-là est en rupture de ban. C'est un évadé de l'enfer. Il faut l'y ramener...

et elle donna ordre à l'un de ses satellites, de prendre et de conduire le prisonnier. — Le satellite objecta je ne sais quoi. — Alors Koân-yinn dit en souriant :

— Liôu-kiecheu, puisque c'est toi qui l'as pris, c'est toi aussi qui vas le conduire.

— Comment descendrais-je vivant aux enfers ? demanda Liôu-kiecheu.

— Plus facilement que tu ne penses, dit Koân-yinn.

Elle le fit approcher ; souffla trois fois sur son visage, puis le congédia avec son koèi.

— Mais enfin, je ne sais pas le chemin, se dit Liôu-kiecheu.

A ce moment ; le U lui apparut de nouveau, et lui indiqua l'orifice d'un puits étroit et profond. Le koèi s'y jeta aus sitôt. Le Liôu le suivit. D'abord il éprouva une sensation de froid glacial. Plusieurs fois il fut arrêté dans sa chute. A chaque fois, une bouffée d'air chaud venant d'en haut, le remit en mouvement. Enfin il entra dans une région lumineuse, et tomba sur le toit en tuiles d'un palais.

— Qu'est-ce que cet homme qui tombe ainsi sur notre •<sub>185</sub> toit ? crièrent des voix dans l'intérieur.

Liôu-kiecheu fut prestement descendu par des satellites à cuirasse d'or, qui prirent aussi le koèi. Tous deux furent présentés à un personnage vénérable, à longue barbe blanche, et vêtu en roi.

— Que viens-tu faire ici ? demanda le vieillard.

— J'ai été envoyé par Koân-yinn, dit le Liôu, pour vous ramener cet évadé.

— Voyez si c'est vrai, dit le vieillard à ses satellites.

Ceux-ci examinèrent le visage du Liôu.

— C'est vrai, dirent -ils ; son visage émet un reflet rouge.

Ils procédèrent ensuite à l'identification du koèi. L'a yant reconnu pour un être très malin, ils le piquèrent avec une fourche, et le jetèrent dans un bassin, où des serpents et des tortues énormes le dévorèrent en un instant.

Le Liôu pensa que, pour une fois qu'il était descendu aux enfers, c'était le moment de s'informer de son passé et de son avenir. Il s'a dressa à l'un des satellites.

— Dans ta précédente existence, lui dit celui-ci, tu fus enlevé, à l'âge de neuf ans, par un brigand qui te vendit huit taëls. Tes parents moururent de douleur, et toi tu péris de misère. Tu n'as pas encore expié tous tes démerites. Vers la fin de la présente existence, tu deviendras aveugle.

Ces confidences intéressantes furent interrompues par les cris de

« Ordre d'en haut de renvoyer Liôu-kiecheu dans le monde supérieur »...

Le personnage royal lui souffla trois fois dans le dos. Soulevé par ce souffle, le Liôu remonta dans le puits par lequel il était descendu. En trois poussées, il fut rejeté dans le monde <sup>186</sup> des vivants.

Il dit rendre compte de sa mission au temple de Koân-yinn. Quel ne fut pas son étonnement de voir, près de la déesse, son double absolument ressemblant.

— Il est faux, celui-là, dit le Liôu.

— C'est toi qui es faux, dit le double.

— Taisez-vous, dit Koân-yinn. Liôu-kiecheu, ton âme supérieure que voici, était mauvaise ; je te l'ai donc extraite avant ta descente aux enfers ; je vais t'en donner une meilleure.

— Liôu-kiecheu (corps et âme inférieure) remercia, et salua son âme. Celle-ci ne lui rendit pas son salut ;

— Je suis la supérieure, dit-elle.

Puis, s'adressant à Koân-yinn, l'âme dit :

— Puisque vous voulez me changer, détachez mes attaches, mais sans lui faire de mal.

— Sois tranquille, dit Koân-yinn,

qui tira de ses cheveux une longue broche, l'enfonça dans le flanc gauche de Liôu-kiecheu, et commença à dévider ses entrailles. Au fur et à mesure que cette opération progressait, le double diminuait. Il finit par disparaître. A ce moment Koân-yinn frappa un grand coup sur la table. Liôu-kiecheu se réveilla en sursaut, dans son lit, à Sôu-tcheou. Il avait au flanc gauche une cicatrice rosée.

Un mois après, il reçut une lettre du Chàn-si, qui lui apprit que son ancien voisin le U, était mort la nuit même de ce rêve. C'est Liôu-kiecheu lui-même qui m'a raconté cette histoire.

Texte de la fin du dix-huitième siècle.

Voyez introduction X et XI.

Aegri somnia. Ces descentes aux enfers, sont évidemment des songes de fébricitants. Associations fantastiques des idées superstitieuses dont les païens sont farcis.

Koân-yinn (voyez TP page 487) lui soutira son âme supérieure, au moment où elle souffla sur son visage. Elle le fit, de peur que, s'il était •<sub>187</sub> descendu aux enfers avec cette âme coupable, il n'y fût coffré. Restait à rompre les attaches organiques de l'âme supérieure, son pédoncule, ce qu'elle fit après son retour des enfers. Elle substitua à son ancienne âme supérieure, celle de son voisin et ami le U, qui venait de mourir.

## 96

Un paysan avait porté ses poires au marché pour les vendre. Comme elles étaient sucrées et parfumées, il en demandait un bon prix. Un táo-cheu, au bonnet déchiré, à la robe en loques, quêtait sur le marché. Il demanda l'aumône au paysan. Celui-ci le rebuffa. Comme le táo-cheu insistait, le paysan se fâcha et lui dit des injures. — Le táo-cheu dit :

— Tes poires sont nombreuses ; si tu m'en donnais une, cela ne t'appauvrirait guère.

Les assistants exhortèrent le paysan à sacrifier l'une des moins belles parmi ses poires. Il refusa mordicus. Alors ils se cotisèrent, achetèrent une des poires du paysan, et la donnèrent au táo-cheu.

— Attendez un instant, leur dit celui-ci ; moi je ne suis pas avare ; je vais vous faire manger de mes poires à moi.

Cela dit, il dévora la poire à grandes bouchées, recueillant soigneusement les pépins. Puis, détachant un couteau qu'il portait sur lui, il creusa un petit trou dans le sol battu du marché, y sema les pépins, les recouvrit, se fit apporter un peu d'eau et les arrosa. Aussitôt un germe sortit de terre, grand dit, devint un beau poirier, fleurit, et se chargea de poires superbes. Le táo-cheu les cueillit une à une, et les donna aux assistants, qui les mangèrent •<sup>188</sup> jusqu'à la dernière. Alors, d'un coup de son couteau, le táo-cheu trancha la tige du poirier, le mit sur son épaule et s'en alla.

Ce spectacle avait, naturellement, attiré toute la foule du marché. Même notre paysan avait quitté ses poires pour voir. Quand il retourna à sa petite voiture, il constata que toutes ses poires étaient parties, et que le timon brisé avait disparu. Il comprit alors le tour magique du táo-cheu. Pour se venger d'avoir été rebuffé, celui-ci avait fait pousser en arbre le bois de sa voiture, avait fait monter ses poires sur l'arbre, les avait distribuées, puis avait emporté le timon.

Furieux, le paysan se mit à la poursuite du táo-cheu, pour lui demander raison. Au détour d'une rue, il retrouva son timon, mais ne revit jamais le magicien. — Tout le monde rit de lui, bien entendu.

Voyez Introduction XVIII.

## 97

Soëi-yuan raconte ce qui suit (à la fin du 18<sup>e</sup> siècle). Wâng-koungnan le mari de ma sœur aînée, habite à Hâng-tcheou (Tchéé-kiang), près du pont Hêng-heue-k'iao. Un matin comme il sortait, il rencontra un táo-cheu, qui le salua et lui demanda un poisson. De mauvaise humeur, le Wâng lui répondit :

— Gourmand ! Ceux qui ont renoncé au monde, ne doivent manger que des grains et des légumes.

— Vous êtes bien ladre, dit le táo-cheu ; je vous en ferai repentir...

•<sub>189</sub> Cela dit, il disparut. — La nuit suivante, le Wâng entendit ses tuiles tomber du toit une à une ; au matin, sa maison était parfaitement découverte. — La nuit d'après, tous ses habits s'envolèrent de sa chambre à coucher, et allèrent se jeter dans la fosse d'aisance.

C'en était trop. Le Wâng s'adressa au bachelier Tchông-youk'ien, lequel s'occupait de magie. J'ai deux charmes, lui dit celui-ci. L'un est bon marché, l'autre fort cher. Leur efficacité est en rapport avec leur prix. — Le Wâng acheta le charme le moins cher, qu'il afficha dans la salle d'entrée de sa maison. La nuit suivante fut tranquille. La nuit d'après aussi. Mais la troisième nuit, vers le matin, le Wâng entendit le bruit d'un papier qu'on déchire. Son charme protecteur avait disparu. — Depuis lors ce fut chaque nuit un sabbat épouvantable. Des êtres invisibles frappaient aux portes, bouleversaient la vaisselle, etc. Force fut au Wâng d'acheter au bachelier Tchông son charme le plus cher. Il le paya cinq cents ligatures. Quand il l'eut affiché à la même place que le précédent, le calme se fit dans sa maison.

Un jour, dans un accès de colère, Wâng-koungnan menaça son fils aîné Heóutseng de le fustiger. Le jeune homme s'enfuit. Trois jours après, il n'était pas encore revenu. Sa mère se désolait. Le Wâng alla lui-même à la recherche de son fils. Il le joignit, au bord d'un canal, au moment où il s'appêtait à s'y jeter.

L'ayant saisi, il le fit porter à la maison dans une litière. Le jeune homme paraissait avoir perdu la raison. Le •<sub>190</sub> poids de son corps avait plus que doublé.

Quand le jeune homme fut arrivé devant le charme, une voix sortie de sa bouche dit :

— Voilà qu'on va me juger. Il va falloir que je m'en aille !

Heóutseng se prosterna devant le charme. Son père s'agenouilla à côté de lui.

— Je vois un chên assis sur une estrade, dit le jeune homme. Son visage est couleur d'or, ses cheveux sont rouges. Devant lui sont plusieurs jeunes gens...

S'adressant à l'être qui possédait Heóutseng, le juge demanda :

— Pourquoi as-tu voulu noyer ce jeune homme avant l'heure marquée pour sa mort par le destin ?..

Ensuite, s'adressant aux jeunes gens, le juge dit :

— Et vous, petits pénales de ce quartier, pourquoi, infidèles au mandat qui vous a été donné par le Pur Auguste, pourquoi avez-vous laissé un táo-cheu troubler la paix par ses maléfices ? Vous allez tous recevoir la bastonnade.

L'exécution commença aussitôt. Chacun des coupables reçut trente coups de rotin. Heóutseng vit leurs fesses bleuir sous les coups. Quand tout fut fini, le juge donna à Heóutseng un grand coup de son pied botté. Le jeune homme revint à lui, inondé de sueur. Désormais la maison des Wâng resta parfaitement tranquille.

Voyez Introduction XVIII et VII.

L'efficacité des charmes est admise par tous.

Ne pouvant plus rien dans la maison, le táo-cheu mit aux troussees de *Heóutseng* évadé, l'âme d'un suicidé quelconque, en quête d'un remplaçant. Le poids doublé prouve la possession ; deux êtres en un.

## 98

•<sup>191</sup> A Hâng-tcheou (Tchéé-kiang) un certain T cheû-pao habitait une maison hantée. Chaque nuit, dans la salle d'entrée, apparaissait un homme à longue barbe, vêtu d'une robe rouge et coiffé d'un chapeau noir. Il était accompagné de deux vilains petits koèi, dont le ventre vide était diaphane, au point qu'on voyait à travers tous les traits des dessins tracés sur les murs. Les T cheû faisaient des offrandes à ce trio, pour le faire rester tranquille.

Un jour le fils unique de T cheû-pao, âgé de 14 ans, tomba malade. La nuit il entendit l'homme à la robe rouge, qui disait aux deux petits koèi :

— Voici une occasion de refaire vos entrailles. Demain le médecin Lôu-haot'ing viendra voir le malade. Il prescrira une décoction. Introduisez-vous dans cette drogue. Quand le malade vous aura ingurgités, arrachez-lui ses viscères.

Le lendemain le médecin Lôu-haot'ing vint en effet voir le malade et prescrivit une décoction. L'enfant refusa de la boire. Comme ses parents le pressaient, il leur raconta ce qu'il avait entendu. Alors les parents achetèrent une image du génie protecteur T choûng-k'oei, et la suspendirent dans la chambre du malade.

La nuit suivante, les koèi examinèrent l'image.

— Celui-là, dirent-ils en riant, n'est pas à craindre. Voyez donc, il est si myope, qu'il ne reconnaît pas les koèi.

C'est que le peintre farceur avait mis, à côté de T choûng-k'oei, un petit koèi qui lui grattait •<sup>192</sup> l'oreille, tandis que T choûng-k'oei fermait voluptueusement les yeux à demi.

Un mois plus tard, le malade entendit les koèi qui disaient :

— Rien à faire ici ! Le destin de cette famille n'est pas qu'elle soit ruinée ! Allons ailleurs !

— Si nous nous en allons ainsi sans avoir rien fait du tout, on n'aura plus peur de nous, et personne ne nous fera plus d'offrandes, dit le personnage à la robe rouge. Emportons au moins le porc.

Peu de jours après, un des domestiques de la maison mourut. Il était de l'année du porc. Le fils de la maison guérit, et les apparitions cessèrent.

*Tchoûng-k'oei*, prénom commun d'un général *Ydo* du cinquième siècle, dont le prénom noble était *p'î-sie*, fléau des méchants. Ce titre lui valut d'être fait génie protecteur après sa mort. Son image fait fuir les *koèi* et les *koài*, disent les païens. Cycle duodénaire de douze animaux, qui sert de base à la chronologie des paysans chinois.

## 99

A Sông-hi (Foû-kien) vivait un lettré du nom de Tcheû-jaohu. La pauvreté l'obligea à aller s'établir, comme maître d'école, dans le village de Sîe - kia-tien. Il y enseigna durant plus de quarante ans. Grands et petits, tous, dans le village, avaient passé par ses mains. Il était estimé de tous.

Un soir, après le souper, il était assis dans son école et étudiait, quand l'élève Fông entra, le salua, et lui dit :

— Allez s'il vous plaît chez moi, où une grave affaire réclame votre présence.

Il •<sup>193</sup> supplia instamment, l'air extrêmement triste, puis prit congé et se relira. — Tcheû-jaohu ne laissa pas que d'être assez effrayé, car ce Fông était mort peu auparavant. C'était donc son âme qui venait de le visiter. Raison de plus d'y aller, se dit Tcheû-jaohu.

Quand il arriva chez les Fông, le père Mônglan prenait l'air devant sa porte. Il invita le maître à entrer. On but et on causa. Le Tcheû ne dit pas ce qui l'avait amené. Vers minuit, il fit mine de vouloir se retirer.

— Restez ici pour la nuit, dit Mônglan,

et il le logea dans la chambre centrale de l'étage, celle où débouchait l'escalier. Une des chambres latérales attenantes, était occupée par la veuve de feu l'élève Fông. Des gémissements étouffés sortaient de cette chambre.

Tcheû-jaohu n'éteignit pas sa chandelle et ne se coucha pas. Bientôt il vit une tête de femme paraître au haut de l'escalier. Quand elle eut vu le Tcheû, elle se retira ; puis remonta. Son intention était évidemment de gagner la chambre de la jeune veuve. Tcheû-jaohu trouva ce manège louche.

— Qui va là ? cria-t-il.

— Maître Tcheû ; répondit la femme irritée, à cette heure vous devriez dormir.

— Que je dorme ou ne dorme pas, que vous importe ? fit le Tcheû en colère.

La femme bondit, échevelée, ensanglantée, une corde de pendue à la main ; et livra au Tcheû un assaut terrible. Celui-ci fléchissait, quand quelqu'un le soutint par derrière.

— Je suis ici, lui dit l'élève Fông ; tenez bon !

Le maître appela au secours. Fông-monglan accourut. Alors •<sup>194</sup> Tcheû-jaohu lui raconta tout ce qui lui était arrivé durant cette nuit. Les deux hommes entrèrent dans la chambre de la jeune veuve, qu'ils trouvèrent pen-

due, mais vivant encore. Ils la dépendirent et la rappelèrent à la vie. Elle avoua qu'elle s'était pendue, pour une réprimande que son beau-père lui avait faite — L'âme d'une suicidée, en quête d'une remplaçante, la guettait. Si elle avait pu joindre la jeune veuve, c'était fait d'elle. L'âme de son feu mari ayant eu connaissance du danger qu'elle courait, avait provoqué l'intervention de son ancien maître, qui la sauva.

Voyez Introduction VII. — Notez que les morts ont connaissance de ce qui se passe chez les vivants.

## 100

A Hâng-tcheou (Tchéé-kiang), au moment des examens, l'aventure suivante arriva à l'un des bacheliers chargés du patronage des candidats. Cet homme s'appelait Tch'êng. Un matin il se leva, s'habilla, sortit, fit un tour, puis rentra, s'enferma dans sa chambre, parla longuement avec une personne invisible, puis sortit de nouveau et ne revint plus. On commençait à être très inquiet sur son compte, quand un tonnelier ambulante le ramena à son logis. Ses habits étaient trempés d'eau, sa tête était couverte de boue. Il regardait, tout hagard, et ne parlait pas. On lui ingurgita de la tisane de gingembre. On le barbouilla avec du cinabre. Enfin il reprit ses sens, et raconta ce qui •<sub>195</sub> suit.

— Ce matin, étant sorti pour me promener, je rencontrai un homme vêtu de noir, qui me salua et me dit :

— Rentrons chez vous pour y prendre le nécessaire, puis je vous conduirai chez les ondins et les ondines.

« Je rentrais avec lui, fis mon paquet, pris la clef de mes meubles, et le suivis. Il me conduisit, par la porte Kînn-menn, au bord du lac Sî-hou. Je vis au loin, sur les eaux, des palais azurés, et de belles filles qui chantaient et dansaient.

— Te réjouir avec elles, me dit l'homme noir, ne sera-ce pas plus gai, que de patronner des candidats au baccalauréat ?

— Assurément, répondis-je.

— Alors jette-toi à l'eau, me dit l'homme noir.

« Comme j'allais le faire, une voix me cria :

— Prends garde ! C'est un méchant démon qui te tente ! N'en fais rien ! N'en fais rien !

« Je regardai qui me parlait de la sorte, et reconnus un vieillard, feu mon père. L'homme noir se jeta sur lui, le frappa et le chassa. Je ne sais pas trop ce qui arriva ensuite. J'eus froid, puis sentis comme un souffle tiède, et ne vis plus l'homme noir.

Alors le tonnelier raconta ce qui suit :

— Ce matin, comme j'allais chez les Yâng de la porte Kînn-menn, qui m'avaient demandé pour quelque ouvrage à faire, je passai au bord du lac Sî-hou. Je vis un parasol gisant sur la berge. Comme je me baissais pour le ramasser, j'en tendis un clapotis dans l'eau, et constatai qu'un homme plongeait, la tête en bas, s'efforçant d'aller au fond. J'eus beaucoup de mal à le retirer. C'était votre Monsieur. Je le ramenai ici.

Inutile de dire que la famille, remercia •<sub>196</sub> et récompensa le tonnelier. Puis la femme du bachelier dit en soupirant :

— Les vivants et les morts étant de même race, pourquoi les morts s'efforcent-ils sans cesse de faire mourir les vivants, alors que les vivants laissent les morts tranquilles et ne s'occupent pas de les faire revivre ?

La voix railleuse d'un être invisible lui répondit :

— N'est-il pas dit, dans les Classiques, que le bon s'efforce de bonifier les autres, et que le savant s'efforce de rendre les autres savants comme lui ? Ainsi nous, les noyés, nous nous efforçons de noyer les autres ; nous, les pendus, nous tâchons d'étrangler les autres.

Un grand éclat de rire souligna ce sarcasme, puis le silence se fit.

Le surmenage fait éclater les folies latentes. Les grands concours de l'ancien système, licence et doctorat, ne se passaient guère sans cas de folie ou de suicide.

Cinabre, médicament de l'âme. Voyez numéro 5, en note.

Notez que les morts ont connaissance de ce qui arrive aux vivants qui leur sont chers.

## 101

En l'an 1767, à Tchén-kiang (Kiông-sou), on refit le temple du génie de la ville. Trois notables nommés Yên, Kào et Lù, furent chargés de recueillir les souscriptions et les dons, et de tenir les comptes. Un matin, quoiqu'il plût, une dame vint en litière à leur bureau. Tirant de sa manche un paquet de menu argent, elle le remit au Yên en disant :

— Voici pour la restauration du temple ; veuillez inscrire cinquante taëls.

— A quel nom, Madame ? demanda le Yên.

— Oh ! dit la dame, •<sub>197</sub> pourquoi publierais-je cette bonne œuvre si petite ? Inscrivez, cinquante taëls, anonyme ; cela suffira.

Cela dit, elle prit congé.

— Cet argent, dit le Lù, personne n'en a connaissance. Il est bon à prendre. Nous allons le partager à trois, et l'empocher.

— Fort bien, dit le Kào.

— Non pas ! dit le Yên ; ce serait inique.

Voyant que les deux autres étaient bien résolus, le Yên sortit. — Le Lù et le Kào se partagèrent la somme, l'empochèrent, et n'inscrivirent rien. Le temple fut restauré, et le Yên seul garda mémoire de ce fait.

Huit ans plus tard, le Kào mourut. Peu après, le Lù mourut de même. Deux ans plus tard, au printemps, le Yên tomba malade. Deux satellites lui apparurent et exhibèrent leur mandat d'amener.

— C'est une dame, dirent-ils, qui t'a accusé au tribunal du génie de la ville.

— De quel méfait ? demanda le Yên.

— Nous n'en savons rien, répondirent les satellites. En route !

Quand le Yên arriva au temple du génie de la ville, il lui trouva un tout autre aspect qu'à l'ordinaire. Ce n'était plus une espèce de petite foire, mais un tribunal, avec ses bandes de scribes et de satellites. — A la seconde porte, un coupable chargé d'une cangue l'in terpella :

— Frère Yên, est-ce bien vous que je vois ? ..

C'était le Kào.

— Voilà quatre ans, dit-il en pleurant, que j'endure ce supplice, à cause de l'argent du temple.

— Comment l'a-t-on su ? demanda le Yên ; est-ce la dame qui a porté plainte ?

— Non pas, dit le Kào. Mais, quand elle fut morte, elle fut, comme tous les morts, d'abord •<sub>198</sub> présentée au génie de la ville.

« Toi, lui dit celui-ci en riant, tu as fait de nombreuses aumônes dans ta vie. Comment se fait-il que, quand on restaurait mon temple, tu ne m'as pas jugé digne même d'une sapèque ?

« La dame répondit :

« Le vingt de la sixième lune, j'ai donné cinquante taëls. Je les ai remis à un certain Yên. J'ai demandé qu'on n'écrivît pas mon nom, ce que j'ai donné étant si peu de chose. Comment se peut-il que vous ignoriez cela ?

« Le génie de la ville mit aussitôt ses limiers sur la piste. Le Lù et moi fûmes pris. L'affaire vient aujourd'hui. Tu as été cité, pour être confronté avec nous.

— Où est le Lù ? demanda le Yên.

— En enfer, pour d'autres crimes, dit le Kào ; on va l'amener, pour le jugement.

Un instant après on cria « le juge monte à son tribunal ». Les satellites rangèrent les causes et les parties. La dame fut introduite avec beaucoup d'honneurs. Le Lù parut aussi, chargé d'une lourde cangue. — Le juge demanda au Yên :

— Est-il vrai que cette dame t'a remis tant d'argent ?

Le Yên raconta l'exacte vérité, de sorte que son récit se trouva concorder de point en point avec celui de la dame.

— Je suis partie, dans cette cause, dit le génie de la ville à ses assesseurs ; je ne puis donc pas la juger ; qu'on porte immédiatement le dossier au génie du T'ai-chan ; que les parties se retirent en attendant.

Un koèi partit aussitôt, en toute hâte ; les parties se retirèrent ; le génie fit appeler la cause d'une barque de sel brûlée en 1770, affaire dans laquelle plusieurs personnes avaient perdu la •<sub>199</sub> vie. Ayant toutes terminé leur expiation, elle devaient être réincarnées. — Quand cette cause fut terminée, le messager étant revenu, on rappela le Yên et les autres, et lecture fut donnée de la sentence du génie du T'ai-chan, ainsi conçue :

*« Le Kào n'étant coupable que d'avoir volé de l'argent destiné à une bonne œuvre, sera mis à la cangue durant le temps convenable, puis réincarné. Le Lù, voleur, et coupable de crimes nombreux, sera mis à la cangue après avoir terminé son expiation infernale ; de plus, ordre*

*est donné au génie du feu, de détruire son cercueil et son cadavre. Que le Yên, qui est innocent, et qui a encore plusieurs années à vivre sur la terre, soit renvoyé chez lui.*

A la fin de cette lecture, le Yên se réveilla dans son lit, baigné de sueur. Sa famille le pleurait comme mort, et avait déjà revêtu le deuil. Il avait passé trois jours entiers dans un état cataleptique.

Il raconta son histoire. Personne n'y voulut d'abord croire. Mais quand, une nuit de la huitième lune, le feu ayant pris chez les Lù, le cercueil du notable défunt eut été consumé, les incrédules se convertirent.

Destruction du cadavre par le feu, voyez numéro 14, en note.

Le coupable est exposé, portant la cangue, à l'endroit où il a péché. C'est la réparation du scandale donné. De là vient que le Lù, après son expiation infernale, est encore mis à la cangue à *Tchénn-kiang*.

## 102

En 1755, à Pékin, quantité d'enfants moururent de convulsions, durant la première année de leur vie. Durant •<sub>200</sub> leurs crises, on voyait un volatile semblable à un hibou, voler en rond, dans la chambre, autour de la lampe. Plus son vol s'abaissait et s'accélérait, plus l'état de l'enfant empirait. Quand le petit avait expiré, le sinistre oiseau disparaissait. — Un nouveau cas de convulsions s'étant produit, un certain Neúe, excellent archer, prit son arc et son carquois, et alla voir. Le volatile mystérieux ayant paru, il lui décocha une flèche, qui l'atteignit. L'oiseau poussa un cri de douleur, et s'enfuit à tire d'aile. On suivit la trace de son sang. Elle aboutissait à la cuisine de la maison du maréchal Lì. A côté de la cuisine, dans une chambrette, gisait une vieille aux yeux verts. Elle avait les reins traversés par une flèche. Le sang ruisselait de sa blessure.

C'était une femme du pays des Miào-tzeu, que le maréchal Lì avait jadis ramenée captive de la province du Yûnn-nan, où il avait fait campagne. Depuis longtemps on la soupçonnait d'être sorcière. On la tortura, pour la faire parler. Elle avoua qu'elle savait une formule, qui lui permettait de se transformer à volonté en un oiseau de proie. Elle sortait sous cette forme, vers minuit, pour sucer la cervelle des petits enfants. Elle en avait fait mourir de la sorte plus de cent, dit-elle. — Furieux, le maréchal Lì la fit lier, entourer de fagots, et brûler vive. Après cette exécution, aucun enfant ne mourut plus d'éclampsie.

Voyez Introduction XVIII.

*Les Miào-tzeu*, aborigènes fétichistes, dans le *Koông-si Koèi-tcheou Yûnn-nan*, ont, parmi les Chinois, la réputation d'être des sorciers redoutables.

## 103

•<sub>201</sub> Au moment des plus grandes chaleurs, à Oú-yuan-hien (Nôn-hoei), un certain Tòng, jeune homme d'une vingtaine d'années, dormait après le repas de midi. Soudain il se vit entouré d'une bande de satellites infernaux, qui disaient :

— Celui-ci a la bouche pointue ; il fera l'affaire...

Ils lui remirent une petite hachette qu'il glissa dans sa manche, et le menèrent à un palais. Un personnage vénérable, vêtu comme un roi, siégeait. Quand son tour fut venu, le jeune homme lui fut présenté. Le vieillard dit :

— Ayant fait une longue tournée dans l'humidité des nuages, les deux génies de la foudre ont gagné le rhume. Or il y a ordre de foudroyer au plus tôt une jeune femme de Láo-p'ing-hien (Kiông-si) qui maltraite sa belle-mère. Mes agents disent que tu pourras faire l'affaire. Tu as la hachette. Voici ton mandat. Va !

Le Tòng se prosterna puis sortit. Aussitôt un nuage se forma sous ses pieds, et l'enleva dans les airs. Le tonnerre gronda et les éclairs jaillissaient tout autour de lui.

Il arriva bientôt à la limite du Láo-p'ing-hien. Là le génie du lieu le reçut, puis le conduisit. Bientôt, du haut de son nuage, le Tòng vit un grand rassemblement. Une jeune bru injuriait sa belle-mère à grands cris.

— C'est celle-là, dit le génie.

Le Tàng lança sa hachette. Un coup de tonnerre épouvantable retentit. Toute la foule terrifiée tomba à genoux. La jeune femme gisait morte. — Le Tòng •<sub>202</sub> revint, et rendit compte de sa mission. Edifié de son habileté, le juge infernal voulut se l'attacher. Ma mère est vieille, objecta le Tòng ; je lui dois mes services. Encore plus édifié, le juge dit :

— Je te dois une récompense. Qu'ès-tu ?

— Je suis étudiant, dit le Tòng.

— Apportez le grand livre, commanda le juge.

Après avoir cherché la section Oú-yuan-hien :

— Présente-toi à la session prochaine, et n'aie pas peur, dit le juge, car tu seras certainement reçu...

Puis il le congédia. — Le Tàng se réveilla sur sa couche. Il raconta son rêve. — On prit des informations à Láo-p'ing-hien. Une bru impie avait en effet été foudroyée, au jour, à l'heure, et dans toutes les circonstances narrées par le Tòng. — De plus, tandis que le juge cherchait dans le grand livre, le

Tông, né malin, y avait aussi jeté un regard à la dérobée. Il avait vu que, à la promotion suivante, où lui-même serait reçu, Tch'êng-tounnsien serait premier, et Wâng-p'ei k'oei second. Il l'annonça. Tout se vérifia.

Génie de la foudre, figuré avec un bec d'oiseau. Voyez Introduction IV.

Deux génies de la foudre. le titulaire et le suppléant, figurent dans la cour du Pur Auguste, à l'aile gauche ; voyez TP page 497.

Quand le bourreau fait défaut, les mandarins chinois réquisitionnent un boucher ou un soldat.

Le génie du lien préside à l'exécution, comme le mandarin du lieu est tenu de le faire. Voyez Introduction III.

## 104

A Oû-si (Kiông-sou) vivait une famille Hoâ, très bien famée. Elle habitait non loin du temple de Confucius. •<sup>203</sup> Devant ce temple, sur le canal, il y avait un pont monumental, où la circulation était toujours très animée. C'est là que le fils de la famille Hoâ, un grand étudiant, allait le soir, pour prendre l'air et regarder les passants. Il allait de là au casino des Lettrés.

Un soir, comme il faisait cette course accoutumée, il remarqua sur le parvis du temple, à la porte d'une maisonnette, une fille qui lui plut. Il s'approcha, et lui demanda du feu. Elle rit, et lui en apporta. Il allait entamer une conversation, quand elle ferma la porte.

Le lendemain il repassa. Elle était sur le pas de sa porte.

— Je ne puis pas vous recevoir chez moi, lui dit-elle ; mais j'irai chez vous ; demain soir, si vous voulez ; attendez-moi à la porte.

Très content, le jeune homme rentra chez lui, et dit à sa femme :

— Par la chaleur qu'il fait, je me trouve trop mal dans notre chambre. Je passerai quelques nuits seul dans la chambrette inoccupée près de la porterie.

L'épouse ne soupçonna rien. La fille vint. L'étudiant l'introduisit dans sa chambrette. Elle revint ensuite tous les soirs. — Cependant l'étudiant dépérisait à vue d'œil. Ses parents conçurent de grandes inquiétudes. Était-il malade ? Que faisait-il seul la nuit ? — Ils l'épièrent, et constatèrent qu'il n'était pas seul. Ils le sommèrent d'ouvrir la porte. Quand ils furent entrés, personne !

Ils questionnèrent le jeune homme, qui leur raconta franchement son histoire. Les parents firent une enquête sur le parvis et aux alentours. Ils ne trouvèrent pas trace de la fille. •<sup>204</sup> L'étudiant ne retrouva pas non plus sa maisonnette. Nul doute, c'était une sorcière.

Cependant la fille revint la nuit, impérieuse. Le malheureux jeune homme n'osa pas la repousser. — Au désespoir, ses parents achetèrent, aux bonzes et aux táo-cheu, leurs charmes les plus chers. Rien n'y fit. — Enfin le père broya du cinabre, remit la poudre à son fils, et lui dit :

— Il nous faut finir par savoir qui elle est. Quand elle dormira, marque-la.

Le fils obéit, et répandit la poudre écarlate dans les cheveux de la sorcière, à son insu. — Le lendemain, le père et la mère et tous leurs gens, cherchèrent sur le parvis et aux environs. Peine perdue ! Ils allaient y renoncer, quand ils entendirent, dans une cour voisine, une mère qui grondait son enfant en ces termes :

— Vilain gamin ! Comment, je t'ai mis un pantalon fraîchement lavé, et le voilà tout taché d'écarlate !

Le père Hoâ dressa l'oreille. Il frappa à la porte de cette maison, et demanda à examiner l'enfant. Le pantalon était maculé de cinabre.

— J'ai che vauché, dit l'enfant, sur le cou de la tortue, qui porte la grande stèle, sur le parvis du temple.

On alla voir. La tête de la tortue était barbouillée de cinabre.

Le méi était trouvé. Le père Hoâ avisa aussitôt le directeur des Lettrés, lequel ordonna de mettre la tortue en pièces. A chaque coup de marteau, des filets de sang coulèrent. Le ventre de la tortue se trouva plein d'œufs, qu'on jeta dans le lac T'ai-hou.

Depuis lors les visites nocturnes cessèrent complètement.

Voyez Introduction XIX et XII.

Les œufs, signe de fécondation.

105

•<sup>205</sup> A Hâng-tcheou (Tchéé-kiang), dans un grand hôtel de la rue Hâi-eull-hiang, vivait un certain Wán, gros richard. Un jour la foudre tomba, dans sa maison, sur l'appartement d'une femme en couches. Souillé, le génie ne put pas remonter au ciel. Il se percha sur la cime d'un grand arbre, au milieu de la cour. Il avait un bec pointu, des griffes d'oiseau, et tenait un carreau.

— J'offre dix taëls, pour le carreau, dit le Wán.

Aucun de ses domestiques n'osa tenter l'aventure. Un couvreur de toits l'apprit et se risqua, Il plaça contre l'arbre une longue échelle, de manière à ne projeter aucune ombre sur le génie. Puis il escalada doucement l'échelle. Le génie dormait. Il lui soutira délicatement son carreau.

On examina l'objet. Il n'était, ni en fer, ni en pierre. Il pesait cinq onces, et avait sept pouces de longueur. Sa pointe était très acérée, et perçait la pierre sans effort. — L'objet tel quel ne pouvant servir à rien, le Wán pria un forgeron de lui en faire un couteau. Dès que le forgeron le chauffa, le carreau se dissipa en fumée. L'adage que le feu terrestre vainc le feu céleste, se trouva vérifié.

Voyez introduction IV.

Je pense que cette histoire, tirée d'un recueil du dix-huitième siècle, n'est pas chinoise d'origine. Elle doit être d'ext raction mahométane. Les Chinois n'ont jamais admis, que je sache, de souillures légales, à la manière des juifs et des Mahométans. Leur génie de la foudre lance son trait de haut, et ne se jette pas à terre. Ils ne rient jamais de cet exécuteur céleste, vénéré parce que redouté.

106

•<sup>206</sup> Hors la porte sud de la ville de Kiû-jaung (Kiông-sou), se trouve le cimetière dit des neuf maris, dont voici la légende.

Une fille fort belle, restant dans sa famille, épousa un mari, dont elle eut un fils. Ce premier mari étant mort, ses parents lui en donnèrent un second, dont elle eut aussi un fils. Et ainsi de suite, neuf maris et neuf fils. Enfin la femme mourut à son tour. On l'enterra au centre, et ses neuf maris successifs, tout autour, en rond. Depuis lors, toutes les nuits, ce fut, dans ce cimetière, un vacarme abominable, Les neuf koèi se disputaient la femme.

Les voisins ennuyés avertirent le mandarin. C'était un certain Tcháo-t'ientsiao, qui n'avait pas froid aux yeux. Il se transporta au cimetière en question, dans le plus grand appareil. Après avoir objurgué ces perturbateurs du repos public, il fit administrer trente coups du grand bambou à chacune des neuf tombes. — De ce jour le calme le plus parfait régna.

Voyez Introduction XII.

Quand une fille se marie, restant dans sa famille, le mari renonce à son nom, pour prendre celui de sa femme.

## 107

A T'oung-tch'eng (Nân-hoé), un certain Ts'ien domicilié hors la porte Y-fong, revenait chez lui d'une excursion, la nuit étant déjà très avancée.

•<sup>207</sup> On avait voulu le retenir jusqu'au lendemain, sous prétexte de mauvaise rencontre possible. Mais lui, étant pompette, avait pris une lanterne, et s'était mis hardiment en chemin. — Vers Sào-kia-wan il lui fallut traverser une plaine semée de tombeaux. Soudain il vit un revenant sortir d'un taillis, et s'avancer vers lui en bondissant. Il avait les cheveux épars, les pieds nus, le visage blanc comme plâtre. Le cheval effrayé refusa d'avancer. La lumière de la lanterne se réduisit à une phosphorescence verdâtre. — Etant pris de vin, au lieu d'avoir peur, le Ts'ien se mit en colère. Il appliqua sur la joue du revenant un soufflet tel, qu'il lui tourna la tête de 180 degrés. Celui-ci se retira d'abord, puis voulut revenir à la rescousse, mais n'arriva pas à joindre le Ts'ien. Car, ayant maintenant la figure tournée du côté du dos, chaque fois qu'il croyait charger en avant, ses jambes le portaient en arrière. Enfin, de guerre lasse, il rentra dans le taillis et se dissipa. — Le lendemain, quand le Ts'ien examina la main avec laquelle il avait donné le soufflet, il constata qu'elle était noire comme de l'encre. Elle resta noire durant près de quatre années. — Le Ts'ien ayant demandé aux gens du pays ce qu'ils pensaient de son revenant :

— Ça, dirent-ils, c'était un apprenti vampire, qui ne sait pas encore son métier

Voyez Introduction IX.

## 108

Un bachelier de Hâng-tcheou était •<sub>208</sub> au service du mandarin de Oû-k'ang-hien (Tchéé-kiang), quand arriva l'ordre de se saisir d'un pirate fameux, qui désolait le pays. Le pirate s'appelait Chènn-u-fong. Le bachelier s'appelait Chènn-fong-u. — Pour rire, un collègue du bachelier, nommé Yuân, retournant les deux lettres de son prénom, lui écrivit un billet ainsi conçu :

« Prends garde, Chènn-u-fong ; ordre est venu de te prendre ».

Chènn-fong-u trouva la plaisanterie mauvaise. Il brûla le billet.

Or, brûler un écrit, c'est l'expédier aux enfers. Voyez page 101 note, page 102 texte, etc.

La nuit suivante, le bachelier fut saisi dans son lit par des satellites infernaux, qui le traînèrent lié au temple du génie de la ville. Celui-ci était déjà assis à son tribunal. Dès qu'il vit le captif, il cria :

— Brigand ! Assassin ! Je te tiens ! Qu'on le torture !

— Je ne suis pas un brigand, cria Chènn-fong-u ; je suis un honnête bachelier, originaire de Hâng-tcheou.

— Comment, cria le génie, ordre est venu de le saisir au plus tôt, pirate, et tu veux m'en faire accroire en te donnant des titres ? !

— Je ne suis pas Chènn-u-fong, cria le bachelier ; je m'appelle Chènn-fong-u.

— Ce drôle se moque de moi, hurla le génie. Qu'on lui donne la bastonnade avec le grand bambou !

Le bachelier poussa des cris lamentables, en protestant énergiquement. Les sbires qui l'avaient saisi, lui dirent à l'oreille :

— Ne proteste pas ! C'est peine perdue. Le génie a bu avec sa femme. Il n'est pas dans son assiette. Patiente, de peur qu'il ne t'arrive pis. Tu en appelleras •<sub>209</sub> ensuite.

Le bachelier avait de fait remarqué la face rubiconde et les yeux hagards du génie. Il se tut donc, et reçut la bastonnade. Puis le génie ordonna de le conduire en prison. — En y allant, le bachelier passa devant le temple de Kôû-ti. De la rue, il en appela, à grands cris. Kôû-ti le fit aussitôt introduire, et l'interrogea en personne. Puis il écrivit, au vermillon sur papier jaune, le verdict suivant :

« Le génie qui a siégé, étant ivre, et qui a fait battre un innocent, sera dégradé. Le Yuân s'étant joué de la vie d'un homme, sa vie à lui sera abrégée. Le sous-préfet de Oû-k'ang tenant mal ses employés, sera mis à l'amende de trois mois de son traitement. Le bachelier Chènn-fong-u ayant reçu une bastonnade infernale, l'équilibre de ses viscères est tellement troublé qu'il n'y survivra pas. Qu'il soit réincarné au Chân-si, dans la riche famille X, et promu docteur à vingt ans, comme compensation de la perte injuste de sa présente existence. »

Aussitôt une bande de koèi se prosternèrent, puis sortirent, pour aller exécuter ces divers arrêts. — Chènn-fong-u se réveilla dans son lit, souffrant horriblement. Il raconta son histoire, et mourut trois jours après. Bientôt après, le Yuân mourut presque subitement, d'un crachement de sang. Dans le temple du génie de Oû-k'ang, la statue s'écroula, sans qu'on pût découvrir la cause matérielle de sa chute. Enfin le gouvernement mit le sous-préfet de Oû-k'ang à l'amende de trois mois de ses honoraires, pour une faute commise dans l'administration. • 210

Voyez Introduction III et II. — Voyez aussi numéro 90 note.

109

A Hâng-tcheou (Tchéé-kiang) un certain Yuân-koanlan était si pauvre, qu'à quarante ans il n'avait pas encore pu prendre femme. Son voisin avait une fille. Le Yuân s'éprit d'elle. La fille le paya de retour. Le Yuân la demanda en mariage. Le père refusa. La fille en mourut de douleur. — Cette nuit, il faisait un beau clair de lune. Navré, et ne pouvant dire sa douleur à personne, le Yuân buvait, pour se consoler. Soudain, au détour de la ruelle, il vit un satellite échevelé, qui traînait une personne attachée à une corde. Se doutant que c'était le satellite infernal chargé d'appréhender l'âme de la fille, il lui dit :

— Buvez un coup, en passant.

Le satellite fit un signe d'assentiment. Le Yuân lui versa une coupe pleine. Le satellite ne but pas.

— Le vin serait-il trop froid ? dit le Yuân,

et il lui versa une coupe de vin chaud. Le satellite ne la but pas, mais la flaira avec délices. Son visage rougit peu à peu. Enfin il tomba ivre-mort. —

Le Yuân regarda alors qui était le prisonnier. C'était l'âme de la fille. Vite il fourra le satellite dans une jarre, la couvrit, et écrivit les huit diagrammes sur le couvercle. Puis il délia la fille, l'introduisit chez lui, et l'épousa. Elle resta avec lui, invisible le jour, visible la nuit. — Un jour elle dit au Yuân :

— •<sub>211</sub> Je vais pouvoir me procurer un beau corps. Du même coup vous gagnerez une bonne somme d'argent, qui servira à monter notre ménage. Dans tel village, demain, une belle fille mourra. J'entrerai dans son cadavre.

Le Lendemain, le Yuân passa, comme par hasard, par le village indiqué. Une jeune fille était morte. On la mettait en bière.

— Si vous me la donnez pour épouse, dit le Yuân aux parents désolés, je la rappellerai à la vie.

Les parents acceptèrent aussitôt. Le Yuân se pencha sur le cadavre, et fit semblant de lui parler à l'oreille. Soudain le cadavre se ranima.

— C'est un chên, dirent les villageois.

Les parents donnèrent la ressuscitée au Yuân, avec une bonne dot. Madame Yuân ne reconnaissait personne de la famille dans laquelle elle avait repris corps ; évidemment, cette famille lui étant inconnue auparavant. Mais

elle savait toutes les affaires de la famille où elle était née précédemment. Comme corps, son âme avait gagné au change.

Voyez introduction IX.

Le satellite, prêta sans bouche et sans gosier, ne pouvant ni parler ni avaler, mais siffler et humer seulement. ; voyez TP page 303.

Les *pâkoa*, huit diagrammes, TP page 87, sceau transcendant inviolable.

Tous les *koèi* sont invisibles à la lumière solaire, à un éclairage artificiel intense. — La connaissance et la mémoire, tiennent à l'âme, non au corps.

## 110

Durant l'automne de l'an 1773, Tchâng-mingfou rencontra à Pî-ling (Kiâng-yinn du Kiâng-sou) un vieux •<sub>213</sub> táo-cheu, qui avait conservé toute la fraîcheur de la jeunesse et portait une chevelure opulente. Mais sur sa tête, l'emplacement de la grande fontanelle, un pouce carré environ, était complètement dénudé.

— Pourquoi cela ? demanda Tchâng

— N'as-tu jamais remarqué, lui répondit le táo-cheu, que l'herbe pousse bien à côté des chemins, mais que, sur le chemin lui-même, il n'en pousse pas un brin, à cause du va-et-vient des passants ? Ainsi en est-il de mon crâne. Mon âme sort et rentre continuellement par la fontanelle. Ce va-et-vient en a dénudé les environs.

Ce même táo-cheu ayant un soir demandé l'hospitalité dans une bonzerie, les bonzes lui offrirent de coucher à l'intérieur. Il refusa, et passa la nuit dans la cour. Le lendemain, au moment où le soleil apparaissait à l'horizon, quelqu'un vit le táo-cheu, qui, perché sur le mur de clôture, aspirait à grands traits les rayons de l'astre. Au-dessus de son crâne, un charmant enfant, dodu et potelé, s'ébattait dans les rayons lumineux, qu'il aspirait et avalait.

Se nourrir d'air pur et des rayons du soleil, c'est le degré le plus sublime de la diététique taoïste, visant à l'éthérisation de l'homme, à l'endogenèse de l'enfant immortel. Voyez TP pages 481 à 485.

111

• A Pékin, vers la fin du 18<sup>e</sup> siècle, la société théâtrale Pào-houo-pan était la plus réputée. Un jour un exprès à cheval arriva au bureau de la société, •<sup>214</sup> et dit :

— On vous demande à l’instant, pour chanter la comédie, dans un hôtel hors la porte Hài-tai-menn.

Les comédiens étant inoccupés ce jour-là, firent atteler, et se rendirent aussitôt au lieu indiqué. La nuit tombait. Dans un lieu désert, ils virent une grande maison brillamment éclairée, et une foule de monde. — Quand ils furent arrivés, une duègne vint à eux et leur dit :

— Mademoiselle ordonne qu’on ne chante que des amourettes, et surtout qu’aucun chênne ne paraisse sur la scène ; pas trop de bruit non plus, s’il vous plaît.

Le régisseur organisa son programme d’après ces données. Les comédiens chantèrent depuis minuit jusqu’à l’aube, sans qu’on leur permit de respirer, sans qu’on leur donnât ni vin ni gâteaux. — Leur auditoire leur parut extraordinaire. Et les dames assises derrière la claire-voie traditionnelle, et les messieurs assis devant la scène, personne ne parlait à voix haute, tous chuchotaient sans qu’on comprît ce qu’ils disaient.

Les comédiens, d’abord étonnés, finirent par se fâcher. Violant la défense faite, soudain Koôn-ti entra en scène, brandissant son épée, et salué par un roulement formidable des tambours et des cymbales. — A l’instant, obscurité et solitude complètes. Les comédiens se trouvèrent dans une brousse, devant une tombe. — Ils plièrent au plus vite leurs effets et bagages, et rentrèrent en ville au jour. Les gens du voisinage ayant été interrogés, dirent que la tombe était celle d’une demoiselle de la grande famille Máu.

•<sup>215</sup> Voyez Introduction XII. — Comparez numéro 79.

Revenants et renards ont de Koôn-ti une sainte peur.

## 112

A Oû-kiang (Kiâng-sou), une famille Kiâng avait un fils et une fille. Le fils épousa une demoiselle Liôu. C'était une bonne petite, indolente et malhabile. L'esclave Hiông-houng et la fille Kiâng s'entendrent pour la persécuter systématiquement. La belle-mère s'appropriait aussi peu à peu les jolies nippes de sa dot. Avant un an révolu, la petite bru tomba malade de chagrin. Sous prétexte de préserver son fils de la phthisie, Madame Kiâng lui interdit toute communication avec sa femme. C'en fut trop ; la jeune femme mourut de douleur.

A peu de jours de là, Mademoiselle Kiâng s'assit sur son lit, se frappa le visage, et donna tous les signes d'une extrême douleur. Puis l'âme de la bru défunte se mit à parler par sa bouche, énumérant la longue liste de ses griefs.

— Sans doute, dit-elle, le temps que je devais passer avec mon mari était court, mais, cruelles que vous êtes, vous nous avez séparés avant le temps.

L'âme de la bru resta dans le corps de sa belle-sœur. En vain Monsieur et Madame Kiâng lui firent-ils des libations et lui adressèrent-ils des prières pour la décider à s'en aller.

— Beau-père, dit l'âme, vous m'avez toujours bien traitée ; mais vous, belle-mère, vous m'avez fait souffrir. C'est Hiông-houng et ma belle-sœur •<sub>216</sub> qui ont été les instigatrices de vos mauvais traitements ; aussi est-ce sur elles que je vais me venger.

Aussitôt, malgré ses cris et ses contorsions, Hiông-houng fut enlevée de terre par une main invisible, qui ne la laissa retomber que morte. Mademoiselle Kiâng expira aussi, sans avoir été autrement malade. — Ce fait arriva durant le premier mois de l'an 1788.

Voyez Introduction VII.

*Yuân-koei*, âme vengeresse.

## 113

En 1761, un courrier nommé Tchâng-koei fut expédié de Pékin par un général. Il portait une dépêche pressée. Quand il eut dépassé Leâng-hiang, le soir une tempête s'éleva. Le vent souffla sa lanterne. La nuit devint très noire. Le courrier crut entrevoir, dans l'obscurité, un des abris élevés le long de la grande route. Il s'en approcha. C'était une maisonnette. Une fille de dix-huit ans environ lui ouvrit la porte, attacha son cheval à un poteau, l'introduisit, chauffa le thé, puis lui offrit l'hospitalité pour la nuit. — Le lendemain, à l'aube, elle se retira. Le courrier continua à dormir. — Enfin, piqué par un froid très vif, et chatouillé par des branchages, notre homme se réveilla au petit jour. Il gisait, dans un hallier, sur une tombe. Son cheval était attaché au tronc d'un arbre, à quelques pas de là.

Quand il arriva à destination, sa dépêche se trouva être en retard de 50 quarts d'heure. •<sup>217</sup> L'autorité militaire lui demanda compte. Il raconta son aventure. On examina l'endroit qu'il avait indiqué. C'était la tombe d'une fille Tchâng, laquelle s'étant mal conduite, et la chose s'étant ébruitée, s'était pendue de honte. Elle avait déjà joué à bien des passants, dirent les voisins, le même tour qu'à ce courrier. — Ordre fut donné de l'exhumer. On trouva, dans son cercueil, son cadavre frais et vermeil. L'autorité le fit livrer aux flammes.

Voyez introduction IX et XII.

## 114

Le lettré Tcheôu, originaire de Hâng-tcheou (Tchéé-kiang), accompagnant le Maître céleste Tchông, descendit avec lui dans une auberge à Pào-ting-fou (Tchéu-li). Une jolie femme se prosterna à la porte du Maître céleste, en posture de suppliante, sans rien dire ni demander.

— Qu'est-ce que celle femme ? dit le Tcheôu.

— C'est une renarde, dit le Tchông. Elle désire que je lui permette de s'approprier les offrandes dans quelque temple.

— Pourquoi ne l'exaucez-vous pas ? demanda le Tcheôu.

— Parce que, dit le Tchông, comme elle est aussi mauvaise que belle, j'ai peur qu'elle ne fasse de vilaines affaires.

— Le Tcheôu intercâta pour la suppliante.

— Eh bien soit, dit le Maître céleste ; par égard pour vous, je lui permets d'occuper un temple durant trois ans, pas davantage...

•<sub>218</sub> Et il fit aussitôt expédier, par son secrétaire, une licence écrite sur papier jaune. — Trois ans plus tard, le Tcheôu nommé à une charge en province, quitta Pékin pour le midi. Comme il passait à Sâu-tcheou, il entendit exalter la puissance de la Koân-yinn du temple du mont Cháng-fang. Il résolut d'aller, lui aussi, y faire ses dévotions. Dès le pied de la montagne, il rencontra des caravanes de pèlerins. On lui demanda de mettre pied à terre, en lui disant : Cette Koân-yinn ne souffre pas qu'on vienne à son temple en litière. Le Tcheôu n'en crut rien. Soudain salitière portée par dix robustes soldats se brisa, et force lui fut de continuer son ascension à pied.

Quand il arriva au temple, il le trouva plein de pèlerins qui faisaient brûler des bougies odoriférantes.

— Où est la Koân-yinn demanda-t-il à un bonze.

— Derrière le voile, lui répondit-on.

— Pourquoi cela ? demanda le Tcheôu.

— Parce que, dit le bonze, elle est si belle, que les pèlerins venus pour a prier, pourraient penser à mal.

Le Tcheôu souleva le voile, et vit en effet une femme extrêmement belle.

— J'ai vu cette personne, se dit-il.

Après l'avoir envisagée attentivement, il reconnut, devinez qui ?.. la renarde de Pào-ting-fou.

— Ah ! gredine ! s'écria-t-il, c'est à ma sollicitation que tu dois d'avoir pu occuper ce temple, et tu as brisé ma litière ! A mon tour, ingrate ! Tu as outrepassé le délai de trois ans, que le Maître céleste t'a accordé. Déloge donc, et vite un peu !

Il avait à peine achevé sa tirade, que la statue s'écroula et se brisa en morceaux. •<sub>219</sub> Le bonze fut désolé ; mais qu'y faire ? Le Tchêu lui donna de qui faire faire une statue de Kôân-yinn dans le style ordinaire. Désormais les grâces reçues à ce temple ne furent plus qu'ordinaires aussi.

Voyez Introduction XVII et XX .

## 115

Le Lettré T chông-wangling de Ts'ien-t'ang près de Hâng-tcheou (Tchéé-kiang), avait la fièvre. Durant un accès plus grave, un de ses anciens condisciples, un certain Kóu, mort depuis longtemps, lui apparut et lui dit :

— Vous êtes arrivé au terme des années que le destin vous avait primitivement concédées. Mais, à cause de la fille dont vous avez sauvé la vie, votre vie à vous sera prolongée (petite fille sauvée de la noyade, infanticide). Je suis venu tout exprès pour vous en donner la nouvelle.

Quoique le Kóu fût son ami, le T chông le voyant fort mal vêtu, et de plus maigre et hâve, crut devoir lui offrir un pourboire pour sa peine. — Le Kóu refusa.

— J'ai fait mon devoir, dit-il. Je suis actuellement le génie de ce lieu. Sans doute, la place est mauvaise ; et je souffre cruellement de misère. Mais je suis fermement résolu à ne pas exploiter mes administrés. Quoique j'aie faim presque tous les jours, je n'accepte pas votre argent.

— Le T chông (qui avait probablement des principes moins rigides) éclata de rire. Le lendemain il fit faire une •<sup>220</sup> abondante offrande au pagodin du génie du lieu. Celui-ci lui apparut de nouveau, pour le remercier.

— Vous m'avez mis en état, dit-il, de pouvoir attendre jusqu'au terme des permutations périodiques. J'espère qu'alors j'aurai un poste meilleur. Un bon repas permet à un homme de vivre durant trois jours, à un koèi durant un an. Encore une fois merci.

— Comment un pur, comme toi, n'a-t-il pas encore été promu génie d'une ville ? demanda le T chông

— Je n'ai pas de quoi graisser la patte aux Supérieurs, dit le Kóu. Je n'avancerai donc que lentement, à l'ancienneté, lors des permutations et promotions périodiques.

Voyez Introduction III. — Les offrandes fixes d'aliments aux morts, sont rares, mais censées suffisantes, l'appétit des *koèi* étant moindre que celui des vivants. Cette croyance est clairement exprimée dans le texte ci-dessus.

## 116

Quand il était jeune encore, le grand-juge Lì-uhoung, originaire de T'o Ũng-tcheou (Tchêu-li), docteur de la promotion de 1766, aimait beaucoup consulter le pinceau (spiritisme, numéro 51 note). — Un jour le pinceau écrivit :

« Honore-moi, et je t'aiderai. »

Le Lì se prosterna, puis fit des libations et des offrandes. A partir de ce jour, le pinceau le renseigna exactement sur tout ce qu'il lui importait de savoir. Cela servit beaucoup à l'avancement du Lì, qui paya son chên de retour : en l'honorant de son mieux. Le chên •<sub>221</sub> lui rédigeait même ses pièces. — Un jour un connaisseur fit, sur l'une de ces pièces qu'il croyait être du Lì, l'observation qu'elle était écrite dans le style de Ts'ien -hi, célèbre académicien, sous la dynastie Mîng.

— Seriez-vous Ts'ien -hi ? demanda le Lì à son chên.

— Oui, répondit celui-ci.

Désormais le Lì, et ses amis pour lesquels il évoquait aussi son chên, appelèrent celui-ci Maître Ts'ien. Mais jamais le pinceau ne signa aucune consultation de ce nom. Quand le chên parlait de lui-même, il s'appelait « habitant des sombres régions ». — Il accompagna le Lì dans tous les lieux où celui-ci fut en charge. — Un jour que le Lì était sorti, son fils insulta le chên. Celui-ci écrivit aussitôt un billet d'adieu. Le Lì ne put plus jamais l'évoquer.

Voyez Introduction VI. — Texte de la fin du dix-huitième siècle.

## 117

Lí-fansie et son ami TcheÔu-moumenn, jeunes Lettrés, aimaient à évoquer les chênns au moyen du plateau. Un jour un chênns écrivit sur le plateau :

« Appelez-moi « Grue solitaire ». Cela me distrairait de causer avec vous. J'ai rang de génie de lieu. Je répondrai à toutes les questions que vous me poserez sur des sujets ordinaires. Quant aux sujets de conséquence, ne m'interrogez pas.

De ce jour, les deux amis consultèrent leur chênns sur toutes les affaires courantes de Hâng-tcheou et des environs, • 222 pluie, beau temps, épidémies, etc. Le pinceau répondait à tout avec précision. Toutes les dates qu'il indiqua se trouvèrent exactes. Toutes les prescriptions qu'il formula furent salutaires. Quand on lui demandait une chose à laquelle il ne voulait pas répondre, le pinceau restait immobile. Le chênns était d'une complaisance inlassable. On n'avait qu'à écrire les mots Maître Grue solitaire, et à brûler le papier, pour qu'il manifestât immédiatement sa présence.

Cela dura un an entier. Alors le désir de voir leur chênns, tourmenta les deux amis. Ils lui demandèrent une entrevue. Le chênns refusa d'abord. Ils réitérèrent leur demande, tant et si bien que le chênns finit par écrire :

« Eh bien soit ! demain, après-midi, sur la colline Kôu-chan, à la tour des grues.

Les deux amis furent exacts au rendez-vous. Le chênns les fit attendre. Ils commençaient à s'impatienter, quand un tourbillon accompagné d'un sifflement passa. Un instant après, un homme d'une haute stature, à longue barbe, portant le costume des mandarins de la dynastie Mîng, parut au sommet de la tour. Il fit le geste de se pendre avec une longue écharpe, puis disparut.

Depuis lors les deux amis ne purent plus évoquer la Grue solitaire. Il est probable qu'ils avaient eu affaire à l'âme d'un mandarin, suicidé à la chute de la dynastie Mîng. C'est dommage qu'ils n'aient pas pensé à lui demander son vrai nom.

Voyez Introduction XVI.

118

Oû-tchouping de Yâng-tcheou (Kiông-sou) — concourait pour le degré de licencié, à Nankin, à l'automne de l'an 1747. Il consulta le plateau, sur ses chances de succès. Le pinceau écrivit su pou tch'an koung. Le Oû traduisit : Avec dignité il entre dans le palais lunaire. Ce texte lui paraissant d'excellent augure, il se tint pour assuré de son succès. Or quand les noms des candidats reçus eurent été affichés, il constata que le sien manquait. Le premier de la promotion était Su-pou-tch'an koung, Monsieur Su -pou-tch'an.

Sur les farces que se permet le plateau, voyez numéro 72 note.

## 119

A Yâng-tcheou (Kiông-sou) un certain Tch'ènn élevait des chevaux et des mules. Il avait, cinquante ans passés, quand il tomba malade. Un jeune homme monté sur un cheval entra chez lui, lui donna sur la nuque une tape qui l'étourdit, le tira sur son cheval, et partit en toute hâte en l'emportant. Le Tch'ènn fit tous ses efforts pour crier au secours, mais en vain. Hors de la ville, le jeune homme le jeta à bas de son cheval, et lui dit :

— Cours derrière moi.

Puis il lui donna un coup sur les jambes, et prit les devants. Prises d'un mouvement irrésistible, les jambes du Tch'ènn l'emportèrent, malgré sa répugnance et sa méfiance. Il volait •<sup>224</sup> plutôt qu'il ne marchait, et sans grande fatigue. Quand ses souliers étaient usés, il en trouvait une paire au bord du chemin. Il lui semblait aussi qu'il prenait des aliments au passage sur les marchés. Son guide renfermé dans le mutisme le plus absolu, le laissait faire, pourvu qu'il marchât.

Quand cette course eut duré trois jours et trois nuits, une stèle élevée au bord de la route, et dont il lut quelques mots en passant, lui apprit qu'il était au Chàn-si, à Hiên-yang.

— Arrive ! lui cria son conducteur ; m'as-tu assez ennuyé par ta lenteur depuis trois jours ? !

Ils entrèrent dans la ville. Le jeune homme alla droit à une maison, y entra, ressortit aussitôt, saisit le Tch'ènn à bras-le-corps, et le porta dans une chambre. Une femme étendue sur un lit se tordait de douleur. Ayant plié le Tch'ènn en arc, de manière à joindre sa tête et ses pieds, le jeune homme le jeta vers cette femme. Il sembla au Tch'ènn qu'il perdait connaissance, qu'il étouffait dans un cachot étroit, obscur et infect.

Enfin un rayon de lumière filtra jusqu'à lui. Il fit effort, et se sentit dégagé. Aussitôt il entendit un concert de félicitations proférées par des voix inconnues.

— C'est un beau garçon, disaient -elles.

Il voulut parler, mais ne put tirer de sa bouche qu'un faible vagissement. Il entr'ouvrit les yeux, et vit que ses bras et ses jambes étaient tout pe tits.

— Serais-je mort et réincarné ? se demanda-t-il,

et il ouvrit les yeux tout grands, pour regarder autour de lui.

— Ce petit a un mauvais regard, dit alors une vieille. C'est peut-être un enfant •<sup>225</sup> de malheur. S'il regarde encore une fois comme cela, il faudra le tuer.

L'ex-Tch'ènn se le tint pour dit, et n'ouvrit plus les yeux. Il exhala, en vagissements inarticulés, le chagrin qui remplissait son cœur. On le porta, on l'allaita, et le reste. Ce régime abrutissant fit son œuvre. Peu à peu ses souvenirs perdirent de leur vivacité, et il se résigna, mais sans arriver à oublier tout à fait.

Son nouveau père était marchand de soieries, qu'il allait acheter au Kiông-sou. Un jour il donna à sa femme un coupon de soie, en lui disant qu'il avait une grande valeur. La femme le serra dans la malle des objets précieux, au chevet de son lit. L'enfant, âgé alors de six ans, le dénicha.

— Prends garde de le gêner, lui dit la mère ; ton père a dit que cela coûte cher.

— Ça, dit l'enfant, c'est du tissu de P'ou -yuan, dernière qualité.

La femme dit la chose à son mari. C'était vrai. — Très surpris, le mari questionna l'enfant, qui raconta toute son histoire.

— Je suis venu ici, de tel endroit, dit-il. Voici les noms de mes parents. J'ai laissé un fils qui doit avoir maintenant vingt et quelques années. Quand vous retourneriez au Kiông-nan, il vous sera facile de vérifier mes paroles.

L'année suivante le marchand de soie trouva en effet à Yâng-tcheou le fils indiqué, qui revint avec lui à Hiên-yang pour voir son père. Ce fut un curieux spectacle de voir en présence le fils barbu et son père bébé. Mais, pas de doute possible. L'enfant indiqua à son ancien fils, les débiteurs qui lui devaient encore, un placement de trois cents taëls fait jadis •<sup>226</sup> à longue échéance, etc. Quand ils durent se quitter, tous deux pleurèrent. Le fils recouvra toutes les sommes indiquées.

Dix ans plus tard, redevenu un homme fait dans sa nouvelle famille, l'ex-Tch'ènn fit un voyage au Kiông-nan, pour le commerce de son nouveau père. Il visita son ancien domicile. Son fils était mort, laissant un petit garçon. La veuve du Tch'ènn vivait encore, dans la pauvreté, chargée de ce petit-fils. Le Tch'ènn dit de bonnes paroles à son ancienne épouse, et lui donna trois cents taëls. Il fit aussi des libations devant la tombe où reposait son ancien corps.

Réincarnation, sans jugement ni purgatoire.

Le jeune cavalier, un satellite infernal.

Souliers et aliments, ceux qu'on prépare pour les morts.

Réincarnation dans le fœtus à terme, au moment de l'accouchement, pas avant. Comparez numéro 6.

Enfants de malheur, âmes réincarnées pour exercer une vengeance.

Mémoire conservée, parce que l'âme ne passa pas par les enfers, où la mémoire est détruite. avant la sortie, par un bouillon spécial, que l'âme doit avaler de gré ou de force. Voyez *Morale et Usages*, seconde édition, page 351.

## 120

Un soir, un certain Kóu demanda l'hospitalité pour la nuit, dans une vieille pagode du faubourg occidental de Tch'ang-tcheou (Kíông-sou).

— Soit, lui dit le bonze, si vous voulez bien garder la pagode, car je devrai sortir cette nuit, avec mes disciples, pour la mise en bière d'un défunt.

— Bien volontiers, dit le Kóu.

Quand le bonze fut sorti avec ses disciples, le Kóu ferma la porte à l'intérieur, souffla la lampe, et se coucha pour dormir. A •<sub>227</sub> minuit, quelqu'un frappa violemment à la porte, demandant à grands cris qu'on lui ouvrit.

— Qui êtes-vous ? demanda le Kóu.

— Je suis ton ami Ch'ng-tinglan, répondit le visiteur nocturne.

Le Kóu eut peur, car son ami Ch'ng-tinglan était mort dix ans auparavant.

— Ne crains rien, dit la voix. Je viens te confier quelque chose. Si je te voulais du mal, j'entrerais sans que tu m'ouvres, étant un koèi, Je t'ai prié d'ouvrir, pour ne pas t'effrayer par mon entrée soudaine.

Le Kóu ouvrit donc la porte. Quelqu'un entra, fit quelques pas, et tomba dans le vestibule. Épouvanté, le Kóu allait chercher une lampe.

— Attends un instant, lui dit l'individu étendu à terre. Je ne suis pas ton ami Ch'ng-tinglan. Je me suis fait passer pour lui, pour te décider à m'ouvrir. Je suis le défunt qu'on met en bière cette nuit. J'ai été empoisonné par mon épouse adultère. Je suis venu pour te confier le soin de me venger.

— Je ne suis pas mandarin, dit le Kóu ; comment te vengerais-je ?

— Avertis seulement le mandarin de venir inspecter mon cadavre. Les traces du crime sont visibles.

— Et où est ton cadavre ? demanda le Kóu.

— Ici, dit la voix. Cherche la lampe maintenant. Dès que tu m'éclaireras, je perdrai l'usage de la parole. Mais, aussi bien, je n'ai plus rien à te dire ; tu sais tout.

A ce moment, on frappa de nouveau à la porte. Le bonze et ses disciples rentraient, très émus de ce qui venait de leur arriver. Tandis qu'ils récitaient les prières de la mise en bière, le cadavre était soudain devenu •<sub>228</sub> invisible.

— Il est venu ici, leur dit le Kóu.

On chercha de la lumière. Le corps était étendu sur le pavé du vestibule, saignant par toutes les ouvertures naturelles. Le lendemain le bonze et le Kóu déférèrent l'affaire au mandarin.

*Koèi* vengeur, voyez Introduction VII.

Les bonzes chantent des prières spéciales à toutes les cérémonies pour les morts.

A noter que ce *koèi* connaît le Kóu un étranger, et son ami Chenn mort depuis longtemps. Les *koèi* ne peuvent pas forcer les portes fermées ; ils ne peuvent même pas enfoncer le papier des fenêtres, si ce papier n'a ni fente ni trou.

La lumière rend les âmes supérieures séparées invisibles, et paralyse les âmes inférieures attachées au corps. Dans le cas présent. il paraît s'agir de l'âme inférieure. Comparez numéro 9.

Le sang coule par tous les orifices de ceux qui sont morts par le poison ; cliché stéréotypé.

## 121

A quarante stades à l'est de la ville de Hoéi-ki-hien (Tchéé-kiang), dans un village nommé Tch'ang-lu, les Oû, une excellente famille, avaient un fils, étudiant de 18 ans, bien fait de sa personne. Un jour ce jeune homme disparut. Il revint trois jours après, et raconta ce qui suit :

— J'étudiais dans la bibliothèque, quand une belle dame descendue d'en haut m'invita à la sui vre. Elle me conduisit dans un beau palais, où je fus reçu par une autre dame non moins belle que la première. Je leur demandai leur nom de famille, Elles rirent et me dirent :

« — N'en deman de pas davantage. Reste ici. Nous serons heureux ensemble...

« Je restai donc, fort bien traité par elles. Mais, à la longue, je pensai aux miens. Elles s'en aperçurent, et me ramenèrent, en me  
• 229 disant au revoir.

Depuis lors, le jeune homme resta rêveur. Rien ne put plus le satisfaire. Mets, literie, il disait de tout :

— Cela ne vaut pas ce que m'ont donné les fées.

Il disparut de nouveau durant plusieurs jours, revint encore, et ainsi de suite. Comme il dépérissait à vue d'œil, ses parents recoururent aux bonzes et aux táo-cheu. Ceux-ci n'y purent rien. Les absences du jeune homme devinrent de plus en plus longues.

Un jour son frère cadet s'étant mis à sa recherche, trouva sa ceinture à l'entrée d'une ca verne, près de la pagode Pâi-t'a. On pénétra dans la grotte avec des torches. Le jeune homme gisait nu dans la boue, privé de connaissance. On le porta à la maison, on le traita. Il finit par revenir à lui, mais ce fut pour se plaindre amèrement de ce qu'on l'avait arraché des douces pelleteries dans lesquelles il était si bien.

Ses parents comprirent alors qu'il était la victime d'une obsession maligne. Ils l'enchaînèrent, se relevèrent pour le garder à vue, lui collèrent sur le corps toute sorte de charmes.

Une nuit que plusieurs personnes le gardaient, on entendit soudain comme un tintoin. Une lueur phosphorescente fit plusieurs fois le tour de la chambre. Les chaînes qui liaient le jeune homme furent brisées, et il disparut, les portes et les fenêtres restant fermées. — Dès le matin, on le chercha dans la grotte de la pagode Pâi-t'a, mais sans succès. Il ne revint pas, et l'on ne sut jamais ce qu'il était devenu. — Le bruit se répandit que des yô-koai habitaient dans la

- <sup>230</sup> grotte, et les curieux affluèrent, pour voir. Le sous-préfet Li s'inquiéta de ce mouvement. Il vint en personne, inspecta la caverne, et en fit murer l'entrée.

Voyez Introduction VIII.

## 122

A Hâng-tcheou (Tchéé-kiang), un certain Mâ-koanlan, faisait une offrande à la porte de sa maison, quatre fois par an. Je sais bien que, au temps jadis, la porte était comptée et honorée parmi les Pénates ; mais il y a longtemps que cet usage s'est complètement perdu. Je demandai donc à Monsieur Mâ, pourquoi lui seul s'y conformait encore.

— A cause du fait suivant, arrivé chez nous, me répondit-il.

« Nous avons un esclave, nommé Tch'ènn, qui sortait parfois en cachette le soir pour s'enivrer. Une nuit j'entendis du bruit devant la porte. Je regardai, et vis l'esclave ivre étendu par terre. Je le fis ramasser. Il dit :

« — En rentrant de mon escapade, je trouvai à la porte un homme et une femme. Tous deux étaient décapités, et tenaient leur tête à la main. Je suis ta belle-sœur, me dit la femme. Quand ton frère, mon mari, m'a surpris en adultère et m'a tuée, pourquoi l'as-tu aidé ? Lui avait le droit de me faire mourir, mais toi tu ne l'avais pas. Or, comme il s'attendrissait, c'est toi qui l'as excité ; comme il faiblissait, c'est toi qui m'as égorgée. Voici du temps, que nous te guettons, mon amant et moi, pour nous venger. •<sup>231</sup> Les génies tutélaires de la porte nous ont toujours empêchés d'entrer. Cette fois nous t'avons pris dehors, et nous te tenons enfin !.. Ce disant, elle me cracha au visage, tandis que son amant me donnait un coup de tête. Je tombai. Ils disparurent quand ils vous entendirent venir à mon secours. J'ai vraiment commis cette faute dans ma jeunesse.

« Porté sur son lit, le Tch'ènn expira presque aussitôt.

« Depuis lors, me dit Monsieur Mâ, je fais régulièrement des offrandes aux génies protecteurs de ma porte, qui gardent si bien ma maison contre les koèi malfaisants.

L'auteur qui parle dans ce récit, écrivait à la fin du dix-huitième siècle.

Voyez Introduction VII.

Culte des Pénates, voyez TP page 76.

Depuis la dynastie *T'ang*, on honore, comme génies tutélaires des portes, deux officiers de l'empereur *T'ai-tsoung*, *Utch'eu-koung* et *Ts'inn-k'ioung*.

## 123

En 1756, Monsieur Sû-ichenn de Hôu-tcheou-fou (Tchéé-kiang), faisait ses ablutions, au soir d'une très chaude journée. La lune ne donnait qu'une faible lumière. Il lui sembla qu'un souffle entraînait par la fenêtre, accompagné d'une vapeur légère. En même temps un plumeau déposé sur une crédence, se mit à tourner sur lui-même. Monsieur Sû frappa sur le bord de son lit, et enjoignit au plumeau de rester tranquille. Aussitôt sa serviette de bain et sa tasse à thé s'envolèrent par la fenêtre, et un bruit sec lui apprit que la tasse s'était brisée contre •<sup>232</sup> le tronc du grand peuplier planté devant la maison. Effrayé, Monsieur Sû appela ses gens, et sortit avec eux. Une ombre noire enveloppait le toit de la maison. Quand elle se fut dissipée, Monsieur Sû rentra dans sa chambre et s'assit de nouveau sur le bord de son lit. Aussitôt le plumeau recommença à tourner sur lui-même. — Impatienté, Monsieur Sû le saisit. Il sentit un contact comme de cheveux mouillés, froids comme glace et horriblement infects. En un instant, son bras fut engourdi, mais il ne lâcha pas prise.

Alors une voix sortit d'une jarre, parlant sur le ton strident d'un perroquet, pleurant comme un petit enfant.

— Je m'appelle Oû-tchoung, dit-elle. Je viens du lac Hoûng-tchahou, d'où le génie de la foudre m'a chassé. Lâchez-moi, s'il vous plaît.

Monsieur Sû avait entendu dire que la peste régnait alors à l'endroit indiqué.

— Ne serais-tu pas par hasard un koèi propagateur de la peste ? demanda-t-il au plumeau qu'il tenait toujours.

— Oui, répondit la voix.

Alors, dit Monsieur Sû, je ne te lâcherai pas. Tu ferais du mal aux gens.

— Je vous donnerai une formule contre la peste, dit le koèi.

— Dicte-la, dit Monsieur Sû.

Le koèi dicta, et Monsieur Sû l'écrivit.

— Ne le lâchez pas, dirent alors les gens de la maison. Enfermons-le dans cette jarre.

Monsieur Sû mit donc le plumeau dans la jarre, qu'il scella et fit jeter dans le lac T'ai-hou. Quant à la formule, le préfet de SÔU-tcheou, Monsieur Tcháo-wennchan, qui entendit raconter cette histoire, la demanda et l'essaya. Son efficacité se trouva être merveilleuse. •<sup>233</sup> Tous les pestiférés qui en tirent usage, furent guéris.

Voyez Introduction I. Cas d'influx pernicieux : *soéi*.

124

Tch'ènn-ts'itong étant sous-préfet de Cháng-yuan (Ki'âng-sou), raconta ce qui suit :

— Dans ma jeunesse, je séjournai avec mon ami T ch'âng, à T'ai-p'ing-fou (Nân-hoei), dans les dépendances du temple de Koân-ti. Mon ami T ch'âng fut atteint d'une grave malaria. Nous habitons la même chambre.

« Un jour que je faisais la sieste, je vis un petit bonhomme au visage pâle, vêtu de bleu, qui regardait par la fenêtre mon ami couché sur son lit. Bientôt celui-ci fut pris d'un accès de fièvre intense. Alors le petit bonhomme se retira.

« Une autre fois mon ami m'appela à son secours. Des flegmes l'étouffaient. Devant son lit, je vis le même petit bonhomme, qui dansait de joie.

« Je compris alors que c'était un koèi propagateur de la malaria, et l'empoignai. Un froid glacial paralysa ma main. Il m'échappa avec un bruissement, gagna le vestibule et disparut.

« Mon ami guérit. Ma main resta noire, comme enfumée, durant plusieurs jours.

Autre cas de *soéi* pernicieux. Voyez le numéro précédent.

## 125

Mon élève S̄um̄a-siang était •<sub>234</sub> précepteur dans une famille Lînn de Lí-chœi (Kîng-sou). Durant les chaleurs de l'été, il s'installa avec ses élèves dans une villa.

Le lieu avait la réputation d'être hanté. La première nuit, S̄um̄a-siang s'était étendu sur son lit, laissant sa bougie allumée. Vers minuit, il entendit au dehors comme des sifflements. La flamme de sa bougie baissa. Soudain la porte de sa chambre fut soulevée hors de ses gonds, et un petit koèi entra, suivi par un vieillard vêtu de rouge, à la démarche altièrè. Le vieillard s'assit à la table, dans le fauteuil du Lettré, et se mit à parcourir ses compositions en prose et en vers, étendues sur la table. De temps en temps il approuvait par un signe de tête.

Quand il eut achevé sa lecture, il se leva, prit par la main le petit koèi, et s'approcha du lit. S̄um̄a-siang s'assit sur son séant. Le vieillard et lui se regardèrent.

A ce moment un coq chanta. Aussitôt la taille des deux koèi diminua d'un pied, et la flamme de la bougie s'éleva un peu. Un second coq chanta, puis un troisième, puis un quatrième. Les koèi diminuaient, et la lumière croissait graduellement. Le petit koèi disparut le premier, comme englouti par la terre. Enfin le chapeau du vieillard disparut de même dans le sol.

Le lendemain S̄um̄a-siang interrogea les habitants du lieu.

— Cette villa, lui dirent-ils, occupe l'emplacement d'un cimetière de la dynastie Mîng. Un censeur et son jeune fils y étaient enterrés.

S̄um̄a-siang avertit le chef de la famille Lînn. Celui-ci ordonna des fouilles. On découvrit les •<sub>235</sub> cercueils, peints en rouge et intacts. Après leur avoir fait un discours et des offrandes propitiatoires, on les exhuma, et on les enterra ailleurs. Depuis lors, plus d'apparitions.

Voyez Introduction XIII.

126

A Tch'ang-tcheou (Ki'ng-sou), dans la maison du censeur Tsiang-youngnan, le cuisinier Li-koei puisait de l'eau chaude dans la chaudière, quand soudain il s'affaissa sans con naissance.

Le censeur fit appeler une sorcière.

— Cet homme, dit-elle, a offensé un des officiers du Génie de la ville, tandis qu'il rôdait dehors, la nuit. Offrez des excuses, des mets et du papier-monnaie, au koèi à tête noire dans la rangée de gauche du temple, et le malade guérira.

Le censeur ordonna de faire ainsi. Li-koei guérit. Il raconta ce qui suit :

— Comme je puisais de l'eau chaude, je fus appréhendé par deux satellites, qui me conduisirent au temple du Génie de la ville. En route ils me dirent, que c'était parce que j'avais offensé l'un de ses officiers. Ils me lièrent à un arbre devant le temple, et me dirent d'attendre. Je ne sais pas combien cela dura de temps. Enfin je les entendis qui disaient entre eux : l'offrande est faite, lâchons-le. Ils m'ôtèrent mes liens et me jetèrent à l'eau. Le froid de l'eau me réveilla.

— Elle est bonne, celle-là, dit le censeur en éclatant de rire. On dira encore que •<sup>236</sup> seuls les satellites terrestres se permettent des extorsions arbitraires. Crois bien que le Génie de la ville n'a rien su de ton cas. Ce sont ses gens qui t'ont pris, puis relâché, quand ils eurent obtenu ce qu'ils voulaient. Croi e désormais qui voudra, que les fonctionnaires infernaux sont plus purs que les terrestres !

Voyez Introduction III.

Arrêter avec un faux mandat, extorquer une somme, puis relâcher la victime, le tout à l'insu du mandarin ; c'est un truc ordinaire des satellites chinois, quand la faim les a réduits aux abois.

## 127

Un certain Keûe de Nankin, buvait volontiers. Dès qu'il avait une pointe, il devenait insolent.

Un jour de ts'îng-ming (fête des tombes, 5 avril), il avait bu avec quelques amis à d'au-berge U-hoa-t'ai. La bande avinée rencontra un cercueil brisé, dans lequel on entrevoyait une jupe rouge.

— Voilà une occasion de faire l'insolent, dirent les amis au Keûe ; mais bien sûr que tu n'oseras pas.

— Vous allez voir, dit le Keûe.

S'étant approché du cercueil, il le tapota en disant :

— Eh ! koã-koai, viens boire.

La bande éclata de rire. Quand elle se fut dissoute, comme le Keûe rentrait chez lui, il entendit derrière lui un sifflement. Il se retourna, et vit une ombre noire qui lui dit : ləkōã-koai vient boire.

— Viens ! dit le Keûe crânement...

et il entra dans un débit de vin, s'attabla sur la terrasse, demanda un pot de vin et deux coupes. L'ombre le suivit et •<sub>237</sub> s'attabla aussi. Le Keûe lui versa à boire, et se mit à causer avec elle. Les autres buveurs qui ne voyaient pas le spectre, crurent que le Keûe était devenu fou.

Cependant ce jeu ne pouvait pas durer indéfiniment. Le Keûe ôta d'abord son bonnet, qu'il déposa sur la table. Puis il dit au spectre :

— Ne bougez pas ; un besoin m'oblige à sortir ; je reviens à l'instant.

Il sortit et s'enfuit. Le garçon du débit, qui ne voyait pas le spectre, trouva que le bonnet laissé sur la table était de bonne prise. Il s'en coiffa. La nuit suivante on l'entendit gémir, et le matin on le trouva étranglé.

On sut l'équipée du Keûe. Le maître du débit de vin rit beaucoup et dit :

— Est-il bête, ce koã-koai, qui reconnaît les bonnets, et qui se trompe de personnes.

Voyez Introduction VII et Vin. Le koèi étrangla le garçon, au lieu du Keûe.

## 128

• Le magicien Hounanais T châng-k'ichenn avait la réputation de pouvoir disposer des âmes pour ses maléfices. Le lettré Oû de Kiông-ling (Hôu-peï), se permit d'en douter, et insulta de plus le magicien. S'attendant à ce que celui-ci essaierait de se venger, la nuit suivante le Oû s'arma du livre des Mutations, et veilla, lampe allumée. Bien lui en prit. Soudain il entendit, autour du toit, le bruit d'un tourbillon de vent. Un cuirassier armé d'une lance entra par la porte, et chercha à le •<sup>238</sup> percer de son arme. Le Oû l'abattit d'un coup de son livre. Quand il se baissa pour l'examiner, il ne vit à terre qu'un bonhomme découpé dans une feuille de papier. Il le serra entre les feuillets de son livre.

Bientôt arrivèrent deux petits koèi à face noire armés de haches. Le Oû les abattit de deux coups de son livre. C'étaient aussi des figurines en papier, qu'il serra comme la première. — Au milieu de la nuit, une femme frappa à la porte, en pleurant et en se lamentant.

— Je suis la femme du magicien T châng, dit-elle. Mon mari et mes deux fils se sont mis en campagne contre vous. Vous les avez faits prisonniers tous les trois. Je vous prie de vouloir bien leur rendre la liberté.

— Je n'ai pris, ni ton mari, ni tes fils, dit le Oû. J'ai pris trois figurines en papier.

— Les âmes de mon mari et de mes deux fils, sont collées à ces figurines, dit la femme. Vous les avez prises. Si elles ne reviennent pas avant le jour qui approche, leurs corps restés à la maison ne pourront plus revivre. De grâce, rendez-leur la liberté.

— Magiciens maudits, dit le Oû, n'est-il pas juste que ce que vous avez fait à tant d'autres, vous arrive à votre tour ? ! Non je ne les lâcherai pas tous. Par pitié pour toi, je vais te rendre un de tes fils. N'en demande pas davantage !..

et il remit à la femme un des deux petits koèi serrés dans son livre.

Le lendemain il fit prendre des renseignements au domicile de T châng-k'ichenn. On lui rapporta que le magicien, et son fils aîné, étaient morts tous deux la nuit précédente. La veuve restait seule, avec son plus jeune fils.

Voyez Introduction XVII et XVIII.

## 129

Tcháo-ts'ingyao de Hâng-tcheou (Tchéé-kiang) était un joueur d'échecs émérite. Ce jeu exerçait sur lui une fascination irrésistible. Dès qu'il entendait le son de la pose des figures et des pions, il n'y avait pas à dire, il fallait qu'il allât voir. Un jour qu'il passait à la pagode Eúll-cheng-nan, il vit un táo-cheu qui jouait avec un hôte. Selon son habitude, il alla voir. Mais il trouva le jeu du táo-cheu si mauvais, et sa jactance si insupportable, qu'il s'en alla bientôt avec mépris.

Le soir de ce jour, comme il venait de se coucher, deux feux follets voltigèrent autour de son lit. Puis un koèi à la face noire et aux dents en scie, entr'ouvrit les rideaux, et fit mine de l'attaquer avec un sabre. Mais le Tcháo l'apostropha si violemment, qu'il se dissipa.

La nuit suivante, il entendit dans son traversin une faible voix qui murmurait :

— Que je joue mal aux échecs, que j'aime à me vanter, cela te regarde-t-il ? Fallait-il me faire l'affront que tu m'as fait ?..

Puis, devenant caverneuse, la voix dit :

— Tu ne crains pas les armes ; nous allons voir si tu pourras résister à mes incantations.

Le Tcháo comprit qu'il avait affaire à l'âme du táo-cheu venue pour se venger, et prit son courage à deux mains. La voix commença à déclamer :

— Esprits du ciel, esprits de •<sub>240</sub> la terre, je vous confie ma vengeance, enfoncez-lui une aiguille sous le cœur.

Un frisson involontaire parcourut d'abord les membres du Tcháo, mais il se ressaisit vite, calma son cœur, se boucha les oreilles et se mit à dormir.

Mêmes menaces stériles, chaque nuit, durant un mois entier. Enfin le táo-cheu apparut, se prosterna devant le Tcháo, et lui dit en pleurant :

— Je vous ai persécuté, par ressentiment, et aussi dans l'espoir de vous soutirer quelque argent. Je n'ai pas réussi à vous intimider. Or, quand les incantations d'un magicien n'aboutissent pas, elles se retournent contre lui. Je suis mort hier. Maintenant mon âme vient se mettre à votre service. Elle réparera le mal que je vous ai causé.

Le Tcháo ne répondit rien d'abord. Il envoya à la pagode Eúll-cheng-nan. Le táo-cheu gisait la gorge coupée.

Depuis lors, le Tcháo sut toujours, au moins un jour d'avance, tout ce qui arriverait. L'âme du táo-cheu lui servait de reporter.

Voyez Introduction XIII et XVIII.

Les maléfices sont impuissants, contre les hommes très honnêtes, et aussi contre les hommes très intrépides. L'influx malin pénètre, à proportion de l'émotion, de la peur.

## 130

Le lettré Tsiàng, qui allait à Heûe-nan-fou, s'arrêta pour passer la nuit à Koûng-hien. Dans l'auberge où il était descendu, il y avait, à l'ouest, un appartement fort propre, qui lui plut beaucoup.

— Avez-vous du courage ? •<sub>241</sub> lui demanda l'aubergiste. Cet appartement n'est pas toujours paisible la nuit.

— Je n'ai pas peur, dit le Tsiàng.

Il veilla pourtant un certain temps, lampe allumée. Soudain il entendit, sous la table, comme un grouillement. Une escouade de petits satellites, hauts de trois pouces, tout de noir habillés, étaient sortis de terre. A la vue du Tsiàng, ils se consultèrent en chuchotant, puis se retirèrent.

Bientôt nouveau bruit. C'était un mandarin de la même taille, avec tout son train, étendards, chevaux et chars. Il s'assit, et commença à invectiver contre le Tsiàng, avec des gestes menaçants. Sa voix n'avait pas plus de force que le bourdonnement d'une guêpe. Enfin, comme le Tsiàng ne s'émouvait pas, il se mit tout à fait en colère, frappa la terre, et ordonna à ses petits satellites d'empoigner cet intrus. Réunissant leurs forces, les pygmées arrachèrent au Tsiàng ses bottes, puis ses bas ; puis ils ne purent plus rien lui faire. Furieux, le petit mandarin s'approcha en personne.

Passant à l'offensive, le Tsiàng le cueillit délicatement, et le déposa sur la table. Le pygmée perdit aussitôt la parole et le mouvement. Le Tsiàng l'ayant examiné, constata que c'était un de ces petits magots, à base hémisphérique lestée de plomb, qui se redressent toujours quand on les a couchés. — Cependant tous les pygmées du cortège, humblement prosternés, suppliaient le Tsiàng de leur rendre leur maître.

— Je vous le rendrai, dit celui-ci, quand vous m'aurez payé une bonne rançon.

Ils disparurent. On •<sub>242</sub> entendit comme des bourdonnements dans les murs. Puis ils revinrent, portant à deux une épingle à cheveux, à trois une broche, etc. Bientôt le sol fut jonché de bijoux.

Alors le Tsiàng prit le magot et le leur rendit. Celui-ci recouvra aussitôt la parole et le mouvement. Il battit en retraite, en bon ordre, avec tout son cortège. Le reste de la nuit se passa sans incident.

Au matin, l'aubergiste remplit l'auberge de ses cris. Tous ses bijoux avaient disparu durant la nuit, clamait-il. Le Tsiàng comprit alors d'où les pygmées avaient tiré la rançon de leur chef.

Les histoires de pygmées, gnomes, kobolds, ne sont pas rares. La nature de ces êtres n'est jamais expliquée.

## 131

Hors la porte méridionale de la ville de Tân-yong (Kiông-sou), un certain Lù cultivait une plantation de féviers, dont les gousses lui rapportaient chaque année une bonne somme. Aussi gardait-il son jardin jour et nuit, avec l'aide de ses fils, une fois que les gousses approchaient de leur maturité.

Une nuit qu'il montait la garde, assis sur une pierre, par un beau clair de lune, il vit soudain sortir de terre, au milieu de ses arbres, un être aux cheveux en désordre. Effrayé, il appela ses fils, et alla voir avec eux. Une femme vêtue de rouge se dressa devant eux. Le vieux s'évanouit ; ses fils s'enfuirent affolés. La femme les poursuivit jusqu'à la porte de leur maison. Là elle s'arrêta, •<sup>243</sup> un pied à l'extérieur, un pied à l'intérieur. Aux cris de terreur des fils, tout le monde était accouru ; mais l'haleine glaciale du spectre, tint les mieux armés à distance. La femme entra, se glissa sous un lit, et disparut. Alors les fils allèrent ramasser leur père, qu'ils ranimèrent avec de l'infusion de gingembre.

Désormais ni le père ni les fils n'osèrent plus garder leur jardin, Un voleur en profita pour s'y introduire la nuit. Le lendemain on le ramassa à demi mort de peur. Il raconta avoir vu dans le jardin un homme sans tête. Alors on creusa la terre au lieu des deux apparitions. On découvrit d'abord un cercueil rouge, contenant le corps d'une femme vêtue comme celle qui avait apparu la nuit. Puis on découvrit un cercueil noir, contenant le corps d'un homme décapité. Les deux corps étaient parfaitement conservés. On les brûla, et tout rentra dans l'ordre.

Vampires. Voyez Introduction IX.

Probablement les acteurs et victimes d'un drame conjugal.

132

En l'an 765, un certain Wâng vivait à Yâng-tcheou (Kiông-sou), au nord de la pagode Hiáo-kan-seu. Durant les chaleurs de l'été, le Wâng s'étant enivré, gisait sur sa couche, un bras pendant. Craignant qu'il ne prit froid, sa femme voulut relever ce bras. A ce moment, une grande main sortit du sol, saisit le bras du Wâng, et le tira en terre. Sa femme et ses servantes tirèrent toutes en sens inverse. Malgré leurs efforts, •<sup>244</sup> le Wâng enfonçait de plus en plus dans la terre entr'ouverte. Alors toute la famille se mit à creuser en toute hâte. A deux toises de profondeur, ils trouvèrent un squelette entier, qui paraissait vieux de plusieurs siècles.

Voyez Introduction IX.

## 133

L'épouse du sous-préfet de Sînn-fan (Séu-tch'oan) venait de mourir. Une très belle femme se présenta chez lui. Le sous-préfet s'amouracha d'elle, et la garda. Cela dura plusieurs mois. Un beau jour elle lui dit adieu en sanglotant.

— Pourquoi cela ? demanda-t-il.

— Parce que, dit-elle, mon mari revient ; il va m'emmener loin d'ici ; conservez ceci en mémoire de moi...

et elle donna au sous-préfet un gobelet en argent. Le sous-préfet lui donna dix pièces de soie. Elle partit. Le sous-préfet ne fit plus que penser à elle. Le gobelet ne le quittait pas. Où qu'il fût, il le déposait sur la table de vant lui.

Cependant le commandant des troupes du district ayant été changé, vint à Sînn-fan pour prendre congé du sous-préfet, et pour enlever le cercueil de sa femme qui y était morte. Le sous-préfet lui fit fête. Les yeux de l'officier se fixèrent sur le gobelet.

— Pourquoi cet objet vous intéresse-t-il tant ? demanda le sous-préfet.

— Ce gobelet, dit le commandant ; je l'ai déposa dans le cercueil de ma feue femme ; je me demande comment il est •<sub>245</sub> venu ici.

Assez ému, le sous-préfet raconta son aventure, décrivit la personne, et finit par l'échange du gobelet contre dix pièces de soie.

Le commandant rentra chez lui furieux. Il ouvrit le cercueil de sa femme. Son corps intact tenait dans ses bras dix pièces de soie. Séance tenante le commandant fit brûler le cercueil avec son contenu.

Voyez Introduction IX et XII.

134

Un sectateur du lotus Blanc, dont j'ai oublié le nom, était très renommé pour son pouvoir magique. Un jour il remplit un bassin d'eau, le couvrit, et le confia à son disciple en lui disant :

— Je vais m'absenter ; veille bien sur ce bassin jusqu'à mon retour.

L'absence du maître se prolongeant, le disciple piqué de curiosité découvrit le bassin. Sur l'eau flottait un frêle petit esquif, qu'il faillit faire chavirer en le touchant du doigt.

Soudain son maître rentra fort en colère et lui dit :

— Tu as failli me faire périr. Je naviguais en haute mer. Tu as presque fait chavirer le bateau qui me portait.

Un autre jour, le soir, il alluma une grande bougie, qu'il confia à son disciple en lui disant :

— Prends garde que le vent ne l'éteigne avant mon retour.

Vers minuit, accablé de lassitude., le disciple s'endormit. Quand il se réveilla, la bougie était éteinte. Le maître rentra très courroucé.

— Tu m'as fait faire plus de •<sub>246</sub> dix stades dans une obscurité complète, dit-il.

Un jour le disciple s'étant permis des familiarités avec la concubine du maître, celui-ci lui ordonna d'aller nourrir les porcs. Dès qu'il fut entré dans la porcherie, le disciple devint lui-même un porc. Le maître fit aussitôt appeler un boucher, auquel il vendit le porc. Le boucher le tua, le dépeça, et vendit la viande, sans que personne s'aperçût de rien.

Voyez Introduction XVIII.

## 135

A Ýchoèi (Chên-tong) un certain Mâ vivait avec sa femme née Wáng. Les deux époux s'aimaient tendrement. Le Mâ mourut jeune. Les parents de la jeune veuve, la pressèrent de se remarier. Même sa belle-mère, la voyant encore si jeune, lui dit :

— Votre résolution de garder la viduité, est très louable il est vrai. Mais songez que, n'ayant pas de fils, vous resterez un jour sans appui. Bien d'autres, qui avaient commencé par des propos très nobles, ont fini par des actes fort honteux. Mieux vaudrait vous remarier, et suivre la voie commune.

La jeune veuve jura qu'elle ne se remarierait pas. On finit par la laisser tranquille. Alors elle fit modeler en argile, une image de feu son mari, qu'elle plaça dans sa chambre. A chaque repas, elle servit cette image, comme elle servait jadis son mari, de son vivant.

Un soir, comme elle allait se mettre au •<sup>247</sup> lit, elle vit soudain l'image d'argile bâiller, s'étirer, descendre de son socle, et devenir en tout pareille à son défunt mari.

Epouvantée, la jeune femme allait appeler sa belle-mère. Le koèi l'arrêta et lui dit :

— Tais-toi ! Je t'aime tant ! La vie aux enfers est si triste ! C'est pour une faute commise par mon père, que je suis mort sans postérité. Ta fidélité conjugale a touché le juge des enfers. Il m'a renvoyé, pour te donner un fils.

La jeune veuve pleura de joie. Ils s'aimèrent comme jadis. Le mari partait au chant du *coq*, pour revenir la nuit suivante.

Au bout d'un mois, la jeune femme se trouva enceinte.

— Ma mission est terminée, dit alors le mari en pleurant. Il faut nous séparer, et cette fois pour toujours.

Avec le temps, la grossesse de la jeune veuve devenant apparente, elle dut raconter son histoire à sa belle-mère. Celle-ci n'y crut pas trop. Cependant, elle avait si bien gardé sa bru ! Enfin, elle resta dans le doute.

Au terme de sa grossesse, la veuve accoucha d'un fils. Les villageois rirent. Un ancien qui avait des griefs contre les Mâ, accusa la veuve d'inconduite. Le mandarin la cita. Aucun témoin n'ayant pu affirmer rien de précis, le mandarin dit :

— Je vais trancher cette question d'après les règles. Les koèi ne projettent aucune ombre, leurs enfants ne projettent qu'une

pénombre ; qu'on expose l'enfant au soleil !.. Le corps de l'enfant n'intercepta pas la lumière, pas plus que n'aurait fait une fumée légère. — • Faisons une autre expérience, dit le mandarin. Les images des •<sub>248</sub> parents boivent le sang de leurs enfants, les autres images le repoussent. Qu'on pique le doigt de l'enfant pour le faire saigner ! Qu'on frotte de son sang l'image d'argile, et une autre !.. Les satellites exécutèrent cet ordre. L'image d'argile but le sang, l'autre ne l'absorba pas.

— Allez en paix, dit le juge à la veuve.

En grandissant, le fils du koèi devint de tout point tellement semblable au feu Mà, que les plus malintentionnés durent renoncer à leurs soupçons.

Voyez introduction XII.

Les mandarins se servent encore de procédés de ce genre. Ils sont généralement tirés du traité de médecine légale Si-yuan-lou, écrit en 1247, devenu usuel dans les prétoires vers le quinzième siècle.

## 136

Au nord de la ville de Linn-i-hien (Chên-tong), devant la tombe d'un Monsieur Hoâ, se trouve une tortue en pierre, qui ne porte plus de stèle. Elle en portait une jadis, au temps du royaume hun des Chêu de Tcháo (TH carte XV, quatrième siècle). Les tortues aiment l'eau. Chaque nuit, la tortue de pierre, portant sa stèle, allait prendre son bain dans la rivière voisine. Aussi avait-elle toujours, le matin, le dos couvert d'algues. Une fois, un passant l'effraya. Elle jeta sa stèle et s'enfuit. La stèle fut brisée.

A Liòu-linn-ts'ounn, village du Tch'ing-p'ing-tcheou (Tchêu-li), la nuit un cheval foulait et broutait les céréales des paysans. Ne réussissant pas à le prendre, ils montèrent la garde •<sup>249</sup> avec leurs arcs. Une nuit, le cheval reçut une flèche. Il s'échappa. La trace de son sang conduisit les paysans à un cheval de pierre, érigé devant la tombe d'un noble personnage. Ce cheval était blessé au flanc. On sut ainsi que c'était bien lui l'auteur des déprédations nocturnes.

Près de la porte septentrionale de la ville de Kiâhouo-lien (Hôu-nan), s'élève un pont, jadis appelé le pont des enfants, parce qu'il était orné d'enfants en pierre. Ce pont est fort ancien. A force de vieillir, les enfants de pierre devinrent transcendants. Ils couraient les rues la nuit, frappaient aux portes, gambadaient sur le marché. Cela finit par ennuyer les paisibles bourgeois. Une nuit, quelques braves montèrent la garde en armes. Ils virent les enfants de pierre descendre de leurs niches, se jetèrent sur eux, et leur abattirent la tête à coups de sabre. Depuis lors les apparitions nocturnes cessèrent, et la paix fut rétablie.

Voyez Introduction XIX.

137

Un certain Sóng-tingpai de Nân-yang (Heûe-nan), jeune mais brave, dut un jour faire une marche de nuit. Il rencontra un revenant.

— Qui es-tu ? lui demanda-t-il.

— Je suis un koèi, dit le revenant ; et toi, qui es-tu ?

— Moi aussi, je suis un koèi, dit le Sóng.

— Où vas-tu ? demanda le revenant.

— Au marché de Wàn, dit le •<sub>250</sub> Sóng.

— Et moi aussi, dit le revenant ; faisons route ensemble.

Quand ils eurent cheminé un certain temps, le revenant dit :

— A marcher ainsi, nous nous fatiguons tous les deux. Si nous nous portions l'un l'autre, à tour de rôle ?

— Accepté, fit le Sóng.

Le revenant le prit sur ses épaules.

— Oh ! dit-il, comme tu es lourd ! Tu n'es pas un koèi.

Je suis koèi depuis peu de temps, repartit le Sóng ; je ne suis pas encore parfaitement déféqué ; voilà pourquoi je suis encore lourd.

Quand ce fut au tour du revenant d'être porté, le Sóng constata qu'e de fait il ne pesait rien. Tout en le portant, il lui demanda :

— Toi qui as de l'expérience, dis -moi s'il te plaît, à moi qui ne fais que débiter, ce que je devrai craindre désormais dans mon nouvel état ?

— Les koèi ne craignent qu'une chose, dit le revenant, à savoir les crachats des vivants, qui les paralysent.

On arriva au bord de l'eau. Passe le premier, dit le Sóng.

Le koèi passa, sans qu'on en tendit le moindre bruit. Quand le Sóng passa à son tour, l'eau clapota.

— Qu'est cela ? dit le revenant. Non tu n'es pas un koèi !

— Je suis mort il y a peu de jours, dit le Sóng ; je ne suis pas encore éthérisé ; de là ce clapotis.

Ils arrivèrent au marché de Wàn, le Sóng portant le revenant. Soudain le Sóng étreignit le koèi si violemment, qu'il lui ôta la parole et le mouvement. Puis, d'un coup d'épaule, il le jeta à terre. Le koèi avait pris la forme d'un

mouton. Le Sóng cracha sur lui, ce qui le paralysa sous cette forme. Vite le Sóng chercha un acquéreur, auquel il vendit •<sub>251</sub> son koèi pour 1500 pièces de monnaie.

Les contemporains rirent tout de même un peu, et le dicton suivant devint courant : Pour qui veut des koèi, c'est chez Sóng -tingpai, à 1500 pièce.

Voyez Introduction VII et IX.

Quand les païens veulent écarter une âme, ils crachent. Ainsi les assistants d'une exécution capitale, crachent vers le supplicié, pour empêcher son âme de s'attacher à eux.

## 138

Un bachelier Liôu du Oû-kiang (Kiông-sou), était précepteur dans la famille Tsiang de Yuân-houo. Il revint chez lui, pour la fête des tombes (5 avril). Son congé étant expiré, il dit à sa femme :

— Je retournerai à Yuân-houo demain. J'ai un ami à visiter, sur le chemin. Prépare-moi à déjeuner de très bonne heure.

Le lendemain, la femme se leva avant le jour, lava le riz, cueillit des légumes, et fit cuire le tout. Leur maison était située entre une colline et l'eau, en-dehors du village. Comme le soleil se levait, la femme appela son mari. Il ne répondit pas. Elle entr'ouvrit les rideaux, et vit le corps de son mari gisant sur la couche décapité. La tête manquait. Pas une goutte de sang n'avait coulé.

Épouvantée, la femme appela les voisins. C'est sur elle que se portèrent tous les soupçons.

— Son mari, disait-on, l'aura surprise en adultère. Son amant lui aura coupé la tête.

Bref, le mandarin averti, vint examiner le cadavre, arrêta la femme, l'interrogea, la tortura. Comme elle n'avouait pas, il •<sub>252</sub> l'incarcéra, en attendant.

Il y avait des mois que la malheureuse languissait en prison, quand un villageois étant allé couper du bois sur la colline, remarqua, dans une tombe en ruines, un cercueil bien conservé qui lui parut entr'ouvert. Soupçonnant que des malfaiteurs avaient pillé cette sépulture, il avertit le village. Les villageois vinrent en nombre. Le cercueil fut ouvert. Horreur ! Il contenait un vampire, au visage vermeil, au corps couvert de longs poils blancs. Les deux bras du monstre étreignaient une tête, qu'on reconnut être celle du bachelier Liôu.

Vite on avertit le mandarin, qui arriva avec sa suite. On eut beau tirer, le vampire ne lâcha pas la tête.

— Qu'on lui coupe les bras ! ordonna le mandarin.

On vit alors du sang frais couler en abondance du corps du vampire, tandis que la tête du bachelier sucée, n'en contenait plus une goutte. Finalement le mandarin fit brûler le vampire. Puis il acquitta la pauvre veuve.

Voyez Introduction IX.

Tête enlevée après le lever de la femme. Les poils blancs des vampires, sont probablement le mycélium d'un champignon, ou une moisissure, les cadavres chinois enveloppés dans des habits et du coton, séchant plutôt qu'ils ne pourrissent.

## 139

Un étranger très fort et sans peur, séjournait au Hôu-koang dans une vieille pagode solitaire. Une nuit qu'il se promenait dehors par un beau clair de lune, il vit entrer dans un massif d'arbres un homme coiffé d'un bonnet à •<sup>253</sup> la mode des T'âng. Comme il voltigeait plutôt qu'il ne marchait, l'étranger se douta que c'était un koèi. Il le suivit de loin, et le vit disparaître dans une tombe ancienne, située en plein bois. Pas de doute ; l'être mystérieux était un vampire.

Or l'étranger avait entendu dire, que le plus mauvais tour qu'on puisse jouer à un vampire, c'est de lui dérober le couvercle de son cercueil.

— Tout le monde raconte cela, se dit-il ; voilà le moment d'en faire l'expérience.

La nuit suivante, il se mit en embuscade dans le bois. Un peu avant minuit, le vampire sortit de la tombe. L'étranger le suivit. Le vampire se rendit à un grand bâtiment à étage. D'une fenêtre, une femme vêtue de rouge lui jeta une corde blanche. Le vampire grimpa à l'étage, et se mit à bavarder avec la femme.

— C'est le moment, se dit l'étranger.

Vite, il courut à la tombe, enleva le couvercle du cercueil, et le mit en lieu sûr. Puis il se cacha dans un fourré, pour voir ce qui arriverait.

Vers le matin, le vampire revint. Quand il eut constaté la disparition du couvercle, il manifesta un grand effroi, fureta aux alentours, puis courut à la grande maison, et demanda asile à grands cris. La femme parut à la fenêtre, mais ce fut pour faire des gestes de refus. Le vampire sautait et hurlait de désespoir. Soudain les coqs chantèrent. Il tomba comme foudroyé. La femme s'affaissa aussi à sa fenêtre.

Au matin, des passants trouvèrent le corps d'un homme vêtu à l'antique, gisant devant le temple des mânes de la famille Tcheôu. A l'étage •<sup>254</sup> de ce temple, était remis le cercueil non encore enseveli d'une femme de cette famille. Le cercueil était ouvert, et la femme vêtue de rouge et ceinte d'un lien blanc, gisait sur le plancher.

L'étranger raconta ce qu'il avait vu la nuit. — On brûla les deux vampires sur le même bûcher.

Voyez Introduction IX et XII.

Le couvercle du cercueil étant enlevé, le corps du vampire, atteint par les intempéries de l'air, se décompose.

140

Le temple K'ǎ-chan-seu, dans le village Tchoùn-ts'ai-li, fut primitivement la propriété d'un certain Wêi-ying, bourgeois de la capitale (Láo-yang, Heûe-nan). Cet homme étant mort jeune, sa veuve, née Leâng, n'at tendit pas la fin du deuil pour épouser un certain Hiáng-tzeutsi, originaire du Heûe-nei. Bien plus, elle installa son nouveau mari, dans la maison de l'an cien.

Le défunt apprit ces actes de sa veuve. Il revint en plein jour, à cheval, avec une escorte, et cria devant la porte, à son ancienne femme :

— Et c'est ainsi que tu m'as oublié !

Le nouveau mari banda son arc et lui décocha une flèche. Atteint en pleine poitrine, le cavalier tomba de sa monture. Tout son cortège tomba avec lui. L'ex-mari était une statuette en bois de pêcher, le cheval et le cortège étaient des simulacres tressés en paille et jonc. — Effrayée, la femme fit don de cette propriété aux bonzes, qui y érigèrent le temple K'ǎ-chan-seu.

Texte du sixième siècle. Figurines des cortèges funèbres. Voyez TP page 79 ; et *Morale et Usages*, • 255 seconde édition, page 533. C'est l'âme du mari, qui revint dans sa statuette.

## 141

Le chancelier Teóu-poui étant avancé en âge, obtint sa retraite, et revint à T'ai-yuan (Chân-si) son pays natal. Il se logea, au nord de la ville, sur un terrain dépendant du Yâng-k'iu -hien.

Un être mystérieux hantait ce pays. Il apparaissait surtout dans les épais brouillards qui suivaient les grosses pluies. Beaucoup de gens l'avaient rencontré, plusieurs étaient morts de peur. On finit par promettre une récompense de cinq mille pièces de monnaie, à quiconque en débarrasserait le pays. Personne ne voulant se risquer, Teóu-poui qui était fort et brave, s'offrit.

Il sortit le soir, à la recherche du spectre, et le rencontra au moment où celui-ci sortait de son repaire. Il lui décocha aussitôt une flèche, qui le toucha. Le spectre prit la fuite. Teóu-pou i lui donna la chasse, et lui tira encore deux flèches. Le spectre se jeta dans un précipice.

Teóu-poui revint, chantant victoire. On but à sa santé pour cinq mille sapèques de vin. — Le lendemain, on chercha dans le précipice. On trouva un Fông-siang-cheu percé de trois flèches. Les apparitions cessèrent.

Voyez Introduction XIX.

Il s'agit d'un *méi*, vieil objet devenu transcendant.

*Fông-siang-cheu* ou *K'ǎ-lou-chenn*, image en brindilles et papier, portée en tête de toutes les processions funèbres. C'est un *chênn*, chargé d'ouvrir la voie, c'est -à-dire d'écarter du chemin tous les influx néfastes. La coutume, générale dès la dynastie *Hán*, paraît remonter aux *Tcheû*. Voyez TP page 85.

142

Sous les premiers Sóng (5<sup>e</sup> siècle), un étudiant était allé au loin pour trouver un maître. Une nuit que ses parents veillaient auprès du feu, le jeune homme leur apparut soudain et leur dit :

— Je ne suis plus en vie. C'est mon âme que vous voyez et qui vous parle. Tombé malade au commencement de ce mois, je suis mort aujourd'hui, à telle heure. Un certain Jénn-tzeutch'eng de Lâng-ye (Chên-tong), a pris soin de mon cadavre. Demain il le mettra en bière. Je viens vous chercher pour la cérémonie.

— Il y a mille stades d'ici à Lâng-ye, dirent les parents ; comment pourrions-nous arriver à temps ?

— Un char vous attend à la porte, dit l'âme. Venez ! Vous arriverez à temps.

Les parents montèrent dans le char, et s'y assoupirent. Au chant du coq, ils se trouvèrent à Lâng-ye. Quand ils examinèrent le char qui les avait transportés si loin avec une telle rapidité, ils constatèrent que c'était un de ces chars en papier attelés d'un cheval de bois, que l'on offre aux mourants pour le grand voyage. Ils trouvèrent Jénn-tzeutch'eng, et pleurèrent leur fils à sa mise en bière. Tous les renseignements que l'âme leur avait donnés, se trouvèrent, vérification faite, scrupuleusement exacts.

Voyez Introduction XI.

Pour le char de l'âme, voyez *Morale et Usages*. seconde édition, page 495.

143

A T'oung-tchéng (Nân-hoei), un •<sub>257</sub> certain Sôu-nants'ounn était à l'agonie. Soudain il demanda à ceux qui l'assis taient :

— Li-kingie et Wêi-tchaofang sont-ils venus ?

Personne ne comprenant rien à cette demande, on lui donna une réponse évasive. Au bout d'un certain temps, le moribond de manda encore :

— Sont-ils venus ?

— Non, lui dit-on.

— Appelez-les vite, dit-il,

puis il tomba dans le coma. Voyant que la mort était imminente, on courut au marché acheter un palanquin en papier pour l'âme. Quand les familiers l'examinèrent, ils virent des noms écrits sur le dos des deux porteurs. L'un s'appelait Li-kingie, et l'autre Wêi-tchaofang. Ils comprirent alors le sens des questions du moribond. Dès qu'ils eurent mis le feu au palanquin, Sôu-nants'ounn expira.

Ce n'est pas l'usage d'écrire des noms sur les figurines funèbres. L'auteur de celles-ci l'avait fait, par plaisanterie sans doute. Et Sôu-nants'ounn avait eu révélation des noms de ceux qui devaient emporter son âme. N'est-ce pas singulier ?

Voyez le numéro précédent.

Chars, dans le nord ; palanquins, dans le midi de la Chine ; pour les âmes, comme pour les vivants.

## 144

Dans le district Oû-tch'eng-hien du Hôu-tcheou-fou (Tché-kiang), il y avait jadis un temple, dédié au « Prince courageux et valeureux ». Voici à quelle occasion il avait été bâti. Au moment où les provinces secouèrent le joug de la dynastie mongole Yuân (avènement •<sub>258</sub> des Míng, fin du 14<sup>e</sup> siècle), dans ce pays-là un jeune homme leva une bande de partisans, et fut tué. Ses amis le pleurèrent, et lui élevèrent un temple, sous le vocable du « Prince courageux et valeureux ».

En l'an 1777, un bourgeois de Oû-tch'eng-hien nommé Tch'ènn, étant allé brûler des parfums à ce temple, en revint obsédé, au point qu'il finit par se pendre. Son frère aîné Tch'ènn-tchengtchoung, prit fort mal la chose.

— On n'élève de temples qu'aux ch'ènn bienfaisants, dit-il ; les koèi malfaisants n'ont pas le droit d'en avoir.

Comme c'était un homme intrépide, il alla au temple en question, et fit parler le desservant.

— Il n'y a pas que votre frère, lui dit celui-ci. Les deux premiers hommes qui ont brûlé des parfums dans ce temple cette année, se sont pendus tous les deux.

Furieux, Tch'ènn-tchengtchoung alla quérir ses ouvriers. Ils vinrent en nombre, armés de pioches, et eurent tôt fait de démolir la statue du Prince courageux et valeureux.

Quand le peuple le sut, beaucoup eurent peur. On avertit même le mandarin, de ce que certains qualifiaient d'attentat. Tch'ènn-tchengtchoung cité, déclara le motif qui l'avait fait agir. Il ajouta que le Prince courageux et valeureux n'étant mentionné, ni dans l'histoire nationale, ni dans les annales locales, c'était un ch'ènn ou un koèi interlope, n'ayant pas droit à un temple.

— Mettez à la place de celle que j'ai abattue, une statue de Koân-ti, qui sera une source de bénédictions pour le •<sub>259</sub> peuple. Je la paierai volontiers.

Le mandarin loua hautement Tch'ènn-tchengtchoung, et décida qu'il serait fait comme il venait de dire.

Deux mois plus tard, une fille nubile de la famille Soûnn, fut soudain possédée par un esprit malin.

— Je suis le Prince courageux et valeureux, criait-elle. Un méchant ayant brisé ma statue, m'a réduit à errer. Servez-moi du vin et des mets !

Les accès de cette fille se succédant, son père alla trouver le Tch'ènn.

— Laissez-moi faire, dit celui-ci.

Après s'être armé d'une branche de pêcher, il alla chez les Soûnn, et entra en criant du haut de sa tête :

— C'est moi qui ai démoli ta statue ! C'est moi qui t'ai jeté dehors ! C'est à moi qu'il te faut t'adresser. Laisse cette fille en paix ! Mendiant ! Pique-assiette ! Avec des manières pareilles, tu veux qu'on t'appelle Prince courageux et valeureux. Rougis si tu peux, et déguerpis au plus vite !

— Le voilà encore, le méchant, gémit celui qui possédait la fille. Je m'en vais ! Je m'en vais !

Crignant un retour offensif, le Soûnn pria le Tch'ènn de loger chez lui. Tant qu'il était dans la maison, la fille se portait bien. Chaque fois qu'il s'absentait, elle était reprise de ses accès. Enfin Tch'ènn-tchengtchoung conseilla à son père, de la marier le plus tôt possible à un jeune homme de l'endroit. Quand elle fut mariée, les accès cessèrent.

Prêta famélique. — Le bois de pêcher chasse les *koèi*. Voyez TP pages 83 et 81.

Le mariage guérit les hystériques.

145

•<sub>260</sub> A Pékin, un garde impérial passait ses loisirs à courir le lièvre. Un jour son cheval s'emballa. Un vieillard tirait de l'eau d'un puits. Dans sa course folle, le cheval le heurta, et le précipita dans le puits. Quand le garde fut arrivé à maîtriser sa bête, il s'enfuit en toute hâte.

La nuit suivante, le vieillard lui apparut, et lui dit, avec accompagnement d'injures :

— Je sais bien que c'est ton cheval qui m'a poussé dans le puits. Mais toi, tu n'as rien fait pour m'en retirer...

Et ce disant, il se mit à briser la vaisselle, et à lacérer le papier des fenêtres. Toute la famille prosternée lui fit des excuses et lui offrit des libations.

— Cela ne suffit pas, dit le koèi. J'exige que vous m'érigiez une tablette, portant mon nom, que voici. Chaque jour vous m'offrirez des pieds de cochon. De plus, vous me ferez les mêmes offrandes régulières qu'à vos ancêtres. A ces conditions, je me tiendrai tranquille.

Il fallut en passer par là. Cela dura plusieurs années. Depuis le jour de l'accident, le garde avait évité de repasser près du malencontreux puits.

Un jour qu'il était de service, le cortège impérial passa par là. Il essaya de se faire dispenser, mais fut rebuffé, et de plus moqué.

— Qu'as-tu à craindre, lui dirent ses camarades, en plein jour, avec tant de compagnons ?

Force lui fut donc de s'exécuter. Quelle ne fut pas son épouvante ! Le vieillard tirait de l'eau. Dès qu'il vit le garde, il se jeta sur lui, en •<sub>261</sub> criant :

— Je te tiens, enfin ! Être sans entrailles ! Après m'avoir jeté dans le puits, tu n'as rien fait pour me retirer ! Attrape ceci !..

et les coups de pleuvoir sur le garde, aussi dru que les injures.

— Mais, balbutia celui-ci, ne vous ai-je pas fait des offrandes chaque jour, depuis plusieurs années ? Pourquoi revenez-vous sur la parole donnée ?

— Des offrandes, cria le vieillard. Veux-tu dire que je suis un koèi ? Sans doute ce n'est pas ta faute que je sois encore en vie : Mais après ton départ, un passant plus humain que toi, m'a retiré du puits. Est-ce pour m'insulter, que tu te donnes l'air de me prendre pour un koèi ?

— Alors j'ai été mystifié, dit le garde ; veuillez venir chez moi.

Il le conduisit à son domicile, et lui dit :

— Voyez votre tablette !

— Ma tablette, dit le vieillard ; mais ce n'est pas ainsi que je m'appelle !

Le vieillard comprit alors qu'un koèi rôdeur, spectateur de la tragédie du puits, l'avait exploitée à son profit, et s'était fait nourrir par le garde durant plusieurs années. Furieux, il brisa la tablette et renversa les offrandes. Un éclat de rire railleur retentit dans l'air. Le koèi intrus était parti.

Les *koèi* exploitent les occasions qu'ils rencontrent, ou qu'on leur suggère. De là la crainte générale de certains conseils ou souhaits ; par exemple à un cocher : ne versez pas !.. à un maçon qui monte à une échelle : ne tombez pas !.. Ces paroles sont néfastes. Car, si un *koèi* rôdeur les entend, elles lui donneront l'idée de faire verser le cocher, de faire tomber le maçon. Il n'y aurait peut-être pas pensé, de lui-même.

## 146

Deux bourgeois de Nankin, un •<sub>262</sub> Tchâng et un Li, liés d'amitié, faisaient ensemble le commerce à Canton. Le Tchâng ayant dû revenir, le Li lui remit une lettre pour sa famille, que le Tchâng remit fidèlement. Il apprit que le père du Li venait de mourir, et vit son cercueil déposé dans la grande salle. Il lui offrit donc les lamentations et les offrandes d'usage. Très touchée, Madame Li, la mère de son ami, le remercia, lui offrit à souper, et un gîte pour la nuit, car il se faisait tard.

La largeur d'une cour séparait la chambre qui lui fut assignée, du cercueil. Vers la seconde veille de la nuit, le Tchâng ayant entendu un léger bruit, regarda par une fente du papier de sa fenêtre. Il vit un singulier manège, qui l'inquiéta passablement. La veuve, tenant un bâton d'encens allumé, se répandait en supplications devant le cercueil de son mari. Puis, étant venue doucement jusqu'à la porte du Tchâng, elle détacha sa ceinture, la passa dans les anneaux extérieurs, lia fortement les deux battants, puis se retira.

Le Tchâng n'osa pas se mettre au lit. Comme il regardait de nouveau par la fenêtre, il vit le cercueil s'ouvrir. L'homme qu'il contenait, se dressa sur son séant. Il avait le visage noir, les yeux caves et flamboyants, l'air hideux et féroce. Après avoir humé l'air, il sortit du cercueil, et courut droit à la porte du Tchâng, poussant des sifflements, et soufflant une haleine glaciale. La ceinture qui liait les anneaux se rompit. Le Tchâng eut beau appuyer de toutes ses forces contre la porte, celle-ci céda, et le vampire se précipita •<sub>263</sub> dans la chambre. Le Tchâng se réfugia derrière une armoire, qu'il poussa quand le vampire l'attaqua. L'armoire s'abattit sur le vampire. Le Tchâng s'évanouit.

Cependant la veuve et ses domestiques ayant entendu le fracas de cette lutte, accoururent avec des lanternes. Quand le Tchâng eut été animé avec de la tisane de gingembre, la veuve lui dit :

— C'est mon mari, qui vient de vous effrayer de la sorte. De son vivant, c'était un mauvais drôle. Depuis qu'il est mort, il fait le sabbat. La nuit dernière, il m'est apparu et m'a dit :

« Un certain Tchâng va apporter une lettre. Il porte de l'argent. Je le volerai. La moitié sera pour moi, l'autre pour toi... Je pris cela pour un vain rêve. Mais quand vous eûtes de fait apporté la lettre de mon fils, je brûlai de l'encens devant le cercueil de mon mari, et le suppliai de se désister de son méchant projet. Je liai aussi votre porte, pour qu'il ne pût pas l'ouvrir. Je ne pensais pas que la force de cet être féroce fût si grande. Un peu plus, il vous arrivait malheur.

Ces explications données, la veuve et ses gens tirèrent le vampire de dessous l'armoire, et le reportèrent dans le cercueil.

— Vous ne pouvez pas conserver ce corps, dit le T châng à la veuve ; c'est un fléau public.

— Vous avez raison, dit la veuve. Mais, comme c'est le corps de mon mari, je n'ai pas pu jusqu'ici me résoudre à le détruire. Je vois bien maintenant qu'il faut en venir là.

Le T châng invita des bonzes de renom, qui firent la cérémonie du passage de l'âme, puis incinérèrent le corps.

- <sup>264</sup> Depuis lors, la veuve vécut tranquille.

Voyez Introduction IX.

147

Au Fôu-kien, le cimetière de la grande famille Lì de Nàn-hi, situé sur une hauteur, déversait sur les Lì un influx faste puissant. Un magicien taoïste nommé Kí, résolu de s'approprier cet influx. Il avait une fille malade à mort. Un jour il lui dit :

— Je suis ton père et maître. D'ailleurs tu ne guériras jamais. Je vais prendre une partie de ton corps, pour le bien de ma famille. Tes os dériveront vers nous le bonheur des Lì...

Cela dit, sans attendre sa réponse, il lui coupa un doigt, l'enferma dans une corne de bélier creuse, et l'enterra secrètement dans le cimetière des Lì.

A partir de ce jour, chaque fois qu'un Lì gradué mourait, un Kí conquérait les grades. Chaque fois que les terres des Lì avaient donné tant de grain en moins, les terres des Kí en donnèrent autant en plus. Cela fit parler, mais personne ne découvrit le mystère.

Une année, vers la fête des tombes (5 avril), les villageois portant en procession la statue du génie du lieu, leur cortège passa, bannières déployées, près du cimetière des Lì. Soudain les porteurs de l'image, cloués au sol, ne purent plus avancer. Un jeune homme, subitement possédé, cria

— Au temple ! au temple ! ...

La foule le suivit. Il sauta sur le piédestal vide, et déclama :

— Je suis le Génie du lieu. Un charme est enterré dans le cimetière des Lì. Prenez •<sub>265</sub> des pioches. Prenez, des cordes. Maintenant au cimetière ! au cimetière ! ..

La foule le suivit encore.

— Creusez, dit-il...

et l'on découvrit une corne de bélier creuse, contenant un petit serpent. Sur la corne étaient gravés les noms de tous les membres du clan Kí.

— Allez saisir le chef de ce clan, cria le jeune homme et amenez-le lié.

Puis il cria :

— Qu'on le livre au mandarin !

Averti de toute l'affaire, le mandarin examina et convainquit le magicien, qui subit la peine capitale. La prospérité des Lì redevint intense. Ils se montrèrent reconnaissants envers le Génie du lieu.

## 148

Deux marchands de T'oung-tchéng (Nân-hoai), un Tchông et un Sû, liés d'amitié, étaient allés trafiquer dans la province du Kiông-si. A Koàng-sinn, le Sû mourut dans la chambre haute d'une auberge. Le Tchông s'enquit d'un marchand de cercueils, afin de pouvoir mettre le corps de son ami en bière. On lui en indiqua un. Il marchandait un cercueil, que le patron lui fit deux mille pièces de monnaie. Le Tchông croyait le marché conduit, quand un vieillard, assis près du comptoir, lui dit :

— C'est deux mille pour le patron, et deux mille pour moi.

— Trop cher, dit le Tchông.

et il retourna à l'auberge. La nuit, le cadavre du Sû se releva, et le battit si fort, qu'il dut s'enfuir.

Il retourna au magasin le •<sub>266</sub> lendemain, et offrit trois mille pièces. Le vieillard était encore là. Le patron ne répondant pas, le vieillard dit au Tchông :

— On m'appelle le Tigre des monts. Eh bien, foi de Tigre des monts, ou tu paieras quatre mille pièces, deux mille au patron et deux mille à moi, ou tu n'auras pas de cercueil.

— Trop cher, dit le Tchông..

N'osant pas retourner à l'auberge, de peur d'être encore battu par le cadavre du Sû, il alla errer tristement dans la campagne. Soudain un personnage à l'air affable, barbe longue et robe bleue, lui apparut et lui demanda :

— C'est vous qui n'arrivez pas à acheter un cercueil ?

— C'est moi, dit le Tchông.

— C'est le Tigre des monts qui en est la cause ?

— Oui, dit le Tchông.

— Vous avez été battu par le cadavre de votre ami ?

— Oui, dit le Tchông.

L'inconnu tira un objet de sa manche.

— Prenez ceci, dit-il ; c'est la cravache avec laquelle Oû-tzeusu fustigea le cadavre du roi P'ing de Tch'ou. Retournez à l'auberge. Si le cadavre vous attaque encore, ne ménagez pas votre poignet. Je vous promets que vous aurez le cercueil, et que tout finira bien.

Le Tchông obéit. Il était à peine rentré à l'auberge, que le cadavre l'attaqua. Le Tchông tomba sur lui à grands coups de cravache. Le cadavre s'affaissa et ne bougea plus.

Le lendemain matin, il alla faire une nouvelle tentative au magasin. Le patron le reçut avec joie.

— Prenez le cercueil pour deux mille pièces de monnaie, lui dit-il ; nous sommes débarrassés du Tigre des monts ; quel soulagement pour le pays ! Cet homme, •<sup>267</sup> nommé Hoûng, était un magicien. Il entrait dans les cadavres des morts, pour extorquer de l'argent aux vivants. Il taxait et rançonnait tout le monde, et malheur à qui ne le satisfaisait pas. Chaque fois que quelqu'un mourait, il venait chez moi attendre ceux qui viendraient acheter le cercueil, et exigeait d'eux pour lui autant que moi je demandais pour la vente. Si on ne le satisfaisait pas, on était sûr d'avoir à la maison des histoires de revenants. Enfin il est mort subitement la nuit dernière, on ne sait pas de quel mort.

— Allons le voir, dit le Tchông

On découvrit le corps du magicien. Il était sillonné de coups de cravache. Le Tchông raconta l'apparition qu'il avait eue. Quand il eut décrit le personnage :

— C'est notre Génie du lieu, dirent les villageois.

Pour l'anecdote de Oû-tzeusu, voyez TH page 338.

C'est le magicien qui, entré dans le cadavre du Sû, battait le Tchông pour arriver à lui faire payer la taxe. Il fut tué par la cravache du Génie du lieu.

Ce Génie est l'ennemi de tous les gredins, qui déshonorent son territoire, et troublent ses habitants.

149

Sous la dynastie Hán, un certain Leâng-wenn du pays de Tsî (Chên-tong), était fervent taoïste. Il avait installé dans sa maison un petit temple, dans lequel il priait les chên et leur faisait des offrandes. Le sanctuaire de ce temple, était fermé par un voile noir.

Leâng-wenn pratiquait ces dévotions depuis dix et quelques années, quand un jour, durant un •<sub>268</sub> sacrifice, il entendit une voix, sortant de derrière le voile, lui dire :

— Appelle-moi Seigneur des hautes montagnes.

La dévotion du Leâng s'accrut notablement, cela se conçoit. Son chên mangeait et buvait beaucoup, mais il donnait de bonnes consultations sur les maladies. Quand le Leâng l'eut servi durant plusieurs années, le chên lui permit de pénétrer derrière le voile, dans le sanctuaire. Le Leâng conversait avec lui, mais sans le voir.

Un jour que le chên avait bu copieusement, le Leâng lui dit :

— Je voudrais bien vous voir.

— Non, répondit le chên ; mais je te permets de me toucher.

Le Leâng ayant avancé la main, toucha une barbe, longue et soyeuse. Il l'enroula doucement autour de sa main, puis soudain, donna un coup sec. Le chên poussa un bêlement formidable. Les assistants groupés dans le temple, aidèrent le Leâng à le tirer hors du sanctuaire. Capturé, le chên devint visible. C'était un vieux bouc, échappé du bercail de Monsieur Yuân-lou, sept ou huit ans auparavant. On le tua. Le temple du Leâng ne rendit plus d'ora cles.

Voyez Introduction XX.

## 150

Sous les Tsínn (3<sup>e</sup> -4<sup>e</sup> siècles), à Oû-hing (Tchéé-kiang) vivait un homme qui avait deux fils. Un jour que ces enfants travaillaient aux champs, ils virent accourir leur père, lequel, sans •<sub>269</sub> rime ni raison, les gronda et les battit. Ils le dirent à leur mère. Celle-ci fit des reproches à son mari. Extrêmement étonné, le père dit à ses fils :

— C'est un koèi qui aura pris ma figure. S'il re commence, tuez-le.

Le lendemain, les fils allèrent aux champs armés, et s'attardèrent plus qu'à l'ordinaire. Ne les voyant pas revenir, le père inquiet alla à leur rencontre.

— Voilà le koèi qui revient, dit l'aîné des fils au cadet.

Ils tuèrent leur père, et l'enfouirent sur place. — Cependant le koèi qui avait assisté invisible à la tragédie, revêtit la forme du père, courut à la maison, et dit à la mère :

— Les enfants reviennent ; ils ont tué le koèi.

Quand les deux fils furent rentrés, toute la famille se réjouit. — Quelques années plus tard, un maître ès sciences occultes passa par là. Il dit aux deux fils :

— Vous êtes d'une famille de malheur.

Les fils rapportèrent cette parole au chef de famille. Celui-ci entra dans une grande fureur. Les fils sortirent et dirent au maître :

— Partez vite, pour qu'il ne vous arrive pas de mal.

Au lieu de s'enfuir, le maître entra hardiment dans la maison, en maudissant du haut de sa tête. Soudain le chef de famille se transforma en un vieux renard, qui se cacha sous un lit. Ou le délogea et on le tua.

Les fils apprirent alors qu'ils avaient jadis tué leur vrai père. Ils exhumèrent ses ossements, et les ensevelirent conformément aux rites. La famille prit le deuil. Peu après, le fils aîné qui avait porté le coup mortel, se suicida. Le cadet mourut de chagrin et de colère.

•<sub>270</sub> Mélange de renard, *koèi* et *kodi*. Voyez numéro 34 note.

151

Un certain Hoâng-chenn, de Mi-ts'oum dans le Kiû-young-hien, travaillait aux champs. Une dame venant de l'est, passa par un sentier qui traversait ses terres, puis revint en sens inverse. Même manège les jours suivants. Le Hoâng commença par trouver la chose singulière, puis il conçut des soupçons, enfin il se décida à interpeller l'inconnue.

— Où allez-vous ainsi ? lui demanda-t-il.

La dame sourit, et passa sans répondre. Le Hoâng furieux porta un coup de sa faux à la petite suivante qui marchait derrière la dame. La suivante tomba. La dame disparut. Le Hoâng se baissa pour examiner sa victime. Il ramassa une queue de renard. Les gens du pays prévenus, battirent les environs, et découvrirent un terrier. L'ayant mis à jour, ils prirent une renarde sans queue.

Voyez Introduction XX.

## 152

Au Nân-tong-hien (Kiông-sou), une villageoise étant proche de son terme, avait prié la sage-femme du lieu, de passer la nuit chez elle. Son mari s'était absenté pour la circonstance, comme la coutume l'exige. Le lendemain, quand il vint demander des nouvelles, sa femme lui présenta un beau •<sup>271</sup> garçon. Voulant s'acquitter aussitôt d'un vœu qu'il avait fait pour l'obtenir, l'heureux père chercha l'argent qu'il avait serré dans le traversin conjugal. L'argent avait disparu.

— Il y avait quatre petits lingots, dit l'homme surpris.

— Ce n'est bien sûr pas moi qui l'ai pris, dit la femme. Personne n'est entré ici, que la sage-femme qui a passé avec moi la nuit dernière.

— Le mari alla trouver la sage-femme, et lui dit poliment :

— Si vous pouviez retrouver mon argent, je vous en donnerais la moitié, et emploierais l'autre à m'acquitter de mon vœu.

— Voulez-vous dire que je suis une voleuse ? dit la sage-femme en fureur. Pour votre insolence, votre enfant ne vivra pas. Que le tonnerre m'écrase, si j'ai vu l'argent dont vous parlez.

L'homme rentra chez lui l'oreille basse. Le troisième jour, il dut prier la sage-femme de venir laver son enfant. Elle refusa, mais envoya sa fille. La nuit suivante, l'enfant mourut dans un accès de convulsions.

— Nous avons peut-être mal jugé la sage-femme, se dirent le père et la mère, en pleurant ; voilà que sa malédiction s'est accomplie.

L'homme acheta une boîte en bois, et fit enterrer son enfant dans un terrain vague.

Peu après, un orage terrible éclata. Un coup de tonnerre épouvantable, fit trembler tout le village, qui se remplit d'une forte odeur de soufre. Quand l'orage fut passé, des gens tout effarés appelèrent notre homme, en lui disant :

— Venez voir ce qui est arrivé près de la tombe de votre enfant.

L'homme y alla. Deux personnes étaient là agenouillées, •<sup>272</sup> foudroyées et carbonisées. Chacune tenait à la main deux lingots d'argent. La tombe et la boîte étaient ouvertes, et l'enfant vagissait. De son nombril sortait le bout d'une longue épingle, qu'on retira aussitôt.

Le génie de la foudre avait fait justice. Les deux femmes foudroyées, étaient, l'une la sage-femme, l'autre sa fille. Sur l'ordre de sa mère, cette fille avait enfoncé l'épingle dans le nombril de l'enfant, tandis qu'elle le lavait. Le

Ciel rendit au père, et son enfant, et son argent. — Le fait est arrivé au sixième mois de l'an 1792.

Voyez Introduction IV.

Les cadavres des petits enfants, ne sont pas mis dans un cercueil, ni enterrés dans le cimetière. On les met dans une boîte et on les enterre au bord du cimetière, ou au bout d'un champ, ou dans un lieu vague quelconque.

153

Un certain Tch'ènn-ik'oei de Hâng-tcheou (Tchéé-kiang), habile magicien, opérait par le moyen de divers esprits.

Un jour qu'un ami nommé Soûnn passait la nuit dans sa maison, vers minuit, un vieillard sortit de dessous son lit, se prosterna, et lui dit :

— Veuillez prier maître Tch'ènn votre ami, de me rendre ma tête.

Très effrayé, le Soûnn se leva et alluma sa lampe. Le vieillard avait disparu. Il regarda sous le lit, et découvrit un crâne. Il comprit alors que les esprits qui servaient le Tch'ènn, étaient des âmes (inférieures) extraites par lui d'ossements dérobés dans des tombes violées.

Le lendemain le Soûnn fit au Tch'ènn une sérieuse réprimande. •<sup>273</sup> Celui-ci voulut d'abord nier ; mais, quand le Soûnn lui eut montré le crâne, il avoua. Tous deux le reportèrent alors au tombeau, d'où le Tch'ènn l'avait soustrait.

Cela ne sauva pas le Tch'ènn de la vengeance de ses victimes. Peu de temps après, il fut battu cruellement par une bande de koèi. Les coups qu'ils lui donnèrent, lui tirent autant de plaies charbonneuses. Il mourut misérablement.

Voyez Introduction XVIII.

## 154

A Pékin, quand les bébés pleurent durant la nuit, on dit qu'ils sont tourmentés par des lutins, que le peuple appelle « étoiles filantes ». Il y avait dans la ville un sorcier, qui savait exterminer ces lutins, au moyen d'un arc en bois de mûrier, et de flèches en bois de pêcher.

Or, dans la maison d'un asses seur, vivait une vieille femme, qui avait été concubine de son arrière-grand-père. Elle avait plus de 90 ans. La vieille tante, comme on l'appelait, passait les journées assise sur un lit en briques chaud, sans jamais parler ni sourire. Un vieux chat ne la quittait pas.

L'asses seur avait un petit enfant, qui ne savait pas encore marcher. Cet enfant pleurait toute la nuit durant. L'asses seur fit inviter le sorcier, à venir exterminer « l'étoile filante » qui le tourmentait. Celui-ci prit position dans la chambre de l'enfant, près de la fenêtre, son arc à la main, et une flèche munie d'un fil •<sup>274</sup> de soie toute prête. La lune était très brillante. Vers minuit, l'ombre d'une femme, tenant une lance, et cheveu chant à travers les airs, se projeta sur le papier de la fenêtre.

— La voici, murmura le sorcier ; et il décocha sa flèche à travers le papier. On entendit un gémissement, et le fil se déroula rapidement. On le suivit, jusqu'à la chambre de la vieille tante, dans laquelle on pénétra avec des lanternes. Elle tenait encore son chat entre les jambes, et avait l'épaule percée d'une flèche. La lance, qu'elle avait laissé tomber, se trouva être une gaule en bambou.

L'asses seur ordonna d'assommer le chat, et d'enfermer la vieille. On la laissa mourir de faim. Depuis lors, l'enfant dort paisiblement, et ne pleura plus la nuit.

Comparez numéro 102.

## 155

Lorsque Monsieur Tsiàng, qui fut depuis préfet de Ying-tcheou-fou (Nân-hœi), était encore mandarin de Nân-tcheou (Tchêu-li), il vit là un homme qui mouvait continuellement ses poignets, comme s'il agitait des sonnettes. Il lui demanda d'où lui venait ce tic. L'homme lui raconta l'histoire suivante.

— Je suis originaire du petit village de X, adossé à la montagne. Jadis, chaque nuit, un vampire établi dans une caverne voisine, volait jusqu'à mon village, en quête d'enfants à dévorer. Les villageois avaient beau se garder ; •<sub>275</sub> le monstre arrivait toujours à faire quelque prise.

Un jour nous apprîmes qu'il y avait en ville un táo-cheu très habile. Tout le monde se cotisa. On acheta des présents, et des députés invitèrent le táo-cheu à venir délivrer le village. Il accepta, choisit un jour faste, vint, dressa un autel, puis dit :

« — Par mon art, je puis tendre des filets célestes et des filets terrestres, qui empêcheront le vampire de fuir ; mais c'est à vous de le déloger et de le tuer. Avant tout, il me faut un homme sans peur, pour le rôle principal.

« Comme tous hésitaient, je m'offris.

« — Prends deux sonnettes, me dit le táo-cheu. Tandis que les autres formeront une enceinte au dehors, toi tu te tiendras blotti près de l'ouverture de la caverne, épiant la sortie du monstre. Dès qu'il sera sorti, tu entreras dans la caverne, et tu commenceras à sonner. Le son des instruments en cuivre, enlève leur force aux spectres. Il ne pourra pas rentrer, et nous le tirerons dehors. Mais, pas un arrêt dans ta sonnerie, ou tu seras immédiatement saisi par le monstre.

« Nous disposâmes tout à la chute du jour. Le táo-cheu prit position devant son autel. Les villageois formèrent le cercle. Le vampire sortit, et voulut prendre son vol. Derrière lui, je me précipitai dans la caverne, et sonnai à tour de poignets. Arrêté par les filets du táo-cheu, cerné par les villageois, le vampire se retourna vers moi. Eperdu, je sonnais, sonnais, à perdre haleine. Il me dévorait de ses yeux fulgurants, mais ne put pas me saisir. Nous le continuâmes ainsi, sans oser •<sub>276</sub> l'attaquer corps à corps, jusqu'aux premières lueurs de l'aube. Alors il tomba mort. Nous le brûlâmes aussitôt. Le tic que vous me voyez, m'est resté de la sonnerie ininterrompue, que j'ai dû exécuter durant toute cette terrible nuit.

Voyez Introduction IX.

Bronze et pétards, chassent ou paralysent les fantômes.

156

Un certain Li-kiou de Sû-tcheou (Nân-hoei), colporteur de toile, passant un jour à Hoùo-chan, trouva toutes les auberges bondées. Force lui fut de se réfugier, pour la nuit, dans une pagode. — Il dormait profondément, quand Wêi-t'ouo le Protecteur lui apparut en songe, l'éveilla en lui frappant sur le dos, et lui dit :

— Vite, vite, un grand malheur te menace, réfugie-toi derrière moi.

— Notre homme, tout ahuri, se demandait ce qu'il y avait, quand un cercueil déposé là, craqua et s'ouvrit. Il en sortit un vampire, tout couvert de poils blancs, les yeux caves et étincelants, qui bondit sur le Li. Celui-ci eut tout juste le temps de se réfugier derrière la statue du Protecteur. Les bras du vampire étreignirent la statue, tandis que ses dents s'en fonçaient dans sa massue.

Aux cris d'épouvante poussés par le Li, les bonzes accoururent avec des lanternes. Le vampire rentra dans son cercueil, qui se referma.

Le Li raconta ce qui venait d'arriver. Le lendemain les bonzes avertirent le mandarin, qui fit •<sup>277</sup> brûler le cercueil. Les dents du vampire avaient brisé la massue du Protecteur en trois morceaux. Le Li reconnaissant, fit faire au Protecteur une statue neuve dorée.

Voyez numéro 51 note.

## 157

• Kâo-mingking de Tzû-tch'ouan (Chân-tong), arrière-petit-fils de feu l'assesseur Kâo-nientong, m'a lui-même raconté l'histoire suivante. A partir du jour de son mariage, il commença à souffrir de vertiges, de suffocations et de syncopes. Il entendait sans cesse une voix d'enfant qui babilait lq̄-lei. Enfin il vit l'enfant, un petit être d'un pied de haut, qui gambadait sur son lit, se sauvait et disparaissait toujours au même endroit quand il se voyait observé.

Cependant Kâo-mingking dépérissait à vue d'œil, et ses accès devenaient de plus en plus graves. Convaincus qu'il s'agissait d'une obsession magique, ses parents invitèrent un magicien, dont les charmes furent impuissants. Alors ils mirent un sabre sous l'oreiller du malade, et dissimulèrent un grand bassin plein d'eau, à l'endroit où l'enfant disparaissait d'ordinaire.

Un jour que Kâo-mingking faisait la sieste après midi, l'enfant parut. Le Kâo brandit son sabre. Le lutin fuyant en toute hâte, tomba dans le bassin et fut pris.

C'était une figurine en bois, vêtue de rouge, avec une ficelle rouge serrée autour du cou, comme pour lq̄-lei l'étrangler. On brûla cette figurine, et le Kâo recouvra la santé.

Le jour de cette exécution, un menuisier mourut subitement dans le village. C'était lui qui avait aménagé la chambre nuptiale de Kâo-mingking. Les Kâo l'avaient indisposé, en ne lui payant pas ce qu'il demandait. Il s'était vengé en cachant dans la chambre nuptiale une figurine magique, qui devait étrangler lentement le fils de la famille. Son charme déjoué se retourna contre lui.

Le narrateur de cette histoire, écrivait dans les dernières années du dix-huitième siècle. — Envoûtement. Voyez Introduction XVIII.

Les charmes déjoués, se retournent toujours contre leur auteur. Comparez numéro 129.

## 158

Wâng-pi, originaire de Ts'inn-tcheou-fou (K'ôn-sou), exerçait la médecine à Yèn-nan-fou (Chàn-si). Un jour il se rencontra avec le sorcier Wâng-wanli. Les propos du sorcier lui ayant déplu, Wâng-pi lui dit des injures.

La nuit suivante, Wâng-pi veillant encore, entendit des pleurs dans sa cour. Il regarda par la fenêtre. Quoique la cour fût brillamment éclairée par la lune, il ne vit personne. Durant plusieurs jours de suite, il entendit ces pleurs, entremêlés d'appels à la justice. Pensant avoir affaire à quelqu'une de ces âmes vengeresses qui assiègent la porte des médecins, âmes de clients expédiés par eux dans l'autre monde, Wâng-pi dit de sa plus grosse voix :

— Je n'ai empoisonné personne, •<sub>279</sub> que je sache. Que me veux-tu ?

— Vous êtes le plus honnête homme que je connaisse, dit le koèi. Veuillez inviter dix de vos amis. Je ferai ma déposition devant ce jury.

Piqué de curiosité, Wâng-pi réunit une dizaine d'amis. Devant eux, le koèi parla de la sorte :

— Je suis la fille d'un certain Tcheou de la Rivière Noire au Fông-tcheou. Mon père s'appelle Tcheou-houok'ing. Ma mère est née Tchâng. Je naquis dans que la lune était dans le signe kang, aussi fus-je appelée Ue-si (lune à l'ouest). J'ava is 16 ans, quand ma mère tomba malade. Mon père invita, pour la guérir, le sorcier Wâng-wanli. Cet homme me vit.

« Le cent cinquième jour après la mort de ma mère, jour ping-tch'enn du neuvième mois de l'an 1337, mon père dormant ivre dans la maison, et mon frère étant sorti pour couper du bois, je me promenais seule dans la cour, quand Wâng-wanli parut soudain et récita sur moi une formule. Je tombai sans connaissance. Il m'emporta sur son dos dans un bosquet de saules, me coupa les cheveux, en fit un paquet qu'il ficela avec des fils de couleur, et acquit ainsi sur moi (sur mon âme) un empire absolu. Il y a quelques jours, vous avez eu une dispute avec cet homme. Il m'a aussitôt envoyée ici pour vous nuire. Voyant quel honnête homme vous êtes, je n'ai pas pu m'y résoudre, mais vous prie au contraire de me procurer ma liberté, promettant de vous servir comme votre fille.

En disant cela, elle pleurait. Tous les auditeurs furent aussi très émus. Ils rédigèrent une pièce, qu'ils signèrent •<sub>280</sub> tous, et la firent parvenir

secrètement au mandarin. Celui-ci arrêta inopinément le magicien. La torture n'ayant pas pu lui arracher d'aveux, l'âme de Ue -si donna le conseil de fouiller ses bagages. On découvrit toute sorte de formules et de sceaux magiques, de longues aiguilles, des clous, tout ce qui sert aux envoûtements, enfin des paquets de cheveux.

• Alors, pour apitoyer le mandarin et sauver sa vie si possible, Wâng-wanli avoua, et raconta ce qui suit :

— Je suis de Lôu-ling. Voyageant pour apprendre les sciences occultes, je passai à Hîng-yuan. Là je rencontrai le magicien Liôu, alchimiste famé, qui m'apprit à extraire les âmes. J'avais vu, parmi ses bibelots, un paquet de cheveux, ficelé avec des fils de couleur. Je lui demandai ce que c'était.

« — Ceci, me dit-il, est le charme par lequel je possède l'âme de Lî-yen nou de Hiên-ning, extraite par moi en 1330. Si vous voulez, je vous la céderai pour 75 ligatures.

J'acceptai. Le Liôu dansa la danse de U le Grand, et brûla un billet portant ordre à Lî-yen nou de venir.

« — Me voici, dit aussitôt une voix, dans les airs ; que voulez-vous que je fasse ?

« — Je veux, dit le Liôu, que désormais tu suives et serves ce Monsieur Wâng, qui te traitera bien.

Plus tard, passant à Fâng-tcheou, j'achetai de même au magicien Koàng, l'âme du garçon Kèng-want'oung. Enfin je m'empara moi-même de l'âme de Tche Ôu-uesi.

J'avais fait vœu de ne jamais manger ni bœuf ni chien. Dernièrement, cédant à la gourmandise, j'ai •<sub>281</sub> mangé un cœur de bœuf rôti. C'est pour cette faute, sans doute, que me voilà pris.

Cependant, pour être plus sûr, le préfet de Yên-nan-fou se fit envoyer Tche Ôu-houok'ing, par son collègue de F Ông-tcheou. Il le plaça au milieu d'un groupe nombreux, puis appela Ue-si. Celle-ci reconnut aussitôt son père, lui parla, et se fit reconnaître de lui. Plus de doute ! Le préfet incarcéra Wâng-wanli, et le laissa mourir de faim.

Cependant Wâng-pi rentré chez lui, se reposait de ses démarches en buvant, quand il entendit de nouveaux pleurs.

— On s'est occupé de Tche Ôu-uesi, et on n'a rien fait pour nous, disaient les âmes de Lî-yen nou et de Kèng-want'oung.

Wâng-pi dut encore une fois s'adresser au préfet, qui appela aussi leurs parents, les confronta avec eux, et établit leur identité.

Cette fois Wâng-pi se crut débarrassé. Tout au contraire. Les trois âmes se logèrent chez lui.

— Les génies de la porte ne gardent donc, pas la mienne ! s'écria Wâng-pi vexé...

— Vous n'avez pas affiché leurs images, mais du papier de couleur seulement, dirent les trois âmes ; nous sommes entrées librement.

— Me laisserez-vous tranquille, si je vous brûle du papier-monnaie, demanda Wâng-pi...

— Nous n'avons qu'en faire, dirent les âmes.

— Pour quand puis-je espérer votre dissolution ? demanda Wâng-pi...

— A l'heure du destin, dirent les âmes.

Quand Wâng-pi buvait, Kèng-want'oung qui avait une jolie voix, chantait. Wâng-pi lui ayant une fois versé une bonne rasade, il devint ivre et tint les propos •<sub>282</sub> les plus drôles.

Une autre fois, un invité de Wâng-pi lui versa une coupe de vinaigre.

— Quelle drogue piquante, cria Kèng-want'oung.

Et pour se venger, il découvrit aussitôt divers secrets honteux de celui qui l'avait ainsi joué. L'invité dut sortir tout confus.

Une autre fois, Tchou-uesi s'étant disputée avec les fils de Wâng-pi, ceux-ci donnèrent des coups dans la direction où ils la supposaient.

— On voit bien que vous ne savez pas ce que c'est qu'une âme, dit Ue-si en éclatant de rire. Les âmes sont intangibles.

Ce grabuge dura un mois environ, puis la paix revint peu à peu dans la maison de Wâng-pi.

Voyez introduction XVIII.

Les magiciens accompagnent leurs incantations, de gestes et de sauts.

## 159

Sôu-p'ei originaire de Oû-koung (Chàn-si), était sous-préfet de Tch'ou-k'ou durant la période T'ing-pao (742-756). Il avait donné sa fille en mariage à un certain Lì. Ce Lì donna sa faveur à une concubine. La concubine chercha à se défaire de l'épouse en titre. Elle s'aboucha avec un sorcier. Celui-ci enfouit un charme dans la fosse aux immondices des Lì, et enferma dans un mur de leur maison sept poupées de diverses couleurs, qu'il avait animées. L'effet de ces pratiques devait être lent. — Cependant la concubine mourut de maladie, emportant son secret dans la tombe.

Avec le temps, •<sub>283</sub> des choses singulières commencèrent à se passer dans la maison. Des femmes de diverses couleurs apparaissaient. Madame Lì dépérit et finit par tomber gravement malade. — Monsieur Lì invita divers magiciens famés, qui n'arrivèrent pas à découvrir la cause de ce hantement.

En désespoir de cause, Monsieur Lì recourut à la force. Il apostâ des gens intrépides, qui arrivèrent à se saisir d'une de ces femmes. Elle était faite comme une femme véritable, et se débattit avec force. Enfin ils l'abattirent à coups de sabre, dans une mare de sang, puis la brûlèrent. — Le sabbat redoubla dans la maison hantée. Les autres fantômes parurent vêtus de deuil, et pleurèrent leur compagne.

Cependant, à force de les pourchasser, en six mois les Lì prirent encore cinq fantômes, qu'ils brûlèrent comme le premier. Un septième poursuivi, disparut dans la fosse aux immondices. — Monsieur Lì ordonna de creuser cette fosse jusqu'au fond. — On découvrit un charme en bois de pêcher, et l'écrivit suivant :

« Moi concubine de monsieur Lì, pour faire périr la fille des SÔU, j'ai fait faire et animer sept poupées. Elles sont dans une niche du mur, à l'est, là où il y a une marque. Avant neuf ans, elles auront fait leur œuvre. »

Monsieur Lì ordonna immédiatement de décrépir le mur de l'est. On découvrit la septième poupée, qui fut brûlée comme les six précédentes. — Aussitôt les apparitions cessèrent, et Madame Lì recouvra la santé.

160

•<sub>284</sub> A Hoéi-tcheou-fou (Nôn-hoei), le Docteur Tái-youk'ï ayant bu copieusement avec des amis, sortit de la ville au clair de la lune, pour prendre l'air. Comme il revenait, il rencontra, près du pont Loûng-k'ïao, un homme vêtu d'habits bleus et portant un parasol, qui venait de l'ouest. Quand il vit Monsieur Tái, cet homme parut hésiter. Le Docteur soupçonnant que c'était un voleur, le prit au collet et lui demanda qui il était.

— Je suis un satellite chargé de plusieurs arrestations, répondit l'homme.

— Un satellite, à cette heure, en ce lieu ! Tu mens, dit le Docteur. D'ailleurs a-t-on jamais vu un satellite venir de la campagne, pour arrêter quelqu'un dans la ville ? Le prétoire n'est-il pas en ville, et non à la campagne ?

— L'inconnu se prosterna de vant le Docteur, et dit : Je suis un satellite infernal. Je viens saisir des âmes.

— Montre ton mandat, fit le Docteur.

Le satellite exhiba un mandat bien en règle, portant plusieurs noms. Le troisième sur la liste, était un cousin du Docteur.

Celui-ci lâcha le satellite. Cependant, voulant s'assurer de la vérité de cette histoire, et désirant sauver son cousin si possible, il s'assit près du pont, et attendit le retour du satellite. Vers la quatrième veille, celui-ci revint.

— Les as-tu tous pris ? demanda le Docteur.

— Oui, tous, répondit le satellite.

— Où sont-ils ? demanda le Docteur.

— Dans mon parasol, dit le satellite.

— Montre voir ! •<sub>285</sub> dit le Docteur.

Le satellite, entrouvrant son parasol, lui montra cinq mouches vertes, attachées chacune par un fil. Les pauvrettes bourdonnaient de leur mieux. Le Docteur se saisit du parasol, et lâcha les captives. Très mécontent, le satellite reprit le chemin de la ville.

Le Docteur attendit jusqu'au jour, mais ne le vit pas revenir. Il alla alors prendre des nouvelles de son cousin. On lui dit :

— Vers minuit il a été pris d'un mal soudain. On le croyait mort, quand il est revenu à lui. Au petit jour, il est mort pour de bon.

Voyez Introduction XI.

Déférence des officiers du monde inférieur, pour des lettrés, les gradués, les fonctionnaires. Voyez introduction V.

## 161

A Nankin, l'enfant d'une famille Liôu, un garçon âgé de sept ans, fut atteint d'une inflammation accompagnée d'enflure. On essaya de divers remèdes, qui ne produisirent aucun effet. Alors la mère de l'enfant s'adressa à sa voisine, la femme d'un certain Jâo, qui était au service des juges infernaux. Quand cette femme avait reçu une mission, elle quittait le lit conjugal, se retirait dans un cabinet, cessait de manger et de boire, et demeurait gisante dans un état cataleptique, jusqu'au retour de son âme.

Donc, la mère de l'enfant malade, lui dit :

— A votre prochaine descente aux enfers, veuillez prendre des informations sur le sort de mon garçon.

•<sup>286</sup> Trois jours plus tard., la Jâo dit à la Liôu :

— Ne vous chagrinez pas. Dans son existence précédente, votre garçon aimait manger des grenouilles. Il en a tué une quantité considérable. Leurs âmes se vengent sur lui maintenant. Cependant, comme après tout le Ciel autorise les hommes à manger les grenouilles, et que les âmes animales sont gouvernées par les chên des huit régions, pourvu que vous priiez le général Liôu-mong, votre garçon guérira.

La mère fit ainsi, et l'enfant guérit aussitôt.

Une autre fois, la Jâo resta en catalepsie durant deux jours et deux nuits. Quand elle revint à elle, elle était exténuée et couverte de sueur.

— Ç'a été chaud, dit-elle à sa belle-sœur. J'ai dû prendre l'âme de la vieille X. S'est-elle débattue, cette virago ! Enfin je suis arrivée à la lier.

— Où est-elle maintenant ? demanda la belle-sœur.

— Je l'ai attachée à l'arbre, dans la cour, en attendant que j'aie repris quelques forces.

La belle-sœur alla voir. Une mouche verte était attachée à l'arbre par un cheveu. Elle la prit, et l'enferma dans sa botte à couture. Quand elle retourna voir la Jâo, celle-ci retombée en catalepsie, hurlait piteusement. Dès qu'elle fut revenue à elle :

— Quel mauvais tour tu m'as joué, dit-elle à sa belle-sœur. Je n'ai pas pu livrer l'âme. J'ai reçu trente coups de rotin sur les cuisses. Si je ne la livre pas dans le délai fixé, j'en recevrai davantage. Rends-moi la mouche verte, vite !

La belle-sœur ayant constaté que ses cuisses étaient bleuies par une récente bastonnade, rendit la mouche. La Jào l'avalait, et tomba aussitôt en •<sup>287</sup> catalepsie, puis revint à elle, comme à l'ordinaire. Mais, depuis lors, jamais on ne put plus tirer d'elle aucun renseignement sur ce qu'elle voyait et faisait aux enfers.

Voyez Introduction XI.

Comparez numéro 71.

Âmes animales, voyez TP page 74.

Liou-mong, un génie local.

## 162

A Hâng-tcheou (Tchéé-kiang) le bachelier T'ông-cheuk'ounn âgé d'une trentaine d'années, était précepteur dans la famille Fán. Un soir d'hiver, tous les élèves étant rentrés chez eux, le bachelier étudiait dans son école bien close et bien chaude. Soudain un homme décapité entra par la fenêtre. Un second le suivit, puis un troisième. Enfin sept décapités, la tête suspendue à la ceinture, entourèrent le bachelier paralysé par la terreur. Prenant leurs têtes, ils firent ruisseler sur lui le sang qui en découlait. Un froid mortel le pénétra. Enfin le petit domestique de l'école étant entré pour apporter au maître son vase de nuit, les sept koèi disparurent. Le bachelier tomba par terre, sans connaissance. Le petit domestique appela au secours. Monsieur Fán accourut. On mit tout le reste de la nuit, à ranimer le maître avec de la tisane de gingembre. Au jour, il demanda qu'on le portât à son domicile. Monsieur Fán fit venir un palanquin. — Il fallait passer devant le temple du Génie de la ville. Soudain le T'ông-ria :

— Arrêtez ! Arrêtez ! Reportez-moi à mon •<sub>288</sub> école.

Les porteurs le rapportèrent.

— Les sept décapités m'attendaient devant le temple, dit-il. Je n'ai pas pu passer.

Il s'alita donc dans son école. Une fièvre ardente le saisit. Monsieur Fán fit venir sa femme. On le drogua le mieux possible. Il perdit connaissance durant trois jours entiers, puis revint à lui, appela sa femme, et lui dit :

— C'en est fait de moi. Je vais mourir, Je reviens des enfers par faveur spéciale, pour te dire adieu. L'autre jour, quatre satellites infernaux m'ont saisi et entraîné. Un tourbillon de poussière jaune m'aveugla. Je compris que je descendais aux enfers.

« — Qu'ai-je fait ? leur demandai-je.

« — Regarde ton visage, me dirent-ils.

« — Comment un homme peut-il regarder son visage ? demandai-je.

« Ils me passèrent un petit miroir. J'y vis mon existence pas sée. Sous la dynastie Míng, je m'appelais Oû-ts'iang, et étais sous-préfet de Leôu-hien (Kíang-sou). Un jour sept brigands me furent livrés. Leur procès devait aboutir à une condamnation capitale. Ils avaient enfoui, dans un endroit connu d'eux seuls, quarante mille taëls, fruit de leurs brigandages. Ils dirent à mon secrétaire, un certain Hù :

« — Si le sous-préfet nous sauve la vie, il y aura vingt mille taëls pour lui, et vingt mille pour vous.

« Mon secrétaire me fit leur proposition.

« — Impossible de les sauver, répondis-je :

« — Bah ! dit mon secrétaire ; tâchons d'avoir l'argent, vous leur couperez la tête ensuite. Ce ne sera pas leur faire tort. Donnez-moi carte blanche.

« Je le laissai faire. Nous eûmes l'argent, et les brigands •<sup>280</sup> furent décapités. C'est eux qui m'ap parurent l'autre jour. Aux enfers, j'ai été confronté avec eux. Ils mirent leurs têtes sur leur cou, et m'accusèrent, puis les suspendirent de nouveau à la ceinture. Je me prosternai devant eux, leur promettant de payer des bonzes, de leur brûler du papier-monnaie. Tout fut en vain. Ils secouèrent leurs têtes avec leurs mains, en signe de refus. Puis ils voulurent me mordre.

« — Arrêtez, leur cria le juge infernal. Après tout, vous deviez être décapités. Le Oû a eu tort de prendre votre argent. Mais il y a un complice à citer d'abord, le Hù.

« Les koèi mirent leurs têtes sur leurs cous.

« — Celui-là, dirent-ils, nous l'avons dévoré depuis longtemps. Au tour du Oû maintenant.

« — Pourquoi avez-vous attendu jusqu'ici, pour vous venger de celui-ci ? demanda le juge.

« — Pour diverses raisons, dirent les koèi. D'abord, après avoir été sous-préfet, le Oû fut réincarné comme fille, et épousa un mandarin de premier rang et mérite, nommé Sóng ; nous ne pûmes pas nous venger sur lui alors, à cause de son mari. Puis il renaquit homme dans la famille T'ông Or les mérites des ancêtres de cette famille l'ayant fait pré destiner à devenir bachelier, nous ne pûmes rien contre lui jusqu'à sa promotion. Il a été promu cette année. Notre heure est venue maintenant. Nous ne la laisserons pas échapper. Faites votre devoir ! Rendez-nous justice ! Livrez-nous cet homme !

« Cela dit, ils suspendirent leurs têtes à leurs ceintures. Le juge infernal se frotta longuement le front. Finalement il me dit :

« — •<sup>290</sup> Ils ont raison. Tout ce que je puis faire pour toi, c'est de te laisser prendre congé de ta femme.

— Adieu donc ! C'en est fait de moi.

Celadt, T'ông-cheuk'ounn perdit l'usage de la parole, et entra en agonie. Sa femme brûla vite du papier-monnaie en quantité, en priant et suppliant. Rien n'y fit. T'ông-cheuk'ounn expira, sans avoir dit un mot de plus.

Voyez Introduction VI.

Comparez numéro 8.

## 163

A T'ai-tcheou-fou (Tchéé-kiang) vivait une femme Tchôu, dont le mari faisait de longues absences pour cause de commerce. Un soir qu'elle était dans sa chambre, la lampe allumée, elle vit apparaître soudain un être étrange. Il était vêtu d'une robe rouge lâche, avait un visage hideux et les pieds nus. Avec des gestes indécents, il dit à la femme :

— Je te veux pour épouse...

Elle fit effort pour le repousser, et s'évanouit.

De ce jour, elle fut obsédée, et dépérit à vue d'œil. Une bouffée de vent annonçait la venue du yôo-koai. Puis il apparaissait, la femme seule pouvant le voir.

Le mari de la sœur aînée de cette femme, un certain Yuân, était doué d'un courage et d'une force peu ordinaires. Le marchand Tchôu étant absent, et l'obsession de sa femme durant toujours, ses parents la confièrent à ce Yuân. Elle alla loger chez lui secrètement. Durant assez longtemps, elle fut tranquille.

- <sup>291</sup> Mais un jour le yôo-koai arriva.

— Ah ! c'est ici que tu es cachée, dit-il. J'ai pourtant fini par te retrouver. J'ai eu du mal à passer le pont. Le chên du pont m'a arrêté et battu. Mais enfin, m'étant caché dans une charge de fumier, j'ai passé inaperçu, et me voici. Crois bien que, te cachasses-tu dans un sarcophage en pierre, je te retrouverai.

La femme avertit le Yuân. Celui-ci prit un sabre, et en donna des coups dans la direction que lui indiquait la femme. Le yôo-koai évitait la plupart des coups. Cependant, une fois, la femme battit des mains.

— Il a reçu un coup sur le front, dit-elle.

Elle fut délivrée pour plusieurs jours, puis l'incube revint, un bandeau autour du front, et ses obsessions recommencèrent. Le Yuân lui tira des coups de fusil. Un coup l'atteignit au bras. La femme fut de nouveau délivrée pour quelques jours, puis l'incube revint le bras en écharpe. Cette fois il battit cruellement la femme, et la menaça de la tuer.

Exaspérés, le père de la femme, et son beau-frère le Yuân, rédigèrent un placet au Génie de la ville, et allèrent le brûler dans son temple. Cette nuit, la femme fut citée par deux satellites infernaux. Tout en la conduisant au temple du Génie de la ville, ces deux individus tâchèrent de lui extorquer quelque argent, comme font leurs congénères de ce monde.

— Nous ferons en sorte, dirent-ils, que ton affaire finisse bien. Mais tu nous devras deux mille taëls de papier-monnaie. Et ne dis pas que c'est trop cher. Dans les enfers, cela ne nous fera que vingt •<sub>292</sub> taëls d'argent, au titre de 97 pour cent. Et puis, nous aurons des frais à faire.

La femme répétait toutes ces paroles comme en rêve. Son père et le Yuân brûlèrent le papier-monnaie demandé. Au petit jour, la femme revint à elle.

— L'affaire est réglée, dit-elle. Le Génie de la ville a appréhendé le yōo-koai. C'est l'âme d'un certain Mâ, jadis porteur de palanquins dans le quartier Est. Le Génie lui a fait donner quarante coups avec le grand bambou, puis l'a mis à la cangue.

La femme parut délivrée, et ses parents étaient dans la joie, quand soudain, le troisième jour, elle fut possédée. Une voix de femme, sortant de son gosier, dit :

— Je suis l'épouse du porteur de palanquins Mâ. Pourquoi avez-vous accusé mon mari ? Je viens le venger. Pour commencer, je vais t'arracher les yeux.

A ce moment, la Tchôu reçut en pleine figure un coup de griffe, qui l'aveugla presque. Son père alla vite porter plainte au Génie de la ville. — La nuit suivante, la Tchôu fut de nouveau citée. Le Génie tenait le billet brûlé par son père. Deux koèi, un homme et une femme, étaient à genoux devant lui.

— Misérables ! tonna le Génie, vous êtes une digne paire ! Qu'on commence par les couper en deux par le milieu du corps !

Les bourreaux préparèrent le grand couperet. Un instant après, les deux koèi étaient coupés en deux. Le sang ne coula pas, les entrailles ne s'échappèrent pas ; seulement une fumée noirâtre s'exhala des tronçons, qui se dissipèrent.

— Que faut-il faire de leurs âmes ? demandèrent •<sub>293</sub> les bourreaux. Faut-il les reléguer dans la région des tsién ?

— Non, dit le Génie. Ces êtres-là nuiraient même aux koèi. Eteignez l'âme de l'homme, et reléguez celle de la femme dans la région des yakchas !

Alors deux bourreaux à longue barbe, se mirent à éventer l'âme du mari, avec de grands éventails, et la dissipèrent comme une fumée légère. Puis ils lièrent l'âme de la femme, et l'expédièrent dans la région des yakchas, pour y être appliquée aux travaux forcés.

Madame Tchôu se réveilla guérie. Elle ne fut plus, ni obsédée, ni possédée. Elle retourna dans la maison de son mari, et eut, avec le temps, deux garçons et une fille.

Cette histoire étant ébruitée, un certain Tchêu-seu dit :

— Je comprends maintenant un phénomène, que je n'avais pas pu m'expliquer. Un jour, en passant le pont avec une charge de fumier, je sentis soudain cette charge devenir beaucoup plus lourde. C'est le Mâ qui s'était caché dedans.

Les *koèi* n'ont ni sang ni entrailles.

*Tsién* l'âme d'une âme, exclue de la métemps ycose.

Autant les *koèi* sont redoutés des hommes, autant les *tsièn* sont redoutés des *koèi*. — Extinction de l'âme, comparez numéro 5.

Yakchas, voyez TP pages 365 et 380.

Incohérences, voyez Préface. Le numéro 137 affirme que les *koèi* ne pèsent rien. Ici, un *koèi* alourdit sensiblement une charge.

## 164

Quoique jeune encore, Lì-tzeu u était un habile médecin, célèbre pour la perspicacité de ses diagnostics.

•<sup>294</sup> Le préfet de U-tcheou (Heûe-nan), nommé Hù-young, séjournant à Lí-yang, son frère cadet fut atteint d'une sorte de cardialgie, dont il souffrit durant plus de dix ans, et qui le réduisit à l'extrémité.

Une nuit, le malade entendit un koèi caché derrière le paravent, dire ait koèi établi dans son ventre :

— Dépêche-toi de tuer ton homme. Autrement, c'est toi qui seras exterminé. Car Lì-tzeu u va passer par ici, avec une drogue nouvelle.

— Je n'ai pas peur de lui, répondit l'autre.

Averti de ce dialogue nocturne, le préfet Hù-young fit inviter Lì-tzeu u à venir traiter son frère. Au moment où le médecin entra dans la maison, le malade entendit comme des gémissements sortir de son ventre. Dès que Lì-tzeu u eût vu le patient, il lui dit :

— Vous souffrez, non d'une maladie, mais d'une possession. Prenez ceci !..

et, tirant de sa valise une pilule rouge, il la lui donna. — Dès que le malade l'eut avalée, on entendit, dans ses entrailles, comme un grondement de tonnerre, suivi d'une débâcle torrentueuse. Le malade fut guéri du coup. La pilule de Lì-tzeu u est devenue classique. C'est la Pilule des huit venins.

Beaucoup de maladies sont attribuées à des *koèi* logés dans le corps, et cela depuis la plus haute antiquité.

La graine de *Croton tiglium* forme la base de la Pilule des huit venins.

165

Il n'y a pas bien longtemps, un marchand qui voyageait, rencontra un •<sup>295</sup> inconnu, lequel fit route avec lui durant plusieurs jours. — Soudain l'inconnu dit au marchand :

— Je suis un koèi. Nous allons passer près de ma tombe. J'ai un service à vous demander. Puis-je compter sur vous ?

— Si la chose est en mon pouvoir, dit le marchand, pourquoi pas ?

Alors le koèi dit :

— On a enseveli avec mon corps quantité d'objets. Leurs disputes ne me laissent de repos, ni le jour, ni la nuit. Tenez-vous devant ma tombe, et criez :

« — Ordre impérial de décapiter toute cette racaille d'or et d'argent ! »

« — C'est tout ce que je vous demande.

— Pas difficile, dit le marchand.

Bientôt le marchand et son compagnon arrivèrent à une tombe monumentale.

— C'est ici, dit le koèi ;

et il pénétra dans la tombe. Le marchand cria d'une voix formidable :

— Ordre impérial de décapiter toute cette racaille d'or et d'argent !

Aussitôt il entendit, dans la tombe, le bruit sourd que rend le glaive du bourreau aux grandes exécutions. Cela dura assez longtemps. Puis le koèi reparut et lui dit :

— Merci ! Prenez ceci. Vous pourrez vivre tranquille le reste de vos jours.

Ce disant, le koèi remit au marchand une brassée d'hommes et de chevaux en or et en argent massif. Toutes ces figurines étaient décapitées.

Quand le marchand fut arrivé à Tch'ang-nan (Chàn-si), il voulut réaliser la valeur du métal. Un détective avertit le sous-préfet, qu'on offrait en vente des objets antiques, qui ne pouvaient provenir que d'une sépulture violée. Le marchand arrêté raconta soit histoire. Le préfet averti fit ouvrir la •<sup>296</sup> tombe. On y trouva des centaines d'hommes et de chevaux, en or et en argent, tous décapités.

Ce texte est tiré d'un recueil du dixième siècle.

C'est l'opinion commune, que les objets ensevelis dans les tombes. s'animent, servent aux morts. et parfois les contrarient.

Par ordre impérial, les figurines se laissèrent décapiter. Sans cela, elles auraient résisté. Extension de l'autorité terrestre sur les êtres infernaux. Voyez Introduction V.

## 166

Dans le territoire d'où sortit jadis la dynastie Ts'ï nn (vallée de la Wéi, Chàn-si, K'ôn-sou), il faut creuser parfois jusqu'à cinq toises de profondeur, pour atteindre à la nappe d'eau souterraine. Dans cette argile si sèche, les cadavres ne se décomposent pas. Aussi est-ce l'usage, dans le Fóng-siang-fou (Chàn-si) et plus à l'ouest, de les faire pourrir d'abord à l'air libre, jusqu'à ce qu'il ne reste que des ossements blanchis, qu'on ensevelit ensuite. Car un cadavre non décomposé, enfermé dans la terre, est un danger public. Il se couvre de poils blancs ou noirs, et devient un vampire blanc ou noir, qui rôde et va jusqu'à s'introduire dans les habitations. — Jadis, à Fóng-siang-fou, les voisins du préfet Liôu, une famille Soûnn, ayant fait creuser un cad, on découvrit une porte en pierre. Quand on l'eut ouverte, on trouva accès, par une allée, dans une salle souterraine. L'allée était garnie de deux files de coqs et de chiens en faïence. Au milieu de la salle se trouvaient deux sarcophages. Tout le long des murs, des hommes et des femmes, en grand costume, •<sup>297</sup> étaient cloués debout à la paroi. Ceux qui ensevelirent jadis vivants, dans cette tombe princière, ces pauvres serviteurs et servantes, craignirent sans doute qu'ils ne prissent, dans leur agonie, des poses peu séantes. Ils les clouèrent donc au mur, droits et raides. A l'ouverture du caveau, les corps paraissaient entiers. Dès que l'air vif de l'extérieur y eut pénétré, ils tombèrent en poussière.

Sous la dynastie actuelle, à Sông-kiang-fou (Kiông-sou), au moment où sa mère allait mettre au monde le futur général Tchông-young, son père vit apparaître un homme encuirassé qui lui dit :

— Je suis le général Hiáheou de la dynastie Hán

et disparut. Un instant après, l'enfant qui de vint Tchông-young naissait. Il était évidemment une réincarnation de l'ancien général Hiáheou. — Mais, ce qui est plus curieux, quand Tchông-young fut mort et qu'on voulut l'ensevelir dans un terrain acheté à cette fin, les fossoyeurs qui creusaient la fosse, découvrirent un antique sarcophage, lequel portait en grosses lettres l'inscription suivante « Général Hiáheou-tounn ».

N'est-il pas singulier que cet homme ait été enseveli deux fois, dans deux de ses réincarnations, à deux mille ans de distance, au même endroit ?

Voyez TH page 278, et la Table, article Sacrifices humains et Suttie.

Il s'agit de la dynastie Hán de Chòu, troisième siècle, période des Trois royaumes.

A travers les vicissitudes de la métempsycose, c'est l'âme, toujours la même, qui fait l'individu.

167

•<sup>298</sup> A 70 stades au nord de Píng-tcheou (T chong-ting, Tchêu-li), se trouve une tombe fort ancienne. Vers l'an 627, chaque jour, au soir, une armée de koèi, enseignes déployées, s'avancait pour l'attaquer. Alors une autre armée de koèi sortait de la tombe pour la défendre. La bataille engagée continuait jusque vers le matin, puis les deux armées disparaissaient. Cela durait depuis un mois, quand un soir un paysan attardé vit une seconde armée de cavaliers koèi accourir au secours de l'armée assiégeante. Comme il cherchait à fuir, il fut pris par quelques cavaliers, et mené au grand chef.

— Ne crains rien, lui dit celui-ci. Je viens, avec mes rêtres, des steppes du Tarim. Un de mes petits chefs a enlevé une de mes concubines. Monsieur Tchâng enterré ici lui a donné asile. Je vais livrer bataille pour le prendre. Toi tu n'as rien à craindre.

Voyez Introduction XII.

168

Sous la dynastie Soëi (commencement du septième siècle), le général commandant l'armée du nord Chèu-wansoei, demeurait à Tch'âng-nan (Chàn-si) dans le quartier Tái-hien. Jadis la maison qu'il habitait était notoirement hantée. Plusieurs des habitants étaient morts, victimes de koèi malins, disait-on. Chèu-wansoei •<sub>299</sub> avait qualifié ces propos de balivernes, et avait acheté la maison.

Une nuit un homme en grand costume lui apparut.

— Qui êtes-vous, demanda Chèu-wansoei.

— Je suis, dit le koèi, le général Fân-k'oai, du commencement des Hán (TH page 308). La fosse d'aisance de votre maison touche presque à mon cercueil. Cette odeur m'est insupportable. Veuillez déplacer cette fosse, et je vous prouverai ma reconnaissance.

— Je le ferai, dit Chèu-wansoei. Mais pourquoi avez-vous tué tant de personnes dans cette maison ? Il n'y avait pas lieu.

— Je n'ai tué personne, dit Fân-k'oai. Ils sont tous morts de peur.

Chèu-wansoei fit faire des fouilles, découvrit le cercueil de Fân-k'oai, l'exhuma, et l'ensevelit dans un lieu plus décent. La nuit suivante, Fân-k'oai vint le remercier.

— Je vous secourrai dans vos combats, lui dit-il.

En effet, quand Chèu-wansoei fut devenu commandant en chef des troupes des Soëi, chaque fois qu'il livra bataille, il sentit que des koèi combat taient dans les rangs de son armée. Aussi fut-il toujours facilement et brillamment vainqueur.

Voyez Introduction XII.

## 169

Dans le faubourg oriental de Cháo-hing-fou (Tchéé-kiang), vivait un certain T châng. Sa femme étant tombée malade, il alla inviter un médecin. Comme il passait à l'endroit dit Niào-menn-chan, il rencontra un vieillard à •<sub>300</sub> barbe blanche, qui fit route avec lui. La nuit approchait. Le T châng remarqua que les pieds du vieillard ne posaient pas sur le sol, mais l'effleuraient seulement. Il constata aussi que son corps ne projetait aucune ombre. Il se douta qu'il avait affaire à un koèi.

— Qui êtes-vous ? demanda-t-il au vieillard.

— Je ne suis pas un homme, répondit celui-ci ; je suis un koèi. Mais n'ayez pas peur ! C'est pour vous demander un service, non pour vous faire du mal, que je vous ai accosté. Mon corps est enseveli à l'ouest de Niào-menn-chan, sur un rocher, au bord de l'eau. Des carriers qui exploitent ce rocher, ont fait si bien, que, incessamment, mon cercueil tombera à la mer. Je vous prie de vouloir bien me faire exhumer, et ensevelir ailleurs. Si vous me le promettez, moi je vais vous sauver la vie. Vous allez passer par le pont Sinn-k'iao. Cinq koèi de noyés attendent là un remplaçant. Je vous procurerai libre passage.

— Promis, dit le T châng

Alors le koèi tira un paquet de pâtisseries, dont l'enveloppe portait l'adresse d'un certain T chêu pâtissier.

— Demandez là qui je suis, dit le koèi.

On arrivait au pont Sinn-k'iao. Le T châng vit cinq ombres qui bardaient le pont. Le koèi arracha une branche d'arbre, prit les devants, et fustigea les cinq ombres, qui se jetèrent à l'eau en sifflant. Le T châng passa le pont sans accident. Quand il fut arrivé à la porte du médecin qu'il cherchait, le koèi prit congé de lui et disparut.

Le lendemain, le T châng se rendit chez le pâtissier •<sub>301</sub> T chêu, et lui raconta son histoire. Fort surpris, celui-ci lui dit :

— C'est mon parent Moúo-ts'uantchang, que vous avez rencontré. Mais pourquoi s'est-il adressé à vous, et non à moi ? Sans doute qu'il aura été député, par l'esprit qui régit le destin, pour vous sauver des mains de ces cinq noyés. A vous donc de lui rendre le service demandé : Donnant donnant !

Le T châng chercha et trouva la tombe indiquée. Elle n'était plus qu'à un pied de l'eau. Il exhuma le cercueil, et l'ensevelit dans un terrain propice.

Voyez Introduction XI, VII. V.

## 170

Tchôu-siaoming de Lîng-yang (Chân-tong) était brave, mais intellectuellement peu doué, aussi n'arri vait-il à rien, malgré ses efforts.

Une nuit qu'il buvait avec ses camara des, ceux-ci lui dirent :

— On te dit intrépide. Nous allons voir si c'est vrai. Va chercher, dans le temple des dix rois des enfers, le juge qui siège sous la véranda de gauche. Si tu l'apportes ici, nous te paierons un dîner.

Or le temple des dix rois des enfers à Lîng-yang, était garni de statues en bois, peintes, superbes. On les aurait crues vivante. En particulier, le juge au visage vert et à la barbe écarlate, avait un aspect effrayant. On prétendait aussi qu'on entendait la nuit, dans le temple, les cris qui accompagnent les jugements et les tortures. L'endroit était •<sub>302</sub> redouté et évité. Aussi les amis de Tchôu-siaoming lui avaient-ils proposé d'aller chercher le juge, dans la persuasion qu'il n'oserait pas.

A leur stupéfaction, il y alla aussitôt. Bientôt on l'entendit crier devant la porte :

— Ouvrez ! J'amène le vénérable barbu.

Tous se levèrent effrayés. Un instant après, le Tchôu fit son entrée, la statue du juge sur les épaules. Il la déposa sur une crédence, puis lui versa du vin et but à sa santé. Ses camarades étaient mal à leur aise.

— Emporte-le, lui dirent-ils.

Alors Tchôu-siaoming répandit par terre, en libation, le vin qu'il avait versé au juge, et dit à la statue :

— Je ne suis qu'un rustre sans manières. Excusez -moi si je vous ai manqué. Chaque fois que vous viendrez boire chez moi, vous serez le bienvenu.

Cela dit, il rechargea la statue sur ses épaules, la remporta au temple, et la remplaça dans sa niche.

Le lendemain, ses camarades s'étant cotisés, lui payèrent un dîner. Quand il fut rentré chez lui, la nuit, il continua à boire. La chambre était éclairée par une bougie. Soudain quelqu'un souleva la portière et entra. C'était le juge. Tchôu-siaoming se dit :

— Ma dernière heure est arrivée.

Puis il demanda au juge :

— Vous aurais-je fait quelque offense digne de mort ?

— Mais du tout, dit le juge, en riant. Vous m'avez invité. Me voici. Je viens en ami.

Très content, le Tchôu le fit asseoir, rinça les gobelets, et se mit en devoir de faire chauffer le vin.

— Par la chaleur qu'il fait, dit le juge, bu vous-le plutôt froid.

Le Tchôu alla •<sub>303</sub> avertir sa femme de préparer quelques mets. Quand elle sut quelle espèce d'hôte il traitait, elle fut fort effrayée et voulut le retenir. Le Tchôu se moqua d'elle, servit lui-même le juge, et lui fit les honneurs.

— Comment vous appelez-vous ? demanda-t-il.

— Je m'appelais Lóu, dit le juge ; je ne vous dirai pas mon nom.

Puis on causa littérature. Le Tchôu constata que le juge Lóu était très savant. Comme il manifestait sa surprise :

— Ne vous étonnez pas, lui dit le juge. Aux enfers, c'est comme sur la terre. On y lit et on y étudie.

Le juge buvait sec. Le Tchôu fut ivre avant lui, et s'assoupit. Quand il se réveilla, la chandelle se mourait, le vin était bu, le visiteur avait disparu.

Depuis lors il revint régulièrement, de deux ou trois nuits l'une. L'intimité d'ant crissant, le Tchôu lui soumit ses compositions. Le juge y trouva beaucoup à redire, et les lui corrigea, comme les maîtres corrigent celles de leurs élèves.

Une nuit qu'il s'était de nouveau assoupi, pris de vin, il se réveilla soudain, par suite d'un certain mal d'entrailles. Quand il eut ouvert les yeux, il vit le juge qui, assis sur le bord de son lit, remplaçait les viscères dans son ventre entr'ouvert.

— Pourquoi m'avez-vous ainsi éventré ? demanda le Tchôu ; n'étions-nous pas amis.

— J'ai changé ton ancien cœur, contre un cœur meilleur, dit le juge ; ne bouge pas ; je t'expliquerai la chose tantôt...

et il acheva de lui replacer les entrailles, rapprocha les lèvres de l'incision, et la banda. Pas une goutte de sang sur le lit. Le Tchôu ne ressentait •<sub>304</sub> au ventre qu'un certain engourdissement. Sur un guéridon, il vit un petit morceau de chair.

— C'est ton ancien cœur, lui dit le juge. Ton peu d'intelligence tenait à ce que les valvules de ce cœur étaient peu perméables. Je t'ai choisi aux enfers, entre mille, un cœur excellent. La substitution est faite. Bonsoir !

Quand le juge fut parti, le Tchôu examina son ventre. Il ne restait plus, de l'incision, qu'un filet rouge. — De ce jour, Tchôu-siaoming fut un lettré

remarquable. Il soumit au juge ses nouvelles compositions, que celui-ci goûta fort.

— Malheureusement, dit-il au Tchôu, le destin ne t'donne que le rang de licencié ; mais celui-là, tu l'obtiens cette année ; présente-toi hardiment.

Tchôu-siaoming se présenta, et fut reçu, à la grande surprise de ses amis. Il leur raconta son histoire. Ceux-ci voulurent aussi recevoir les leçons du juge. Mais quand ils eurent vu sa barbe rouge et ses yeux flamboyants, ils s'esquivèrent.

Une nuit le Tchôu dit au juge :

— Vous qui savez remplacer un cœur ; ne pourriez-vous pas remplacer une tête ?

— Expliquez-vous, dit le juge.

— Sauf sa tête, ma femme est assez bien, dit le Tchôu.

— J'y pense rai, dit le juge.

Une nuit, il frappa à la porte à minuit. Le Tchôu ayant ouvert et allumé la bougie, vit que le juge apportait un objet fond dans une toile.

— Qu'est-ce ? demanda-t-il.

Le juge découvrit une fort belle tête de femme fraîchement coupée.

— Cela fera l'affaire, dit-il ; allons voir Madame.

Le Tchôu l'éclairant, le juge alla à la chambre à coucher, poussa la porte • 305 qui s'ouvrit quoiqu'elle fût verrouillée, et s'approcha du lit. Madame Tchôu dormait, couchée sur le côté, la tête appuyée sur un traversin.

— Parfait, dit le juge au mari, veuillez fixer sa tête...

Et, avec un couteau qu'il tira de sa botte, le juge trancha le cou de Madame, comme on tranche le pédoncule d'une pastèque. Puis vite il lui mit la tête qu'il avait apportée, à la place de la sienne. L'adhérence fut instantanée...

— Ensevelissez la tête coupée dans un endroit décent, dit le juge au Tchôu ;

et il s'en alla. — Cependant Madame Tchôu s'étant réveillée, se sentit, le cou comme engourdi, et le visage couvert comme de croûtes. Elle appela sa servante, qui apporta de la lumière. Madame avait le visage barbouillé de sang, et un filet rouge autour du cou. De plus, quand on lui eut présenté un miroir, elle ne reconnut pas sa tête. Elle fit appeler son mari, qui lui expliqua le mystère.

Disons maintenant où le juge s'était procuré cette belle tête. Le censeur Oû avait, une fille fort bien faite. Deux fois fiancée, ses deux fiancés étaient morts avant le mariage. Devenue difficile à marier, elle était encore dans la maison paternelle à l'âge de 19 ans. Le premier de l'an, étant allée au temple des dix

rois des enfers où il y avait foule, elle donna dans l'œil à quelques garnements, qui s'introuduisirent dans sa chambre, par escalade, durant la nuit. Comme elle résistait, ils la décapitèrent. Quand les Oû, réveillés par le bruit, eurent constaté l'assassinat, ce fut chez eux, durant toute la nuit, un beau vacarme. Le •<sub>306</sub> matin venu, quand ils voulurent mettre le cadavre en bière, la tête avait disparu. On pensa qu'un chien l'avait emportée. Les servantes furent fustigées pour leur négligence. Monsieur Oû avertit le mandarin. En fin de compte, la tête ne fut pas retrouvée, et les assassins ne furent pas découverts.

Cependant l'histoire du changement de tête de Madame Tchôu s'étant ébruitée, Monsieur Oû conçut des soupçons, et envoya une matrone aux informations : Celle-ci lui ayant rapporté que le visage de Madame Tchôu était bien celui de sa feue fille, Monsieur Oû dénonça le Tchôu au mandarin. Le Tchôu raconta son histoire. Examinées séparément, toutes les personnes de sa maison firent une déposition identique. Cependant le mandarin restait perplexe, et on ne prévoyait pas trop comment cette affaire finirait.

Le juge étant venu le voir la nuit, le Tchôu le pria de le tirer d'affaire

— Très volontiers, dit le juge ; j'enverrai l'âme de la fille parler à son père.

De fait, sa fille assassinée apparut en songe à Monsieur Oû, et lui dit :

— J'ai été tuée par Yâng-tanien de Sôu-hi. Le licencié Tchôu-siaoming est absolument innocent. Le juge Lóu a remplacé la tête de sa femme par la mienne. Ainsi du moins quelque chose de votre enfant a survécu. Gardez-vous de chercher noise au Tchou. Vous devriez plutôt lui être reconnaissants.

Éclairé par ce songe, le censeur Oû avertit le mandarin. Yâng-tanien fut pris au gîte, jugé, condamné et exécuté. Puis le censeur Oû adopta Madame Tchou, le corps suivant la tête. •<sub>307</sub> Il considéra Tchou-siaoming comme son gendre. Enfin il enterra l'ancienne tête de Madame Tchôu, avec le corps de sa fille. Toute cette affaire peu banale, se trouva ainsi tirée au clair et mise au point.

Tchôu-siaoming n'arriva jamais à se faire recevoir docteur. Son intimité avec le juge Lóu dura trente ans encore. Une nuit, celui-ci lui dit :

— Vous ne Vivrez pas toujours.

— Vous voulez dire, dit le Tchôu, que je vais mourir. Quand ? s'il vous plaît.

— Dans cinq jours, dit le juge.

— Sans délai possible ? demanda le Tchôu.

— Sans délai, dit le juge, car c'est l'arrêt du Ciel. D'ailleurs, ne vous chagrinez pas. Etre vivant, être mort, c'est tout un. Bien fous sont ceux qui tiennent à la vie, et qui craignent la mort.

Tchôu-siaoming acheta donc lui-même son cercueil, ses habits funèbres, et le reste. Il expira au jour marqué.

La nuit suivante, comme sa veuve pleurait près de la bière, elle le vit entrer, comme à l'ordinaire.

— N'aie pas peur, lui dit-il. Je suis mort, il est vrai. Mais, être mort, être vivant, c'est tout un. Je viens vous revoir, vous mes chéris, ma femme et mon fils.

— Si tu peux ainsi revenir en âme, dit sa femme en pleurant, ne pourrais-tu pas revivre ?

— Non, dit-il ; car j'ai vécu les années que le Ciel m'avait accordées.

— Que fais-tu, aux enfers ? demanda la femme.

— A la recommandation du juge Lóu, dit-il, j'ai reçu une place d'officier. Je n'ai rien à souffrir. Le juge est venu avec moi. Prépare-nous à manger et à boire.

La femme servit et se retira. Elle entendit les voix de son •<sub>308</sub> mari et du juge, causer et rire comme jadis. Après minuit, le silence se fit.

Depuis lors, Tchôu-siaoming revint à peu près tous les trois jours. Il parlait avec sa femme des affaires domestiques, et caressait son fils Tchôu-wei, qui n'avait que cinq ans. Quand cet enfant eut commencé à étudier, vers l'âge de sept ans, soit père lui donna des leçons, durant ses visites nocturnes. Quand Tchôu-wei fut reçu bachelier, à l'âge de quinze ans, il ignorait encore que son père fût mort. — Alors les visites de Tchôu-siaoming devinrent moins fréquentes. Enfin, une nuit, il dit à sa femme et à son fils :

— Il nous faut nous quitter. Je vais partir ; Le Sublime Souverain m'a nommé préfet (infernale) de T'ai-hoa. C'est loin, et j'aurai beaucoup à faire. Je ne pourrai plus revenir.

Et comme sa femme et son fils se désolaient, il ajouta :

— Aucune union ne dure. Vous avez de quoi vivre, et mon fils a de l'âge. Ne pleurez pas ! A quoi bon !

Puis il dit à Tchôu-wei :

— Continue à étudier avec zèle, comme je t'ai appris à le faire, et dans dix ans nous nous reverrons.

Cela dit, Tchôu-siaoming sortit et ne revint plus. — Dix ans plus tard, à l'âge de 25 ans, Tchou-wei devenu docteur, fut envoyé en mission au Chàn-si. Comme il passait près de Hoâ-yinn, il vit venir un char, qui ne lui fit pas place. Etonné, il regarda, et vit dans le char son père Tchôu-siaoming. Vite il fit ranger sa voiture, mit pied à terre, et s'agenouilla au bord du chemin. — Son père s'inclina et lui dit :

— Je suis content de toi, puis passa.

Comme Tchôu-wei restait toujours 309 agenouillé, son père détacha le poignard qui pendait à sa ceinture, et le lui envoya par son valet, avec ces paroles :

— Porte-le ; il te portera bonheur.

Ce fut tout. Le char qui portait Tchôu-siaoming, partit à fond de train.

Tchôu-wei examina le souvenir que son père venait de lui faire remettre. C'était une arme du plus beau travail. Sur la lame étaient gravés ces mots :

*A la bravoure il faut joindre la circonspection, et au savoir la vertu.*

Tchôu-wei mit si bien en pratique ces sages maximes, qu'il devint, avec le temps, maréchal, et acquit la réputation d'officier parfait.

Voyez Introduction XIV et VI.

Identité des contraires en général, de la vie et de la mort en particulier, Taoïsme pur, voyez TP pages 172, 174, 175, 176.

Tout particulier est tenu de faire place à un fonctionnaire. Le fils doit se ranger devant son père.

## 171

Au temps des Mîng, durant la période Suôn-tei (1426-1435), à la cour la mode était aux combats de grillons. C'était une folie, une rage. Ordre au peuple de fournir ces bestioles. — Elles sont relativement rares dans les provinces de l'Ouest. Cependant le sous-préfet de Hoà-yinn (Chàn-si) se garda bien de ne pas se faire bien venir. Il envoya à la cour un grillon, qui battit tous les autres. Ce fut un malheur pour son peuple, car il reçut aussitôt ordre d'avoir à en envoyer d'autres pareils, il mit en campagne ses satellites, qui exigèrent des grillons des chefs de •<sub>310</sub> village. Ceux-ci pressurèrent les villageois. Quiconque ne fournissait pas des grillons extraordinaires, était rançonné ou fustigé. Sous prétexte de grillons, ce fut une curée.

Un maître d'école nommé Tch'êng, qui avait des ennemis, fut spécialement vexé par les satellites, et finit par être absolument ruiné.

— C'en est fait, dit-il à sa femme ; il ne me reste qu'à me suicider.

— Ne fais pas cela, dit la femme. Cherche ! Tu trouveras peut-être ce qu'ils demandent.

Le Tch'êng se mit en campagne. Il erra du matin au soir, avec son vase d'eau et sa cage en gaze, retournant toutes les pierres et sondant tous les trous, Il prit en tout deux ou trois grillons, qui furent jugés trop faibles. Quand le terme qui lui avait été fixé fut expiré, il reçut cent coups de rotin, qui le mirent dans l'impossibilité de continuer la chasse.

— Tu vois bien, dit-il à sa femme, qu'il ne me reste plus qu'à me suicider.

— Attends ! dit la femme.

En ce temps-là, une sorcière bossue passa par Hoâ-yinn. La femme du Tch'êng prit l'argent qui restait, acheta des présents, et alla consulter la sorcière. Il y avait foule à sa porte, car elle était très famée. Elle était assise dans une chambre obscure. En guise de porte, une claire-voie en bambou. Devant la claire-voie, un vase à parfums. La personne qui désirait la solution d'un doute, entrait, mettait des parfums sur la braise du vase, se prosternait devant, et formulait mentalement sa demande. Pas un mot ne devait être prononcé. Au bout d'un temps plus ou moins long, un papier était jeté par la •<sub>311</sub> claire-voie. C'était la solution, merveilleusement exacte.

Madame Tch'êng consulta à son tour, en la manière susdite. Le papier qui lui fut jeté, n'était pas un écrit, mais un dessin. Un tertre, des pierres, des herbes folles, en haut un moucheron, en bas un grillon.

Madame Tch'êng n'y comprit rien. Elle porta le papier à son mari. Celui-ci le considéra, et dit :

– Ceci, c'est le terrain vague derrière la pagode de l'Est. Cela signifie que je trouverai là le grillon idéal cherché.

S'étant levé comme il put, le Tch'êng se traîna à la pagode, avec son vase à eau et sa cage en gaze. C'était bien le lieu dessiné par la sorcière. Comme il cherchait dans les hautes herbes, il remarqua un moucheron, qui descendait vers le sol. Il le suivit du regard. Le moucheron se posa sur une feuille. Sous la feuille, le Tch'êng vit un grillon énorme. Il voulut le saisir. L'insecte gagna un trou. Le Tch'êng essaya d'abord de le déloger avec une paille. Enfin il dut recourir au moyen extrême, de verser dans le trou l'eau qu'il avait apportée. Le grillon dut sortir et fut pris. C'était une bestiole superbe. Le Tch'êng la mit dans sa cage, et rentra chez lui triomphant. En attendant le terme fixé pour la livraison, il la logea dans un bassin en faïence, et il la nourrit avec grand soin.

Or le Tch'êng avait un fils âgé de neuf ans. L'enfant voulut voir à son aise le beau grillon. Profitant d'une absence de son père, il découvrit le bassin. Le grillon bondit dehors. L'enfant le poursuivit et le ressaisit, mais si violemment, que <sup>312</sup> l'insecte fut mis en pièces. L'enfant avertit sa mère. Atterrée, celle-ci lui dit :

— Que va faire ton père, quand il rentrera ?

Epouvanté, l'enfant sortit sans rien dire. Le Tch'êng étant rentré, sa femme lui dit la fâcheuse nouvelle. Il chercha longtemps son fils, et finit par le trouver noyé dans le puits.

Le père et la mère déposèrent le petit cadavre dans une paillote, et se regardèrent désespérés, sans dire un mot. Le soir, comme on se disposait à enterrer l'enfant, on constata qu'il respirait encore. Les malheureux parents eurent un moment de joie. Leurs soins ranimèrent l'enfant ; mais, hélas, il était idiot.

Navré, le pauvre père considérait alternativement son enfant dément et son bassin vide. Soudain le chant d'un grillon se fit entendre. Le père sursauta. Un grillon était assis dans le bassin. Le Tch'êng le saisit, et remarqua qu'il n'avait quasi pas de poids. Il l'examina, et constata que ce n'était pas celui que son fils avait laissé fuir. Enfin c'était un grillon. Restait à constater le degré de sa combativité.

Un garçon du village dressait alors un grillon réputé extraordinaire. Le Tch'êng alla le trouver avec le sien, et lui proposa de faire battre ensemble les deux insectes. Sûr de la victoire de son élève, le garçon accepta volontiers. Quelle ne fut pas sa surprise de voir, les deux grillons ayant été mis en champ clos, celui du Tch'êng se jeter sur le sien et le saisir à la nuque, en chantant sa victoire. Le garçon dut vite intervenir, pour sauver son insecte. A ce moment

un coq qui passait, se jeta •<sub>313</sub> sur le grillon du Tch'êng. L'insecte bondit, et lui happa la crête. C'était un grillon hors pair.

Triomphant, le Tch'êng le porta au sous-préfet de Hoâ-yinn, qui le fit combattre aussi, contre des grillons et contre un coq. L'épreuve fut décrive. Le grillon n'avait pas son pareil. — Le sous-préfet l'envoya à son supérieur, lequel le fit porter à la cour, dans une cage en or. — Là, le grillon démolit consciencieusement tous les grillons criquets et mantes, envoyés par toutes les provinces. De plus, il dansait, quand on jouait de la cithare. L'empereur en devint fou. Il demanda et redemanda si on avait bien récompensé ceux qui lui avaient procuré cet être rare. Les mandarins eurent de l'avancement. Le Tch'êng dispensé d'impôts, de corvées, et du reste, devint un gros richard. —

Cependant, quand le froid fut venu, le grillon trépassa. Ce jour-là, à Hoâ-yinn, l'enfant dément du Tch'êng, recouvra subitement et entièrement la raison.

— Comme je suis fatigué ! dit-il J'ai été grillon. Comme j'ai dit me battre ! C'est fini, heureusement.

Voyez Introduction XI, X, IX.

L'enfant désespéré ayant tenté de se noyer, son âme inférieure conserva son corps ; son âme supérieure, devenue grillon, répara le tort fait à son père.

## 172

Le batelier Tcheôu, originaire de P'ing-wang, passant sous un pont à Hôu-tcheou-fou (Tchéé-kiang), heurta involontairement, du bout de sa gaffe, •<sub>314</sub> une jarre pleine d'ossements humains déposée là. La jarre tomba à l'eau.

Quand le batelier fut revenu chez lui, sa sœur ca dette fut soudainement possédée par un esprit.

— Je suis, cria-t-elle, le devin Sû de Hôu-tcheou-fou. De mon vivant, j'ai été honoré par toutes les notabilités, jusqu'au vice-roi de la province. Et voilà qu'un vulgaire batelier a jeté mes ossements à l'eau. Cela ne se passera pas ainsi !

Or, auparavant, la sœur du Tcheôu était une bonne fille absolument illettrée. A partir de ce jour, elle se trouva subitement lettrée de marque et devineresse diserte. Elle débitait couramment les boniments usuels des devins, mais ses prédictions ne se réalisaient pas plus souvent que les leurs.

Ennuyé de cette possession, le Tcheôu déposa plainte, dans les formes ordinaires, au temple du Génie de la ville. Le lendemain matin, à son réveil, sa sœur raconta ce qui suit :

— Deux satellites, qui tenaient un koèi, m'ont appelée et conduite au temple du Génie de la ville. Là le koèi se plaignit qu'on eût jeté ses ossements à l'eau. Le Génie lui dit :

« — Si le frère t'a offensé, est-ce là une raison de persécuter la sœur ? Je vois que, comme tant d'autres, tu as peur des forts, et aimes à vexer les faibles. Tu prétends à être honoré, pour avoir été, dis-tu, un bon devin. Si tu avais été vraiment un bon devin, tu aurais prévu, pour tes os, une sépulture plus sûre. En résumé, tu veux en imposer aux gens après ta mort, comme tu leur en as imposé de ton vivant. Qu'on lui donne vingt coups de rotin, et qu'on •<sub>315</sub> le reconduise enchaîné à Hôu-tcheou-fou !

A partir de ce moment, la sœur du Tcheôu se retrouva illettrée comme devant, et absolument ignare en fait de divination.

Voyez Introduction IX.

Dans les villes peuplées, les vieilles tablettes funèbres des familles éteintes, les ossements recueillis dans les sépultures ruinées sont placés dans des édicules construits ad hoc dans des lieux écartés, souvent sous les ponts. Les ossements sont enfermés dans des grandes jarres couvertes.

## 173

A Sô-tcheou (Kiâng-sou), un certain Loûo, jeune homme de vingt et quelques années, vit en songe, la nuit du premier jour de l'an, son aïeul défunt, qui lui dit :

— Tu mourras cette année, tel jour du dixième mois. Impossible d'éviter la chose. Dispose tes affaires !

A son réveil, le jeune homme raconta son rêve. Toute la famille se lamenta.

Quand le jour dit fut arrivé, ses parents gardèrent le jeune homme. Rien n'arriva jusqu'à la nuit, et ils commençaient à se rassurer. A la deuxième veille, un besoin pressant obligea le jeune homme à sortir. Il ne rentra pas. Ses parents inquiets le cherchèrent, et le trouvèrent étendu mort, au pied d'un mur, dans la cour. Cependant, comme la région du cœur restait tiède, ils n'ensevelirent pas son cadavre, mais le déposèrent sur un lit.

La deuxième nuit, le jeune homme revint à la vie.

— Jadis, raconta-t-il, j'ai abusé d'une servante de ma femme. Celle-ci le sut, et la fit mourir. L'âme de la défunte a porté plainte •<sub>316</sub> contre moi, au tribunal du Génie de la ville. L'affaire devait venir tel jour de la dixième lune. J'ai été cité à comparaître. Mais mon accusatrice ayant été réclamée par un des juges du Chàn-si, pour une affaire arrivée durant une de ses existences précédentes, mon jugement a été différé jusqu'à nouvelle citation. En attendant, le juge m'a renvoyé dans le monde des vivants. Retour provisoire seulement. Je n'échapperai pas !

— As-tu appris autre chose ? demanda le père du jeune homme.

— Oui, dit le ressuscité. Inquiet sur ce que deviendrait mon père privé de mon appui, je demandai au satellite chargé de me garder, ce qui lui arriverait. Il me répondit : — Il lui viendra ta fou.

— Ta fou, s'écrièrent tous les membres de la famille, c'est un grand bonheur...

Et tous de féliciter le père de famille, de ce que, malgré la mort de son fils, il jouirait d'une heureuse vieillesse. — Or, un mois plus tard, le père mourut hydropique. On comprit alors que ta fou, c'était un gros ventre. — Trois ans plus tard, le fils Loûo mourut subitement, et définitivement cette fois.

Voyez Introduction VII. — Nombreuses sont les histoires de méprises ou de mystifications dues aux *koèi*. Voyez numéro 72 note.

## 174

Yâng-hioug était le fils d'un commandant. Son père étant mort, l'enfant encore jeune fut recueilli par le colonel Tcheôu, son oncle maternel, en garnison à Heûe-tcheou (Kân-sou), qui le •<sub>317</sub> prit en grande affection, à cause de sa vive intelligence. Le Tcheôu avait une fille, à peu près du même âge. Une gouvernante, sa parente, était chargée des enfants, et s'acquittait consciencieusement de leur surveillance.

Devenu jeune homme, une nuit d'été qu'il étouffait dans sa chambre, Yâng-hioug sortit respirer l'air dans la cour. Soudain Mademoiselle Tcheôu vint le joindre. Les deux jeunes gens s'aimèrent. Depuis lors ils se virent toutes les nuits.

La gouvernante ayant entendu parler et rire la nuit dans la chambre de Yâng-hioug, l'épia, et découvrit le pot aux roses. Elle avertit le colonel. Celui-ci s'en prit à sa femme.

— Impossible, répondit celle-ci ; notre fille couche avec moi toutes les nuits.

Le Tcheôu n'y comprit rien. Sous un prétexte quelconque, il fit fustiger Yâng-hioug et le chassa. — Après avoir erré sans ressources aucunes, celui-ci finit par échouer dans une vieille pagode à Lân-tcheou-fou.

Un jour un char s'arrêta devant son refuge. C'était son amante, avec de riches bagages.

— Je suis venue avec mon oncle Tcheôu-ou, dit-elle ; vivons heureux ensemble.

Or Tcheôu-ou était le frère cadet du colonel Tcheôu. Il venait d'arriver à Lân-tcheou-fou, comme commandant de place. Yâng-hioug alla le voir. Le commandant lui rendit sa visite. Yâng-hioug lui présenta sa femme. Le commandant fut ahuri.

— Ma nièce est à Heûe-tcheou, dit-il. J'en viens. Si elle avait dû venir ici, son père me l'aurait dit.

Yâng-hioug fut stupéfait.

Peu de jours après, le commandant Tcheôu •<sub>318</sub> étant retourné à Heûe-tcheou pour régler des affaires, apprit la nouvelle à son frère le colonel.

— Ma fille n'est pas sortie de la maison, dit celui-ci ; et il alla avertir sa femme.

— Celle-ci lui dit : Ce double, c'est une renarde, qui a pris l'apparence de notre fille, et qui va faire croire et dire que celle-ci court la prétantaine. Il n'y a qu'un moyen de sauver la réputation

de notre famille. Fais venir Yâng-hioung, et fais-lui épouser notre fille.

Le colonel et le commandant s'étant consultés, trouvèrent que le conseil était bon. Le colonel appela aussitôt Yâng-hioung, et le mariage fut conclu illico.

Quand l'époux se retira dans la chambre nuptiale, il se trouva en présence de deux épousées absolument pareilles. Heureusement que l'une des deux le tira d'embarras.

— C'est l'autre qui est votre femme, lui dit -elle ; moi je suis une renarde. Jadis comme votre aïeul le général Yâng chassait, je fus percée d'une flèche et prise. Le bon général me pansa, puis me rendit la liberté. Je lui ai payé, en votre personne, la dette de ma reconnaissance. Sachant que vous aimiez Mademoiselle TcheÔu, sans grand espoir de l'obtenir, je me suis entremise de la manière que vous savez, pour vous la procurer. C'était votre destin à tous les deux. Mon rôle est terminé. Adieu !

Voyez Introduction XI et XX.

175

A Yâng-tcheou (Kiông-sou) la courtisane Yînn-kiao se décida à changer •<sub>319</sub> de vie à l'âge de 24 ans. Un certain Tch'âi lui offrit de l'épouser. Son offre ayant été acceptée, on convint du jour.

Cependant un certain Tchôu, étudiant de l'école supérieure, qui di mait la courtisane, lui offrit dix taëls et lui demanda un rendez-vous. Yînn-kiao accepta l'argent, et promit pour tel jour. Quand le jour fut venu, l'étudiant apprit que la prostituée venait de monter dans le palanquin des épousées. Il en fut pour ses dix taëls.

Un an après, Yînn-kiao tomba malade et mourut. Cette nuit-là, l'étudiant vit en songe l'ex-courtisane. Elle vint à lui, vêtue d'une robe noire, et lui dit :

— Je suis venue payer ma dette.

Le lendemain matin, l'étudiant apprit qu'il venait de naître, dans l'étable, un joli veau noir. Il alla le voir. Le veau lui fit toute sorte de caresses, comme à une vieille et chère connaissance. Il le vendit dix taëls juste.

Constatez la justice inexorable des juges infernaux, même en une matière aussi honteuse.

Voyez Introduction IX.

## 176

En l'an 1746, durant l'été, à Ki ông-yinn (Ki ông-sou), la famille d'un certain Sû-kia, fut fort tourmentée par un spectre noir, qui parcourait la maison en sifflant et mettant le feu partout. Même les voisins étaient effrayés par ses apparitions. Ils demandèrent secours au sous-préfet, qui était alors Liôu-hantchang, un lettré de marque, •<sub>320</sub> originaire du Kôông-si.

Celui-ci fit pour eux les prières et offrandes usuelles en pareil cas, mais sans obtenir de résultat. Alors il fit rédiger par ses secrétaires une belle supplique au Génie de la ville. Après s'être préparé par l'abstinence et un bain, le sous-préfet se rendit en pompe, le soir, au temple du Génie, brûla lui-même sa supplique sur un plateau devant l'autel, puis se retira pour la nuit dans un appartement du temple, attendant les révélations que le Génie lui ferait durant son sommeil.

Il n'eut aucune vision, mais, au matin, on l'avertit que les cendres, dans le plateau, avaient formé des lettres. C'étaient les deux caractères tch'ou (Hôu-peï Hôu-nan), et T'ão (un nom de famille). Après avoir réfléchi, le sous-préfet demanda à brûle-pourpoint à son client Sû-kia :

— N'aurais-tu pas fait tort à un certain T'ão de ce pays -là ?

Sû-kia blêmit, et raconta ce qui suit.

— Dans ma jeunesse, pour rechercher un parent, je fis un voyage à Oû-tch'ang -fou (Hôu-peï). Étant tombé malade en chemin, mes compagnons de route m'abandonnèrent, et j'allais périr misérablement, quand un mendiant nommé T'ão s'apitoya sur mon sort. Il me soigna, partagea avec moi le produit de ses quêtes et les contributions de ses amis, me sauva la vie, et finalement m'aida à regagner mes foyers. Je me mariaï, vécus assez pauvrement, eus un fils, et oubliai le mendiant.

« Un jour, soudain, il arriva chez moi, avec un sac très grand et fort lourd.

« — Depuis le jour où je vous ai sauvé la vie, me dit-il, voici vingt ans écoulés. Durant ce •<sub>321</sub> temps, j'ai brigandé dans les bois et sur les eaux. Ce sac contient mon butin. On me traque. Je vous prie de sauver ma personne et mon bien.

« Assez embarrassé je consultai mon fils. Celui-ci hésita, de peur de se compromettre. — Nous cachâmes le sac et pensions à faire évader l'homme, quand soudain des gendarmes firent irruption dans ma maison, le saisirent et l'en traînèrent. Mon fils et moi, nous

nous regardions l'un l'autre consternés, quand ma belle -fille se mit à battre des mains et à jubiler.

« — Je savais bien, dit-elle, que vous deux nigauds, ne livreriez jamais ce bienfaiteur. Aussi ai-je averti les gendarmes. Comme cela, nous ne serons pas compromis, et son butin nous reste.

« Je comprends maintenant, conclut Sû-kia Le spectre, c'est le mendiant T'ao qui se venge.

— Tu as raison, je pense, dit le sous-préfet, et je crois que ton cas est sans remède. Le brigand devait mourir. Mais tu as fait ta fortune avec le fruit de ses rapines. Il va le faire rendre gorge.

La suite prouva que le sous-préfet avait bien jugé. Le fils de Sû-kia et sa belle-fille moururent. Des incendies successifs réduisirent le vieillard à la misère. Alors les apparitions du spectre cessèrent. Le mendiant T'ao était vengé. Le bien mal acquis n'avait pas profité.

Voyez Introduction VII.

## 177

Au docteur Wâng-k'ïming, originaire de Oú-yuan-hien (Nân-hoei), •<sup>322</sup> arriva, le premier jour du quatrième mois de l'an 1771, l'histoire que voici.

Etouffé par un cauchemar, durant son sommeil, il s'éveilla, et vit un grand diable debout devant son lit. — Le docteur était brave. Il bondit sur ses pieds, et empoigna le diable, qui essaya de fuir, mais se heurta contre un mur, ce qui permit au docteur de l'étreindre à la ceinture. Un tourbillon de vent éteignit la lampe, le docteur sentit ses mains se glacer, mais il ne lâcha pas prise.

A ses cris, les gens de la maison accoururent. Les tuiles tombaient du toit ébranlé, et pleuvaient dans la cour. Tous eurent peur. Le docteur seul riait et dit :

— Soyez tranquille ! Je le tiens. Apportez de la lumière !

Alors la taille du grand diable se mit à diminuer rapidement. En peu d'instants, ce ne fut plus qu'un petit enfant. — Quand les domestiques revinrent avec des torches et des lanternes, ils constatèrent que leur maître étreignait une poupée de filasse, qui avait été mise au rebut comme avariée.

— Faisons un exemple de ce koèi, dit le docteur, pour effrayer les autres.

Et saisissant une torche d'une main, il mit le feu à la poupée qu'il tenait de l'autre. Elle grésilla, comme fait la viande dans la poêle. Le sang et la graisse coulèrent à flots, tandis qu'une odeur insupportablement infecte remplissait la maison. Le procès-verbal de l'événement fut dressé par Wâng-fongt'ing, qui en avait été témoin.

Voyez Introduction XIX.

Vieil objet devenu *méi*.

## 178

•<sub>323</sub> En 1750, raconte Monsieur Yuân de Ts'ien-yang (Tchéé-kiang), ancien mandarin, comme je séjournais à Sôu-tcheou (Kiông-sou) dans la famille d'un certain Kiông-ufong, son fils, le bachelier Kiông-paotch'enn, alla à Nankin concourir pour la licence. Le concours terminé, avant la proclamation des reçus, le jeune homme tomba malade et dut revenir à Sôu-tcheou. Son père invita les meilleurs médecins, qui déclarèrent tous qu'ils n'y comprenaient rien. Sachant que j'étais lié avec le célèbre S ÔË-ip'iao, Kiông-ufong me pria de l'inviter, ce que je fis.

Tandis que nous attendions sa venue, le malade se mit à parler.

— Voici Kóu-yaonien, dit-il...

Puis, parlant à un être invisible, il ajouta :

— Veuillez vous asseoir.

Kóu-yaonien dit :

— Je suis venu vous apporter la nouvelle, que vous êtes reçu licencié avec le numéro 38. Je vous promets aussi que vous guérirez de cette maladie. Faites-moi servir de la viande et du vin, et je m'en retournerai.

Or Kóu-yaonien était un bourgeois de Sôu-tcheou, lequel, ayant excité une émeute et poussé le peuple à battre le mandarin, sous prétexte qu'on vendait le grain trop cher, fut pris et décapité. Aussi Kiông-ufong fut-il très effrayé, quand il entendit à quel visiteur son fils avait affaire. Il entra vite dans la chambre de son fils, salua l'invisible, et lui dit :

— Si vous sortez de suite, je vous ferai donner ce que vous désirez.

— Je ne puis pas •<sub>324</sub> sortir, dit Kóu-yaonien. Le mandarin Yuân de Ts'ien-yang est dans l'anti chambre. Le médecin S ÔË-ip'iao entre dans la maison en ce moment. J'ai peur de ces deux hommes.

Kiông-ufong sortit, et me pria de faire place au *koèi*. S ÔË-ip'iao étant entré, je lui dis ce dont il s'agissait. Il éclata de rire.

— Faire place, dit-il ; allons donc ! Puisqu'il a peur de nous deux, nous allons le mettre dehors. Entrons !

Nous entrâmes. S ÔË-ip'iao tâta le pouls du malade. Moi je donnai des coups de balai, dans tous les sens, tout autour du lit.

Une seule potion suffit pour guérir Kiông-paotch'enn. Bientôt la nouvelle arriva, que le bachelier était reçu licencié, avec le numéro 38.

Voyez Introduction VII et XIII.

*Koèi* famélique, qui use de sa connaissance transcendante pour se faire faire des offrandes.

Les *koèi* craignent et évitent les hommes de vertu, les hommes de talent.

Ils redoutent aussi les balais.

## 179

Un certain Yé-laot'ouo errait par le Chên-tong. Personne ne savait d'où il était originaire. C'était un sage. Il allait, tête et pieds nus, vêtu hiver comme été d'une simple robe de toile, et portant sous son bras une natte en bambou parfaitement propre.

Un jour qu'il était descendu dans une auberge pour la nuit, le tapage fait par les hôtes l'incommodant, il demanda à l'auber giste s'il n'avait pas quelque recoin solitaire à lui prêter.

— Il y en a un, dit l'aubergiste, mais il est hanté.

— Peu •<sub>325</sub> importe, dit Yé-laot'ouo.

L'auber giste lui indiqua une chambrette. Il la balaya lui-même, étendit sa natte sur le sol, et s'endormit paisiblement.

A minuit, le bruit de la porte qui s'ouvrait, le réveilla. Une femme entra, la corde au cou, les yeux sortant des orbites, et la langue pendante. Derrière elle, un homme décapité portant deux têtes dans ses mains. Puis un homme tout noir, au visage méconnaissable. Enfin un autre, jaune et bouffi, au ventre gonflé comme unealebasse.

Quand ils furent entrés, les quatre *koèi* s'arrêtèrent :

— Un homme vivant ! se dirent-ils. Saisissons-le !

Un pouvoir invisible les empêcha d'approcher même de la natte de Yé-laot'ouo. Alors ils se concertèrent.

— Rien à faire, dit le *koèi* jaune. Nous n'avons de pouvoir, que sur ceux qui ont peur de nous. Quand la terreur a fait enfuir leur âme supérieure, nous pouvons agir sur leur corps. Celui-ci n'a pas peur. Son âme est dans son corps. Donc rien à faire !

Alors Yé-laot'ouo se mit sur son séant, et se montrant lui-même du doigt, il demanda :

— Comment osez-vous entrer ici, alors que moi j'y suis ? Qui êtes-vous ?

Les *koèi* s'étant mis respectueusement à genoux, la femme dit :

— L'homme sans tête est un assassin, qui a été décapité. Le noir est mort brûlé. Le jaune s'est noyé. Moi je me suis pendue dans cette chambre.

— Me croirez-vous, leur demanda Yé-laot'ouo, si je vous donne un bon conseil ?

— Oui, dirent les *koèi*.

— Alors, dit Yé-laot'ouo, tâchez de mériter votre réin carnation, en cessant de faire le sabbat • <sup>326</sup> ici.

Les *koèi* le sduèrent, et s'en dièrent. Au matin, Yé-laot'ouo raconta à l'aubergiste la scène de la nuit. Depuis lors la chambrette ne fut plus hantée.

Voyez Introduction VII et XIII.

## 180

• Un certain Yé de Pékin, était lié d'amitié avec un Wâng demeurant à Ytcheou (au sud-ouest de Pékin). Ce Wâng devant fêter le soixantième anniversaire de sa naissance le sept de la septième lune, le Yé se mit en route, monté sur un âne, pour aller lui offrir ses vœux.

Il avait dépassé Fáng-chan. Le jour baissait, et un orage montait. Soudain un homme de haute taille, monté sur un cheval, le rejoignit et lui demanda :

— Ou allez-vous ?

Le Yé lui ayant dit, le cordier parut fort satisfait.

— Moi aussi, dit-il, je vais visiter le Wâng. C'est mon cousin par alliance. Faisons donc route ensemble.

— Votre monture est plus rapide, dit le Yé ; passez devant.

Le géant s'obstina à marcher derrière. Bientôt ses allures inquiétèrent le Serait-ce un brigand ? se demanda-t-il. Il retourna fréquemment la tête, pour observer ce compagnon suspect. A la lueur des éclairs, il lui sembla voir que le géant chevauchait, par moments, la tête en bas et les pieds en l'air, qu'il tirait une longue langue rouge, et soufflait une vapeur noire qui obscurcissait la lueur des éclairs. Epouvanté, le Yé piqua son âne, et arriva enfin chez •<sup>327</sup> le Wâng, avec son étrange compagnon.

Le Wâng les reçut tous les deux parfaitement bien. Il remercia le Yé, et traita le géant de cousin. — Le vin aidant, le Yé se rassura quelque peu, et se dit que, en chemin, il avait peut-être eu la berlue. Cependant il demanda au Wâng qui était ce géant.

— C'est mon cousin Tchông, fondeur d'argent à Pékin, rue des cordiers, dit le Wâng ; il est venu pour ma fête.

La nuit, on logea le géant et le Yé dans la même chambre. Ce dernier obtint, sous un prétexte quelconque, qu'un domestique de la maison leur fût adjoint. Quand ils se couchèrent, il mit le domestique entre deux, et s'abstint de dormir.

Bien lui en prit. Vers minuit, le géant s'assit sur sa couche, tira sa langue qui ruisselait de salive, étendit ses bras, saisit le domestique endormi, et se mit à le dévorer à belles dents, jetant par terre, un à un, ses os rongés et brisés. — Plus mort que vif, le Yé qui était très dévot à Koân-ti, s'écria :

— A moi ! vainqueur des démons.

Aussitôt, avec un bruit de cloches et de tambours, Koân-ti descendit d'en haut, tenant à la main son grand sabre. A sa vue, le yô-koai anthropophage se

changea en un papillon, qui voltigea par la chambre, évitant les coups de sabre de Koân-ti. Enfin un coup de tonnerre formidable retentit. Koân-ti et le yâo-koai disparurent. Le Yé tomba évanoui sur le sol.

Le lendemain matin, la chambre restant fermée, alors qu'il faisait déjà grand jour, le Wâng en enfouant la porte Il trouva le Yé évanoui, A terre, dans une mare de sang, les os du domestique. Du géant, pas trace.

On courut à l'écurie. Son cheval y était encore. On envoya en toute hâte à Pékin, demander des nouvelles du cousin Tchâng, fondateur d'argent, rue des cordiers. Il n'avait pas quitté Pékin, ni même songé à faire le voyage de Ytcheou.

Voyez Introduction VII et II.

Le yâo-koai avait pris la forme du cousin Tchâng.

## 181

Un jour d'été qu'il faisait très chaud, le bachelier K'ïou de Nân tch'ang-fou (Kiông-si) ne trouva rien de mieux, pour avoir frais, que de se coucher, en costume plus que léger, dans le temple du Génie du lieu. Rentré chez lui ensuite, il tomba gravement malade.

— Pensant que le Génie du lieu, offensé par son indécence, le punissait ainsi, Madame K'ïou alla lui offrir du vin et des mets, des parfums et du papier-monnaie, avec les plus humbles excuses. — Le bachelier K'ïou guérit aussitôt.

Sa femme l'adjura d'aller remercier le Génie du lieu.

— Ah ! par exemple ! dit le bachelier furieux. Comment, c'est lui qui m'a rendu malade ? ! Nous allons voir...

Et, de sa plus belle écriture, il rédigea une pièce, dans laquelle il accusait le Génie du lieu, chargé de protéger ses administrés, de leur nuire au contraire, pour se faire offrir de la viande et du vin. Il brûla lui-même cette pièce soignée, devant la statue du Génie de la ville.

Dix jours se passèrent sans réponse. Encore plus •<sub>329</sub> furieux, le K'ïou rédigea une nouvelle pièce, dans laquelle il urgeait sa première requête, et accusait le Génie de la ville d'être de connivence avec son subordonné le Génie du lieu, qui lui servait apparemment sa part du profit. Il brûla encore lui-même cette pièce devant la statue du Génie de la ville.

La nuit suivante, le bachelier vit en rêve, dans le temple du Génie de la ville, une planche semblable à celle sur laquelle on affiche, dans les prétoires, les prononcés du mandarin. Un papier fixé sur la planche, portait ces mots, pointés au vermillon...

*Le Génie du lieu coupable d'avoir extorqué à ses administrés de la viande et du vin par des moyens illicites, sera ignominieusement cassé. Le K'ïou s'étant conduit insolamment envers les Génies, recevra trente coups de rotin sur le derrière, par les soins du sous-préfet de Sînn-kien-hien (sous-préfecture administrant la moitié de la ville préfectorale de Nân-tch'ang-fou).*

Le K'ïou s'étant réveillé, et ayant réfléchi sur son rêve, se dit :

« Ceci n'est qu'un vain songe. Car enfin, je suis de grande famille, et bachelier. Aucun mandarin ne peut me faire donner la bastonnade. Et puis, je relève du Nân-tch'ang-hien (sous-préfecture administrant l'autre moitié de Nân-tch'ang-fou). Laissons venir.

Peu de jours après, durant un grand orage, la foudre détruisit le temple du Génie du lieu. Alors le K'ïou commença tout de même à craindre pour le bas de son dos. Mais enfin, on ne fustige pas les Lettrés, l'usage l'interdit absolument. Néanmoins, pour plus de sûreté, le •<sub>330</sub> bachelier s'enferma dans sa maison.

Un mois plus tard, ses craintes s'évanouissaient, quand il entendit soudain la ville retentir de cris et d'imprécations. La foule courait au temple, où le gouverneur du Kiông-si venait d'être frappé d'un coup de hache en plein front, par un assassin, au moment où il offrait des parfums. Le préfet et les deux sous-préfets s'empressaient.

Hors de lui de surprise, le bachelier K'ïou avait aussi couru au temple, en négligé d'intérieur, chemise et pantalon. Son air hagard frappa le sous-préfet de S'îm-kien-hien, qui le fit saisir par ses satellites, et lui demanda qui il était. Un étranglement subit empêcha le K'ïou d'articuler un seul mot. Il fit des gestes, pour exprimer qu'il portait habituellement une longue robe sur le corps, et un bouton sur la tête, qu'il était Lettré en un mot. Mais qui pouvait comprendre cette pantomime ? Un instant après, à plat en pleine rue, le K'ïou recevait du rotin sur le bas du dos, à la manière des simples mortels. Au trentième coup, la parole lui revint.

— Je suis le petit-fils du ministre de l'agriculture K'ïou, cria-t-il.

— Excusez-moi, dit le sous-préfet de S'îm-kien-hien, je ne pouvais pas savoir.

Les autorités donnèrent ensuite au bachelier, par manière d'emplâtre, la place de Chef des Lettrés du Fông-tch'eng-hien. Mais, n'empêche, tout Lettré qu'il était, le Génie de la préfecture lui avait fait bel et bien donner la bastonnade, par le sous-préfet de S'îm-kien-hien.

Voyez Introduction III et V.

On ne frappe les Lettrés que sur les mains. Ceux qui sont condamnés à •<sub>331</sub> être décapités, ont droit à une natte, pour recevoir leur tête.

## 182

• Dans le village de Siào-koan-ying au nord-est de la ville de Yên-tch'eng (Kiông-sou), vivait un certain Soûn-tzeutch'eng. Sa femme était née Sié. Les deux époux avaient un fils, né dans la nuit du nouvel an, et qu'ils avaient, pour cette raison, appelé Niên-tzeu (le fils de l'an). — Niên-tzeu avait dix-huit ans.

Un jour qu'il portait au marché, pour les vendre, une charge de poulets, un tourbillon de vent l'en veloppa, et enleva ses volatiles, qui disparurent dans les airs. Saisi de terreur, Niên-tzeu retourna à la maison, s'alita, et fut bientôt gravement malade. — Or sa mère enceinte, attendait alors sa délivrance. Quand le moment fut venu ; son père ayant évacué la maison, selon l'usage, le malade resta seul dans sa chambre.

Il lui sembla alors, dans son délire, que le vent l'emportait vers une porte rouge. Quand il l'eut passée, il se sentit choir d'une hauteur vertigineuse. Il ne ressentait aucune douleur, mais avait l'impression que son corps se ratatinait de plus en plus. Enfin il cessa de tomber. Impossible d'ouvrir ses paupières gonflées. Impossible de mouvoir sa langue liée.

Bientôt il entendit les voix de son père et de sa mère.

— C'est un garçon, dit Soûn-tzeutch'eng ; je vais voir comment va Niên-tzeu.

Un instant après il revint, et dit

— Hélas ! Niên-tzeu est mort.

Alors la mère se mit à se •<sub>332</sub> lamenter, et dit :

— Me voilà bien, avec ce morceau de viande (le nouveau-né) en plus, et mon grand garçon en moins ! Tout est à recommencer !

Alors Niên-tzeu comprit qu'il était mort, et réincarné dans l'enfant mis au jour par sa mère. Craignant que, dans sa douleur, sa mère ne le tuât, il fit un suprême effort. Sa langue se délia, et il vagit :

— Niên-tzeu n'est pas mort ! C'est moi Niên-tzeu !

Quand elle entendit parler le nouveau-né, la mère fut si épouvantée, qu'elle eut un accès d'éclampsie qui l'emporta.

Le père nourrit l'enfant avec de la bouillie. Sa croissance fut phénoménalement rapide. A trois mois il fit ses dents. A cinq mois il marcha. Il a actuellement seize ans. C'est Monsieur Yên, le sous-préfet de Yên-tch'eng, qui m'a communiqué ce fait.

Texte de la fin du dix-huitième siècle.

Le peuple croit que les tourbillons de vent sont produits par des *koèi* qui passent.

Réincarnation au moment de l'accouchement, sans descente préalable aux enfers, avec conservation de la mémoire. L'enfant non encore né, n'est informé que par une âme inférieure.

Mort sans douleur, insensible, imperceptible. Porte rouge, rivière rouge, la naissance, avec l'hémorragie qui l'accompagne. Chute en ce bas monde, dans l'abîme des misères de la vie.

## 183

A T'oung-tcheou (Tchêu-li) vivait un certain Wâng-kiucheu, devin habile. — Or le préfet de Hoéi-tch'ong (K'ân-sou), Monsieur Tchéng, avait une petite fille chérie, laquelle végétait depuis sa naissance, sans se développer. Son âme n'a pas la force de la faire •<sub>333</sub> vivre, disait-on.

Monsieur Tchéng consulta Wâng-kiucheu sur la maladie de sa fille.

— Elle n'est pas malade, dit le devin. Elle n'a pas d'âme.

— Comment ? fit Monsieur Tchéng.

— Elle n'a qu'une âme inférieure, dit le devin. Son âme supérieure n'est pas encore arrivée. Mais elle arrivera. C'est l'âme du sous-préfet actuel de X, qui, de par le destin, sera réincarnée dans le corps de votre fille. Il devait mourir au temps où votre fille est née. Vu ses vertus, le destin lui a accordé une prolongation d'existence, mais a oublié de retarder d'autant la naissance de votre fille. Votre fille est donc née incomplète. Elle sera subitement complétée, le jour où le sous-préfet X, âgé maintenant de plus de 90 ans, mourra.

Monsieur Tchéng envoya aussitôt un émissaire à X, pour vérifier l'âge du sous-préfet, et les autres assertions du devin. Elles se trouvèrent toutes parfaitement exactes.

Un mois plus tard, Mademoiselle Tchéng se réveilla comme d'un rêve, et se trouva subitement en parfaite santé, avec le plein usage de ses facultés. — Son père renvoya à X le même émissaire. Il apprit que le sous-préfet était mort, sans avoir été malade, au moment précis où sa fille s'était trouvée guérie.

Texte du neuvième siècle, extrêmement important et parfaitement clair.

Comparez, numéro 182, la règle. Ceci est l'exception.

184

Un certain Hiáng-tsing, originaire •<sub>334</sub> de Heû-nei (Heû-nan), avait une petite fille, qui mourut âgée de peu d'années. Au début de sa maladie, l'enfant jouant avec un couteau, sa mère voulant le lui enlever, avait été blessée à la main.

Un an après la mort de cette fille, la femme de Hiáng-tsing en eut une autre. Quand la petite eut atteint l'âge de quatre ans, elle demanda à sa mère :

— Où est mon couteau ?

— Quel couteau ? fit la mère.

— Celui avec lequel je vous ai blessée à la main, dit l'enfant.

La femme stupéfaite rapporta ces paroles à son mari.

— Ce couteau existe-t-il encore ? demanda celui-ci.

— Oui, dit la femme ; je l'ai conservé en souvenir de ma fille défunte.

Le père mélangea ce couteau avec plusieurs autres couteaux pareils, qu'il présenta ensuite à sa fille. Sans la moindre hésitation, l'enfant saisit le sien.

Réincarnation, avec conservation de la mémoire, dans le sein de la même mère.

## 185

Sous l'empereur Sôu-tsong des T'ang (756-762), un certain Tchêng-tai était préfet de Yünn-tcheou (Tchénn-kiang, Kiông-sou). Le frère aîné du préfet, Tchêng-k'an, avait eu de sa femme née Tchông plusieurs enfants, qui étaient tous morts successivement. Une fille seule survivait. Elle s'appelait Ts'ài-niang. C'était une charmante de moiselle, âgée de seize ans.

La nuit du sept de la septième lune, Ts'ài-niang vit en songe la Tisseuse (déesse •<sup>335</sup> de la lyre, patronne des travaux féminins).

— Que désirez-vous ? lui demanda la déesse.

— Que je devienne brodeuse habile, répondit Ts'ài-niang.

La déesse lui donna une aiguille en or, piquée dans une feuille de papier.

— Prenez ceci, lui dit-elle, et mettez-le à votre ceinture. Si vous pouvez vous taire durant trois jours, vous deviendrez une brodeuse sans pair. Si vous parlez, vous serez changée en garçon.

Dès le second jour, Ts'ài-niang parla, et montra le don de la Tisseuse à sa mère. Celle-ci ne vit qu'un papier percé de deux trous d'aiguille. L'aiguille en or avait disparu.

Peu de temps après, Ts'ài-niang tomba malade, et sa mère se trouva enceinte.

— J'ai perdu déjà cinq enfants, se dit cette femme, et le sixième, ma fille, va mourir ; à quoi bon en avoir d'autres, qui auront le même sort ?.. et elle envoya chez le pharmacien, acheter une potion abortive.

Elle allait l'avaler, quand, du coin où elle agonisait, Ts'ài-niang cria :

— Cruelle !

— Qu'as-tu ? lui demanda sa mère.

— J'ai, dit-elle, que, après avoir quitté ce corps, je dois renaître dans le garçon que vous portez. Or vous alliez le détruire. Voilà pourquoi j'ai crié.

Madame Tchêng ne prit pas sa potion. Ts'ài-niang mourut, et un garçon prit sa place au foyer.

Madame Tchêng mit de côté les objets que sa défunte fille avait aimés. Dès que quelqu'un y touchait, le nouveau-né criait de colère. Il vagissait piteusement, quand sa mère pleurait Ts'ài-niang. Sachant qu'il était leur fille

réincarnée, les époux Tchéng l'appelèrent •<sup>336</sup> le Terme. Le Terme vécut, et devint, avec le temps, censeur impérial.

Comparez les numéros 182 et 184.

## 186

Lors de l'examen pour le doctorat, en 1751, le licencié Loûo-tcheufang de Kîng-li-hien (Kîng-tcheou-fou, au Hôu-peï) se trouvant à Pékin, un certain Lî, de P'ôu-tch'eng-hien (Fôu-kien) vint le trouver, et lui dit :

- Vous serez reçu, mais n'aurez pas de charge.
- Veuillez me dire pourquoi, fit le licencié.
- Après la proclamation des reçus, dit le Lî.

Quand les noms eurent été proclamés, le Loûo constata que, de fait, il était reçu docteur, mais qu'aucune charge ne lui était assignée. Il alla donc trouver le Lî, et lui demanda derechef pourquoi.

- J'ai eu en songe, lui dit celui-ci, une révélation à votre endroit. Le destin vous veut à P'ôu-tch'eng-hien. Je suis venu à Pékin tout exprès pour vous le faire savoir.

Le docteur Loûo retourna chez lui. Pensant qu'il serait nommé au prochain changement du titulaire de P'ôu-tch'eng-hien, il prit des renseignements sur ce sous-préfet. Ayant appris que, normalement, il devait encore rester en charge plusieurs années, il ouvrit une école, en attendant. Il disait, à qui voulait l'entendre, que ce ne serait pas pour longtemps, la sous-préfecture de P'ôu-tch'eng-hien lui étant assurée.

De fait, ce ne fut pas pour longtemps. La troisième année, le docteur mourut subitement dans son école.

Un an •<sup>337</sup> plus tard, le quinze de la huitième lune, comme les personnes de sa famille se livraient à des évocations spirites, soudain le pinceau s'agita vivement, et écrivit en grands caractères :

- Je suis Loûo-tcheufang, revenu pour vous revoir.

Ses parents se montrant défiants, l'esprit écrivit :

- Ne doutez pas. C'est bien moi. En voici une bonne preuve : Il vous manque le titre de propriété de votre terre de Loûo-cheu-wan. Vous êtes en procès avec les voisins pour cette terre. J'examinais ce titre de propriété, le jour où je mourus. Ouvrez mon exemplaire du Li-ki, à telle page. Le titre est là.

Quelqu'un courut vite à la bibliothèque. Le titre fut trouvé, dans le livre indiqué, à la page dite. Alors toute la famille agenouillée, pleura son cher mort. Le pinceau écrivit quelques phrases de condoléances puis continua :

- Sur une communication qui m'avait été faite, je m'at tendais à devenir mandarin du P'ôu-tch'eng-hien. J'avais oublié de deman-

der si je serais mandarin terrestre ou infernal. Aussitôt mort, je fus nommé Génie de la ville de P'ou-tch'eng-hien. La prophétie est réalisée. Nous l'avions mal comprise... Si je ne suis pas venu vous voir plus tôt, c'est que les mandarins infernaux ont encore plus à faire que les terrestres. Ils n'ont pas un quart d'heure de repos. Ils ne chôment que le quinze de la huitième lune, un seul jour par an. Cette nuit-ci, la lutte brillant et aucun vent ne soufflant, j'ai pu profiter de mon congé pour venir vous voir. Je reviendrai peut-être, à pareil jour. Durant mes visites, gardez-vous •<sup>338</sup> de secouer les arbres et les buissons qui ornent la cour, car ils servent d'abri au cortège de koèi qui m'accompagne. Les koèi sont si légers, que tout vent les emporte. Pour pouvoir s'arrêter et rester en place, il faut qu'ils se fixent à un objet résistant. En bon mandarin, je dois avoir souci et soin de mon monde.

La conversation dura longtemps encore, puis le pinceau écrivit quelques phrases d'adieu, et ce fut fini.

Texte de la fin du dix-huitième siècle.

Détails importants sur la manière dont le peuple se figure les *koèi*.

Le *Lì* est un de ces êtres mystérieux, doués de seconde vue, formant trait d'union entre les deux mondes, qui jouent un si grand rôle dans les légendes taoïstes.

## 187

A Canton, les deux étudiants Tcháo et Lì s'étaient logés dans une maison solitaire, au lieu dit Fân-u-chan. Le quinze de la huitième lune, les parents du Tcháo leur envoyèrent les provisions nécessaires, pour passer joyeusement cette fête populaire.

Vers minuit les deux jeunes gens buvaient et riaient encore, quand quelqu'un frappa à leur porte. Ils ouvrirent. C'était un jeune homme qui leur dit :

— Moi aussi je suis étudiant. Je demeure à dix stades d'ici. J'ai entendu parler de vous. Je suis venu pour faire votre connaissance, et me réjouit en votre compagnie.

Le Tcháo et le Lì le firent asseoir. On parla littérature, histoire, enfin Taoïsme et Bouddhisme. Or le Tcháo, pur Confucianiste, haïssait ces derniers sujets, tandis que le Lì, nature pensive, eu raffolait.

— Qui a vu Bouddha ? •<sub>339</sub> interrompit le Tcháo.

— Voulez-vous le voir ? demanda l'inconnu. Rien de plus facile.

— Quel bonheur ! fit le Lì.

L'inconnu monta sur une table, défit sa longue ceinture, passa l'un des bouts par-dessus une poutre, et fit de l'autre un rond (noeud coulant). Pendant ce temps, un parfum énervant, narcotique, se répandait dans l'appartement.

— Regardez dans ce rond, dit l'inconnu, et vous verrez.

Le Lì regarda, et fut émerveillé de voir Koôn-yinn, le Protecteur, et toute sorte de splendeurs. Le Tcháo regarda aussi, et ne vit que des êtres hideux, au visage cyanosé, à la langue pendante.

— Vous verriez mieux, dit l'inconnu, si vous passiez la tête dans le rond.

— Le Lì avança aussitôt la tête.

— Arrête ! cria le Tcháo ; et il appela au secours.

Les domestiques accourus dépendirent le Lì qui étranglait déjà. L'inconnu avait disparu. — Avertis que ce quartier était hanté, les parents des deux étudiants les rappelèrent à la maison.

Mais il était écrit que le Lì finirait par être victime de son tempérament mélancolique. Il devint coup sur coup licencié, docteur, et sous-préfet de Lôu-kiang. Ayant eu des désagréments à subir dans cette charge, il se pendit. Cette fois il ne se trouva personne, pour l'empêcher d'aller voir Bouddha.

Pour la fête du 15 de la huitième lune, voyez *Morale et usages*, deuxième édition, page 385.

L'inconnu, âme d'un suicidé, enterré à dix stades de là, en quête d'un remplaçant.

Les légendaires chinois observent souvent, et finement, qu'une prédisposition psychique morbide fait les sujets capables de suggestion, d'hal lucination, de médiumnité, etc. S'ils n'ont pas de mots pour dire mélancolie, neurasthénie, hystérie, manie, ces états ne leur sont pas inconnus.

Comparez numéro 45.

## 188

•<sub>340</sub> En l'an 1744, alors que moi So êi-yuan j'étais mandarin de Chou -yang (Kiông-sou), un Lettré nommé Oû y était précepteur dans la famille Hoûng. Ce Oû, bachelier, était de Hoái-nan-fou. Sa femme et son fils l'avaient suivi à Chou-yang. Le précepteur logeait dans la famille Hoûng, dont il était le commensal. Sa femme et son fils habitaient seuls dans une maison isolée. —

Un matin, on trouva la femme du bachelier égorgée avec le couteau qui lui servait à éplucher et hacher les légumes. — Quand j'examinai judiciairement le cadavre, je constatai que les trois entailles faites à la gorge, allaient de gauche à droite. Un esclave des Hoûng étant gaucher, je commençai par arrêter cet homme. Il accusa un des élèves du bachelier d'avoir assassiné la femme qui résistait à ses instances. J'arrêtai le jeune homme, mais me convainquis bientôt que l'esclave ne l'avait accusé, que pour se venger d'avoir été fouetté par lui. L'affaire en était là, quand je fus transféré à Nankin.

Mon successeur, le sous-préfet Wêi-t'inghoei, fit tout ce qu'il put pour noircir et faire condamner l'esclave. Le grand-juge déclara les preuves non convaincantes. Au bout de douze années, l'enquête n'était pas plus avancée que le premier jour.

Au sixième mois de l'an 1756, j'appris qu'on avait su enfin qui était le meurtrier. Voici comment.

— Un membre de la famille Hoûng, bachelier militaire, mort l'année •<sub>341</sub> précédente de maladie, et dont le cercueil était encore déposé dans sa maison, avait apparu à sa veuve, une nuit d'été, et lui avait dit :

— C'est moi qui, telle année, tel mois, tel jour, ai assassiné la femme du bachelier Oû, qui refusait de se prêter à mes désirs, Ma victime a porté plainte contre moi au Ciel. Demain à midi, le Génie de la foudre passera par ici, pour frapper mon cercueil. Fais-le vite mettre en lieu sûr.

La veuve fit ce qu'elle put, pour sauver les restes de son coupable mari. Mais le temps qui lui était donné se trouva trop court. A l'heure dite, le feu du ciel consuma le cercueil avec les ossements. Tout fut réduit en cendre. — Détail notable, dans la chambre où cette exécution eut lieu, aucun autre objet ne fut brûlé.

## 189

Le comptable Lì-niensien de Chêumenn-hien (Tchéé-kiang) chargé de faire rentrer des redevances, était allé à la campagne. A la chute du jour, étant près d'un village, il chercha une auberge pour y passer la nuit. Il n'y en avait pas. Ayant vu de la lumière dans une paillote, il approcha.

Dans la paillote, un homme gémissait sur son lit.

— Puis-je passer la nuit ici ? demanda Lì-niensien.

— Tout mon monde vient de mourir du typhus, dit l'homme. Moi-même je suis malade. Installez-vous, si le cœur vous en dit.

Brisé • <sub>342</sub> de fatigue, Lì-niensien en prit son parti.

— Ne pourriez-vous pas me procurer du vin ? demanda-t-il à l'homme. Voici deux cents pièces de monnaie. Le reste sera pour vous.

L'homme fit effort, se leva, et sortit. En attendant son retour, Lì-niensien s'étendit sur une des bottes de riz coupé qui jonchaient la cour. Un souffle froid et un léger bruit éveillèrent son attention. Il battit son briquet. A la faible lueur produite, il entrevit une femme échevelée, au faciès cadavérique, droite et raide, qui planait au-dessus des amas de paille. Effrayé, il continua à battre son briquet. A chaque étincelle, l'apparition lui apparut plus distincte. C'est un vampire, se dit-il.

Terrifié il battit en retraite vers la porte. Le vampire fit autant de pas en avant, que lui fit de pas en arrière. Il s'élança dehors. Le vampire le poursuivit. Arrivé au débit de vin du village, Lì-niensien se précipita dans la salle, et tomba évanoui en jetant un grand cri. Le vampire s'abassa aussi sur le sol.

Le marchand de vin ayant ranimé Lì-niensien, lui fit raconter son histoire. — On ramassa d'abord le vampire. C'était la femme de l'homme à qui Lì-niensien avait demandé asile. Morte du typhus depuis peu, elle n'était pas encore ensevelie. On chercha ensuite son mari. Il fut trouvé mort au bord du chemin, à cinquante pas du débit de vin, qu'il n'avait pas pu atteindre. Il tenait encore dans sa main les deux cents pièces de monnaie.

Voyez Introduction IX.

## 190

•<sup>343</sup> Maître Saûn-hiefei originaire de Hôu-tcheou-fou (Tché-kiang), tenait une école à Yûnn-nan-fou. Le quinze du huitième mois, au soir, il permit à ses élevés de boire au clair de la lune. Soudain on entendit sur la table un bruit pareil à celui que produit la chute d'une grosse pierre.

Les élèves se regardaient l'un l'autre, quand un être étrange montra sa tête à la porte. Son visage noir et parcheminé ressemblait à celui d'un singe. Une barbe verte pendait à son menton. Il était coiffé d'un chapeau de cérémonie à houppe rouge. Il entra en sautant et bondissant. Quand il vit que les écoliers buvaient, il rit d'un rire sec, pareil au crépitement d'un bambou mis au feu. — C'est un koái de montagne (si ôd), se dirent les élèves, dont aucun n'osa bouger.

Après avoir musé par la maison, l'être mystérieux alla à la cui sine, où le cuisinier, qui avait célébré la fête par de copieuses libations, dormait ivre sur son lit. Du dehors, les élèves crièrent pour le réveiller et le mettre en garde. Sautant de son lit, le cuisinier prit un gourdin, et se mit à battre le koái, qui s'efforçait de le saisir. Ensuite il l'étreignit à la ceinture, et les deux lutteurs roulèrent sur le sol. Les élèves accoururent, armés de couteaux et de bâtons. Le koái se trouva être à l'épreuve des instruments tranchants. Mais, sous les coups de bâton, il se ratatina peu à peu, et finit par se changer en une boule de chair.

•<sup>344</sup> Les élèves la ficelèrent à une colonne, dans l'intention de la jeter à l'eau, dès que le jour aurait paru. Mais, au moment où les coqs chantèrent, on entendit de nouveau sur la table, le même coup qui avait annoncé la venue du koái. La boule de chair avait disparu.

Comme trophée, il ne resta aux vainqueurs, que le chapeau à houppe rouge. Quand ils l'examinèrent, ils constatèrent que c'était le chapeau de l'élève Tch'ou. Or, depuis assez longtemps, des chapeaux de cérémonie disparaissaient de l'école, sans qu'on sût pourquoi ni comment. On comprit alors que c'était ce koái qui les avait volés. Il paraît qu'il avait un goût spécial pour cette sorte d'objet.

Voyez Introduction VIII.

## 191

Le batelier Mâ-nantchenn de T`ang-si-tchenn (Tchéé-kiang) faisait une nuit son service de passagers ordinaire, quand une vieille femme, accompagnée d'une jeune fille, le héla de la rive. Les passagers qu'il conduisait, voulurent le dissuader d'accoster.

— N'est-ce pas une bonne œuvre, leur demanda-t-il, de tirer d'embarras une femme et une fille surprises par la nuit ?

Il accosta, et les fit monter sur sa barque. A l'aube, la barque arriva à sa destination. Alors la vieille tira d'un sac une poignée de fèves jaunes, les enveloppa dans un carré de toile, et les donna au batelier, en disant :

— Voici, pour notre passage. Quand vous voudrez •<sup>345</sup> nous rendre visite, posez vos pieds sur ce carré de toile. Nous nous appelons Pâi, et habitons à la Porte céleste occidentale.

Cela dit, les deux voyageuses disparurent. Le batelier qui avait commencé par fourrer le nouet de fèves dans sa manche, se dit alors :

— J'ai eu affaire à deux sorcières...

et il jeta le nouet.

Rentré chez lui, comme il changeait de vêtements, quelques fèves restées dans sa manche, tombèrent à terre. C'étaient des pépites d'or. Vite, le batelier courut à l'en droit où il avait jeté le nouet. Les fèves avaient disparu, mais il retrouva le carré de toile. Essayons ! dit-il ; et il mit ses deux pieds dessus. — Aussitôt il se sentit enlevé dans les airs, et transporté vers l'occident. Villes et villages défilaient sous ses pieds, dans la profondeur lointaine. Bientôt il entrevit des palais pourpre et rose. Son véhicule le déposa au seuil. Des enfants qui gardaient la porte l'annoncèrent. La vieille vint le recevoir.

— Vous deviez venir, lui dit-elle ; c'est votre destin ; ma fille vous est promise.

— Qui suis-je pour prétendre à un pareil parti ? fit le batelier.

— Il n'y a pas de partis, dit la vieille. C'est le destin seul qui règle les unions. Vous fûtes liés l'un à l'autre, quand tu la reçus sur ta barque. Inutile de parler davantage.

Un instant après, au son des flûtes, lui et elle buvaient la coupe matrimoniale. Quand la lune de miel fut écoulée, quoiqu'il eût tout ce qu'on peut désirer, Mâ-nantchenn désira faire une visite à sa famille terrestre. Il en parla à sa femme.

— Monte sur le carré de toile, •<sup>346</sup> dit-elle.

En peu d'instants, le batelier fut transporté à la porte de sa maison. Depuis lors il fit la navette, entre la Porte céleste occidentale et son domicile terrestre Tîng-choei-k'iao.

Or les parents du batelier conçurent la crainte qu'un jour il ne revint pas. Ils brûlèrent le carré de toile. C'en fut fait. Mâ-nantchenn dut rester sur la terre, et reprendre sa gaffe.

Les sages consultés sur cette aventure, opinèrent que la vieille qui avait dit s'appeler Pâi (blanc), devait être la déesse du halo.

Bon échantillon de Taoïsme fantastique. Quand les constellations et les météores s'en mêlent, cela dépasse toutes les bornes. Comparez numéro 185, la Tisseuse.

## 192

A Pékin, l'annaliste Hioûng-penn-tsiou logeait à côté du mandarin Tchoûng-piensiou. Ils se voyaient presque tous les soirs, une fois chez l'un, une fois chez l'autre. Le douze du huitième mois, le Tchoûng avait reçu le Hioûng, et tous deux buvaient ensemble, quand on appela le Tchoûng pour une affaire urgente. Resté seul, le Hioûng continua à boire, en attendant son retour.

Il venait de se verser une coupe de vin, quand il la vit disparaître. Il s'en versa une seconde. Cette fois, une main bleue sortie de dessous la table, s'empara de la coupe. Effrayé, le Hioûng se leva. Alors un grand diable, bleu des pieds à la tête, sortit de dessous la table. Le Hioûng appela au secours. Deux domestiques •<sup>347</sup> accourus avec des lanternes ne virent rien. Le diable bleu avait disparu.

Peu après, le Tchoûng étant rentré, se moqua des visions du Hioûng.

— Je parie, lui dit-il, que vous n'oseriez pas passer la nuit ici.

— Pourquoi pas ? dit le Hioûng,

qui fit aussitôt quérir la literie nécessaire, et son sabre, une arme excellente, qui ayant appartenu jadis au maréchal tartare Niên-keng-yao, avait bu le sang de nombreux ennemis, dans une campagne au Koukou-nor.

— Bonnenuit, lui dit le Tchoûng, en se retirant.

Le vent d'automne soufflait, la lune ne donnait qu'une pâle lumière, une lampe brûlait derrière le rideau vert qui abritait sa couche, dans la rue les veilleurs annonçaient la troisième veille. S'attendant à quelque visite nocturne, le Hioûng ne dormait pas. Tout à coup, une coupe vide tomba sur la taille, puis une seconde.

— Voilà qu'il rend la vaisselle, se dit le Hioûng.

Un instant après, une jambe bleue entra par la fenêtre de l'est, suivie d'un bras, d'un œil, d'une oreille, d'une demi-bouche et d'un demi-nez. En même temps une autre jambe bleue, suivie d'un bras, d'un œil, d'une oreille, d'une demi-bouche et d'un demi-nez, entra par la fenêtre de l'ouest. Les deux moitiés se réunirent au milieu de l'appartement. Le diable bleu regarda avec colère vers le lit du Hioûng. Un coup de vent glacial souleva le rideau.

Brandissant son sabre, le Hioûng se jeta sur le diable, et lui porta un grand coup sur le bras. Le diable sauta par la fenêtre. Le Hioûng se précipita à sa poursuite. Il allait •<sup>348</sup> l'atteindre, quand le diable disparut derrière un cerisier. Le Hioûng rentra et se coucha.

Le lendemain, quand le T choâng vint prendre des nouvelles de son hôte, il fut fort effrayé de voir une trace de sang dans le jardin. Le Hioûng sain et sauf lui raconta son aventure. Le T choâng fit aussitôt abattre et couper en morceaux le cerisier. Tous les éclats du bois de cet arbre, sentaient encore le vin.

Voyez Introduction XIX.

Arbre *méi*. Thème favori, rappelant les légendes des *nagas* indiens.

## 193

Le Lettré Tcheû-k'ik'ounn de Hâng-tcheou (Tchéé-kiang), dirigeait l'école officielle de Loûng-ts'uan-hien (Kiông-si). — Chaque nuit, sans cause connue, le tambour suspendu à la porte de l'école, résonnait de lui-même. Trouvant ce phénomène étrange, le maître apostâ un veilleur. Celui-ci vit un grand gaillard, qui lui parut haut d'une toise, battre le tambour. Or le portier de l'école, un certain U-loung, n'avait pas froid aux yeux. Il monta la garde, avec son arc et ses flèches. Quand le grand gaillard reparut, il lui tira un trait, qui ne rata pas. Le blessé prit la fuite et disparut.

Peu de temps après, un ouragan ayant déraciné un grand saule qui se dressait devant l'école, le maître ordonna de le débi ter. O surprise ! on constata que le tronc de l'arbre était percé d'une flèche. On comprit alors qui avait jadis battu le tambour de l'école. La fatalité •<sub>349</sub> qui, depuis longtemps, faisait couler aux examens tous les candidats du Loûng-ts'uan-hien, cessa aussi à dater de ce jour. Au premier examen qui suivit, un candidat nommé Tch'ènn fut reçu.

Un jour le vice-roi Y'inn du Chàn-si, reçut du sous-préfet de Hoâ-yinn-hien le dépêche suivante :

« Un vieux sophora qui se dressait devant mon prétoire, interceptant trop la lumière, je donnai ordre de l'abattre. Le personnel du tribunal me pria de n'en rien faire, l'arbre étant ch'ènn, disaient-ils. Je maintins mon ordre, et fis même déterrer les racines du sophora. Celles-ci se terminaient en prolongements charnus,

*lesquels embrassaient une image de femme ; j'ai supprimé le teste obscène.*

« Furieux, je fis jeter cette chair aux chiens,

*et brûlai l'image.*

« La nuit suivante, je tombai malade. Je perds la vue ; mes oreilles bourdonnent ; je touche à ma fin. Veuillez donc envoyer au plus tôt un délégué, qui prenne charge des sceaux de la sous-préfecture. »

— Que répondrons-nous à cette dépêche ? demanda le vice-roi Y'inn à ses conseillers. Le sous-préfet est-il malade ou toqué ?

A ce moment un courrier annonça qu'il était mort.

Arbres *méi*. Voyez numéro 192 note.

## 194

L'inspecteur des études Fông-pao avait un valet nommé Hôu-k'ïou, âgé •<sub>350</sub> de trente et quelques années, qui le suivait dans ses tournées.

Une fois que l'inspecteur séjournait au Oû-ying-tien, son valet fut logé dans la salle de bain de l'établissement. Au milieu de la nuit, deux petits nègres tirèrent le valet de son lit, et le transportèrent dans la cour, qui lui parut comme éclairée. Il voulut prendre la fuite. Arrivé à l'extrémité orientale de la cour, il se trouva en présence d'un chênnet vêtu de rouge et coiffé de noir, qui, d'un coup de son pied botté, l'envoya à l'extrémité occidentale. Là il fut reçu par la botte d'un second chênnet tout pareil, qui le renvoya au premier. Et ainsi de suite. Jusqu'au chant du coq, le malheureux servit de ballon, dans une partie de football. Enfin les deux chênnet disparurent. Hôu-k'ïou resta gisant dans la cour. — Au jour, quand on le ramassa, on constata qu'il avait tout le corps couvert de bleus, meurtri et enflé. Il lui fallut plusieurs mois pour se remettre.

Il s'agit de deux *koái*, appelés *chênnet* dans ce texte.

## 195

En 1745, le marchand de toile Tch'êng de Tchén-k'ing (K'ing-sou), qui revenait de Siáng-chan, passa, alors qu'il faisait déjà nuit, par une lande pleine de tombeaux. Soudain un petit koèi sortit des hautes herbes, et saisit un pan de sa robe. Bientôt un autre petit koèi survint, et saisit l'autre pan. Le premier le tira à droite, vers ce qui lui parut être un mur, dont la crête •<sub>351</sub> était garnie de fantômes, qui lui jetèrent de la boue. Le second le tira alors à gauche, vers un autre mur, également garni de spectres, qui lui jetèrent du sable. Et ainsi de suite. Plus les deux koèi le tiraillaient, plus les mystérieux spectateurs sifflaient de joie. Epuisé, le Tch'êng finit par tomber dans la boue, et pensa qu'il allait mourir.

Tout à coup les koèi le lâchèrent. Le Tch'êng les entendit chuchoter :

— Attention ! Voici maître L'êng qui passe.

Un instant après, le Tch'êng vit apparaître un personnage de haute taille, à la démarche digne, qui s'éventait en fredonnant.

— Que fais-tu ici ? demanda-t-il au Tch'êng.

— Celui-ci lui ayant raconté son aventure, maître L'êng dit en riant :

— Tu as servi de jouet à de malins lutins. Je vais te tirer d'affaire. Marche derrière moi. Personne n'osera te faire de mal.

Le Tch'êng se leva et le suivit, l'espace de plusieurs stades. Maître L'êng s'éventait et fredonnait toujours.

L'aube blanchissait. Maître L'êng se retourna vers le Tch'êng, et lui dit :

— Tu n'es plus loin de chez toi. Séparons-nous ici.

Le Tch'êng le remercia avec effusion, et lui demanda son nom et son domicile.

— Je suis, dit le grand personnage, maître L'êng-ts'ïoukiang, du carrefour, près de la porte orientale.

Rentré chez lui, le Tch'êng dut prendre un bain et faire laver tous ses vêtements, tant les koèi l'avaient souillé de boue noirâtre. Il alla ensuite à la porte orientale, pour remercier son bienfaiteur. On lui indiqua la maison d'une famille L'êng, mais personne ne connaissait L'êng-ts'ïoukiang. Enfin •<sub>352</sub> quelqu'un se souvint, que ce nom était écrit sur une ancienne tablette, du temple de famille des L'êng. C'était la tablette d'un bachelier, de la promotion de 1644, mort depuis plus d'un demi-siècle.

*Koèi* distingués, et *koèi* vulgaires ; comme il y a des vivants *kiûnn-tze* distingués, et *siào--jenn* vulgaires.

## 196

Le docteur Kóu-santien de Sôu-tcheou (Kiông-sou) avait un faible prononcé pour la chair de tortue. Aussi les pêcheurs lui offraient-ils toutes les belles tortues qu'ils prenaient. Il venait encore d'en acheter une grosse.

La nuit suivante, un homme portant une cuirasse dorée, apparut à la belle-mère du docteur, une dame Lì, et lui dit :

— Je suis le troisième fils du dieu du fleuve. Votre gendre m'a fait prisonnier. Si vous me sauvez la vie, je vous témoignerai ma reconnaissance.

Le lendemain matin, Madame Lì envoya un messenger à son gendre. Cet homme arriva trop tard. Le cuisinier venait de dépecer la grosse tortue.

Cette année-là, sans cause connue, le feu prit chez le docteur, et détruisit sa bibliothèque. Peu de jours avant l'incendie, le chien de la maison, se dressant sur ses pattes de derrière, avait offert à son maître, avec ses pattes de devant, deux bols d'eau. Les figures des ancêtres avaient apparu comme peintes sur un mur.

— Mauvais présage, dirent les devins consultés ; présage de feu ; car le *yang* •<sub>353</sub> l'emporte sur le *yînn*.

Leur interprétation se vérifia.

Chien *yâng*, eau *yînn*. Morts *yînn* reparaissant sous leur forme de *yâng* vivants.

## 197

Tcháo-t'ientsiao a raconté lui-même l'histoire suivante, qui lui arriva quand il était sous-préfet de Kiú-young.

Étant sorti de la ville pour faire l'enquête légale dans un cas d'assassinat, il dut passer la nuit dans une vieille pagode de village. Durant son sommeil, une matrone lui apparut, couverte de poussière et mal peignée.

— Vous êtes le mandarin de ce district, lui dit-elle. Je viens me plaindre à vous de Wán-lan qui m'étouffe. Sauvez-moi, s'il vous plaît.

Le sous-préfet s'éveilla en sursaut. A la lueur de sa veilleuse, il entrevit la visiteuse qui sortait. Il sauta de son lit, mais ne put pas la joindre. Elle avait disparu.

Le lendemain matin, en examinant les lieux, il découvrit, à côté de la pagode, un édicule dédié à la déesse Koân-yinn. Les abords en étaient bloqués par une maison neuve. Or, dans la statue de l'édicule, le sous-préfet reconnut sa visiteuse de la nuit. Il fit aussitôt appeler le bonze.

— Y a-t-il dans ce village, lui demanda-t-il, un homme nommé Wán-lan ?

— Oui, dit le bonze ; c'est le propriétaire de la maison neuve, devant l'édicule de Koân-yinn.

— Le sous-préfet fit appeler Wán-lan.

— Ta maison, lui demanda-t-il, t'a-t-elle été léguée par tes ancêtres ?

— Non, dit <sup>354</sup> Wán-lan, je l'ai bâtie cette année, sur le parvis du temple de la déesse Koân-yinn, que le bonze m'a vendu pour vingt taëls.

Tcháo-t'ientsiao comprit. Sans rien dire de son rêve, il tira vingt taëls, les donna à Wán-lan, et lui intima l'ordre de tout remettre dans l'état d'autrefois. Puis il donna quelque chose au bonze, pour faire réparer et orner l'édicule. — Or Tcháo-t'ientsiao, âgé de plus de quarante ans, était sans enfants, et avait perdu l'espérance d'en avoir. Quelques mois plus tard, sa femme se trouva enceinte. La nuit de sa délivrance, la déesse Koân-yinn lui apparut, et lui offrit un beau garçon qu'elle avait apporté. Madame Tcháo accoucha d'un enfant mâle.

## 198

Le Grand Cérémoniaire Tchông-lihao était dévot taoïste. Il ne négligeait pas non plus ses affaires. Quand il se retira à Nankin, il avait mis de côté quelque chose comme un million six cent mille taëls. — Alors le commandant Lâng lui fit faire la connaissance d'un táo-cheu, alchimiste famé, qu'on disait posséder la vraie formule de la drogue d'immortalité. Il avait plus de neuf siècles d'âge, savait convertir les noyaux d'abricot en pépites d'argent, et le reste. Il déclara à Tchông-lihao, que, pour produire la drogue d'immortalité, il lui fallait un million de taëls d'argent.

La peur de la mort devant, le Tchông se résolut •<sup>355</sup> à la coûteuse expérience. Il garda l'abstinence, fit déterminer par un géomancien l'emplacement du fourneau, etc.

Le táo-cheu commença par enfourner cent charges de houille, et cinquante mille taëls d'argent. Le Tchông surveillait lui-même le fourneau durant la journée, et le faisait surveiller par ses gens durant la nuit. Entretenu jour et nuit, durant trois mois, un feu d'enfer fondit successivement huit cent mille taëls d'argent, sans qu'on vît trace de la fameuse drogue.

Le Tchông s'inquiéta.

— Je vous ai dit, dès le commencement, répéta le táo-cheu, qu'un million de taëls devront être sublimés. Alors la drogue sera produite. Quand vous l'aurez avalée, vous ne souffrirez plus des besoins du corps, ni des intempéries des saisons ; vous traverserez l'espace au gré de vos désirs ; vous serez exempt de la mort. Il manque encore deux cent mille taëls.

Le Tchông livra la somme, mais fit garder le táo-cheu à vue. Un surveillant l'accompagnait, même quand il allait aux cabinets.

Quand le million fut au complet, le táo-cheu étant sorti, suivi de son surveillant, disparut soudain et ne reparut plus. Le Tchông courut au fourneau, et constata que l'argent était entièrement détruit. Il ouvrit le paquet des hardes du táo-cheu, et y trouva une lettre ainsi conçue :

— Voleur, tu t'étais approprié iniquement un million de taëls. Je te les ai fait restituer. Ils sont effacés sur ta feuille de compte aux enfers. Je t'ai rendu un grand service, et compte que tu m'en sauras gré.

Voyez Introduction XVII et XVIII.

199

•<sup>356</sup> Le vice-président tartare Kie avait un parent éloigné, homme extrêmement intrépide, lequel trouvait qu'on parle trop des koèi et des chên, et ne perdait aucune occasion de se moquer du faste et du néfaste.

Unefois qu'il traversait le Chên-tong, un aubergiste l'avertit qu'un de ses appartements était hanté, pour le mettre en garde. Le résultat fut que notre homme se logea tout exprès dans cette chambre.

Vers minuit, les tuiles commencèrent à pleuvoir.

— Pour me faire peur, cria-t-il, il faudrait que cela tombât de plus haut.

Aussitôt une meule de moulin tomba à côté de lui.

— Pour me faire peur, cria-t-il, il faudrait briser cette table.

Aussitôt une grosse pierre tombant sur la table, en fracassa la moitié.

— Chien de koèi, cria-t-il, je n'aurai peur, que quand tu m'auras cassé la tête.

Et s'étant levé, il se découvrit, et se tint debout immobile. Rien ne bougea plus, et l'appartement fut désormais paisible. Vaincu par tant de hardiesse, le koái avait déménagé.

La peur donne aux *koèi* et aux *koái* prise sur les hommes ; l'intrépidité les déconcerte. Nous avons vu, numéro 179, l'explication de ce phénomène.

## 200

Durant la période Yoùng-tcheng, une grande famille tartare de Pékin maria son fils à une fille de famille assortie. La mariée fut apportée d'une •<sup>357</sup> maison sise hors la porte Châheue-menn.

Comme son palanquin passait près d'une tombe ancienne, un tourbillon de vent l'enveloppa, accompagné d'une poussière si intense, que les porteurs et les gens de l'escorte furent tous aveuglés. Enfin le palanquin arriva à la maison du marié.

Quand on l'ouvrit, ô surprise ! il en descendit deux mariées absolument pareilles, qui entrèrent côte à côte. Le père et la mère du marié se regardèrent. Mais ce n'était le moment, ni d'interroger, ni de discuter. On adora le ciel et la terre, on fit des offrandes aux ancêtres, et le mariage se trouva conclu. Assis entre ses deux femmes, le marié se dit, qu'au fond, deux, c'était mieux qu'une. Enfin les époux furent conduits dans la chambre nuptiale, les parents et les domestiques se retirèrent, et le silence se fit dans la maison.

Soudain des cris de détresse sortirent de la chambre nuptiale. On accourut. Le marié gisait à terre, une des mariées gisait sur le lit, les deux yeux crevés, et le sang coulant sur les joues. L'autre mariée avait disparu.

Quand on eut apporté des flambeaux, on vit, perché sur une poutre, un gros oiseau gris et noir, au bec effilé, aux serres acérées. Tandis que les domestiques cherchaient des arcs et des lances pour l'attaquer, il prit son vol et disparut par la porte.

— Nous venions de nous coucher, dit le marié, quand celle de gauche me donna sur les yeux un coup de sa manche, qui m'aveugla.

— Un instant après, dit la mariée, un gros oiseau se jeta sur moi, et me creva les yeux à coups de •<sup>358</sup> bec.

Triste noce, qui commença par la cécité pour les deux époux.

*Koái* méchant, faisant du mal pour son plaisir.

Le palanquin d'une mariée ne doit jamais passer près d'une tombe, près d'une caverne, près d'un puits, près de tout ce qui peut servir de repaire à des *koèi* ou à des *koái*. S'il faut passer en vue, un voile doit être tendu entre le palanquin et le point néfaste.

## 201

Le Lettré Kiông-ya de Ts'ing-tcheou (Nân-hoei) enseignait cinq élèves, dont le plus âgé avait treize ans au plus, et le plus jeune huit ans à peine. Un jour, avant la fin de la classe, soudain le maître saisit un gourdin, et cassa la tête à ses cinq élèves ; puis il brisa la sienne contre le mur, et tomba baigné dans son sang. Quand les parents apprirent la triste nouvelle, ils accoururent éplorés. Revenu à lui, le maître raconta ce qui suit :

— Je me reposais après midi, quand soudain je vis entrer par la fenêtre six ou sept koèi. Ils avaient des visages bleus, des cheveux rouges, et des vêtements bariolés. Ils se jetèrent sur mes élèves, comme pour les dévorer. Je saisis un gourdin, et volai à leur secours. Je frappai sur les koèi de toutes mes forces. Quand ils eurent enfin disparu, je constatai que j'avais assommé mes cinq élèves. Ma douleur fut telle, que je me cassai la tête contre le mur.

Le mandarin prévenu, vint inspecter les cinq cadavres. Il refusa d'abord de croire à l'histoire des koèi. Mais les parents des élèves déposèrent tous, que le maître Kiông-ya était un •<sup>359</sup> excellent homme, qu'il n'avait d'inimi tié contre personne, qu'il traitait très bien leurs enfants, qu'on ne l'avait jamais vu ni exalté ni fou. Ils conclurent que ce drame ne pouvait être que le solde d'une dette de sang contractée au cours d'existences antérieures. Ils prièrent le mandarin de faire panser le maître, et de remettre toute procédure jusqu'après sa guérison.

Ce fait arriva au cinquième mois de l'an 1756. Le sous-préfet de Ts'ing-yang le porta à la connaissance du vice-roi Yinn. Le maître Kiông-ya étant mort en prison quinze jours plus tard, des suites de sa blessure, on n'en apprit jamais plus long.

Manie hallucinatoire avec impulsions homicides.

C'est par les dettes préexistantes, que s'expliquent toutes les fatalités.

## 202

L'histoire suivante est arrivée en 1741, à Joèi-tch'eng-hien (Chân-si). Il y avait là un temple, dédié aux trois héros Koân-u, Tchâng-fei et Liôu-peï. Toute l'année, il était fermé à clef, parce que, disait-on, il s'y passait des choses extraordinaires. On n'ouvrait la porte, qu'une fois au printemps, et une fois en automne, pour les sacrifices. Même le bonze chargé du temple, n'aurait pas osé y passer la nuit.

Un soir un homme du Chàn-si passa par là, avec un troupeau de près de mille moutons. Il demanda qu'on lui permit de passer la nuit dans le temple.

— Il est dangereusement hanté, lui dirent •<sub>360</sub> les gens.

— Je n'ai pas peur, dit le marchand.

On lui donna la clef. Il abrita ses moutons sous les vérandas, puis se coucha dans le temple, un peu inquiet tout de même, aussi garda-t-il son grand fouet, et laissa-t-il sa chandelle allumée.

Vers minuit, il entendit du bruit, sous le socle des statues. Soudain un grand gaillard, haut de huit pieds, parut sortir de terre à cet endroit. Ses yeux noirs caves lançaient des éclairs. Son corps était couvert, non d'habits, mais d'une sorte de toison verdâtre. Il regarda d'abord le marchand d'un air féroce, puis souffla vers lui, puis chercha à le saisir avec ses griffes acérées.

Le marchand le cingla à grands coups de fouet. Le monstre parut ne rien sentir, et coupa la lanière d'un coup de dent. Épouvanté, le marchand se précipita dehors, et grimpa au plus haut d'un grand arbre, qui se dressait dans la cour. Le monstre lui dardait des regards terribles, mais il ne put pas grimper à l'arbre.

Au petit jour, des gens passèrent. Le monstre disparut. Le marchand, plus mort que vif, descendit et raconta son histoire. On examina le socle des statues. Certains crurent remarquer qu'une vapeur noirâtre s'échappait des jointures des pierres.

Le sous-préfet de Joèi-tch'eng-hien averti, ordonna de démolir le socle. On creusa ensuite l'emplacement. A une toise de profondeur, on trouva un cercueil, contenant un grand corps momifié. Les vêtements avaient disparu, et la momie était couverte d'une couche de moisissure verte simulant une •<sub>361</sub> toison. C'était bien le vampire qui avait attaqué le marchand durant la nuit.

Le mandarin ordonna d'élever un bûcher et de le brûler sur place. La momie siffla, le sang coula, et les os craquèrent. Depuis lors il n'arriva plus rien d'extraordinaire dans le temple des trois héros.

Héros de la période des Trois Royaumes, voyez TH pages 970 et 975.

## 203

Dans le Oû-si-hien (Kiông-sou), au village T chông-t'ang-k'iao, un certain Hoâ-hiek'uan plus curieux que prudent, s'adonnait assidûment à l'évocation des esprits, avec quelques amis de son espèce. Un jour l'esprit descendu sur le plateau, se donna pour Wâng-tchoungchan, docteur sous la dynastie Míng. Le Hoâ et ses amis l'honorèrent comme tel, et lui posèrent des questions conformes à son état. Ils remarquèrent que le docteur s'exprimait difficilement, et faisait mal les vers. Sa complaisance les frappa aussi. On n'avait qu'à l'appeler, pour qu'il vint aus sitôt.

Un jour, au beau milieu d'une conversation, il écrivit :

— Veuillez m'excuser. Je m'en vais. Ts'ïên -joulinn m'a invité à dîner...

puis le plateau resta muet. Or Ts'ïên-joulinn était un homme du même village, dont la maison était distante de trois stades environ de celle du Hoâ. Piqué de curiosité, le Hoâ s'informa de ce qu'il y avait eu ce jour-là chez le Ts'ïên. Il apprit qu'on avait fait des invocations et des •<sub>362</sub> offrandes aux chênns, pour un malade.

Le lendemain, quand Wâng-tchoung fut redescendu sur le plateau, le Hoâ lui demanda :

— Vous avez dîné hier chez Ts'ïên-joulinn ?

— Oui, dit l'esprit, et j'ai été fort bien traité.

— Mais, dit le Hoâ, le Ts'ïên n'a invité que des chênns de l'espèce des génies locaux ; comment un esprit aussi distingué que vous, s'est-il mis à table avec de pareils convives ?

Acculé, l'esprit dit :

— Je ne suis pas le docteur Wâng-tchoungchan. Je suis le Chantonais Lì-painien, jadis marchand de coton, mort ici dans une de mes tournées, durant la période K'ông-hi. Mon âme n'ayant pas été reconduite au pays, je loge, depuis lors, dans le pagodin du pont de ce village. Nous sommes là treize âmes abandonnées. N'étant coupables d'aucun crime, nous ne sommes pas liées, ni confinées. Quand quelqu'un dans le village fait des offrandes, c'est nous qui les dégustons.

— Mais, demanda le Hoâ, comment pouvez-vous vous approprier ce qui est offert aux Génies du lieu ou de la ville ?

— Ces génies, dit Lì-painien, ne vont pas à domicile. Ils consomment ce qu'on leur offre dans leurs temples. Ce qui est offert à domicile, nous revient à nous koèi abandonnés.

— Et le Souverain du ciel permet cela ? demanda le Hoâ.

— Le Souverain du ciel, dit Lì-painien, ignore les offrandes privées faites à domicile. Les offre qui veut. Ce qui est offert, revient aux koèi. Pourvu que nous n'extorquions rien par force, le Souverain du ciel nous laisse faire. Vous avez pu constater que, si j'ai bu le thé et le vin que vous •<sub>363</sub> m'avez offert, je ne vous ai jamais dérobé ni thé ni vin.

— Mais pourquoi vous êtes-vous fait passer pour Wâng-tchoungchan ? demanda le Hoâ.

— Quand vous fîtes vos évocations, dit Lì-painien, le petit génie protecteur de votre maison ne pouvant pas s'adresser plus haut, nous invita nous, les treize âmes du pont. Les douze autres étant absolument illettrées, n'osèrent pas venir. Moi, sachant écrire quelques lettres, je me risquai. Pour me faire bien venir, je m'appelai Wâng-tchoungchan, nom que j'avais vu au bas de nombreuses inscriptions conservées dans les maisons de ce village.

— Puisque vous n'êtes ni lié ni confiné, pourquoi ne retournez-vous pas dans votre pays ? demanda le Hoâ.

— Parce que je n'ai pas de quoi payer le péage aux chên des ponts, des bacs et des barrières, dit Lì-painien.

— Si je vous brûlais cent sapèques de papier-monnaie, cela suffirait-il ? demanda le Hoâ.

— Merci mille fois, dit Lì-painien. Il en faudrait encore autant pour le chên du pont, dont j'ai été l'hôte si longtemps, afin que nous nous quittions bons amis.

Le Hoâ brûla le papier-monnaie demandé, et congédia Lì-painien. Instruit par cette mystification, il renonça aussi au spiritisme.

Texte intéressant, et qui se passe de commentaire.

## 204

A Hoçj-tcheou-fou (Nôn-hoei), les logements du sous-préfet et du capitaine de place étaient accolés l'un à •<sub>364</sub> l'autre. Entre deux se trouvait le temple du Génie du lieu, dont le mur de fond fermait la cour du capitaine, tandis que la façade donnait dans la cour du sous-préfet. Au printemps de l'an 1773, le mur de fond s'écroula, et le temple se trouva en communication avec le logis du capitaine.

La nuit suivante, une vieille femme de service du capitaine, tomba soudain comme frappée d'apoplexie. Quand elle fut revenue à elle, on constata qu'elle était blessée au pied gauche, et qu'elle parlait le dialecte du nord.

— J'ai faim, cria-t-elle ; donnez-moi à manger.

— On la servit.

Elle mangea juste le double de ce qu'elle mangeait à l'ordinaire. Puis elle dit :

— Je suis Ha-cheu (nom tartare) concubine du précédent sous-préfet. La femme en titre m'ayant maltraitée, je me pendis à un pêcher. Au moment de la mort, je souhaitai devenir un koèi très méchant, pour pouvoir me venger. Hélas, quand je fus morte, j'appris du Génie du lieu, que j'avais mérité mon infortune par mes péchés passés. Il me défendit toute vengeance dans le prétoire, et me confina dans son temple, où j'ai terriblement souffert de la faim. Aujourd'hui le mur, en s'écroulant, m'a blessée au pied, mais j'ai pu sortir de ma prison par derrière. Je suis entrée dans ton corps pour manger. Si tu me nourris, je ne te ferai aucun mal.

Depuis lors, la vieille dort le jour, et mangea double ration chaque nuit. Elle n'eut aucun autre mal. Souvent elle révéla aux gens des secrets qu'elle ne pouvait pas savoir naturellement.

Or le capitaine de •<sub>365</sub> place avait perdu jadis une fille qu'il aimait beaucoup. Il lui avait fait faire une tablette, qu'il portait avec lui, de garnison en garnison. A Hoçj-tcheoufou, il l'avait placée dans un temple, où on lui faisait des offrandes aux temps accoutumés. La vieille ignorait cela. — Voyant qu'elle révélait des secrets, depuis qu'elle était possédée, le capitaine lui demanda des nouvelles de sa fille.

— Donnez-moi le temps de m'informer, répondit l'âme qui possédait la vieille.

Le lendemain, elle dit au capitaine :

— Votre fille est logée dans tel temple. Elle y est très bien, et a tout ce qu'il lui faut. Elle n'a aucun désir de revenir à la vie, et est très contente de son sort. Elle vous fait seulement savoir, que les habits que vous lui avez envoyés ce printemps, sont trop petits et étroits pour sa taille.

Le capitaine ayant fait une enquête, apprit que les habits en papier envoyés à sa fille ayant été mouillés par une averse soudaine, la personne chargée de les porter, les avait remplacés par des habits en papier achetés au bazar, à l'aventure.

Cependant on rebâtit le mur écroulé. L'âme dit :

— Je vais être de nouveau renfermée dans ma prison, pour de longues années peut-être. Ayez la charité de me brûler quelquefois du papier-monnaie, qui me permettra d'acheter à mon geôlier quelques petites faveurs.

On lui en brûla de suite. L'âme remercia et dit :

— Je sais jouer de la guitare et chanter ; donnez-moi une guitare, et je vous chanterai un compliment d'adieu.

Elle joua, chanta, puis se tut. Alors la vieille reprit •<sup>366</sup> soudain sa mine et son accent d'autre fois. Désormais elle dormit la nuit, et ne mangea plus, le jour, qu'une ration ordinaire. L'âme l'avait quittée.

Ce texte du dix-huitième siècle est instructif.

## 205

Derrière la pagode Têi-cheng-nan, au bord du lac Sî-hou, près de Hâng-tcheou (Tchéé-kiang), sont toujours remisés des cercueils pleins par milliers, en attendant que les familles les ensevelissent.

Passant une villégiature dans cette pagode, je demandai au bonze :

— N'arrive-t-il jamais rien ici, où les koèi ne doivent pas manquer ?

— Jamais, me dit-il ; car tous ces koèi sont riches ; ils restent parfaitement tranquilles.

— Comment, dis-je. Ces morts étaient tous de pauvres gens. S'ils avaient été riches, leurs familles ne différeraient pas ainsi leurs funérailles. Ce qu'on dépose ici, c'est la lie de Hâng-tcheou.

— C'étaient jadis de pauvres vivants, reprit le bonze, d'accord ; mais maintenant ce sont des koèi riches. Ils ont du vin, de la viande, du papier-monnaie, des habits, tout ce qu'il leur faut, car on leur fait de continuelles et abondantes offrandes. Aussi, malgré leur grand nombre, pas la moindre manifestation. Etant soûls et repus, ils sont sans malice. Ne savez-vous pas, vous qui êtes mandarin, que quiconque vole ou assassine, le fait parce qu'il a faim ou froid ? Les koèi qui apparaissent aux malades ou qui font de mauvais coups, sont-ce des •<sup>367</sup> koèi bien habillés et bien nourris ? Non ! Ce sont des malheureux, aux cheveux épars, nus et émaciés. Ils exigent, parce qu'on ne leur a pas donné.

Je pensai en moi-même que ce bonze parlait d'or. Et de fait, durant un mois que je passai à la pagode, ni moi, ni mon personnel, ni mes enfants, personne n'enten dit même un sifflement.

Tous les *koèi* sifflent, quand ils vont et viennent. — Ce texte est clair et explicite.

206

Dans sa jeunesse, un certain Kià-cheufang, de la province du Heûe-nan, paraissait comme hébété, un peu idiot. Ses parents étaient morts. Son frère aîné, un lettré, le fit travailler aux champs. L'idée fixe de Kià-cheufang, était d'aller au ciel. Il y pensait sans cesse.

Un jour un táo-cheu qui passait, lui dit :

— J'ai appris que tu désires aller au ciel. Ferme les yeux. Prends mon bras. N'aie pas peur.

Le jeune homme se sentit enlevé dans l'espace. Le vent sifflait, et un bruit de vagues qui déferlent retentissait à ses oreilles.

Après quelques instants, il reprit pied.

— Ouvre les yeux maintenant, dit le táo-cheu.

Le jeune homme vit un paysage féerique, des palais et des maisons.

— J'ai affaire ici pour quel que temps ; prends ceci pour te soutenir, dit le táo-cheu, en lui tendant une coupe de vin.

Kià-cheufang se mit en devoir de la boire. Il en avait bu la moitié, quand le táo-cheu lui dit :

— Comme tu ne dois pas rester ici, rends-moi •<sub>368</sub> le reste. Divertis-toi en m'attendant.

L'absence du táo-cheu ne parut pas longue à Kià-cheufang. Quand il fut revenu :

— Redescendons sur la terre, dit-il. Ferme les yeux et prends mon bras.

Kià-cheufang entendit les mêmes sifflements et mugissements qu'à l'aller. Au bout de quelques instants, il prit pied près de son village. Quand il parut devant son frère, celui-ci poussa un cri d'effroi.

— Es-tu un homme ou un koèi ? demanda-t-il.

— Pourquoi serais-je un koèi ? dit Kià-cheufang. Ne suis-je pas allé aux champs ce matin ? Un táo-cheu m'a mené au ciel pour quelques instants. Me voici de retour.

— Ce matin ? quelques instants ? s'exclama le frère aîné. Voilà des années que tu as disparu, et qu'on te croyait mort.

Effet d'une petite dose de la drogue d'immortalité.

## 207

L'histoire suivante a été racontée par le bachelier émérite Keûe-wennlinn, lettré distingué. L'épouse en titre de son père étant morte à Kîng-tcheoufou (Hôu-peï), son père la remplaça par la dame Lî, sa femme secondaire. Trois jours après que cette femme eut été déclarée épouse en titre, elle examina le contenu des coffres de l'épouse défunte T cheû, dont elle avait hérité. Elle y trouva une robe rouge, ornée de neuf fleurs de lotus brodées. Ce vêtement lui ayant plu, elle le mit. Après le dîner, prise d'un transport subit, •<sub>369</sub> elle se souffleta comme font les femmes exaspérées, et cria :

— Je suis Madame T cheû, l'épouse défunte. Cette robe rouge faisait partie de la corbeille apportée de ma famille lors de mon mariage. Je l'aimais tant, que je ne l'ai jamais mise, pour ne pas l'abîmer. Et voilà que toi, à peine arrivée, tu me l'as prise. Je vais t'arracher l'âme.

Toute la famille se mit à genoux, et demanda grâce pour la jeune femme.

— Puisque vous êtes morte, dirent-ils à l'âme de la Tche Ôu, à quoi vous servira cet habit si voyant ?

— Rendez-le moi, en le brûlant à l'instant, commanda l'âme. Ne savez-vous pas combien j'étais jalouse ? Ai-je jamais donné aucune de mes nippes à cette concubine ? Brûlez-moi cet habit à l'instant même, ou je ne m'en irai pas.

Il fallut en passer par là. La robe rouge fut brûlée.

— Je la tiens, cria l'âme triomphante ; merci ; je m'en vais.

Aussitôt la dame Lî délivrée, se retrouva dans son état habituel. Mais le lendemain, dès le matin, elle bâilla et se retrouva possédée.

— Qu'on appelle Monsieur, dit-elle.

Son ancien mari étant accouru, elle lui prit la main et dit :

— Votre nouvelle épouse est trop enfant. Elle ne peut pas gouverner convenablement la maison. Je viendrai désormais tous les matins, et je gouvernerai en elle.

Depuis lors, chaque matin jusque vers midi, la dame Lî fut possédée. L'âme de l'an cienne maîtresse demandait compte par sa bouche de toutes les dépenses, aliments et chauffage. Elle tançait les serviteurs et les servantes, etc. Cela dura plus de six mois. A la fin tout le monde •<sub>370</sub> dans la famille s'était habitué à cet état de choses étrange.

Un jour l'âme dit à son mari :

— Je veux partir d'ici. En passant et repassant, vous ébranlez et heurtez mon cercueil. Cela me fait mal aux os. Dépêchez-vous de m'ensevelir, pour que mon âme ait la paix.

— Je n'ai pas encore trouvé de terrain con venable, dit le mari.

— Ton voisin de l'ouest, le marchand de pétards, en a un qui me conviendrait beaucoup, dit l'âme. Il est situé dans une vallée. Je l'ai visité, Il y a des cyprès et des bambous. Le site est tout à fait à mon goût. Le marchand te demandera soixante taëls, mais il vendra pour trente-six. Dépêche-toi de faire l'achat.

Informations prises, tout ce que le koèi avait dit, se trouva parfaitement exact. Le Keûe acheta le terrain.

— A quand les funérailles ? demanda l'âme.

— Donnez-moi le temps d'avertir tous nos parents, dit le Keûe. Et puis, remarquez bien qu'il manquera quelque chose à vos funérailles. Je n'ai pas encore de fils que je puisse vous imputer. Alors qui conduira votre deuil ?

— C'est vrai, dit le koèi. Attendons encore. Votre nouvelle femme est enceinte, mais son enfant n'a pas encore de sexe. Donnez-moi trois mille pièces de papier-monnaie. Grâce à cette somme, j'obtiendrai que ce soit un fils, que vous m'att ribuez.

Le Keûe paya. En temps voulu, la dame Li accoucha d'un fils, qui fut depuis le bachelier Keûe-wennlinn.

Trois jours après, l'âme s'em para encore de la nouvelle accouchée.

— Vous êtes vraiment dépourvue de cœur, lui dit la vieille dame Tch'è nn, mère •<sub>371</sub> de son ancien mari.

— Pas du tout, dit l'âme. C'est moi qui vous ai procuré cet enfant, qui doit m'être attribué, et qui me fera les offrandes rituelles. Je tiens donc beaucoup à sa conservation. Or sa mère étant fort jeune, dort d'un sommeil de plomb. Je crains qu'elle n'étouffe l'enfant, si elle le garde dans son lit. Je vous prie, belle-mère, de ne le lui donner, que quand il devra téter. Le reste du temps, et surtout la nuit, gardez-le vous-même s'il vous plaît. Ainsi serai-je tranquille.

La belle-mère le lui ayant promis, elle se retira.

Un mois après, on fit les funérailles. Le nouveau-né dut revêtir l'habit de grand deuil en chanvre grossier. Monsieur Keûe trouvant cela trop dur pour un nourrisson délicat, cherchait des accommodements avec les rits. L'âme accourut, fort en colère.

— Pas d'accommodements, dit-elle, avec accompagnement d'injures. J'ai été l'épouse en titre. Je veux que tout se passe comme les rites le prescrivent.

Il fallut en passer par là. Quand le jour fut venu, l'âme s'empara une dernière fois de la dame Li.

— Adieu, dit-elle en pleurant. Mon cadavre et mon âme inférieure vont reposer en paix. Je ne reviendrai donc jamais plus.

De fait, après les funérailles, le koèi ne reparut jamais. Jadis, quand elle était encore fille, cette demoiselle et cheû avait conclu un pacte, à la vie, à la mort, avec deux amies d'enfance. Ces deux personnes moururent très jeunes. Mademoiselle et cheû épousa Monsieur Keû. Une nuit, ses deux amies lui apparurent, dans la ruelle de son lit. Elle le •<sup>372</sup> dit à son mari. Celui-ci prit son sabre, et fit des passes dans la direction indiquée.

— Tu les as blessées, dit Madame. Mieux eût valu les prier. Elles vont se venger sur moi.

Elle mourut de fait peu après, sans enfants, à l'âge de vingt-trois ans.

L'épouse en titre première, est enterrée à côté de l'époux. Si elle n'a pas eu de fils, un garçon de l'épouse qui lui a succédé, ou d'une concubine, ou un adopté, lui est attribué. Vivant, il lui fera les offrandes, comme à sa vraie mère. Mort, il sera enseveli à ses pieds.

208

Au Tchée-kiang le policier Mâkisien, attaché au département des salines, avait amassé une somme d'argent. Il acheta une petite charge pour son fils Mâ-hoantchang. Celui-ci n'eut bientôt plus besoin d'être aidé. Très habile, il devint bientôt très riche.

Sur le tard, Mâ-kisien épousa une jeune concubine, qu'il aima beaucoup. Il résolut de lui laisser son héritage, au lieu de le transmettre à son fils. Il l'avertit de sa résolution, en ces termes :

— Si tu me sers fidèlement jusqu'au bout de mes années, je te léguerai mon bien.

Six ans plus tard, Mâ-kisien étant tombé malade, appela son fils et lui dit :

— Cette femme m'a servi avec le plus grand dévouement. Mon désir est que tu lui donnes le bien que je laisserai à ma mort. Tu n'en as pas besoin.

A peine Mâ-kisien eut-il expiré, que son fils conçut le mauvais dessein de spolier la concubine. Le mari de sa tante, monsieur Oû, alors préfet de Ts'uân-tcheou, était un homme capable •<sup>373</sup> de tout. Mâ-hoantchang alla le trouver et lui dit :

— Figurez-vous le tour que mon père m'a joué, Il a laissé une fortune assez considérable. Or il m'a demandé de la donner tout entière à sa concubine. Je suis frustré.

— Sois tranquille, dit le préfet Oû, nous arrangerons cela. Je te prêterai main forte.

Quand le septième jour fut venu, la nuit du retour de l'âme, Mâ-hoantchang fit veiller le cercueil par la concubine. Lui-même et sa femme pénétrèrent alors dans la chambre de son père, et enlevèrent toutes les caisses et malles, avec leur contenu. Enfin Mâ-hoantchang ferma la porte avec un cadenas solide.

Après la veillée, quand la concubine voulut rentrer dans sa chambre, elle trouva la porte cadenassée. Au même moment le préfet Oû se présenta à elle, et lui dit d'un ton élevé et brutal :

— Vous êtes trop jeune pour rester veuve. Retournez de suite dans votre famille. On vous cherchera un bon parti. Je vais demander à Mâ-hoantchang de vous donner une somme convenable.

Cela dit, il appela Mâ-hoantchang de sa grosse voix :

— Donnez cinquante taëls à cette personne, dit-il ; ce sera plus que suffisant.

Mà-hoantchang paya immédiatement cette somme, qu'il avait préparée d'avance, puis dit à la concubine :

— Monsieur Oû a raison. Vous ne pouvez pas rester ici. On a déjà fait vos paquets, et le palanquin est prêt. Veuillez partir à l'instant, sans vous inquiéter du reste.

Craignant les violences du préfet Oû, la concubine ainsi expulsée partit sans mot dire.

— Vous m'avez rendu là un fameux service, •<sub>374</sub> dit le Mà au Oû.

Retournée chez ses parents, la concubine refusa de se laisser remarier. Son petit pécule fut bientôt dépensé. Quand le douze de la septième lune fut venu, elle acheta l'encens et les autres objets nécessaires pour l'offrande (du quin ze, jour des morts), puis se rendit chez les Mà, pour se lamenter avec eux. Elle fut reçue par la femme de Mà-hoantchang, aussi mal que possible.

— N'as-tu pas honte de revenir, après avoir été expulsée ? lui demanda cette grossière personne.

On ne permit pas à la concubine d'entrer dans la maison. Elle fut logée dans un cabinet attendant au vestibule, et avertie qu'elle aurait à déguerpir aussitôt les offrandes faites. La malheureuse se lamenta durant toute la nuit, jusque vers le matin.

Le lendemain, quand les Mà voulurent la chasser, ils trouvèrent son cadavre suspendu à une poutre. Mà-hoantchang fit vite acheter un cercueil, y déposa la morte, et la renvoya à ses parents, qui n'osèrent pas se plaindre, par peur du terrible préfet Oû. Persuadé qu'il n'aurait plus désormais que des malheurs dans cette maison, Mà-hoantchang la vendit à un sieur Tchâng, et d'aise loger ailleurs.

Or une nuit le Tchâng vit la suicidée et l'entendit pleurer. Il avait ouï parler des affaires domestiques des Mà, et était indigné de leur ignoble conduite. Comprenant à quel koèi il avait affaire, il lui dit doucement :

— J'ai acheté cette maison assez cher, sans intention de vous faire tort. Je connais vos ennemis, Mà-hoantchang et le préfet Oû. Pourquoi •<sub>375</sub> m'ennuyer, moi ? C'est à eux qu'il faut vous en prendre. Si vous voulez, la nuit prochaine avant minuit, je vous conduirai à leur nouveau domicile.

La pendue sourit d'aise, et disparut. Quand la nuit fut venue, le Tchâng brûla de l'encens, disposa une tablette, pria l'âme de s'y fixer, puis la prit et s'en fut chez les Mà. Arrivé à leur porte, il dit tout bas à la tablette : Attendez que je frappe à la porte ; vous entrerez quand elle sera ouverte.

Le Tchâng ayant frappé, le portier sortit...

— Votre maître est-il rentré ? lui demanda le Tchâng...

— Pas encore, dit le portier, je l'attends.

— Bonne occasion, dit le Tchâng à la tablette ; entrez !

Croyant que le Tchâng se parlait à lui-même, le portier le prit pour un toqué, et referma la porte. Rentré chez lui, le Tchâng ne dormit pas de toute la nuit. Le lendemain, de grand matin, il alla aux informations. Le portier des Mâ se tenait devant sa porte ouverte.

— Vous êtes bien malin, lui dit le Tchâng

— Il y a de quoi, fit le portier. Notre maître est rentré à minuit. Un instant après, il se trouvait mal. Maintenant il est à toute extrémité.

Le Tchâng retourna aux informations, le même jour après midi. Mâ-hoantchang était mort. Peu de jours après, le préfet Oû mourut de même subitement. De plus les deux familles Mâ et Oû, furent complètement ruinées.

Voyez introduction VII ; Morale et Usages, deuxième édition, page 383 ; et le numéro 10 du présent volume.

## 209

•<sup>376</sup> Wâng-yencheng, le frère cadet de Wâng-hienchenn préfet de Oû-tch'ang fou (Hôu-pei), était mort durant les chaleurs de l'été. — L'année d'après 1763, en automne, le mandarin Wâng-hi, un cousin du défunt, tomba gravement malade. Il délirait depuis plusieurs jours. Un médecin consulté prescrivit un tonique. La mère du malade préparait la décoction, sur la table, près de son lit, quand Wâng-hi dit d'une voix étrange :

— J'ai été la victime d'un imbécile de médecin. Je ne souffrirai pas qu'il en arrive autant à mon cousin Hî... Et, d'un coup de main, il jeta à terre la tasse contenant la décoction.

— Qui êtes-vous ? demanda la mère effrayée.

— Je suis Yencheng, mort l'an dernier. Se peut-il que vous ne reconnaissiez pas ma voix ?

— Qu'êtes-vous devenu ? lui demanda la mère.

— A cause de la droiture de mon caractère, et parce que ma vie a été tranchée avant le temps, j'ai été placé au prétoire du Génie de la ville de Tch'ang-tcheou (rang de préfet). Celui-ci m'a chargé de porter une dépêche importante au Génie de cette province (rang de vice-roi). J'ai profité de l'occasion pour venir vous voir, et suis arrivé juste à temps pour sauver mon cousin Hi des mains de son médocastre. Maintenant il faut que j'aille remettre ma dépêche au prétoire provincial. Je reviendrai ensuite.

Un instant après, Hî s'endormit paisiblement. Le lendemain matin, on constata qu'il n'avait •<sup>377</sup> aucune souvenance de ce qui s'était passé la veille. Vers le soir, Yencheng parla de nouveau par sa bouche.

— J'ai soif, dit-il ; donnez-moi à boire...

Puis, quand il eut bu :

— Appelez mon frère, le Huitième.

or le Huitième, était le seul frère de Yencheng né de la même mère que lui, pour lequel il avait eu, par suite, une affection spéciale, de son vivant. — Quand le Huitième fut venu, Yencheng lui fit des caresses, comme jadis, puis il lui dit :

— Prends garde, dans tes jeux, de ne pas mettre ta vie en danger. L'autre jour, quand tu faisais naviguer des petits bateaux sur le bassin devant le temple de nos ancêtres, tu as failli être écrasé par la chute d'une colonne. Tu devais être tué. C'est moi qui ai poussé la colonne, pendant qu'elle tombait, et l'ai fait heur eusement

dévier. Tu allais payer l'offense faite par notre père, à un vieux mort enseveli sous cette colonne. Notre père fit niveler sa tombe, dresser une colonne dessus, et creuser le bassin à côté. Oppressé par la colonne, mouillé par les infiltrations du bassin, le mort résolut de se venger. Je l'ai empêché de réussir pour cette fois, mais hâtez-vous de l'exhumer et de l'enterrer ail leurs.

Puis Yêcheng demanda qu'on appelât ses trois sœurs. Quand elles furent venues, il dit :

— Première et Deuxième, vous serez heureuses sur la terre ; mais toi, Troisième, le destin ne te veut pas de bien. Cela étant, mieux vaut que je t'emmène, et te conduise à notre mère. Autrement tu auras trop à souffrir de diverses marâtres.

Cela dit, Yêcheng rit, salua, et prit congé •<sub>378</sub> en disant :

— Au revoir ! au revoir !

Un instant après, Hî reprit ses sens, et parla avec sa voix ordinaire. Peu de jours après, il était guéri. Avant six mois, la Troisième mourut.

En 1764, durant l'hiver, avant le nouvel an, Yêcheng apparut en songe à son cousin Hî. Je suis heureux de vous voir en bonne santé, lui dit-il. Pour moi, je vais avoir de l'avancement. Il ne me sera plus aussi facile que jadis de venir vous voir. Adieu donc !

Hî se réveilla tout triste

Voyez Introduction III, hiérarchie des mandarins infernaux.

Dans cette histoire pas de métempsychose, mais le monde double, et le destin ; du Taoïsme pur.

## 210

A Lù-seu-tch'ang, village distant de cent stades environ de la sous-préfecture de T'oung-tcheou (Kiông-sou), vivaient l'étudiant Kiông-ilinn et sa jeune femme née P'êng. Mariés trois ans avant que l'étudiant coiffât le bon net viril, les deux enfants s'aimaient d'amour tendre.

Une nuit, ils révèrent tous deux, que lui serait reçu bachelier tel jour, et qu'elle mourrait ce jour-là. Quand le temps des examens fut venu, l'étudiant ne voulut pas se présenter, de peur de perdre sa femme.

— Présentez-vous, lui dit celle-ci. L'important est que vous obteniez un grade. Peu importe que moi je meure. D'ail leurs bien des rêves ne se réalisent pas.

Elle dit cela, pour décider son mari. Celui-ci se présenta à contrecœur. La liste des reçus, dont il était, •<sub>379</sub> fut affichée le jour qui lui avait été révélé en rêve. Le lendemain il recevait, à la préfecture Yâng-tcheou-iou, la nouvelle que sa femme venait de mourir subitement. Il ne put rentrer chez lui, qu'après les formalités de la réception officielle des bacheliers, le quatorzième jour après la mort de sa femme. Or le peuple de la sous-préfecture de T'oung-tcheou, croit que la nuit qui termine la deuxième période de sept jours, est celle où l'âme revient (comparez page 33, ailleurs la septième nuit). Kiông-ilinn veilla donc près du cercueil, dans l'espoir de revoir sa femme. Vers minuit, il entendit un léger bruissement dans un coin de l'appartement. Sa femme apparut, et souffla la lampe qui brûlait devant le cercueil. Ilinn ne bougea pas, de peur de l'effrayer. Elle approcha du lit, entr'ouvrit les rideaux, et demanda :

— Es-tu revenu ?

Il l'embrassa en pleurant. Quand les deux époux se furent raconté ce qui leur était arrivé depuis leur séparation, ils se mirent au lit, comme jadis.

— Est-il vrai, demanda Ilinn, que les morts sont cités par un satellite infernal, puis gardés jusqu'au retour, et enfin emmenés par lui ?

— Cela est vrai des âmes coupables, dit sa femme ; celles-là sont tenues captives. Comme j'ai été trouvée sans faute, et les juges infernaux ayant constaté que le temps de notre union a été écourté, j'ai reçu la permission de re venir seule.

— Pour cette nuit seulement ? demanda Ilinn.

— Non, dit sa femme ; chaque nuit, jusqu'à solution de notre lien. De plus, je te suis repromise, •<sub>380</sub> pour une seconde existence.

A ce moment, un coup de vent ébranla la fenêtre.

— Tiens-moi ! tiens-moi ! dit la femme effrayée. Les koèi sont si légers, que le moindre souffle les emporte au loin, irrésistiblement.

Au chant du coq elle prit congé, puis revint chaque nuit. Elle vaquait à sa toilette, et faisait divers travaux pour son mari, comme de son vivant. Cela dura deux mois. Enfin, une nuit, elle dit en gémissant :

— Maintenant notre union est à bout. Dans dix-sept ans, je te serai de nouveau rendue.

Elle partit, et ne revint plus. Le bachelier Kiông étant un beau jeune homme, il ne manqua pas d'entremetteurs pour lui proposer les meilleurs partis. Il refusa obstinément toutes les offres, bien résolu à n'épouser que sa repromise.

— Je me remarierai, disait-il, quand vous m'aurez retrouvé mon ancienne femme. Enfin tous les entremetteurs y renoncèrent.

La dix-septième année depuis son veuvage, une jonque venant du Chên-tong aborda à Lù-seu-tch'ang. Elle portait un ménage chantonais, père mère et fille. Le père était un bon mais pauvre lettré. Son frère l'avait aidé à élever sa fille, puis avait voulu la marier à un bon parti. La fille avait refusé obstinément, déclarant qu'elle était destinée à un certain Kiông-ilinn du Kiông-sou. Ses parents s'étaient donc embarqués avec elle, pour chercher ce futur. — Averti, Kiông-ilinn demanda au père une entrevue avec sa fille, dans laquelle il reconnut aussitôt son ancienne épouse. Elle était renée dix-sept ans auparavant, deux mois, jour pour •<sub>381</sub> jour, après sa précédente mort, le jour où elle avait pris définitivement congé de son mari. Kiông-ilinn l'épousa au plus tôt, comme bien on pense, et ils furent très heureux ensemble. Dix-sept ans plus tard, lui et elle tombèrent malades, et moururent presque en même temps.

Destin, métempsyose, incohérences ;

Voyez Introduction VI et VII.

## 211

Un certain Tchou de Hâng-tcheou (Tchéé-kang) vivait du pillage des sépultures. Avec six ou sept compagnons, il sortait par les nuits très noires. Les tombes étaient ouvertes à la pioche. — Comme elle ramassait plus d'os que d'or et d'argent, la bande recourut aux évocations spirites, pour se faire indiquer les bons endroits.

Un jour le génie Yáowang descendit sur leur autel et écrivit :

— Si vous continuez ce métier, pire que celui des brigands, vous aurez tous la tête coupée.

Très effrayés, nos pillards restèrent tranquilles durant plus d'un an. Enfin, n'ayant plus de quoi vivre, ils recommencèrent à consulter les esprits.

Un esprit descendu sur leur plateau, se donna pour le chên du lac Sî-hou.

— Près de la stupa Pào-chou-t'a, écrivit-il, vous trouverez un puits en pierres de taille. Il donne accès au tombeau d'un grand personnage. La tombe contient un grand trésor.

La nuit suivante, le Tchou et ses compagnons reprirent leurs pioches. D'abord ils ne trouvèrent pas le puits.

• <sup>382</sup> Alors une voix se fit entendre, qui leur dit :

— Sous les saules, à l'ouest de la pagode.

A l'endroit indiqué, ils trouvèrent de fait l'orifice d'un puits comblé, qu'ils se mirent à déblayer. A quatre pieds de profondeur environ, ils découvrirent une dalle énorme. Ils la débarrassèrent, mais leurs forces réunies ne suffirent pas pour la soulever. Ils se souvinrent alors qu'un bonze de la bonzerie Tsíng-seu possédait une formule, au moyen de laquelle il pouvait soulever les poids les plus lourds. Ils le prièrent de venir les aider, et lui promirent sa part du butin. Le bonze, qui était un gredin, accepta.

Il récita sa formule, une centaine de fois de suite, devant la dalle. Soudain la tombe s'entr'ouvrit. Il en sortit un bras noir, long d'une toise, qui saisit le bonze et le tira dans le tombeau. Là le vampire le déchira en lambeaux, qu'il dévora ne rejetant que les os rongés. Le Tchou et ses compagnons n'attendirent pas leur tour. Ils s'enfuirent dans toutes les directions.

Le lendemain, la tombe était refermée. Un bonze de la pagode Tsíng-seu manquait. Comme il ne revenait pas, le mandarin fut averti de sa disparition. On sut que le Tchou l'avait invité. Celui-ci fut arrêté. Sa maison fut pillée par les satellites. Il se pendit en prison, pour échapper au glaive.

Malfaiteurs envoyés à leur perte par les chên. Voyez numéro 80.

## 212

On raconte qu'un préfet de •<sub>383</sub> Nân-yang-fou (Heûe-nan) sous la dynastie Mîng, étant mort en charge, son âme ne s'en aperçut pas. Elle resta dans le prétoire, et continua à monter au tribunal préfectoral chaque nuit, en grand costume, à l'heure où le préfet défunt avait accoutumé de siéger jadis. — Durant la période Yoûng-tcheng (1723-1735) de la dynastie T'sîng, un Monsieur K'ïào fut fait préfet de Nân-yangfou. Les employés du prétoire le mirent au courant.

— Est-il obstiné, ce vieux, dit-il en riant. C'est un peu fort, tout de même, qu'il n'arrive pas à se persuader qu'il n'est plus. Je vais le lui démontrer.

La nuit suivante, avant l'heure ordinaire de l'apparition, le préfet K'ïào monta au tribunal préfectoral, en grand costume de la dynastie nouvelle, et s'assit sur son siège. — A l'heure ordinaire, l'ancien préfet parut, en grand costume de la dynastie déchue. Comme il approchait du siège, il s'aperçut qu'il était occupé. Il s'arrêta, hésita, poussa un profond soupir et disparut. On ne le revit jamais plus.

Voyez Introduction VI et XII.

## 213

• Durant la période K'ông-hi (1662-1722), un certain Yâng-k'oungfang de Hiû-joung-hien (K'ông-sou), concourait pour la licence à Nankin. Il avait composé, et pas trop bien réussi. Aussi était-il assez inquiet, et craignait-il un échec.

La nuit suivante, il rêva qu'il entra dans le temple du Génie de la •<sup>384</sup> littérature. Le Génie était assis sur son trône. Autour de lui, nombre de petits fourneaux brûlaient.

— Qu'est ceci ? demanda le Yâng à un assistant.

— On refond certaines compositions du concours, dit celui-ci en souriant, selon les desseins du Sublime Souverain.

Le Yâng constata que sa composition était du nombre des refondues. Elle était toute changée. Les lettres brillaient comme de l'or. Il s'empessa de l'apprendre par cœur.

Le lendemain, à son réveil, il apprit que, durant la nuit, le feu avait pris au bâtiment où les compositions du concours étaient déposées, en attendant leur correction. Vingt-sept compositions, dont celle du Yâng, avaient été consumées. — Le directeur de l'examen ordonna que ces vingt-sept candidats fussent aussitôt remis en cellule, pour refaire leur composition sur le même thème. Inutile de dire que le Yâng écrivit la composition qu'il avait apprise par cœur en songe. Il sortit premier de la promotion. Le décret du Sublime Souverain, son destin, était accompli.

Voyez Introduction V.

Des textes nombreux affirment, que le succès ou l'insuccès aux examens littéraires, dépendent moins du talent que du destin, d'une prédestination basée sur les mérites ou démérites antérieurs.

214

Au Kiông-si, le pauvre lettré Chôu qui tenait une école d'ailleurs, rentra chez lui après une longue absence, dans un bateau omnibus. Il vit, au bord du canal, une femme qui pleurait •<sub>385</sub> amèrement.

— Qu'avez-vous ? lui demanda-t-il.

— Mon mari m'a vendue, dit-elle, pour avoir de quoi payer ses impôts. Je ne puis me résoudre à me séparer de lui, et de mon petit enfant, qui mourra certainement, si on le sèvre maintenant.

Ému de compassion, le Chôu demanda :

— Combien votre mari doit-il ?

— Treize taëls, dit la femme.

Alors le Chôu proposa aux autres passagers de se cotiser, à raison de un taël par tête. Tous refusèrent. Or son traitement, que le Chôu rapportait, se montait juste à treize taëls. Il les donna à la pauvre désespérée.

Quand il arriva chez lui, il dit à sa femme :

— Voici deux jours que je n'ai mangé ; prépare-moi vite quelques aliments.

— Il n'y a rien à la maison, dit la femme.

— Emprunte, dit le lettré.

— J'ai déjà tant emprunté, dit la femme, que personne ne veut plus me prêter.

— Alors emprête-moi des herbes, dit le lettré.

La femme cueillit et apprêta des laitrons. Quand il eut soupé de ce légume amer, le lettré se coucha.

La nuit, il entendit dans la cour une voix qui disait :

— Celui qui s'est nourri aujourd'hui de laitrons, aura, l'année prochaine, un fils qui sera reçu premier d'une promotion de docteurs.

Un an après, la femme du lettré donna le jour à celui qui devint Chôu-fenn, premier docteur de la promotion de l'an 1487, puis ministre d'État. — Une bonne œuvre importante produit plus de fruit, que nombre de petites bonnes actions.

215

• <sup>386</sup> Dans le T'ai-tcheou-fou (Tché-kiang), le lettré Yîng, encore simple particulier, vivait retiré dans les montagnes.

Une nuit il entendit des koèi qui parlaient entre eux. L'un dit :

— Une telle, dont le mari absent pour son négoce ne rentre pas, est persécutée par ses beaux-parents, qui la poussent à se remarier ailleurs. Elle n'y tiendra pas. Avant longtemps elle se pendra, et deviendra ma remplaçante.

Le Yîng écrivit aussitôt une lettre, au nom du mari absent, et y joignit la somme de quatre taëls...

Quand le père du marchand eut reçu cet envoi, il remarqua que l'écriture n'était pas celle de son fils... Bali ! se dit-il, si la lettre est contrefaite, l'argent est du bon argent. — Il cessa de penser que son fils était mort, et ne poussa plus sa bru à se remarier.

Peu de temps après, le marchand revint, et les deux époux sauvés par cette bonne œuvre discrète, vécurent heureux ensemble. — Avec le temps, Maître Yîng devint président d'un des six grands ministères.

216

Heûe-teng était un excellent médecin. Un pauvre homme nommé Soûn-mien étant tombé malade, le fit prier de vouloir bien le traiter. Heûe-teng lui fit plusieurs visites.

— Cette maladie, déclara-t-il, tient à un épuisement des •<sub>387</sub> forces vitales. Pour guérir, il vous faudra prendre divers toniques.

Or, comme beaucoup de médecins chinois, Heûe-teng était aussi marchand de drogues. — La femme du malade n'ayant pas de quoi payer les visites, et encore moins les toniques, conduisit le médecin dans une chambre écartée.

— Je suis pauvre, lui dit-elle ; je ne puis vous donner que ma personne ; sauvez mon mari, s'il vous plaît ; je suis à votre disposition.

— Je n'ai jamais commis aucune action déshonnête, lui répondit Heûe-teng froidement. Soyez plus fidèle à votre mari. Pour moi, je ferai gratis ce que je pourrai pour le sauver.

Quand il fut rentré chez lui, Heûe-teng envoya les toniques nécessaires. Soûn-mien guérit.

Une nuit, un chên apparut en songe à Heûe-teng, et lui dit :

— Tout le bien que tu as fait par l'exercice de ton art, est moindre que le mérite que tu as acquis en n'abusant pas de cette femme. Aussi, par décret du Sublime Souverain, un titre, et cinquante mille ligatures, te sont accordées.

Peu de temps après, le fils de l'empereur étant tombé malade, et aucun médecin n'ayant pu le guérir, Heûe-teng fut invité à lui donner ses soins, et le guérit du premier coup. L'empereur lui accorda aussitôt un titre, et la somme promise dans son rêve.

Le Ciel est informé des choses les plus secrètes. Rien ne lui échappe.

217

Le célèbre médecin Tcheôu-uetch'oang •<sub>388</sub> avait un serviteur nommé Têi. Cet homme tomba malade. Le médecin lui ayant tâté le pouls, constata qu'il mourrait bientôt. Il lui donna donc une petite somme, et le renvoya à ses parents.

Comme il passait à Yâng-tcheou (Kiông-sou), Têi rencontra un homme désolé.

— Qu'avez-vous ? lui demanda-t-il.

— Je dois de l'argent au fisc, dit le malheureux. Il ne me reste qu'à vendre ma femme, ou à me noyer avec elle.

Ému de compassion, Têi donna tout son pécule. Puis il se rendit chez ses parents. Au lieu de mourir, il guérit.

Il retourna donc chez son maître le docteur Tcheôu.

— Est-ce bien toi ? lui demanda celui-ci, très étonné.

— C'est bien moi, dit Têi.

— Le médecin lui tâta le pouls. Ta constitution est entièrement changée, lui dit-il. Tu vivras très vieux. C'est étonnant.

Le Têi lui raconta son histoire.

— Ah ! dit le médecin, ta vertu a touché le Ciel, qui a changé tes viscères. Cela ne se diagnostique pas.

## 218

Hoç-tcheou (Nôn-hoei) un certain Wâng-tcheujenn était encore sans enfants à l'âge de trente ans. Un devin lui annonça que, au dixième mois de cette année, il courrait un grand danger. Le devin était très célèbre. Aussi le Wâng se rendit-il à SÔU-tcheou, pour liquider ses affaires.

Durant son voyage, il vit une femme se jeter à l'eau. Il dépensa dix taëls, pour décider •<sub>389</sub> un pêcheur à la repêcher. Il demanda ensuite à la femme :

— Pour quel motif avez-vous agi ainsi ?

— Mon mari cultive une terre louée, dit-elle. Nous avons élevé un porc, pour payer notre redevance. Je l'ai vendu hier. On m'a payé en faux argent. Mon mari m'a battue. Voilà pourquoi je me suis jetée à l'eau.

Le Wâng lui remit ce qu'il fallait pour payer la redevance. La femme porta la somme à son mari. Celui-ci conçut des soupçons. La femme le conduisit à l'auberge où le Wâng était descendu. Il était déjà couché et endormi. La femme frappa à la porte et cria :

— Celle que vous avez sauvée vient vous remercier.

— Vous êtes jeune, cria le Wâng de l'intérieur ; je suis seul dans cette chambre et il fait nuit ; je ne puis pas vous recevoir.

— Mon mari est venu avec moi, dit la femme.

Le Wâng se leva, et alla ouvrir la porte. A ce moment un mur s'écroula, et broya le lit qu'il venait de quitter. Le Wâng avait échappé au danger prédit. C'est ainsi que le Ciel protège les braves gens.

Quand il fut rentré à Hoç-tcheou, il alla trouver son devin.

— Vous êtes un tout autre homme, lui dit celui-ci. Le malheur est conjuré, et toute sorte de bonheurs vous attendent.

Wâng-tcheujenn eut successivement trois fils, dont deux furent gradués. Il vécut jusqu'à un âge très avancé.

219

• 390 Un jour de printemps, comme Lù-k'ï se promenait dans la banlieue, il rencontra un de ses anciens amis, mort depuis longtemps, qui lui montra un mandat et lui dit :

— Je suis employé au tribunal du Génie du mont T'ai-chan. Je suis en tournée, chargé de citer 72 hommes. Vous êtes du nombre. Comme vous fûtes mon ami, je ne veux pas vous brusquer. Je vous prendrai au retour, dans un mois environ. Disposez vos affaires en attendant...

Cela dit, le koèi disparut. Lù-k'ï appela son fils et lui dit :

— Je mourrai bientôt. Termine pour moi trois bonnes œuvres, que je n'aurai peut-être pas le temps de finir. Un tel est à enterrer. Une telle est à marier. Tel chemin public est à réparer. Voici l'argent. Occupe-toi de ces trois choses au plus tôt.

Puis Lù-k'ï prépara son cercueil, et attendit son heure. Cette heure ne vint pas. Durant la dernière nuit de l'année, le satellite infernal lui apparut en songe, et lui dit :

— J'ai reçu contre-ordre. Pour trois bonnes œuvres que vous avez faites, vingt années de vie vous sont accordées en plus. Lù-k'ï mourut vingt ans après.

## 220

Dans les sutras bouddhiques, il y a plusieurs descriptions fameuses de l'enfer et de ses supplices. Parlons seulement de son entrée, à Fông-tou-hien, au Séu-tch'ouan. Un de mes amis, qui a souvent passé par ce pays, m'a raconté qu'il y a là dix tribunaux successifs. Dans le dixième, adossé à la •<sub>391</sub> montagne, s'ouvre une caverne, fermée par une forte porte. La nuit, à l'entrée de cette caverne, on entend le bruit des jugements et des supplices infernaux.

Durant la période Wán-li des Míng (1573-1619), un gouverneur du Séu-tch'ouan nommé K'ouo, voulut en avoir le cœur net. Il ouvrit la porte close, visita la grotte avec des lanternes, et découvrit un puits vertical, d'où sortait un vent glacial. Ayant fait faire un plateau en bois solide muni d'une suspension, il s'assit dessus, et se fit descendre dans le puits. A vingt toises de profondeur, il toucha le fond. Là s'ouvrait une allée latérale. Muni d'une lanterne, le gouverneur s'y engagea, fit un stade environ, et se trouva dans un monde lumineux nouveau, avec ses villes et ses palais. Étant entré dans un grand prétoire, le gouverneur s'ua K'ouan-ti, qui donna ordre de le promener par les divers tribunaux. Au cinquième, le juge le fit asseoir, lui offrit du thé, et causa longuement avec lui des affaires des deux mondes. Puis il le fit reconduire au puits, et le gouverneur remonta sur la terre dans son plateau. Le souvenir de son expédition, fut consigné dans les archives locales.

Un ancien règlement de la sous-préfecture de Fông-tou, veut que le peuple fournisse chaque mois dix bottes de verges servant à la fustigation. La veille du premier de la lune, on dépose ces verges neuves devant la fameuse porte, et l'on enlève les verges usées rendues par les koèi. C'est là un usage ancien, notoire. Que ceux qui •<sub>392</sub> ont de la difficulté à croire l'enfer et la métempsycose, aillent voir à Fông-tou-hien. Ils reviendront persuadés.

Comparez numéro 14.

## 221

A Pékin, des revenants apparaissaient la nuit, dans les jardins de l'hôtel des Kià. L'inquiétude des habitants de l'hôtel finit par devenir telle, que le maître de la maison, Monsieur Kià-chee, dut se résoudre à prier les táo-cheu d'exorciser sa maison. Le Supérieur des táo-cheu ayant déterminé un jour faste, fit dresser un autel dans la salle de réception de la famille, et suspendit aux murs les images des Trois Purs, des vingt-huit constellations, des trente-six cieux, des quatre maréchaux célestes, etc. Il disposa ensuite une batterie de tambours et de cloches, avec quantité de lanternes, d'encensoirs et de drapeaux. Quarante-neuf táo-cheu furent convoqués pour la cérémonie. Après un jour consacré à la purification et à l'abstinence, trois cérémoniaires firent les encensements et les aspersion préparatoires, puis le grand tambour commença à rouler. Les táo-cheu revêtirent leurs vêtements rituels, bonnet orné de l'image des sept astres, robe décorée des neuf palais célestes et des huit diagrammes divinatoires, souliers permettant de courir sur les nuées, etc. Après avoir salué les images et invoqué les génies, ils chantèrent le grand exorcisme, •<sub>393</sub> durant une journée entière.

Ensuite fut affiché avec solennité le ban du Supérieur contre les esprits malins, et son invocation à tous les bons génies. — A ce moment, tous les habitants de l'hôtel, poussés par la curiosité, vinrent pour voir comment on prendrait les yâo-koai. — D'abord les plus jeunes parmi les táo-cheu, saisissant les drapeaux, occupèrent les cinq points cardinaux. Trois cérémoniaires se rangèrent près du Supérieur. L'un brandissait l'épée magique, l'autre la verge en branches de pêcher, le troisième jetait l'eau lustrale, tandis que le Supérieur marmottait les formules de l'exorcisme. Guidés par le maître de la maison, ces quatre officiants parcoururent tous les appartements, cabinets et recoins, chassant les yâo-koai dans la cour, où les porte-drapeaux, d'abord groupés, se défilaient en ligne, pour les cerner. L'épée magique tournoyait, la verge fouettait l'espace, le cercle se rétrécissait.

— Apportez la bouteille, commanda le Supérieur.

Après avoir fait le geste d'y introduire quelque chose, il la boucha, la scella, et ordonna aux táo-cheu de la porter au caveau sous la tour de leur couvent. Puis il dit à Kià-chee :

— C'est fini. Ils sont pris. Désormais vous serez tranquille.

Kià-chee se prosterna, remercia et paya.

Cependant, parmi les spectateurs, les jeunes étaient plutôt portés à rire.

— On n'a rien vu, en somme, disaient-ils. Après une pareille mise en scène, ce dénouement est par trop insignifiant. Ont-ils vraiment pris les yâo-koai ?

— Taisez-vous, gamins, dit Kià-chee. Les yâo-koai •<sup>394</sup> sont des influx malins. Ils ne deviennent visibles, que quand ils se condensent. Dans leur état aérien, ils sont invisibles. C'est dans cet état, qu'ils ont été pris et mis en bouteille.

Les uns crurent cette explication, les autres non. En tout cas, les apparitions cessèrent. Effet de la magie ou de l'imagination, je ne sais.

Voyez TP pages 83 et 84. Introduction XVII.

## 222

• Après le grand salut à l'empereur, les grands officiers se divisèrent en groupes. T'ai-tsong les parcourut du regard. Parmi les civils, il remarqua Fâng-huanling, Tóu-joumi, Sû-cheu tsi, Hù-kingtsoung, Wáng-koei. Parmi les militaires, Kô-cheulien, Toán tcheuhien, Yînn-k'aïchan, Tch'êng yaokinn, Liôu-houngki, Hôu-kingtei, Ts'inn-choupao. Mais il ne put pas découvrir le ministre Wêi-tcheng.

Alors l'empereur appela auprès de lui Sû-cheutsi, et lui dit :

— Cette nuit j'ai fait un rêve étrange. Un personnage s'est prosterné devant moi.

« — Je suis, m'a-t-il dit, le dragon de la rivière King. J'ai offensé le Ciel, qui a donné ordre au ministre Wêi-tcheng de me décapiter. Je vous prie de vouloir bien me sauver la vie...

« Je lui ai promis la vie sauve. Or Wêi-tcheng n'est pas ici.

— Faites le appeler, dit Sû-cheutsi, et gardez-le au palais aujourd'hui. Cela l'empêchera de tuer ce dragon.

— Bien, dit T'ai tsoung ;

et il fit donner ordre aux chefs •<sup>395</sup> des équipages, d'amener au palais le ministre Wêi-tcheng.

Or, la nuit précédente, tandis que le ministre Wêi-tcheng examinait les constellations et leur brûlait de l'encens, un envoyé céleste monté sur une grue, était descendu vers lui, et lui avait remis un décret du Pur Empereur (Pur Auguste). Le décret ordonnait à Wêi-tcheng de décapiter le jour suivant, au troisième quart de l'heure où (à peu près midi), le dragon de la rivière King.

Wêi-tcheng s'était prosterné, avait fait ses ablutions, gardé l'abstinence, excité son courage et dégourdi son poignet, en attendant l'heure indiquée. C'est pour cette raison qu'il ne s'était pas rendu à l'audience impériale. Mais quand le char envoyé par l'empereur pour le prendre fut arrivé, il ne lui fut pas possible de se dérober. Il revêtit au plus vite son costume officiel, et se laissa conduire au palais.

Quand il se fut prosterné devant l'empereur en s'excusant, sa Majesté lui dit :

— Vous n'avez commis aucune faute.

Puis l'empereur congédia tous ses officiers, retint Wêi-tcheng, et l'emmena dans ses appartements particuliers, sous prétexte de conférer avec

lui des affaires de l'État. La conférence terminée, l'empereur dit aux femmes de disposer l'échiquier, et invita Wêi-tcheng à lui servir de partenaire.

Or midi approchait. Au troisième quart de l'heure où, au milieu d'une partie, Wêi-tcheng s'affaissa soudain.

— Il s'endort, se dit T'ai-tsong. Pauvre ministre, le poids des affaires l'accable. Laissons-le faire un somme.

Au bout •<sup>397</sup> d'un certain temps, Wêi-tcheng revint à lui, et se confondit en excuses.

— Soyez tranquille, dit l'empereur ; recommençons la partie.

Ils allaient commencer à poser, quand on entendit des cris au dehors. Puis Ts'inn-choupao et Sû-maokoung étant entrés, déposèrent devant l'empereur une tête de dragon fraîchement coupée.

— Qu'est ceci ? demanda T'ai-tsong.

— C'est, dirent les officiers, la tête d'un dragon, qui vient de tomber des nuages, devant la galerie des mille pas.

— Qu'est-ce que cela signifie ? demanda l'empereur à Wêi-tcheng.

— Sire, dit celui-ci en se prosternant, c'est moi qui viens de la couper, durant mon absence.

— Mais, dit T'ai-tsong, durant cette absence, je ne vous ai pas quitté des yeux. Vous n'avez bougé ni le pied ni la main. Vous n'aviez aucune arme.

— Vous n'avez vu que mon corps, dit Wêi-tcheng. Mon âme est partie. Une troupe de gardes célestes lui a présenté un dragon enchaîné. Après notification de sa sentence, et de l'ordre du Ciel m'enjoignant de l'exécuter, d'un coup de glaive à double tranchant, je lui abattis la tête, qui tomba des nuages sur la terre.

• L'empereur éprouva un sentiment de satisfaction, en constatant combien son ministre était capable. D'un autre côté, il éprouva un sentiment de regret, parce qu'il avait promis au dragon la vie sauve. Enfin il donna ordre de suspendre la tête au pilori du marché, donna une récompense à Wêi-tcheng, et renvoya tout le monde.

Quand le soir fut venu, il se sentit tout mélancolique. La nuit, il dormit mal.

•<sup>398</sup> Vers minuit, le dragon décapité lui apparut, tenant sa tête sanglante.

— Rends-moi la vie ! criait-il. Tu m'avais promis de me la conserver. Viens, que nous éclaircissions cette affaire, par devant le juge des enfers...

Ce disant, il étreignait T'ai-tsong, muet de frayeur et baigné d'une sueur froide. L'empereur s'éveilla soudain en criant :

— Il y a des koèi ici ! il y a des koèi ici !..

Puis il tomba dans le délire. — Les femmes et les eunuques étaient dans la consternation.

Au petit jour, comme de coutume, tous les grands officiers arrivèrent. Ils attendirent longtemps. Enfin on leur annonça que, l'empereur étant malade, l'audience était remise à un autre jour. En même temps l'impératrice faisait appeler les médecins du palais. Les grands officiers inquiets attendirent leur sortie pour les questionner.

— Le pouls de l'empereur est fort agité, dirent ces praticiens. Il délire depuis qu'il a vu un koèi. C'est grave. On verra dans sept jours s'il s'en tire.

Ces paroles de mauvais augure, causèrent aux grands officiers une grande frayeur. Un instant après, T'ai-tsong fit appeler Sû-maokoung, Ts'inn-choupao et Utch'eu-kingtei.

— Chers fidèles, leur dit-il avec effort, j'ai fait la guerre durant 19 années, sans que jamais personne m'ait fait peur. Mais cette fois j'ai eu affaire à un koèi.

— Soyez tranquille, dit Ts'inn-choupao ; la nuit prochaine, Utch'eu-kingtei et moi, nous vous garderons. Ce koèi sera bien osé, s'il s'y frotte.

— Merci, dit l'empereur.

Quand le soir fut venu, les deux braves prirent la garde du palais, •<sup>399</sup> en grand costume de bataille, tenant, l'un une massue, l'autre une hache. Ils ne virent rien de toute la nuit, et l'empereur reposa parfaitement. Le lendemain T'ai-tsong remercia les deux braves, et les pria de continuer à lui rendre ce service chaque nuit. Mais, au bout de quelques jours, il leur dit :

— Je ne saurais consentir à ce que vous vous fatigiez de la sorte. Je pense que votre image suffira pour me protéger.

Il donna aussitôt l'ordre de peindre les deux fidèles, tels qu'ils étaient, avec casque et cuirasse, l'un avec sa massue, l'autre avec sa hache. Les deux images furent fixées sur les deux battants de la grande porte du palais. Le calme continua de régner, comme si les deux braves eussent monté la garde en personne.

Mais voilà qu'une nuit le koèi découvrit, paraît-il, la porte de derrière du palais. Ce fut un beau vacarme. Les briques s'agitèrent, les tuiles volèrent, et le reste. Sû-maokoung proposa à l'empereur de confier la garde de cette porte à Wéi-tcheng. Depuis lors, elle fut aussi paisible que la porte de devant.

Cependant, malgré ses nuits tranquilles, l'état de l'empereur empirait. Enfin l'impératrice convoqua les hauts dignitaires, pour recevoir ses derniers avis. Il leur recommanda son fils. Puis on le lava, on l'habilla, et on attendit la fin.

A ce moment, Wêi-tcheng présenta à l'empereur une lettre.

— Prenez ceci, lui dit-il. J'ai aux enfers un ami. Il s'appelle Ts'ouï -kue. Il fut jadis au service de votre père. Maintenant il est officier infernal. Nous sommes restés en très bons termes. Remettez-lui cette lettre. Je pense •<sub>401</sub> que, par amitié pour moi, il trouvera moyen de vous renvoyer sur la terre.

T'ai-tsong prit la lettre, la glissa dans sa manche, et expira.

Il lui sembla qu'il sortait du palais, dans l'appareil des grandes chasses. Puis, en pleine campagne, son train s'évanouit soudain. Il errait seul, à pied, dans les hautes herbes, et commençait à s'inquiéter, quand une voix lui cria :

— Venez par ici !

T'ai-tsong approcha. Un homme agenouillé au bord du chemin, lui demanda pardon de l'avoir fait attendre.

— Qui êtes-vous ? demanda l'empereur.

— Je suis envoyé par le juge du premier tribunal, dit l'inconnu, pour vous citer, à cause du dragon auquel vous aviez promis la vie sauve, et qui a été exécuté.

— Comment vous appelez-vous ? demanda T'ai-tsong.

— Je fus sur la terre, dit l'autre, Ts'ouï -kue, serviteur de votre père. Maintenant je suis attaché aux tribunaux infernaux.

— J'ai une lettre pour vous, dit T'ai-tsong tout rassuré ; une lettre de votre ami Wêi-tcheng...

et il tira la lettre de sa manche Ts'ouï -kue l'ouvrit et la lut. Après les formules et les compliments convenables, Wêi-tcheng prit Ts'ouï -kue, au nom de leur ancienne amitié, de vouloir bien faire son possible en faveur de son maître l'empereur T'ai-tsong, et de le renvoyer sur la terre, après explications données.

— Soyez tranquille, dit Ts'ouï -kue, très sympathique. Je sais que c'est Wêi-tcheng qui a occis ce dragon, et pour cause. Je crois pouvoir vous promettre dès maintenant, que vous retournerez sur la •<sub>403</sub> terre.

A ce moment, parut une troupe de jeunes gens, vêtus de noir, avec des bannières. Ils dirent à T'ai-tsong :

— Venez voir Yên-wang, qui vous invite.

On arriva à une grande ville, ville des morts, d'après les sept lettres dorées écrites en travers au haut de la porte. T'ai-tsong fut introduit, bannières déployées. Dans la rue, il fut arrêté par son père Li-yuan (détrôné par lui), et ses deux frères Kién-tch'eng et Yuân-ki (assassinés par lui). Il fallut que Ts'o ċ-kue appelât à l'aide un koèi noir aux longues dents, pour leur faire lâcher prise.

Enfin on arriva à un grand palais, composé de dix prétoires. Les dix juges infernaux sortirent à sa rencontre, et lui cédèrent le pas à l'entrée de la grande salle. T'ai-tsong s'excusa.

— J'ai été cité pour rendre compte ; comment prendrais-je le pas sur mes juges ? dit-il...

Mais les juges firent tant d'instances, qu'il dut passer devant, et s'asseoir à la place d'honneur. Puis le juge du premier tribunal s'étant levé, le salua et lui dit :

— C'est le dragon de la rivière King, qui a porté plainte contre vous. Il prétend que vous l'avez fait tuer, contre la parole donnée.

— Voici ce qui en est, répondit T'ai-tsong. Quand je lui ai promis la vie sauve, j'ignorais que le Ciel l'avait condamné. De plus, mon ministre Wêi-tcheng l'a décapité, sans que j'en susse rien. Je ne puis donc pas, en justice, être tenu pour responsable de sa mort.

— Nous nous en doutions bien, dirent les dix juges ; aussi avons-nous déjà fourré le dragon dans la roue de la métempsycose. Cependant, à cause du bruit qu'il •<sub>405</sub> a fait ici, nous avons dû vous citer, pour en avoir le cœur net. Veuillez nous excuser de vous avoir causé ce dérangement. Nous allons voir maintenant ce qui est écrit de vous. Ts'ocċ-kue, apportez le grand livre.

Ts'ocċ-kue alla chercher le livre, et l'ouvrit à la page. Quelle ne fut pas sa surprise, quand il constata que 13 années de règne seulement, étaient données à T'ai-tsong. Il saisit vite un pinceau, changea le — un en ● trois (33), puis porta le livre aux juges.

— Depuis combien d'années réglez-vous ? demandèrent ceux-ci à T'ai-tsong.

— Depuis treize ans.

— Alors, dirent les juges, vous avez encore vingt années à vivre sur la terre ; nous allons vous y renvoyer.

T'ai-tsong remercia. Les juges chargèrent le Ts'ocċ, et un certain Tchou, de le reconduire. Avant de prendre congé, T'ai-tsong demanda si le destin voulait aussi du bien aux membres de sa famille.

— Oui, dirent les juges, à tous, excepté à votre sœur cadette.

— Que pourrais-je bien vous offrir, pour vous prouver ma reconnaissance ? demanda T'ai-tsong.

— Nous manquons de melons, dirent les juges.

— Je vous en enverrai, dit l'empereur.

Puis on se salua, et T'ai-tsong sortit, le Tchôu guidant sa marche avec le petit drapeau qui sert à guider les âmes, et le Ts'ouï marchant derrière pour le préserver de toute agression.

— Ce n'est pas par ce chemin que je suis venu, remarqua T'ai-tsong.

— Sans doute, dit son guide ; aux enfers, on entre et on sort par deux voies différentes.

Bientôt T'ai-tsong •<sub>407</sub> aperçut les fameuses montagnes yînn-chan, clôture des enfers. En passant près des dix-huit étages infernaux, il entendit le bruit des supplices et les cris des suppliciés. Puis une escorte de satellites koèi, munis de bannières, se présenta, pour le conduire au pont. Il vit le pont d'or, le pont d'argent, et le pont de misère, entrées des voies diverses de ce monde. Après avoir franchi le pont d'or, l'empereur passa devant la porte de la ville des prêts, suicidés ou tués. Là il faillit lui arriver un malheur. Soudain des voix crièrent :

— Lì-cheuminn ! Voici Lì-cheuminn ! (petit nom de l'empereur).

Et une foule de prêts, horriblement mutilés, lui barrèrent le passage ; âmes des soldats tués dans ses guerres ; âmes des suppliciés mis à mort par son ordre. Tous criaient :

— Rends-moi ma vie !

et cherchaient à le saisir.

— Secourez-moi, dit T'ai-tsong à ses deux guides.

— Pas moyen, dirent ceux-ci ; il faut parlementer, et acheter le passage.

— Je n'ai rien apporté, gémit l'empereur.

— Qu'à cela ne tienne, dit Ts'ouï-kue. Vous pouvez tirer d'ici une traite, sur le banquier infernal Siêng-leang de K'ã-fong-fou (Heû-nan).

— Bien volontiers, dit l'empereur ; et il signa la traite.

Alors Ts'ouï-kue harangua les prêts.

— Si vous laissez passer, leur dit-il, il y aura des sapèques pour vous. L'heure de la vengeance n'est pas encore venue. T'ai-tsong doit retourner sur la terre. Il vous fera de plus faire un grand service, pour hâter votre délivrance.

Les prêtés satisfaits livrèrent passage. — T'ai-tsong hâta le •<sub>409</sub> pas, cela se comprend. Enfin il arriva, avec ses deux compagnons, à la roue de la métempsycose.

— Adieu, lui dit Ts'oèi-kue ; n'oubliez pas votre dette...

et il l'engagea dans le secteur des nobles personnages.

Il parut à l'empereur, que son autre génie, le Tchôu, le faisait monter à cheval. D'une traite, le cheval le porta au bord de la rivière Wéi (près de la capitale). Comme l'empereur s'arrêtait à contempler la rivière :

— C'est l'heure, vite ! dit le Tchôu,

et il le jeta à l'eau.

A ce moment, à la capitale Tch'âng-nan, tous les hauts dignitaires civils et militaires réunis, s'apprêtaient à introniser le prince impérial.

— Attendez encore, leur dit Wéi-tcheng ; l'âme de notre maître reviendra certainement.

— A quoi bon, dirent les autres ; le proverbe ne dit-il pas, que l'eau répandue ne se ramasse pas, et que l'âme dissipée ne revient pas.

La discussion s'échauffait, quand des cris sortirent du cercueil impérial.

— J'étouffe ! j'étouffe ! criait T'ai-tsong.

Au premier moment, l'épouvante des officiers et des femmes fut grande. Beaucoup s'enfuirent. Le bon Utch'eu-kingtei, plus brave que les autres, cogna le cercueil en disant :

— Restez tranquille ! N'effrayez pas les gens ! Dites ce qui vous manque, et on vous le donnera.

— J'étouffe ! criait T'ai-tsong.

— Vous voyez bien qu'il est ressuscité, dit Wéi-tcheng...

et saisissant un instrument, il fit sauter le couvercle du cercueil.

— Je respire ! dit T'ai-tsong, en se mettant sur son séant. Qui m'a sauvé ?

— Nous tous, s'empressèrent de dire les courtisans, •<sub>411</sub> revenus de leur frayeur.

— Quelle aventure ! gémit T'ai-tsong. J'ai failli être mis en pièces par les prêtés. J'ai failli me noyer dans la Wéi.

Wéi-tcheng fit appeler les médecins, qui lui administrèrent des calmants. Puis on lui fit prendre de la nourriture. Enfin on le mit au lit. C'était le soir du troisième jour, depuis le départ de son âme. La cour s'empressa de déposer le deuil.

Le lendemain de grand matin, tous les fonctionnaires se présentèrent à l'audience impériale. Assis sur son trône, l'empereur leur raconta en détail tout ce qui lui était arrivé durant les trois jours de son absence. Puis il donna la liberté à de nombreuses femmes du harem, gracia beaucoup de condamnés, exhorta par un édit solennel tout son peuple à bien faire, ordonna que Utch'eu-kingtei irait à K'ā-fong-fou traiter avec le banquier Siāng-leang, et qu'on cherchât quelqu'un pour porter des melons aux juges infernaux.

Quelques jours plus tard, un certain Liôu-ts'uan se présenta pour faire cette dernière commission. C'était un brave homme, très à l'aise. Pour quelques mots de blâme dits à sa femme Li-ts'oëilien, qui avait donné ses bijoux à un bonze quêteur, celle-ci s'était pendue. Ses deux petits enfants ne faisant plus que pleurer, Liôu-ts'uan désolé résolut d'en finir avec la vie. Ayant appris que l'empereur cherchait un messenger pour les enfers, il s'offrit, fut agréé, prit le panier de melons sur sa tête, mit son ordre et son viatique dans sa manche, et s'empoisonna.

Peu •<sub>412</sub> d'instants après, son âme arriva, les melons sur la tête, à la Porte des morts.

— Qui va là ? crièrent les gardes.

— Melons de l'empereur T'ai -tsoung pour les dix juges,

répondit Liôu-ts'uan, qui fut aussitôt introduit avec honneur.

Il présenta ses melons et son ordre. Les juges fort contents, louèrent T'ai -tsoung à pleine bouche. Puis ils demandèrent à Liôu-ts'uan, qui il était, et le reste. Celui-ci leur raconta que sa femme s'était pendue, que ses enfants pleuraient, etc.

— Nous te devons une récompense, dirent les juges,

et ils donnèrent ordre de chercher aussitôt le koëi de sa femme. L'en trevue des deux époux fut tendre.

Cependant les juges ayant consulté le grand livre, découvrirent que le destin leur accordait, à tous les deux, une vie très longue. Ils confièrent donc les deux âmes à un satellite infernal, avec ordre de les reconduire sur la terre. Que l'âme de Liôu -ts'uan rentre dans son cadavre encore frais, dit Yên-wang au satellite ; et que l'âme de sa femme, dont le cadavre est décomposé, entre dans le corps de la soeur cadette de T'ai -tsoung, dont l'heure a sonné.

— Bien, dit le satellite,

et il sortit, emmenant les deux âmes. Un tourbillon de vent glacial, transporta les trois à la capitale Tch'āng-nan. Le satellite poussa l'âme de Liôu-tsuan dans le prétoire où son corps gisait encore, puis il pénétra, avec l'âme de Li-ts'oëilien, dans le gynécée impérial. Là, soudain, la soeur de l'empereur, Li-u-ying, s'affaissa sur elle-même. Le satellite lui avait arraché l'âme, et mis •<sub>413</sub> celle de Li-ts'oëilien à la place.

Tout le harem fut en grand émoi, cela s'entend de soi. On s'empessa autour de la princesse, on courut à l'impératrice, on avertit l'empereur. Celui-ci murmura :

— On m'a dit, aux enfers, que le destin ne lui veut pas de bien.

Mais voilà que soudain la princesse recommença à respirer.

— Ne pleurez plus, dit l'empereur aux femmes ; elle revient à la vie ; ne l'effrayez pas.

Et s'approchant de la princesse, il lui prit la main, et cria :

— Reviens, sœur, reviens !

— Liôu-ts'uan, cria la princesse, ne cours pas si vite, je ne puis pas te suivre.

— Elle délire, dit l'empereur ; sœur, re garde donc, c'est nous.

La princesse ouvrit les yeux :

— Qui êtes-vous ? dit-elle tout effarée. Lâchez-moi, s'il vous plaît !

— Je suis votre frère l'empereur, dit T'ai -tsoung ; calmez-vous !

— Elle est bonne, dit la princesse. Je m'appelle Li-ts'oeilien. Mon mari s'appelle Liôu-ts'uan. J'ai deux petits enfants. Il y a trois mois, je me suis pendue, après une dispute avec mon mari. Désespéré par les pleurs des deux petits orphelins, mon mari a porté aux enfers les melons de l'empereur. Yên-wang nous a renvoyés sur la terre. Mon mari marchait devant. Je n'ai pu le suivre. En courant après lui, je suis tombée. Voulez-vous bien lâcher ma main, malotru !

— Est-elle devenue folle ? se demanda T'ai -tsoung ; et il fit appeler les médecins du harem.

A ce moment, on vint lui annoncer que Liôu-ts'uan qu'il avait envoyé aux enfers avec des melons, était revenu, et demandait à rendre compte de sa • 415 commission.

Stupéfait, T'ai -tsoung lui donna audience sur le champ.

— J'ai porté les melons, dit Liôu-ts'uan. Les juges ont dit beaucoup de bien de vous, et m'ont chargé de vous remercier. Pour ma peine, ils m'ont rendu ma femme suicidée. Je l'ai perdue en route. Faut-il que j'aie du guignon !

Quand il eut entendu ce récit, l'empereur commença à entrevoir la vérité.

— Yên-wang ne t'a-t-il rien dit, au sujet du corps de ta femme, et de celui de ma sœur ? demanda-t-il à Liôu-ts'uan.

— Il a dit au satellite infernal quelque chose de ce genre, répondit celui-ci.

— Viens, dit l'empereur,

et il conduisit Liôu-ts'uan au harem. De loin, ils entendirent les cris de la princesse, aux prises avec les médecins.

— Laissez-moi tranquille avec vos drogues ! J'en ai assez de tout ce brouhaha ! J'aurai la jaunisse dans cet appartement où tout est jaune (couleur impériale) ! Laissez-moi retourner chez moi, où j'aurai la paix ! Lâchez-moi ! Lâchez-moi !

Le harem était sens dessus dessous. T'ai-tsoung appela d'abord la princesse en sa présence.

— Reconnaîtras-tu ton mari, lui demanda-t-il ?

— Si je le reconnaîtrai ? clama la princesse, après des années de mariage, après que je lui ai donné deux enfants ?

T'ai-tsoung appela Liôu-ts'uan. Dès qu'elle l'eut vu, la princesse se jeta sur lui.

— Pourquoi as-tu marché si vite ? Pourquoi m'as-tu laissée en arrière ? Je suis tombée. Ces malotrus m'ont ramassée. Ils me cassent la tête. Je n'y comprends rien. Emmène-moi bien vite !

Cette fois ce fut Liôu-ts'uan qui fut ahuri. C'était •<sub>417</sub> sa femme Li-ts'oilien, qui lui parlait en la personne de la princesse Li-u-ying. — L'empereur qui avait compris, lui fit la théorie du cas, lui donna sa sœur ou lui rendit sa femme, comme vous voudrez, avec toutes les nippes de la princesse pour elle, et diverses faveurs pour lui. Ainsi finit ; très heureusement, l'histoire de Liôu-ts'uan et de ses melons.

Il nous reste à raconter ce qui arriva à Utch'eu-kingtei à K'ai-fong-fou.

Après qu'il eut longtemps cherché le banquier Si *ŃŃ*-leang, il apprit qu'il n'y avait dans la grande ville, qu'un homme portant ce nom. Il tenait un thé. Sa femme vendait des faïences. Leur profit, à tous les deux, était employé tout entier à payer aux bonzes des prières et à brûler du papier-monnaie pour les morts. Pauvres en ce monde, ils étaient très riches aux enfers, où ils avaient placé tout leur avoir. Quand l'envoyé de l'empereur se présenta chez eux, suivi de toutes les notabilités du lieu, avec une charretée d'or et d'argent, le mari et la femme atterrés, ne surent d'abord que battre de la tête.

— Relevez-vous, leur dit Utch'eu-kingtei avec bonté. L'empereur, votre obligé, vous renvoie ce que vous lui avez prêté.

— Comment aurions-nous prêté à l'empereur, nous qui n'avons rien ? dit Si *ŃŃ*-leang. Comment accepterions-nous votre or et votre argent, que nous n'avons pas gagné ?

On s'expliqua, et tous comprirent qu'aux enfers on avait prélevé la rançon de l'empereur, sur les mérites déposés par Siâng-leang et sa femme, en enjoignant à T'ai-tsong de •<sub>418</sub> leur restituer sur la terre.

Mais il fut impossible à Utch'eu-kingtei, de leur faire accepter même une sapèque, du trésor envoyé par l'empereur. Force fut au légat d'envoyer un courrier à la capitale, pour demander à T'ai-tsong ce qu'il fallait faire.

Grandement édifié, l'empereur ordonna de donner l'argent aux bonzes de la ville qui possédait ce rare couple, à charge, pour eux, de convertir toute la somme en bonnes œuvres, pour le rachat des morts. A cette occasion fut construite à K'ã-fong-fou la pagode Siâng-kouo-seu, avec sa chapelle commémorative dédiée aux époux Siâng, et ses cinquante acres de dépendances. La stèle de fondation porte le nom de Utch'eu-kingtei. — Quand l'empereur T'ai-tsong vit toutes ces affaires si bien terminées, il fut on ne peut plus content.

Voyez TH page 1568 seq.

\*  
\* \*

Le Lecteur aura remarqué, que, pour variés que soient les détails de ces histoires, leurs thèmes sont peu nombreux. La somme de ces thèmes, est le système esquissé dans l'Introduction. Les centaines de textes dont je dispose encore, n'ajouteraient à ce système aucun trait nouveau. Je m'arrêterai donc ici.

\*  
\* \*



[1](#) - [2](#) - [3](#) - [4](#) - [5](#) - [6](#) - [7](#) - [8](#) - [9](#) - [10](#) - [11](#) - [12](#) - [13](#) - [14](#) - [15](#) - [16](#) - [17](#) - [18](#) - [19](#) - [20](#) - [21](#) - [22](#) - [23](#) [24](#) - [25](#) - [26](#) - [27](#) - [28](#) - [29](#) - [30](#) - [31](#) - [32](#) - [33](#) - [34](#) - [35](#)  
[36](#) - [37](#) - [38](#) - [39](#) - [40](#) - [41](#) - [42](#) - [43](#) - [44](#) - [45](#) - [46](#) - [47](#) - [48](#) - [49](#) - [50](#) - [51](#) - [52](#) - [53](#) - [54](#) - [55](#) - [56](#) - [57](#) - [58](#) - [59](#) - [60](#) - [61](#) - [62](#) - [63](#) - [64](#) - [65](#) - [66](#) - [67](#)  
[68](#) - [69](#) - [70](#) - [71](#) - [72](#) - [73](#) - [74](#) - [75](#) - [76](#) - [77](#) - [78](#) - [79](#) - [80](#) - [81](#) - [82](#) - [83](#) - [84](#) - [85](#) - [86](#) - [87](#) - [88](#) - [89](#) - [90](#) - [91](#) - [92](#) - [93](#) - [94](#) - [95](#) - [96](#) - [97](#) - [98](#) - [99](#)  
[100](#) - [101](#) - [102](#) - [103](#) - [104](#) - [105](#) - [106](#) - [107](#) - [108](#) - [109](#) - [110](#) - [111](#) - [112](#) - [113](#) - [114](#) - [115](#) - [116](#) - [117](#) - [118](#) - [119](#) - [120](#) - [121](#) - [122](#) - [123](#) - [124](#)  
[125](#) - [126](#) - [127](#) - [128](#) - [129](#) - [130](#) - [131](#) - [132](#) - [133](#) - [134](#) - [135](#) - [136](#) - [137](#) - [138](#) - [139](#) - [140](#) - [141](#) - [142](#) - [143](#) - [144](#) - [145](#) - [146](#) - [147](#) - [148](#) - [149](#)  
[150](#) - [151](#) - [152](#) - [153](#) - [154](#) - [155](#) - [156](#) - [157](#) - [158](#) - [159](#) - [160](#) - [161](#) - [162](#) - [163](#) - [164](#) - [165](#) - [166](#) - [167](#) - [168](#) - [169](#) - [170](#) - [171](#) - [172](#) - [173](#) - [174](#)  
[175](#) - [176](#) - [177](#) - [178](#) - [179](#) - [180](#) - [181](#) - [182](#) - [183](#) - [184](#) - [185](#) - [186](#) - [187](#) - [188](#) - [189](#) - [190](#) - [191](#) - [192](#) - [193](#) - [194](#) - [195](#) - [196](#) - [197](#) - [198](#) - [199](#)  
[200](#) - [201](#) - [202](#) - [203](#) - [204](#) - [205](#) - [206](#) - [207](#) - [208](#) - [209](#) - [210](#) - [211](#) - [212](#) - [213](#) - [214](#) - [215](#) - [216](#) - [217](#) - [218](#) - [219](#) - [220](#) - [221](#) - [222](#)

Introduction : [I](#) - [II](#) - [III](#) - [IV](#) - [V](#) - [VI](#) - [VII](#) - [VIII](#) - [IX](#) - [X](#) - [XI](#) - [XII](#) - [XIII](#) - [XIV](#) - [XV](#) - [XVI](#) - [XVII](#) - [XVIII](#) - [XIX](#) - [XX](#) - [XXI](#) — [Table](#) •

Nom du document : folklore\_chinois.doc  
Dossier : C:\CSS\Envoi021204\wieger\_leon  
Modèle : C:\WINDOWS\Application  
Data\Microsoft\Modèles\Normal.dot  
Titre : Folk-lore chinois moderne  
Sujet : série Chine  
Auteur : Léon Wieger  
Mots clés : Chine antique, Chine classique, ethnologie de la Chine,  
mythologie chinoise, civilisation chinoise, religion chinoise, ancient  
China, taoïsme, confucianisme, bouddhisme, kouei, traditions chinoises,  
folklore chinois  
Commentaires : [http://www.uqac.quebec.ca/zone30/Classiques\\_des\\_sc  
iences\\_sociales/index.html](http://www.uqac.quebec.ca/zone30/Classiques_des_sc<br/>iences_sociales/index.html)  
Date de création : 08/11/04 11:39  
N° de révision : 5  
Dernier enregistr. le : 01/12/04 17:16  
Dernier enregistrement par : Pierre Palpant  
Temps total d' édition 12 Minutes  
Dernière impression sur : 05/12/04 14:01  
Tel qu' à la dernière impression  
Nombre de pages : 372  
Nombre de mots : 89 624 (approx.)  
Nombre de caractères : 510 858 (approx.)